

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

المعهد الوطني للعلوم الفلاحية

Institut National Agronomique

**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Magister en
Sciences Agronomiques
Option : Développement Rural**

**Sujet : L'élevage bovin laitier dans un Périmètre de grande
hydraulique. Une expérience à l'épreuve des réformes.
Cas du Haut-Cheliff.**

Présenté par : **CHERFAOUI Hamid**

Devant le jury composé de :

Président :

M. BEDRANI Slimane, Professeur Agrégé, I.N.A.

Directeur de recherche :

M.CHEHAT Foued, Maître de Conférences, I.N.A.

Examineurs :

M : M. BOUKELLA Mourad, Professeur, Université d'Alger

Mlle BRABEZ Fatima, Docteur, Chargée de cours, I.N.A.

Année universitaire

2006/2007

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer toute ma gratitude à mon Directeur de Thèse, Monsieur Fouad CHEHAT pour son aide, son soutien et ses conseils pour mener à bien ce travail et surtout pour sa confiance à mon égard, ainsi que pour toute la peine consentie pour l'encadrement de ce travail de recherche.

Au Professeur Slimane BEDRANI pour l'honneur qu'il me fait de présider le jury, ainsi qu'au Professeurs Mourad BOUKELLA et le Docteur Fatima BRABEZ d'avoir accepté de faire partie du jury.

Nos plus vifs remerciements également sur l'intérêt qu'on m'a accordé et pour l'ensemble des informations qui m'ont été communiquées à :

Au personnel de la filiale GIPLAIT Arib, particulièrement Messieurs B. MEKHANEG, A. BENHARKET et M. MEKHATRIA.

- Aux cadres de la Direction des Services agricoles de la wilaya de Ain Defla, notamment A. SAADI, le responsable des services statistiques et le Docteur O. CHERFAOUI, Inspecteur vétérinaire de la wilaya.
- Au personnel de la CRMA de Khemis-Miliana pour m'avoir permis de consulter les divers bilans relevant des Fonds d'Etat.
- A mes collègues de l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie.
- Au personnel de la station ITGC de Khemis Miliana, notamment Monsieur A. CHADOULI, Directeur de la station et Messieurs, B. BOUZAGHOU, Y. BATEL, K.OURNID cadres au sein de cette institution.
- A mes collègues de l'Institut des Sciences Economiques de Khemis-Miliana, en particulier le Docteur K. AIT ZIANE, Directeur de l'ISE, M. SAADI enseignant, sans toutefois oublier nos étudiants qui m'avaient poussés à être constamment en éveil.
- A Monsieur Luc. THIEBAUT Professeur à l'Université de Bourgogne (France) pour son constant soutien, tout au long de ce travail de recherche.
- A mes proches, en particulier ma chère mère et mon épouse, qui ont volontairement accepté que je consacre l'essentiel de mon temps à mes recherches.

Et enfin, à Monsieur M. DJANE HAMED pour avoir accepté d'assurer la partie saisie de mon travail.

Résumé

Au lendemain de l'indépendance du pays une politique de mise en valeur des périmètres irrigués a été lancée.

L'objectif recherché étant la valorisation de la ressource eau provenant de la grande hydraulique par le lait via les fourrages en irrigué (i.e ainsi que par les cultures industrielles).

Stratégie s'inscrivant dans une orientation volontariste des pouvoirs publics et ce, en vue d'augmenter rapidement la production nationale de protéines animales, notamment en lait pour améliorer le niveau de consommation de la population.

C'est dans cet esprit que l'Algérie a pris la décision d'implanter un élevage bovin laitier (A partir de races importées) dans un certain nombre de périmètres irrigués parmi lesquels figure celui du Haut Cheliff dans la Wilaya de Ain- Defla.

Près de quatre décennies après le lancement de ce programme de développement du périmètre irrigué du Haut Cheliff, avec une doctrine fondée sur une forte articulation entre les grandes exploitations laitières créées et l'industrie de transformation du lait ; un état des lieux sera fait à la lumière des réformes économiques engagées, dès le milieu des années soixante dix, tant au niveau macro que micro économiques avec leurs implications socio économiques considérables.

Notre travail de recherche s'inscrit dans une approche dynamique, en reprenant les aspects liés au redimensionnement puis l'éclatement des exploitations laitières, les retards accumulés dans l'offre en eau et ses implications en terme d'arbitrage dans l'allocation de la ressource et enfin la politique des prix à la production avec une distorsion de concurrence au détriment des fourrages et du prix de vente du lait à la production.

Les mesures récentes de soutien à la filière lait paraissent en deçà des attentes des producteurs et des transformateurs de lait. C'est ce qui explique la faible articulation entre les différents segments de la filière.

L'autre enseignement que l'on peut retenir est que la transposition des modèles de développement importés peut se traduire par une efficience très en deçà des attentes.

ملخص

اناسياسة تطوير صناعة الحليب الجزائرية، تم اقامتها منذ مطلع السبعينات، بتجاهل شبه كلي للإنتاج الوطني للحليب. هذا الإختيار المبني على الفائض الأجنبي الخارجي للمواد الأولية (غبرة الحليب و المواد الدسمة) بحيث أن هذا الإختيار ذو انعكاسات سلبية و هو مبني أساسا على تقنية إعادة تشكيل مادة الحليب الى حالة سائل، هذه السياسة أدت الى انعدام أي دفع الى النمو المستقل لفرع الحليب في بلادنا.

بخضع هذا الإختيار أيضا الى اختيارات جد داخلية، التي تدخل في صيغة بناء دولة ذات سياسة اجتماعية محضه، بالإضافة للأولوية التي استفاد منها القطاع الصناعي على حساب القطاع الفلاحي. الجزائر في الظروف الحالية، تخضع بطريقة اجبارية على تمويل قطاع صناعة الحليب بالمواد الأولية من الخارج، بحيث أنا هذه الأخيرة تشهد ارتفاع مستمر في الأسواق العالمية.

و هذه الظروف لا تخدم مصالح القطاع الخاص (الذي شيد بواسطة الأموال العمومية، عن طريق دعم الدولة)، و بصفة أكثر ضرر وحدات صناعة الحليب العمومية التي تعاني من ضائقة مالية.

خلال العشرية الأخيرة، السلطات العمومية أعادت الإعتبار لهذا القطاع، نظرا لأهميته في النشاط الإقتصادي للبلاد، و ذلك بوضع برنامج سنة 1995 لرفع مستوى إنتاج الحليب، و أجرت بعض التعديلات لهذا البرنامج مابين سنة 1997 و 2000، بحيث تم تعميم هذا البرنامج لجميع نشاطات القطاع الفلاحي و ذلك في سنة 2001 تحت اسم المخطط الوطني للتنمية الفلاحية. فيما يخص أبقار الحليب تم وضع تدابير التي مست نشاط زراعة الأعلاف و كذا جمع الحليب لحساب القطاع الصناعي.

كانت اهداف هذا المخطط ممتازة و حميدة فيما يخص تقريب و أكثر انسجام لجميع الأطراف العاملين في هذا المجال، و لكن رغم كل التعديلات و التحسينات التي أدخلت إلا أنه مازالت عوائق ذات طابع هيكلية و قانونية تحول دون الرقي الى المستوى المنتظر من هذا القطاع الحساس في الإقتصاد الوطني.

و من هذه العوائق يجدر بنا ذكر مايلي :

الصفة القانونية لجانب الإنتاج و تحويل الحليب، و ذلك بالبحث على العدد المثالي لقطع من البقر و الاستفادة من التطور التقني الحديث و كذا تعميم و تنويع الإنتاج الذاتي للعلف الأخضر و الجاف على مستوى كل الوحدات الإنتاجية للحليب.

علما بأن الجزائر على أبواب انضمامها الى معاهدة مع الإتحاد الأوربي و الدخول الى المنظمة العالمية للتجارة خلال هذه العشرية، و هي بذلك مرغمة على تحقيق حد أدنى من الأمن الغذائي، و خاصة فيما يخص أحد المواد الإستهلاكية الأ و هو مادة الحليب، بحيث أنا التحكم في الإنتاج و الوفرة ضروري.

و في هذا المنظار، المستثمارات الفلاحية الكبيرة فقط و الأكثر نجاعة، يمكنها تحمل المنافسة القوية على المستوى العالمي و يمكنها الإستمرار في مزاولة نشاطها. عرفة منطقة ولاية عين الدفلى أو مساحة سهل الشلف الأعلى كما يحلو للبعض تسميتها، دراسات و تجارب متعددة للبرامج المنتالية في ميدان النهوض و دفع انتاج الحليب، مما يخول لها أن تكون عينة مميزة لدراسة جميع جوانب التغيرات و التطورات لفرع الحليب في الجزائر.

Abstract

The shortly after the independence of the Algeria a political of development of the irrigated perimeters was launched. The required objective being the valorisation of the resource water coming from great hydraulics by milk via fodder in irrigated (i.e. like by the industrial crops).

The strategy falling under voluntaries orientation of the public resources and this, in order to increase the national production of animal proteins quickly, in particular out of milk to improve the stage of the consumption the population.

it is in this spirit that Algeria made the decision to establish a dairy bovine breeding (From imported races) in a certain number of irrigated perimeters among which figure that the top cheliff in the wilaya of Ain-Defla.

For four decades old meadows after launching of this development program of the irrigated perimeter the top cheliff, with doctrines based on a strong articulation between the large ones exploitations milk created and the processing industry of milk; an inventory of fixtures will be made in the light of the engaged economic reforms. Since the medium of the seventies, as well macro level as micro economic with their considerable economic implications socio.

Our research task falls under a dynamic approach, by taking a the related aspects with redimensioning then the bursting of the exploitations slag, the accumulated delays in the offer out of water and its implications in term of arbitration in the resource allocation and finally the prancing policy to the production with a distortion of competition to the detriment of fodder and selling price of to milk to the production.

Recent measurements of support for the die milk appear in side waiting of the producers and transformers of milk it is what explains the weak articulation between the diverse segments of die.

The other teaching which one can retain is the transposition of the imported models development can result in efficiency very into on this side waiting.

Table des matières

Résumé.....	3
ملخص	4
Abstract.....	4
Liste des abréviations	8
INTRODUCTION et PROBLEMATIQUE	10
<i>PARTIE 1 : La filière lait en Algérie</i>	17
<i>Chapitre 1 : Demande et offre domestique de lait</i>	18
1.1. Evolution du capital productif en lait selon les espèces	18
1.2. Offre globale en lait	19
1.3. Evolution de la demande	20
1.4. Conclusion	21
<i>Chapitre 2 : Les réformes économiques et le secteur agricole</i>	22
2.1. Les réformes et le foncier agricole.....	22
2.2. Les autres réformes et leurs effets sur le secteur agricole	23
2.3. La privatisation du segment transformation	24
2.4. Conclusion	26
<i>Chapitre 3 : Impacts des réformes économiques sur les performances de l'industrie laitière publique</i>	28
3.1. Effet sur le facteur travail.....	28
3.1.1. Evolution de la répartition de la main d'œuvre selon les CSP	28
3.1.2. Amendement des lois sociales et structure de l'emploi CDI /CDD	29
3.2. Effets sur les principaux indicateurs de gestion	29
3.2.1. Evolution du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et.....	29
du ratio VA/CA	29
3.2.2 Effets sur la productivité physique et en valeur de la main d'œuvre de GIPLAIT....	30
3.2.3. Taux d'intégration et taux d'utilisation des capacités (TUC) des filiales GIPLAIT ..	34
3.2.4. Taux d'utilisation des capacités des IAA publiques et de GIPLAIT.....	35
3.2.5. Evolution du taux d'intégration	36
3.3. Impact des réformes sur l'offre en lait et produits laitiers.....	37
3.4. Impact des réformes économiques sur le poids de l'intervention du secteur public industriel dans les importations de la filière lait	41
3.5. Conclusion	44
<i>Chapitre 4 : Impact des réformes économiques sur le segment de la collecte</i>	45
4.1. Production, collecte de lait cru et taux d'intégration au niveau national.....	45
4.2. Impact de l'ouverture du segment collecte de lait cru aux opérateurs privés.....	48
4.3. La répartition du troupeau bovin et de la collecte de lait cru selon les régions.....	49
4.3.1. Evolution du nombre d'éleveurs agréés et fournisseurs de lait cru aux filiales GIPLAIT.....	50
4.3.2. Impact de la libéralisation sur le poids de GIPLAIT dans la collecte du lait cru.....	51
4.4. Conclusion	52
<i>Chapitre 5 : Articulation de la filière lait au marché mondial</i>	54
5.1. Importation des principales matières premières de l'industrie laitière	54
5.1.1. Evolution des importations physiques en poudre de lait et MGLA.....	54
5.1.2. Evolution des importations en valeur et prix moyens à l'importation	55

5.1.3. Répartition des principaux fournisseurs en poudre de lait.....	56
5.2. Conclusion	57
Conclusion de la première partie	58
<i>PARTIE 2 : La filière lait dans la wilaya</i>	59
de Aïn Defla.....	59
<i>Chapitre 6 : Principaux acteurs de la filière</i>	60
6.1. L'élevage bovin laitier dans la wilaya	60
6.1.1. Evolution des effectifs en vaches laitières, de la production et du rendement en lait par vache	60
6.1.2. Répartition des exploitations et des effectifs de vaches laitières	61
6.1.3 Les contraintes de la production laitière	62
Fourrages.....	67
6.1.4. Conséquences de la réorganisation du secteur public agricole	71
sur l'élevage laitier	71
6.1.5. Impact des mutations socio-économiques en cours sur l'occupation du sol en irrigué, à partir de la grande hydraulique	73
6.2. Les laiteries Arib et Waniss.....	77
6.2.1. La laiterie de Arib	77
6.2.2. La laiterie Waniss	78
6.3. Conclusion	78
<i>Chapitre 7 : Articulation agriculture /industrie : la collecte</i>	80
7.1. Analyse de la collecte de lait cru.....	80
7.1.1. Evolution du taux de collecte par rapport à la production estimée de la wilaya de Aïn -Defla	80
7.2. Impact des mutations foncières et des politiques de soutien à la filière lait sur les types d'exploitations contractuelles avec les unités de transformation	92
7.3. Impact de l'ouverture du segment collecte	108
7.4. Conclusion	112
<i>Chapitre 8 : Bilan FNDA et FNRDA dans la wilaya de Aïn Defla</i>	114
et place de la filière lait	114
8.1. Poids du soutien à la filière lait par rapport au total des soutiens accordés dans le cadre du FNDA puis FNRDA.....	114
8.2. Différentes formes de soutien à la filière lait	114
8.3. Soutien à la reconversion des systèmes de production.....	123
8.4. Conclusion	129
<i>Chapitre 9 :</i>	130
Segment transformation-Performances de la Laiterie de Arib	130
9.1. Production et emploi	130
9.1.1. Evolution et structure de la production.....	130
9.1.2. Taux d'utilisation des capacités (TUC)	134
9.1.3. Le taux d'intégration.....	136
9.1. 4. La main d'œuvre.....	140
9.2. Les coûts et les prix de revient.....	149
9.2.1. Prix de revient du litre d'équivalent lait	149
9.2.2. Calcul du prix de revient du litre de lait pasteurisé conditionné.....	150
9.2.3. Evolution comparative des coûts de production de l'équivalent lait et du LPC.....	151
9.2.4. Evolution des coûts des principaux inputs utilisés	153
9.3. Analyse financière	155
9.3.1. Structure des charges par rapport au chiffre d'affaires	155
9.3.2. Répartition des ventes selon les produits.....	158
9.3.3. Evolution des ratios de gestion	160
9.4. Analyse de la rentabilité	163

9.4.1. Rentabilité du litre du lait cru entier vendu en l'état.....	163
9.4.2. Structure des différents indicateurs des résultats de rentabilité	163
9.5. Conclusion	171
Références bibliographiques	175
Mots-clés :	181
Key-words :.....	181
الكلمات الدالة	181
Liste des tableaux	184
Liste des graphes	188
ANNEXES.....	190

Liste des abréviations

AFD	Arboriculture fruitière diverse
ANDI	Agence Nationale de Développement Industriel
ANSEJ	Agence Nationale de Soutien à l'emploi des Jeunes
APS	Algérie Presse Service
APSI	Agence de Promotion et de Soutien à l'Investissement
BADR	Banque Agricole de Développement Rural
BLA	Bovin lait amélioré
BLL	Bovin lait local
BLM	Bovin lait moderne
BNEDER	Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural
CA	Chiffre d'affaires
CAF	Capacité d'autofinancement
CACG	Coopérative Agricole de Comptabilité et de Gestion
CDR	Commissariat de Développement Rural
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CF	Coût fixe
CM	Coût moyen
CPU	Coût de production Unitaire
C.I	Consommation intermédiaire
CNMA	Caisse Nationale de Mutualité Agricole
CRMA	Caisse Régionale de Mutualité Agricole
CNIAG	Centre National de l'insémination artificielle et de l'amélioration Génétique
CNIEL	Centre National Interprofessionnel de l'Economie laitière(France)
CNIFLAIT	Conseil National Interprofessionnel de la Filière lait
CNIS	Centre National de l'Information Statistique (Douane Algérienne)
CREAD	Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement
CSP	Catégorie Socio -professionnelle
CTW	Comité Technique de Wilaya
CV	Cheval Vapeur
DSA	Direction des Services Agricoles
DRDPA	Direction de la Régulation et du Développement de la Production Agricole
DSASI	Direction des Statistiques Agricoles et des Systèmes d'Information
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
EAC	Exploitation Agricole Collective
EAI	Exploitation Agricole Individuelle
EPIC	Entreprise Publique à caractère Industriel et Commercial
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FGPPA	Fonds de Garantie des prix pour les Produits Agricoles
FMI	Fonds Monétaire International
FNDA	Fonds National pour le Développement Agricole
FPZPP	Fonds de la Promotion Zoo Sanitaire et de la Protection Phytosanitaire
GATT	Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce
GIMADR	Groupement des Instituts et centre du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
GIPLAIT	Groupe Industriel des Productions Laitières
IA	Insémination Artificielle
IAP	Insémination Artificielle Prévues
IAR	Insémination Artificielle Réalisée
IAF	Insémination fécondante

IAA	Industrie Agro –Alimentaire
INA	Institut National Agronomique
INRAA	Institut National de la Recherche Agronomique d’Algérie
ITA	Institut de Technologie Agricole
ITELV	Institut Technique des Elevages
ITGC	Institut Technique des Grandes Cultures
LFC	lait fermenté Conditionné
LPC	lait Pasteurisé Conditionné
MADR	Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural
MGLA	Matière Grasse laitière Anhydre
M O	Main d’œuvre
MPC	Matière Première Consommée
OAIC	Office Algérien Interprofessionnel des Céréales
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONS	Office National des Statistiques
ONID	Office National de l’Irrigation et du Drainage
OPIC	Office des Périmètres Irrigués de la vallée du Cheliff
PAS	Programme d’Ajustement Structurel
PDL	Poudre de lait
PDM	Part de marché
PIB	Produit Intérieur Brut
PIBA	Produit intérieur Brut Agricole
PIC	Programme d’Intensification des Céréales
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMG	Prix minimum garanti
PMI	Petite et Moyenne Industries
PSCE	Programme de Soutien à la Croissance Economique
PSRE	Programme de soutien à la Réforme Economique
UE	Union Européenne
RE	Résultat d’exploitation
RGPH	Recensement Général de la Population et de l’Habitat
RHE	Résultat Hors Exploitation
RN	Résultat net
SALEM	Société Algérienne de Leasing
SPA	Société par actions
TCR	Tableau des Comptes de Résultat
TUC	Taux d’utilisation des Capacités
UPL	Unité de production de lait
USD	Dollar Américain (Dollar US)
UZ	Unité Zootechnique
VA	Valeur ajoutée
VAA	Valeur ajoutée Agricole
VAB	Valeur ajoutée Brute
VAG	Valeur ajoutée Globale
VL	Vache laitière
WTO	World trade organization

INTRODUCTION et PROBLEMATIQUE

Le lait est un produit alimentaire de base sous toutes les latitudes (à l'exception de l'Asie) ; il doit donc être consommé de manière régulière et en quantité suffisante. En Algérie, dès l'indépendance acquise, les pouvoirs publics ont été confrontés au problème d'accroissement de la demande en lait en raison de divers facteurs notamment le baby boom à partir des années soixante, mais aussi l'élargissement du marché du travail permis par les plans nationaux de développement. Ces derniers ont amené dans leur sillage une forte urbanisation. Le contexte géopolitique des années soixante dix aidant, tant au niveau interne (recouvrement des droits sur les hydrocarbures accompagné du choc pétrolier de 1973) et externe avec le soutien des prix à l'exportation des biens alimentaires par les principaux pays exportateurs (Communauté Européenne et USA principalement) a boosté l'offre en lait en Algérie. Tous ces facteurs ont permis la mise en place d'une politique laitière fondée essentiellement sur la couverture des besoins par l'importation. En un mot, un ajustement de l'offre « externe » à la demande domestique. Le décrochage de l'offre nationale en lait et produits laitiers par rapport à la consommation a été et demeure une constante du marché algérien. Déficit compensé comme nous l'avons vu par un recours massif à l'importation des matières premières (poudre de lait et MGLA) dont les prix obéissaient jusqu'à une date récente aux règles du dumping sur le marché international et ce, pour éponger les stocks « himalayens » de poudre de lait. Dans ce contexte de concurrence « déloyale » pour les éleveurs nationaux, l'Etat algérien a pris l'option de soutenir la consommation en lait au moindre coût au détriment de la production laitière locale. Mais à coté de ce choix « stratégique », les pouvoirs publics algériens ont tenté de mettre en place un programme de création et de développement de bassins laitiers à travers les périmètres de grande hydraulique qui devaient pourvoir en lait les grands centres urbains du pays.

Notre zone d'étude a été l'un des réceptacles de la mise en œuvre, grandeur nature de cette doctrine de développement. Prés de quatre décennies plus tard, à la lumière des ruptures « systémiques » en œuvre, tant au niveau interne que sur le plan international, un état des lieux et une évaluation des perspectives de la filière lait dans la wilaya de Ain-Defla paraissent indispensables.

Pour rappel, la situation actuelle impose de nouveaux défis à la filière lait, défis nés à la fois de la transition économique du pays vers l'économie de marché et de l'accroissement relatif des prix internationaux des matières premières (poudre de lait et MGLA), suite à la mise en œuvre des dispositions de l'OMC actuellement à l'œuvre chez les principaux pays producteurs de lait. Cela s'est traduit par la régression de l'offre en lait pour les consommateurs. Cet état de fait illustre parfaitement l'échec de la politique laitière poursuivie par le pays, fondée sur un approvisionnement extérieur à bas prix mais « éphémère » voire à risque, ruinant toute possibilité de développement d'une production autocentrée de la filière lait et ignorant un des droits fondamentaux pour le pays, à

savoir sa sécurité alimentaire. Cette dernière est entendue ici au sens de « l'accès des populations aux produits alimentaires selon les normes conventionnellement admises, une meilleure couverture de la consommation par la production nationale et un développement des capacités de production des intrants agricoles et du matériel de reproduction ainsi que l'utilisation rationnelle des ressources naturelles aux fins d'un développement durable et de production des productions à avantages comparatifs avérés¹. La bonne tenue du prix des hydrocarbures sur le marché international depuis l'entame du troisième millénaire serait à l'origine des tergiversations actuelles au niveau de la politique laitière et du recours abusif au prix administré pour le lait à la consommation. L'analyse de ce choix est l'expérience même de la mise en pratique d'un des fondements d'une économie pétro-dépendante (économie de rente). Dans le sens où l'Etat tient en effet sa toute puissance de son rôle – considéré comme légitime- de mobilisateur et redistributeur d'un surplus qui ne provient pas essentiellement d'un prélèvement sur les résultats des activités des producteurs nationaux, mais de la rente pétrolière convertie en technologie « transférée », en produits alimentaires ou machines importées ...². L'embellie financière actuelle ne doit aucunement faire oublier que les ressources provenant des hydrocarbures doivent être en priorité destinées à un développement autocentré. Il s'agit en fait de passer du « dire » au « faire » du concept « après pétrole » lancé par les pouvoirs publics dans les années quatre vingt et à maintes reprises reporté aux calendes grecques. La sécurité alimentaire passe par une « renationalisation » de la filière lait en mettant en place, dès à présent, des mesures structurelles qui permettront de réduire un tant soi peu, dans une première phase, la dépendance extérieure en lait. Etant donné que la politique économique nationale est désormais à quelques encablures de son adossement aux règles de l'OMC et qu'elle doit tenir compte, désormais, de l'accord d'association avec l'Union Européenne, le défi pour l'Algérie au niveau de la filière lait se situe dans l'émergence d'une véritable politique laitière accompagnée d'une mise à niveau de ses divers segments. Comme nous le verrons dans la problématique, l'objectif principal de cette recherche est la filière lait au niveau méso- économique, en l'occurrence la wilaya de Aïn-Defla afin de déterminer les perspectives qui se dégagent à l'aune des enseignements tirés.

La politique de développement de la production laitière en Algérie, entamée à la fin des années soixante et qui se poursuit jusqu'à l'heure actuelle, est marquée par des ruptures séquentielles « fortes ». En effet, entre 1967 et 1987, cette politique s'est inscrite dans un registre « volontariste » fondé sur une vision « étatiste » (ie. Etat démiurge) puisque l'ensemble des segments de la filière lait relevaient du secteur public (domaines autogérés en amont et ONALAIT pour la collecte et transformation). Ce choix était fondé aussi sur une doctrine, et ciblait les sites bien définis que sont les périmètres de grande hydraulique dans la logique d'une mise en place de bassins laitiers.

¹ In Dispositif de soutien par FNRDA, MADR, 2000

² C. Chaulet, La terre, les frères et l'argent, p 57, OPU, 1987

Cette doctrine de développement a subi dès l'origine des « inflexions » dictées par des considérations macroéconomiques. Le choc pétrolier de 1973 fut la première d'entre-elles, puisque l'ONALAIT chargé de ramasser le lait des exploitations des périmètres s'en détourna. La seconde rupture que l'on peut dater de la fin des années soixante dix est une ouverture en direction du secteur privé agricole. La décennie quatre vingt dix peut être considérée comme étant la période de remise en cause de la politique antérieure menée jusque là dans la filière lait. En effet, la loi 87.19 a conduit à un émiettement des exploitations autogérées rompant de facto l'articulation entre les différents segments de la filière lait. Le passage de grands domaines laitiers (avec une moyenne en général de 100 UZ par unité de production) à la micro-exploitation s'est accompagnée de l'abandon du bovin lait sur les unités de production (EAC et EAI) issues de l'autogestion, en raison de l'exiguïté des surfaces disponibles et des dissensions entre membres du collectif. De plus, en 1990, une autre loi (loi n°90.25 portant orientation foncière) a autorisé la restitution des terres nationalisées lors de la révolution agraire en 1971/72 à leurs propriétaires originels.

Au total, nous pouvons qualifier la période 1989/1995 de phase de désengagement de l'Etat par rapport au secteur économique, dont la filière lait, avec notamment l'abolition des subventions aux intrants et autres facteurs de production et les réductions progressives des soutiens de prix à la consommation pour le lait. A partir de 1996, une politique de réhabilitation de la filière lait s'appuyant sur le FNDA, sera mise en œuvre et se poursuivra jusqu'en 2000. En 2001, le FNRDA prendra le relais du FNDA. Mais toutes ces politiques se sont soldées par des résultats mitigés voire par un échec pour la filière lait. La wilaya de Aïn-Defla, avec son périmètre du Haut Cheliff, a été l'un des laboratoires « grandeur nature » de toutes les expériences touchant la filière lait en Algérie. Et c'est pour cette raison que nous avons opté pour un état des lieux des politiques engagées jusqu'ici. En fait, un certain nombre de questions primordiales se posent et que l'on peut résumer ainsi :

a. Pourquoi le désengagement de l'Etat de l'amont de la transformation du lait, accompagné de la restitution des terres nationalisées à leurs propriétaires n'a pas été suivi par de meilleures performances de la filière lait ?

b. Une autre interrogation découlant de la précédente porte sur les raisons de la faible adhésion des éleveurs à la nouvelle politique laitière (NPL) datant de 1996 et ce malgré les aides publiques.

Les deux questions se rejoignent puisqu'elles renvoient en filigrane à l'application des réformes touchant l'ensemble des segments de la filière lait. En un mot, où en est-on au niveau du secteur agricole quant aux structures de production ? Pour ce qui est du segment transformation, pourquoi la privatisation du secteur public, tel un serpent de mer, demeure inachevée, alors qu'elle est à l'ordre du jour depuis près d'une décennie ?

Pour une meilleure compréhension de notre démarche méthodologique, les interrogations soulevées ici sont formulées à la suite des hypothèses suivantes :

Hypothèse 1

Les politiques de soutien dans le cadre du FNDA puis du FNRDA (1995-2006) ont permis un mouvement d'accroissement du nombre d'éleveurs canalisés dans la filière lait et un progrès, certes limité, de la collecte via le marché formel. Les résultats demeurent insuffisants eu égard à la facture consacrée annuellement aux importations d'intrants destinés à l'industrie laitière nationale et à la croissance démographique de la population.

L'embellie financière observée, liée à la bonne tenue des prix des hydrocarbures sur le marché mondial, s'est traduite par la mise en œuvre de programmes nationaux (PSRE puis PSCE 2001-2009) ayant entraîné dans leurs sillages une amélioration du pouvoir d'achat des citoyens. La demande additionnelle sera à son tour couverte par l'importation.

Les mesures d'accompagnement du volet production de la filière lait demeurent atones (faible proportion d'éleveurs touchés par les aides publiques). Les raisons du caractère limité du soutien à la filière lait sont à rechercher, notamment, dans la non levée des contraintes liées au foncier agricole, particulièrement, l'absence des titres de propriété chez le plus grand nombre des éleveurs. La grande majorité des producteurs traînent tel un boulet la contrainte du foncier agricole, l'absence d'acte de propriété entravant d'abord l'accès au financement bancaire.

Hypothèse 2

La nouvelle politique laitière que l'on peut dater à partir de 1995 avec la création du FNDA, comme les politiques antérieures de soutien à la filière lait, se caractérise par une constante en termes de perception du segment production au niveau du ministère de l'agriculture. En effet, les politiques de développement de la production laitière qui se sont poursuivies sont marquées par l'ignorance d'une réalité, à savoir, la diversité du monde agricole, dont celui de la population des éleveurs.

L'autre réalité escamotée dans les politiques de développement menées jusqu'ici est le concept d'espace vu sous l'angle de zones agro écologiques. La diversité en terme d'isohyètes n'a jamais été prise en charge dans les politiques de développement de la production laitière et de manière générale de soutien à la filière lait. Alors que dans le cas de la céréaliculture, un effort a été fait dans ce sens et que les enseignements du passé semblent avoir été retenus. Le programme d'intensification des céréales PIC en est l'illustration.

Hypothèse 3

Le recul des aides publiques à l'exportation -sous la pression de l'OMC- des principaux fournisseurs de l'Algérie en lait et produits dérivés, principalement les matières premières boostera la production nationale de lait par le simple mécanisme de marché, avec le renchérissement prévisible à l'importation des matières premières. Il est attendu du renchérissement à l'importation de la poudre

de lait et de la matière grasse de lait anhydre une meilleure articulation des segments de la filière lait. Les hausses sensibles des prix à l'importation de la poudre de lait destinée à l'industrie de transformation observées ces dernières années avec un caractère plus aigu depuis 2006 peuvent être saisies comme une opportunité de mise en œuvre d'une politique raisonnée de soutien des prix par l'Etat aux divers segments de la filière lait.

Tout en préservant le pouvoir d'achat des consommateurs via le soutien des prix et la consommation du lait, il est possible d'asseoir dans la durée une politique réfléchie de réajustement progressif des prix à la consommation. Ce qui permettra de tirer vers le haut les prix à la production et ainsi d'encourager les éleveurs locaux. La répercussion systématique sur le marché national de ces hausses de prix des matières premières importées nous paraît un outil indispensable du soutien à la production nationale, sachant qu'il serait périlleux de persévérer dans une politique de déconnexion de l'industrie nationale du lait de la sphère de production locale. La crise de l'offre en lait pasteurisé de l'hiver 2007 en Algérie nous montre à quel point est contraint l'outil de production industrielle de lait.

Etant donné que l'offre sur le marché mondial de poudre en lait ira de manière inversement proportionnelle à la demande, le toilettage de la politique de soutien par les pouvoirs publics en direction des divers paliers de la filière lait nous paraît être un levier utile sur lequel les pouvoirs publics doivent adosser toute politique de promotion de la filière lait en Algérie.

Hypothèse 4

L'éclatement des domaines agricoles socialistes et la mise en œuvre de la politique de désengagement de l'Etat de la sphère économique, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel ont engendré une série d'événements fâcheux tels que le passage de l'Unité Zootechnique complète à celle réduite au sein de ces exploitations suivi de l'abandon de la pratique du bovin lait dans un grand nombre d'entre elles. Pour rappel, l'unité zootechnique retenue dans le cas du Haut Cheliff est composée d'une vache et de sa suite, soit 0,25 veau de 0 à 3 mois, 0,80 génisse de 3 à 27 mois et 0,6 taurillons de 3 à 18 mois. Mais avec l'extinction des DAS suivie de leur éclatement en exploitations agricoles collectives, l'unité zootechnique moyenne pour le périmètre du Haut Cheliff a été réduite à sa plus simple expression. Actuellement, en général l'UZ est composée d'une vache et de 0,25 veau de 0 à 3 mois et de 0,6 taurillon de 3 à 18 mois !

Ce qui signifie qu'avec la réorganisation du secteur public, le recours à l'UZ réduite annihile de facto toute possibilité d'accroissement et de renouvellement du cheptel à partir du patrimoine propre au sein de l'exploitation. Il y a là une régression technique évidente au niveau de la gestion du capital bovin.

Le contexte socio-économique contraignant attisant par ailleurs les dissensions internes entre les membres des E.A.C et la présence d'une sécheresse chronique au cours des vingt cinq dernières années explique le bradage du cheptel bovin.

La relance de la pratique du bovin lait par une politique de repeuplement des étables au niveau du secteur public agricole ne peut être possible sans la levée de la contrainte liée à l'affouragement en d'autres termes par un réexamen de la question du foncier agricole. Toute option ne prenant pas en charge cette question s'avérera vaine.

Egalement, les prix à la consommation du lait pasteurisé ont tiré vers le bas les prix à la production du lait et rendent non compétitive la production de lait cru de vache. A l'heure actuelle, le prix du lait industriel est un des derniers vestiges de l'économie administrée. De plus, les inputs de substitution aux fourrages en irrigué ont alourdi les charges en alimentation du cheptel bovin. Ce qui a poussé les éleveurs à se détourner du bovin lait pour des spéculations végétales plus rémunératrices ou encore la production de viande. C'est ce qui explique la disparition quasi générale de la pratiques des fourrages en irrigué, notamment sur les périmètres de grande hydraulique dont le Haut-Cheliff. Le désenchantement des producteurs à l'égard de la pratique du bovin lait dans les E.A.C exige comme réponse une politique à la fois hardie et dans la durée afin de convaincre le plus grand nombre d'entre eux. En effet, l'économie de marché peut réussir en Algérie notamment si l'Etat se dessaisit de sa fonction de producteur de biens et services tout en se réappropriant sa fonction de régulation et réforme son action de protection sociale en ciblant mieux les bénéficiaires³.

Hypothèse 5

A la suite de A. Benachenhou (2006), nous dirons qu'il faut encourager la reconquête du marché intérieur, notamment des produits alimentaires dont le lait et dérivés ; mais cela passe par l'encouragement des investissements. L'enseignement des expériences du passé a montré les limites de la transformation des ressources financières du pays en usines et en emplois efficaces. Le cas de l'industrie laitière publique en est une illustration. On en déduira que l'urgence est à la mise en œuvre de l'application de la seconde génération des réformes dans le secteur public résiduel de l'industrie du lait, à savoir la privatisation de GIPLAIT mais aussi et surtout une ouverture plus audacieuse du segment transformation aux industriels privés tant nationaux qu'étrangers. Les mutations attendues dans le segment transformation de lait vont permettre de tirer vers le haut les segments amont, en particulier, celui de la production de lait.

Toutes ces interrogations s'inscrivent dans la perspective de l'intégration de l'Algérie à l'OMC et la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'Union Européenne. Notre objectif est d'analyser les problèmes de la filière lait dans la wilaya d'Aïn-Defla et non de décrire les modèles

³ A Benachenhou, 2006

mis en œuvre. Cette démarche s'inscrit dans le respect de l'idée de Marc Bloch : « L'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la connaissance du présent. Elle compromet dans le présent, l'action même ».⁴

⁴ Marc Bloch, *L'apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, 1952

PARTIE 1 : **La filière lait en Algérie**

Chapitre 1 : Demande et offre domestique de lait

1.1. Evolution du capital productif en lait selon les espèces

Tout d'abord, le constat établi en 1998 par S. Bedrani et A. Bouaita sur l'état des lieux de l'élevage bovin⁵ demeure toujours d'actualité.

En second lieu, le PNDA n'a pas permis un accroissement du capital productif en bovins et ovins. L'extension de l'arboriculture fruitière et des cultures maraîchère semble s'opérer en partie au détriment de l'élevage des ruminants bovins et ovins⁶.

Depuis 2000, l'effectif en vaches laitières (BLM+BLA) connaît une évolution en dents de scie accompagnée d'une baisse des effectifs en valeur absolue. Ce constat peu reluisant concerne aussi les brebis. Quant aux chèvres, un léger accroissement apparaît dans les effectifs, à partir de 2002.

La croissance négative des effectifs en vaches laitières ne date pas d'aujourd'hui et les causes principales identifiées par les développeurs et/ou techniciens et les chercheurs sont :

- Des prix plus attractifs de la viande par rapport à celui du lait⁷.
- Contraintes techniques liées à la conduite des élevages d'une manière intégrée.
- Non efficacité de la vulgarisation agricole induite par le désintéressement des éleveurs⁸.

Ce sont là, les quelques éléments que nous avons jugés utile de verser à l'approche de la gestion de l'évolution du capital productif des différentes espèces de ruminants⁹.

Tableau N°1 : Evolution du cheptel national en ruminants selon les espèces et le capital productif en lait (vaches, brebis et chèvres)

Unité : 1000 têtes

Bovins	1967	1968	1969	1971	1973	1980	1989	1990	1991	1998	2001	2002	2005
Total (1)	801	841	871	913	872	1363	1405	1393	1300	1317	1613	1561	1589
Dont VL(2)	478	493	511	564	559	844	803	707	827	677	1002	833	855
2 /1 en%	60	59	59	62	64	62	57	51	64	51	62	53	54

Ovins	1967	1968	1969	1971	1973	1980	1989	1991	1998	2001	2002	2005
Total (1)	7130	7534	7668	8364	8456	13370	17316	16891	17950	17299	15503	18717

⁵ S. BEDRANI, A. BOUAITA. Consommation et production de lait en Algérie : Eléments des bilans et perspectives. Cahiers du CREAD, n°441, 1998. p.p 45- 70. ALGER.

⁶ Cf circulaire n° 00332 du 18 Juillet 2000 portant sur la stratégie de mise en œuvre du plan national de développement agricole. / PNDA – Dispositif de soutien par le FNRDA.

⁷ Cf S. MEKERSI, N. BOULAHCHICHE. Système de production bovin viande : Cas de la Mitidja. Recherche agronomique n°0/1997. p.p 85 – 88. INRAA. ALGER.

⁸ Osons espérer que les premières assises sur la vulgarisation agricole et rurale (prévue pour la fin 2006) apportent des réponses idoines aux questions en suspens en vue de lever les incohérences soulevées par le monde agricole, en particulier, au niveau de la gestion de l'élevage.

⁹ Nous avons volontairement fait l'impasse sur l'élevage camelin, en raison de sa faible contribution à la production laitière nationale.

<i>Dont brebis (2)</i>	4289	4327	4394	5000	4998	7664	11090	10976	10115	9642	9860	10351
<i>2 / 1 en%</i>	60	57	57	60	59	57	64	65	56	56	64	55

Caprins	1967	1968	1969	1971	1973	1980	1989	1991	1998	2001	2002	2005
Total(1)	2322	2515	2557	2499	2407	2818	2404	2485	3257	3129	3325	3504
<i>Dont chèvres(2)</i>	1500	1700	1700	1700	1600	1900	1463	1468	1706	1790	1904	2023
<i>2 / 1 en%</i>	65	68	66	68	66	67	61	59	52	57	57	58

Construits à partir de :

- J.P.Boutonnet. La spéculation ovine en Algérie. Un produit clé de la céréaliculture. Données statistiques.
- Série notes et documents. n° 90 / Septembre 1989. INRA / ENSAM. Montpellier. France.
- Statistiques n°35 / spécial. Rétrospective 1962 -1991. Séries statistiques. N.d..ONS. ALGER.
- Collections statistiques n°119 / Février 2005. Alger. Les statistiques de l'agriculture et de la pêche Rétrospective 1989-2001. ONS. Février 2005. ALGER.
- Suivi Evaluation PNDA / PSRE. Récap. Nationale. DRDPA / DSASI. MADR. Avril 2006 ALGER.

1.2. Offre globale en lait

Les besoins de consommation en lait de la population algérienne sont assurés sous trois formes :

- le lait de production nationale (lait cru).
- le lait recombinaison appelé aussi lait «reconstitué», à partir des matières premières importées (poudre de lait et matière grasse de lait anhydre).
- le lait instantané de type Lahda (y compris le lait infantile).

Comme nous le verrons par ailleurs, la filière lait est actuellement dépendante vis-à-vis des marchés extérieurs pour son approvisionnement. L'intégration en amont du segment «transformation » (tous statuts juridiques confondus) est passé de 10% en 2000 à près de 20% en 2005. L'industrie laitière algérienne fonctionne donc, pour l'essentiel à partir de la PDL et de la MGLA importées.

L'ensemble des besoins de la population algérienne sont estimés à plus de 3 milliards de litres équivalent lait (3.2 à 3.5 selon les auteurs) pour l'année 2005. La production totale de lait cru est évaluée pour l'exercice 2005, et selon les espèces, de la façon suivante :

- 1.465.000.000 litres pour le BLM.
- 503.000.000 litres pour le BLA et le BLL.
- 186.314.000 litres pour les brebis.
- 182.067.000 litres pour les chèvres.

Sur la base de 3.5 milliards de litres en besoins lait, le taux de couverture par la production nationale est de l'ordre de 67% en 2005. A la lecture de ces chiffres, la production nationale semble avoir fait un bond en avant considérable, puisque la moyenne de la couverture des besoins a été, selon les bilans du MADR, de l'ordre de 40%. Soit une amélioration de l'auto approvisionnement de près de 30 points .Mais vu l'état de l'outil statistique disponible et le volume de la facture consacrée aux importations de lait et de produits laitiers, on ne peut qu'être circonspect sur ce premier bilan non

consolidé de 2005. La part du lait de vache en 2005 se situe à 84% alors que, en 2000, elle n'était que de 80%. Les 16% restants sont assurés par le lait de brebis et le lait de chèvre. Dans le total de production laitière, le lait provenant de l'élevage camelin n'a pas été pris en considération, en raison du fait, qu'il demeure marginal. A la différence des bovins et ovins qui sont présents sur l'ensemble des territoires, le cheptel caprin est concentré essentiellement dans des systèmes d'élevage en zones de montagne et steppiques.

1.3. Evolution de la demande

La demande en lait et produits laitiers est relativement importante en Algérie et ce, comparativement aux pays de la rive sud de la Méditerranée et notamment de ses deux principaux voisins du Maghreb que sont le Maroc et la Tunisie. Puisque selon F.Chehat¹⁰ l'Algérien consomme annuellement 105 litres de lait alors que le Tunisien se situe à 98 litres/an et le Marocain loin derrière avec 56 litres/an. Mais la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel a porté un coup d'arrêt à la forte progression constatée entre les décennies soixante dix et quatre vingt.

En effet, la demande passe successivement de 90 litres/habitant/an en 1970 à 120 litres/hab/an en 1985 puis redescend à 115 litres/hab/an en 2000.

On peut penser que le niveau de consommation s'est stabilisé depuis cette date aux alentours de 110 litres/hab/an alors que dans l'absolu la demande globale est tirée vers le haut par simple effet mécanique lié à l'accroissement démographique. Si depuis 2000, on observe un tassement de la demande par habitant, elle demeure toutefois significative. Constat confirmé par ailleurs dans le rapport du CNIEL selon lequel la consommation en laits liquides par habitant en 2003 se situe avec 74,7 litres au dix neuvième rang dans le classement mondial¹¹.

A ce propos, A. Bourbouze note « que l'Algérien est donc devenu en peu de temps un fort consommateur malgré la régression conjoncturelle des dernières années »¹².

Cette demande en lait est tirée vers le haut par deux variables explicatives que sont la croissance démographique accompagnée d'une structure de population où l'élément jeune prédomine avec près de 60% de moins de vingt ans et de la nature de dispersion de la population avec un taux d'urbanisation supérieur à 55%. Il y a lieu de relever que la pression démographique sur la demande s'est quelque peu estompée puisqu'on observe un mouvement de décélération du taux d'accroissement de la population depuis le milieu la décennie quatre vingt, trend qui correspond à la transition démographique.

Quant au second facteur qui détermine le niveau de la demande, il est de caractère socio-économique, à savoir, le blocage du prix du lait pasteurisé à la consommation. Ce dernier représente en 2005, selon nos calculs, près de 55 litres /hab/an. Il est important ici de souligner que le soutien du

¹⁰ . F.Chehat. La filière lait au Maghreb. Agroligne, n°23, juillet-août 2002, p 17.

¹¹ CNIEL.L'Economie laitière en chiffres. CNIEL. p 212.Edition 2006.PARIS..

¹² A.Bourbouze. Le développement des filières lait au Maghreb.

prix du lait à la consommation peut être qualifié de constante de la politique des pouvoirs publics en Algérie et ce, depuis la décennie soixante dix.

De ce qui précède, nous pouvons relever que la demande en lait a été couverte par un recours à l'importation des matières premières destinées à l'industrie laitière et sur la base d'un prix à la consommation longtemps fortement soutenu par les pouvoirs publics ; il n'en va pas de même pour des produits dérivés qui demeurent à un niveau de consommation relativement bas en raison de l'application des règles du marché pour ces derniers. C'est d'ailleurs ce qui explique le fort intérêt des industriels privés pour ce créneau.

Comme nous le voyons, il est fort probable que les ajustements que l'on observe au niveau de l'offre mondiale en poudre de lait suite aux orientations de l'OMC, peuvent amener dans un proche avenir des réajustements de prix intérieurs en lait pasteurisé et réduire la demande solvable pour de larges franges de la population algérienne.

1.4. Conclusion

S'il est vrai qu'un effort certain apparaît au niveau de la reconstitution du capital productif en lait, il n'en demeure pas moins que l'offre globale en lait à partir de la production nationale se situe toujours en deçà de la demande. L'autre observation que l'on peut relever porte sur le peu d'intérêt accordé par les pouvoirs publics au développement de la production laitière à partir d'autres espèces que bovine.

Et enfin, le blocage depuis 2001 du prix à la consommation du lait pasteurisé ne milite guère en faveur d'une meilleure couverture des besoins en lait à partir de la production nationale.

Chapitre 2 : Les réformes économiques et le secteur agricole

2.1. Les réformes et le foncier agricole

L'histoire post-indépendance dans le domaine du foncier agricole est marquée par de nombreux bouleversements¹³. Mais les réformes engagées demeurent inachevées puisque le secteur agricole porte toujours les stigmates de l'histoire coloniale. Tel un serpent de mer, l'unification du monde agricole et le remembrement foncier (i.e accompagné de la stabilisation de la propriété agricole) sont à chaque fois reportés à plus tard. Le parachèvement des transformations des structures de production n'a pas eu lieu. Pour ce qui est du secteur privé agricole, la loi 90.25 portant orientation foncière¹⁴ ne s'est limitée qu'à la restitution des terres nationalisées à leurs propriétaires. En effet, selon le RGA 2001, la propriété privée titrée (i.e Melk personnel et dans l'indivision) ne représente que 25,79% de l'ensemble de la propriété privée¹⁵. Cette situation est de fait une entrave à l'insertion de la majorité des agriculteurs, notamment des éleveurs à l'économie formelle¹⁶. Quant à la loi 87-19 portant réorganisation du secteur public¹⁷, elle s'est soldée par une dégradation du potentiel en place puisque, selon un rapport du Ministère de l'agriculture datant d'avril 1995, les principales carences relevées à la suite de l'application de la dite loi près de 10 années auparavant sont les suivantes :

- instabilité du collectif des travailleurs.
- non exploitation des terres et des bâtiments.
- sous location et vente sur pied des récoltes.
- grande faiblesse de l'investissement¹⁸.
- détournement de la vocation agricole des terres et des bâtiments¹⁹.
- urbanisation incontrôlée et prolifération des constructions illicites.

Au final, la loi 87-19 a certes permis la levée de la gestion administrée des fermes d'Etat, avec le retour de l'initiative aux seuls producteurs, mais par contre, elle a plus compliqué les problèmes qu'elle n'en a réglés dans le cas des exploitations pratiquant l'élevage bovin laitier.

En effet, l'émiettement de la propriété s'est accompagné de la rupture des relations entre les ateliers bovins et ceux de la production fourragère. Les premiers disposent de capacités comprises entre 100

¹³ Cf M. MESLI. Les vicissitudes de l'agriculture algérienne de l'autogestion à la restitution des terres en 1990 Ed Dahleb. ALGER.1996.

¹⁴ Loi 90.25 du 18/11/1990 portant orientation foncière.

¹⁵ Cf RGA 2001. Rapport général des résultats définitifs. p 20. MADR. ALGER.Juin 2003.

¹⁶ L'absence de titre de propriété est un facteur d'intégration des agriculteurs à l'économie informelle et surtout de leur exclusion des divers soutiens publics.

¹⁷ Loi 87-19 du 18/11/1987 : Déterminant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national et fixant les droits et obligations des producteurs.

¹⁸ Dans le cas du Haut Cheliff, nous pouvons parler de désinvestissement plutôt que de grande faiblesse de l'investissement pour ce qui est du bovin lait.

¹⁹ Près de 6000 UZ étaient recensées au tout début de la décennie 80 sur le Haut-Cheliff, il ne reste plus qu'un peu plus de 100 UZ de bovin lait en 2006 !

et 200 UZ sur le Haut Cheliff, alors que la taille des exploitations a été ramenée à moins de 10 hectares chacune (norme actuelle dans la région). La situation devenant ingérable, les sociétaires ont été amenés à se dessaisir de leur cheptel.

Le foncier agricole demeure prisonnier des réformes antérieures inachevées. La propriété agricole privée est dans sa grande majorité «non titrée», ce qui la prive de l'accès au crédit, notamment pour l'investissement.

Quant aux exploitations issues de la réorganisation du secteur public, elles sont confrontées à des problèmes de dissension internes entre associés. Les textes actuellement en vigueur paraissent «inappropriés» et ne permettent pas de dépasser les contradictions présentes en leurs sein.

Au problème de titrisation de la propriété, celui de l'atomisation de celle-ci est une autre entrave à la professionnalisation du secteur agricole, notamment pour ce qui est des éleveurs de bovin lait, qui nous intéresse ici en tout premier chef.

2.2. Les autres réformes et leurs effets sur le secteur agricole

Durant la période 1987-2000, de la réorganisation du secteur agricole public à la veille de la mise en œuvre du plan national du développement agricole (PNDA), l'ensemble des actions menées vise à un toilettage des textes en vigueur durant les décennies 60 et 70. En un mot à l'ouverture économique dans le secteur agricole et para-agricole²⁰. A partir de 1994, à la suite du contre choc pétrolier, sous l'impulsion du Fonds Monétaire International (FMI), des réformes importantes sont engagées²¹ : abolition des restrictions quantitatives à l'importation de biens et services, démantèlement des procédures administratives d'allocation des devises étrangères, libération des prix (excepté le pain et le lait pour les produits alimentaires), dévaluation suivi du glissement du dinar²², passage à un régime de change flexible.

Un programme d'ajustement structurel (PAS) ayant touché plusieurs secteurs (1994-1997), notamment l'agriculture, a permis de poursuivre et d'approfondir les efforts déjà entamés²³.

A partir de 2001, le programme national de développement agricole a été lancé. Ce dernier est un essai de réponse aux entraves rencontrées par le secteur agricole. Il intervient à la suite des enseignements tirés de la période antérieure. A travers le cas de la wilaya de Ain Defla, nous pouvons qualifier ce programme d'instrument d'expansion des capacités productives du secteur agricole. Il a permis, certes, un saut quantitatif réel au niveau de la production végétale (notamment en arboriculture et en cultures maraîchères). Quant à la production animale, elle a bénéficié d'un effort financier moins soutenu. Mais sur le plan qualitatif, de manière générale, le bilan n'a pas été

²⁰ H. Benissad. Algérie : De la planification socialiste à l'économie de marché. ENAG. Edition. ALGER. 2004.

²¹ Cf M. Mekideche. L'Algérie entre économie de rente et économie émergente ; Essai sur la conduite des réformes économiques. (1986-1999) et perspectives. Ed Dahleb. ALGER. Septembre 2000.

²² M. Hamed. Algérie. Etudes et prospectives. Inédit. Economie – Essai. ALGER. 2003.

²³ Cf .H. Benissad . L'ajustement structurel. L'expérience du Maghreb. OPU. ALGER. 1999.

probant. Et c'est la raison pour laquelle, nous avons jugé utile de faire le point quant à l'avancement des réformes dans le domaine du foncier agricole. Mais aussi et surtout de la privatisation du secteur public industriel, dont les filiales GIPLAIT font partie.

2.3. La privatisation du segment transformation

L'attention accordée à cette question est née de la volonté d'embrasser l'ensemble des volets de la filière lait de la wilaya d'Ain Defla. A travers l'étude de la privatisation, il n'est pas dans notre intention de nous cantonner au cas de la filière lait. Tout au long du développement de ce chapitre, le lecteur comprendra les besoins de cette option.

Les attermolements, voire le caractère rédhibitoire (i.e qui peut motiver l'annulation d'une vente selon le Larousse) pour les acquéreurs potentiels des entreprises publiques, de la privatisation du secteur public en Algérie sont un autre élément de l'intérêt que nous portons à ce segment des réformes économiques en Algérie.

Dans le cas qui nous intéresse, la privatisation consiste en un désengagement de l'Etat de sa fonction de propriétaires d'actifs industriels-En exécution par ailleurs d'une conditionnalité affichée du FMI²⁴. Le législateur algérien donne une définition plus précise de la privatisation. Dans son article 13 de l'ordonnance n°01.04²⁵, la privatisation désigne toute transaction se traduisant par un transfert de la propriété à des personnes physiques ou morales de droit privé autre que des entreprises publiques. Ce transfert peut porter sur :

- toute partie du capital social des entreprises détenue directement ou indirectement par l'Etat et/ou les personnes morales de droit public, par cession d'actifs, de parts sociales ou souscription à une augmentation de capital.

- des actifs constituant une unité d'exploitation autonome des entreprises appartenant à l'Etat.

Pour le FMI²⁶. « L'allocation du capital doit être confiée au secteur privé, à des méthodes perfectionnées », même si « la responsabilité de mettre un cadre institutionnel, fiable et crédible, incombe au secteur public »

Après ce rappel de la définition de la privatisation, voyons maintenant quelles sont les entreprises concernées par les cessions. Selon A .Bouzidi²⁷, les entreprises dites privatisables se répartissent elles mêmes en trois types :

- a) Les entreprises à bonnes performances productive et financière.

- b) Les entreprises potentiellement performantes : productivement et financièrement.

²⁴ Nous avons repris in fine la définition de M. Mekideche (dans) l'Algérie entre économie de rente et économie émergente. Ed. Dahleb p. 127, ALGER. 2000.

²⁵ Cf ordonnance n°1-04 du 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques (EPE). Journal officiel n°47 du 22 août 2001, p 9.

²⁶ M. Kohler (Directeur général du FMI) : Bulletin du FMI, 23 juin 2003 cité par H. Benissad (2004) op.cit p 229.

²⁷ A. Bouzidi (Entretien avec A. Bouzidi). Les années 90 de l'Economie algérienne. Les limites des politiques conjoncturelles. ENAG Editions p.89 ALGER, 1999.

-c) Les entreprises structurellement handicapées.

Dans le cas qui nous intéresse, la filiale Arib de GIPLAIT se situe dans la catégorie B puisqu'elle est de construction récente (démarrage en 1990) mais qu'elle est handicapée par un déficit au niveau de son management.

Dans le cas de l'Algérie, la privatisation est sensée répondre à des contraintes de l'économie nationale. Selon A.Bouzidi²⁸ « ces contraintes sont au nombre de trois : il y a d'abord la contrainte technologique, il y a ensuite la contrainte managériale, il y a enfin la contrainte d'exploitation... Enfin la privatisation supprimera ce que les économistes appellent dans leur jargon, l'éviction, c'est-à-dire le détournement des sources d'argent importantes consacrées à de vaines tentatives de réanimation d'entreprises publiques non performantes au lieu d'affecter cet argent à d'autres secteurs plus rentables et notamment le secteur privé ». M. Mekideche avance un autre argument pour la privatisation du secteur public²⁹. « Les stratégies d'alliances régionales et internationales produites, affichées et mises en œuvre devront sous-tendre probablement tout processus de privatisation. Cela est non seulement possible mais vital pour une restructuration et une insertion réussie de l'économie algérienne dans l'économie mondiale ».

Cependant, selon A. Bouzidi³⁰, « La loi qui organise la privatisation des EPE a connu une élaboration graduelle avant d'aboutir à l'ordonnance du 25 août 1995 adoptée par l'organe législatif de l'époque, c'est-à-dire le Conseil National de transition (CNT) ». Pour rappel, l'ordonnance du 25 août 1995 a été amendée en 2001³¹. Celle-ci abroge les textes antérieurs 1995-1997. Sur le fond, ce texte n'apporte rien de nouveau, si ce n'est qu'il fait fi de la privatisation de la gestion³². Plus loin, A.Bouzidi écrit³³ : « On constate bien ici que le gouvernement n'a pas eu de vision claire sur la privatisation : tantôt il privatise pour « préserver » l'emploi, tantôt il le fait pour avancer la restructuration des branches, tantôt c'est la contrainte financière qui prend le dessus ».

En pratique, le processus de privatisation sera décevant globalement. Selon M.Mekidèche³⁴, expert et membre du CNES, parmi les principales causes à l'origine de l'insuffisance des résultats obtenus, il convient de relever plus particulièrement :

- Un fondement insuffisant des demandes, voire des politiques, justifiant la privatisation ;
- Des hésitations dans la conduite des opérations de privatisation, discriminées arbitrairement entre privatisation partielle et privatisation totale confiées chacune à des instances de mise en œuvre différentes ;

²⁸ Cf A.Bouzidi (1999) op. Cit. p.p.93.94.

²⁹ M. Mekideche (2000) op. Cit. p 129.

³⁰ A. Bouzidi (1999) op. cit p 9.

³¹ Cf ordonnance n°01-04 du 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques. Journal officiel n°47 du 22 août 2001 p.p 7-11.

³² Cf H. Benissad (2004) op cit p 255.

³³ A .Bouzidi (1999) op cit p 96.

³⁴ M. Mékideche (2000) op cit p 140.

- Un choix discutable au niveau des secteurs et entreprises éligibles à la privatisation avec l'exclusion par préjugé populiste de la formule de « management buy out » ;
- Approches rigides identiques dans les techniques de privatisation excluant les cultures spécifiques d'entreprise ;
- Absence d'étude et d'analyse segmentées de la demande interne et externe de sorte à cibler l'offre de privatisation ;
- Evaluation formelle, superficielle et inégale des actifs et de la rentabilité des entreprises privatisables ;
- Crainte et insuffisance de motivation des acteurs dont l'objectif essentiel est d'éviter d'être désigné comme responsable dans le risque juridique ne couvrant pas le risque de gestion et dans un contexte social et politique difficile et incertain ;
- Organigramme de décision opaque et compliqué ne permettant pas l'identification des acteurs dans la mise en œuvre des privatisations ;
- Perception de la privatisation par l'opinion publique, comme accaparement de nouvelles rentes avec luttes entre différents groupes.

H.Benissad³⁵, reprenant la définition des missions dévolues aux sociétés de gestion de participation (SGP) avancées en 2003 par le chef du gouvernement... conclura en ces termes : « Cette intervention laisse deviner la situation dans laquelle se débat toujours le secteur public productif, à la satisfaction des groupes qui ne veulent (consciemment ou inconsciemment) d'aucune action (ni d'une privatisation, ni d'une véritable mise à niveau) susceptible de le rendre performant ».

Au terme de ce chapitre, on notera que l'annonce par la presse nationale³⁶ d'une révision de la liste des entreprises privatisables est venue conforter l'analyse développée ici ... Cette dernière décision confirme l'absence de volonté politique et le manque de lisibilité dans la mise en œuvre de la privatisation des entreprises publiques.

2.4. Conclusion

L'avenir de la filière lait dans son segment production dépend fortement d'une connaissance précise de sa réalité structurelle. Le recensement général de l'agriculture RGA 2001 a permis de rendre compte de l'état des lieux de manière imparfaite puisqu'il y a absence de lisibilité des aspects économiques et financiers du secteur productif. Ce qui entrave sérieusement les politiques publiques d'adaptation à une situation de mise en œuvre de l'accord d'association avec l'union Européenne et de l'entrée du pays à l'OMC. Les retards accumulés dans le choix du type et du statut juridique des exploitations à soutenir demeurent un handicap sérieux dans l'insertion du plus grand nombre de producteurs de lait à l'économie de marché.

³⁵ H.Benissad (2004) op cit p 256.

³⁶ Cf. R .Bekkat. Un pas en avant, deux en arrière. El Watan, n°4888, 10 décembre 2006, p 3.

Une frange importante des éleveurs sont en hors-sol ou ont des tailles de cheptel qui les situent dans la catégorie des micro-exploitations sans intérêt pour l'industrie laitière et constituant, ainsi, un véritable goulet d'étranglement pour la filière lait. Et le statut quo observé au sein des structures de production doit être considéré comme un facteur limitant y compris en termes de capacité d'absorption des fonds publics destinés aux divers volets de la politique de réhabilitation de la production laitière.

Quant au segment transformation, l'extension progressive de l'industrie laitière privée, sur fonds publics dans le cadre de l'ANDI puis du FNRDA notamment, a permis d'estomper le lent et interminable processus de privatisation de l'industrie laitière publique, même si, d'un point de vue macro économique, il aurait été plus sage de consacrer les fonds publics à la politique de modernisation des élevages laitiers plutôt qu'au maintien sous perfusion des filiales GIPLAIT.

Chapitre 3 : Impacts des réformes économiques sur les performances de l'industrie laitière publique

3.1. Effet sur le facteur travail

3.1.1. Evolution de la répartition de la main d'œuvre selon les CSP

Les effectifs totaux ont subi des pertes de l'ordre de 16 %, entre 2002 et 2005. Mais cette régression des effectifs, n'a pas été homogène, au niveau de l'ensemble des CSP. En effet, ce sont les salariés de la strate « Exécution », qui ont tiré vers le bas cette baisse des effectifs.

Par contre, les catégories « cadres » et « maîtrise » ont régressé mais dans des proportions moindres. Les pertes d'emploi ont été de 10 points supérieurs au sein de la catégorie « exécution » par rapport à celles des cadres et maîtrise.

A côté de la réduction des effectifs, opérée par GIPLAIT, dans de cadre de la rationalisation du facteur « travail », les dirigeants du groupe, ont saisi l'opportunité offerte par l'assouplissement des lois sociales pour substituer des CDD à des CDI. Ceci nous amène à aborder la structure de l'emploi au sein du groupe, entre CDD et CDI.

Tableau N°2 : Evolution comparative des CDI et des CDD dans les effectifs totaux

	2002	2003	2004	2005
CDI (1)	4205	3884	3764	3517
CDD (2)	381	290	354	399
Total (3)	4586	4174	4118	3916
1/3 en %	91.69	93.05	91.40	89.81

Construit à partir de bilans annuels GIPLAIT- ALGER

Tableau N° 3 : GIPLAIT, Evolution de la répartition des salariés selon les CSP

		2002	2003	2004	2005
Cadres	- Nombre	739	649	663	660
	- %	17.57	16.71	17.61	18.77
	- Indice	100	88	89	89
Maîtrise	-Nombre	1050	1020	972	948
	- %	24.97	26.26	25.82	26.95
	- Indice	100	97	93	90
Exécution	-Nombre	2416	2215	2129	1909
	- %	57.46	57.03	56.56	54.28
	-Indice	100	92	88	79
Total	-Nombre	4205	3884	3764	3517
	-Indice	100	92	90	84

Etabli par nous même à partir des bilans sur l'emploi Groupe GIPLAIT- DRH- ALGER.

3.1.2. Amendement des lois sociales et structure de l'emploi CDI /CDD

A la lecture du tableau suivant, on remarque que sur les 4 derniers exercices, en moyenne, un peu plus de 10 % des effectifs globaux, sont des CDD. Il s'agit là d'un choix, certes un peu tardif, d'adaptation à l'environnement socio-économique de l'entreprise. GIPLAIT a donc axé sa politique d'emploi sur deux volets.

Tableau N° 4 : Evolution comparative des CDI et des CDD dans les effectifs totaux

	2002	2003	2004	2005
CDI (1)	4205	3884	3764	3517
CDD (2)	381	290	354	399
Total (3)	4586	4174	4118	3916
1/3 en %	91.69	93.05	91.40	89.81

Construit à partir de bilans annuels GIPLAIT-ALGER

Les départs volontaires ont permis de dégraisser les effectifs de l'ordre de 16 % en 3 ans, mesure accompagnée d'un recours à une main d'œuvre temporaire (CDD), à moindre frais en vue de compenser les départs volontaires et les mises en retraites anticipées. Ceci nous amène, à étudier l'impact des ces deux mesures, sur le coût de la main d'œuvre au sein de GIPLAIT.

La saignée opérée, dans le cadre de la rationalisation du facteur travail, entre 1996 et 2004, s'est traduite, par un accroissement de l'ordre de 25 % du salaire mensuel moyen par salarié.

Nos calculs étant en DA courant, il semble bien que nous sommes face à une détérioration du pouvoir d'achat des employés du groupe GIPLAIT puisque, durant la même période, l'inflation a été de l'ordre du double de l'accroissement des salaires. En dehors de ce constat, il y a lieu d'ajouter qu'au sein du groupe GIPLAIT, on observe, depuis le début de ce troisième millénaire, à un recours systématique aux CDD.

Quant aux salariés, relevant des CDI, là aussi, l'entreprise s'est engagée dans une fragmentation de la politique salariale, avec des primes d'intéressement différenciées, selon les CSP.

3.2. Effets sur les principaux indicateurs de gestion

3.2.1. Evolution du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et du ratio VA/CA

Depuis 1997, le chiffre d'affaires est sur une pente descendante, en raison de la forte concurrence des industriels privés et des importations pour quelques produits dérivés du lait. Le comportement de la valeur ajoutée nous paraît curieux puisqu'on observe son quadruplement, entre 1996 et 2003, alors que le chiffre d'affaires a subi une perte de 34.07% et que nous savons que les frais de personnel, dans le cas de GIPLAIT, s'accaparent la part du lion dans la valeur ajoutée.

Ce résultat traduit la présence d'un chômage déguisé qui fait que, en présence d'un tassement du chiffre d'affaires, le ratio VA/CA a progressé de plus de 15 points, entre 1996 et 2004.

L'autre enseignement que l'on peut retenir de l'évolution du ratio VA/CA c'est que les mesures d'assainissement/rationalisation du facteur «travail » réalisées au cours du second quinquennat de la décennie quatre vingt dix n'ont pas eu d'effet durable. En effet, le ratio VA/CA obtenu en 2003 est comparable à celui réalisé en 1990.

Cela signifie que des marges de progrès existent au niveau de la gestion des ressources humaines du groupe Giplait. Les cures successives « d'amaigrissement » au niveau de l'emploi, n'ont semble t'il pas été encore menées à leur terme. L'effet d'une utilisation non optimale du facteur travail est aggravée par la dévaluation du Dinar par rapport au dollar américain³⁷, qui a rendu plus coûteuses les matières premières importées, alors que le poids de la VA dans le Chiffre d'Affaires ne s'améliorait pas.

Tableau N° 5 : Evolution du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée ainsi que du ratio VA/CA de GIPLAIT

Unité = MN. DA

Désignation	1990	1991	1992	1993	1994	1995
C. affaires (1)	4.478	7.343	12.187	12.528	15.808	20.620
V. ajoutée (2)	1.108	1.148	1.887	1.968	3.036	1.548
Ratio 2/1 VA /CA En %	24.74	15.63	15.48	15.71	19.20	7.50

Unité = MN. DA

Désignation	1996	1997	1998	1999	2002	2003	2004
C. affaires	23.412	21.517	20.260	17.740	18.189	15.435	13.830
V. ajoutée	1.075	1.266	2.968	3.202	3.843	4.009	2.719
Ratio VA/CA En %	4.60	5.88	14.65	18.05	21.12	25.97	19.66

Construit à partir de TCR. - GIPLAIT. ALGER.

3.2.2 Effets sur la productivité physique et en valeur de la main d'œuvre de GIPLAIT

L'évolution de la production physique par salarié est marquée par deux phases assez distinctes. La première se situe entre 1990 et 1996, où la productivité physique par salarié est en dessous de 150.000 litres d'équivalent lait par an. Les EPE relevant des offices régionaux se distinguaient alors par une pléthore de main d'œuvre, mais aussi et surtout, par des effectifs qui s'accroissaient

³⁷ M. Kenniche. Monnaie surévaluée, système de prix et dévaluation en Algérie. Les cahiers du CREAD, n°57/2001.p.p 9-41. ALGER.

annuellement, sans discontinuité jusqu'en 1996, alors que la production physique demeurait quasiment stable. Mais, à partir de 1996, les premières mesures sociales se traduisent par une diminution des effectifs de l'ordre de 10.63% par rapport à 1995, action qui sera suivie par d'autres, jusqu'en 2005, mais sans succès. A partir de 1996, la productivité physique par salarié a évolué en dents de scie, jusqu'à la fin de la décennie quatre vingt dix. On notera, au passage, que le pic au niveau de cet agrégat a été atteint en 2000, avec un rendement de plus de 200.000 litres par salarié. Mais, a partir de 2001, on observe un recul de la productivité, de l'ordre de 10% l'an et ce, malgré la réduction des effectifs.

En fait, depuis 2001, les entreprises relevant du secteur privé sont entrées en production et, ipso facto, engendré des pertes de parts de marché pour GIPLAIT.

Pour rappel, la production de GIPLAIT en 2005 est moitié moindre que celle réalisée durant les années quatre vingt dix .A la lumière de ce que nous venons de voir, la réduction des effectifs en main d'œuvre ne s'est pas traduite par une amélioration de la productivité physique des salariés.

Tableau N°6 : GIPLAIT - Evolution de la productivité physique par salarié en litres de tout lait /salarié /an

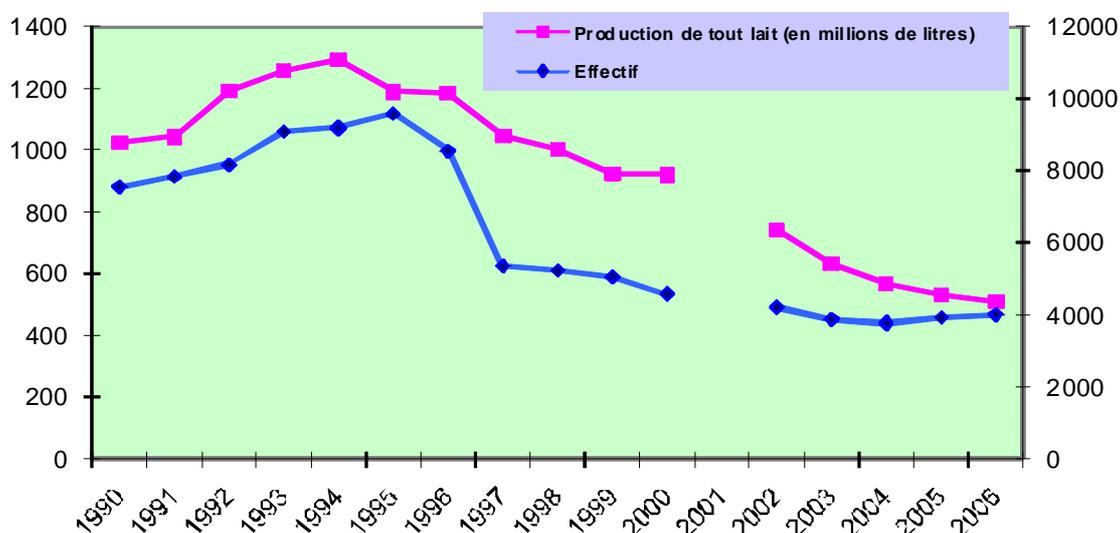
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Main d'œuvre (1) -effectif -Indice	7.556 100	7.831 104	8.172 108	9.094 120	9.187 122	9.574 127	8.556 113
Production tout lait (2) -volume (MN de litres) -Indice	1.025 100	1.044 102	1.192 116	1.258 123	1.292 126	1.190 116	1.186 116
Productivité 2/1 -Litres/ salarié/an -Indice	135.654 100	133.316 98	145.864 107	138.363 102	140.634 104	124.295 92	138.616 102

Tableau N°7 : GIPLAIT - Evolution de la productivité physique par salarié en litres de tout lait / salarié / an

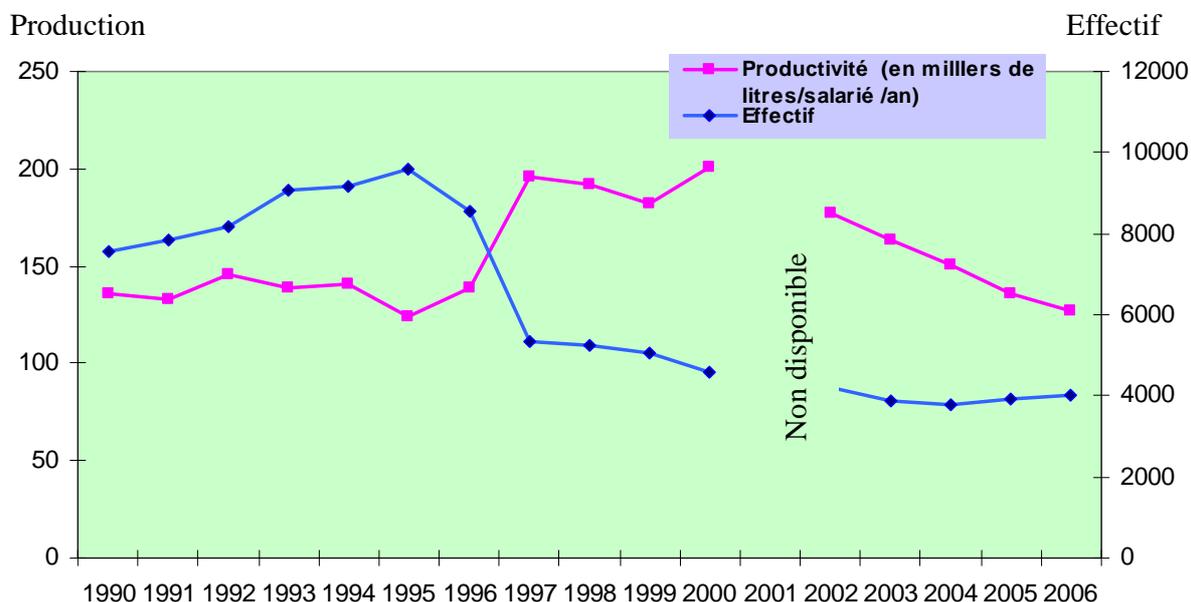
	1996	1997	1998	1999	2000	2002	2003	2004	2005
Main d'œuvre (1) - Effectif * - Indice	8556 100	5350 63	5223 61	5047 59	4575 53	4205 49	3884 45	3764 44	3916 46
Production de tout lait(2) - Volume (MN. de litres) - Indice	1186 100	1047 88	1002 84	921 78	919 77	744 63	633 53	566 48	531 45
Productivité 2/1 - volume/ salarié/an - Indice	138.616 100	195.701 141	191.844 138	182.485 132	200.874 145	176.932 128	162.976 118	150.372 108	135.598 98

A partir des bilans de production. GIPLAIT-ALGER * y compris les CDD

Graphe N°1 : Evolution comparative de la production et de la main d'œuvre au sein des filiales GIPLAIT



Graphe N°2 : Evolution de la productivité physique par salarié



A la différence du chiffre d'affaires par salarié, qui a évolué en dents de scie, la productivité par salarié, au travers de la VA par employé, a été sur une pente ascendante de 1996 à 2003, le recul étant plus sensible en 2004.

Sur ce point et sachant que les « frais de personnel » dans les EPE, constituent la composante essentielle de la valeur ajoutée, M. Boukella et F. Brabez³⁸ notent : « Dictée probablement par le souci de contenir l'érosion du pouvoir d'achat des ménages, cette hausse de la charge salariale montre que la relation rémunération et productivité du travail n'est pas encore la règle ».

Le décrochage entre la productivité du travail et la rémunération, que l'on observe à partir du milieu de la décennie quatre vingt dix, s'est opéré dans un contexte que, H. Benissad³⁹ décrit ainsi : « L'inflation s'accélère, en 1994-1995, sous l'influence du double choc de la déréglementation des prix et de la dépréciation du cours du Dinar sur le système des prix ». Le glissement continu du Dinar par rapport à l'USD⁴⁰, ainsi que le raffermissement des cours de la matière première importée⁴¹ n'ont pas mis un terme à l'expansion de la valeur ajoutée par salarié. Ce qui dénote que le facteur travail demeure une contrainte structurelle pour l'industrie laitière publique.

Tableau N° 8 : GIPLAIT : Evolution de la valeur ajoutée par salarié

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	
Main d'œuvre ((1)							
-Effectif	7.556	7.831	8.172	9.094	9.187	9.574	
-Indice	100	104	108	120	122	127	
Valeur ajoutée (2)							
-Montant (MNDA)	1.108	1.148	1.887	1.968	3.036	1.458	
- Indice	100	104	170	177	274	131	
Productivité par salarié							
-VA/ salarié (KDA)	146.63	146.60	230.91	216.40	330.46	152.28	
-Indice	100	100	157	147	225	104	
	1996	1997	1998	1999	2002	2003	2004
Main d'œuvre (1)							
- Effectif	8556	5350	5223	5047	4205	3884	3764
- Indice	113	71	69	67	56	51	50
Valeur ajoutée (2)							
- Montant (MN. DA)	1075	1266	2968	3202	3843	4009	2719
- Indice	97	114	268	289	347	362	245
Productivité par salarié							
- VA/Salarié (K.DA)	125,64	236,64	568,25	634,44	913,91	1032,18	722,37
- Indice	85	161	387	434	627	704	492

Construit à partir de divers bilans annuels. GIPLAIT-ALGER *Y compris les effectifs en CDD.

³⁸ M.Boukella, F. Brabez. (1999).Effets de l'ajustement structurel ...op cit p 100

³⁹ H. Benissad. Algérie. De la Planification sociale à l'Economie de marché - ENAG .Editions, p200. 283 pages. 2004. ALGER..

⁴⁰ Collections statistiques n° 125/ 2005 .Série E Economie n°38, p106. Rétrospective des comptes économiques de 1963 à 2004 .ONS .p 106 pages. Octobre 2005. ALGER.

⁴¹ Voir seconde partie de notre Thèse.

Tableau N°9 : GIPLAIT - Evolution des effectifs, des frais de personnel ainsi que du salaire mensuel moyen

	1996	1997	1998	1999	2002	2003	2004
Main d'oeuvre							
- Effectif	8556	5350	5223	5047	4205	3884	3764
- Indice	100	63	61	59	49	45	44
Frais de personnel							
- Montant (MN.DA)	3192	2285	1763	1599	1716	1783	1775
- Indice	100	72	55	50	54	56	56
Salaire mensuel							
- Montant (MN.DA)	31.089	35.592	28.129	26.402	34.007	38.255	39.298
- Indice	100	114	90	85	109	123	126

Calculé à partir des données du groupe GIPLAIT.

3.2.3. Taux d'intégration et taux d'utilisation des capacités (TUC) des filiales GIPLAIT

Si jusqu'en 1997, le TUC des filiales GIPLAIT est supérieur à 70%, à partir de 1998, il entrera dans une phase de décroissance. Le taux élevé du TUC, entre 1989 et 1997, explique en partie, le faible niveau du taux d'intégration. Mais, dès 1998, on observe un mouvement inversement proportionnel du TUC et du taux d'intégration. En effet, la période 1998-2005 est marquée par une décélération continue du TUC, accompagnée d'un gain de 11 points du taux d'intégration.

Selon nos calculs, avec un volume de production en tout lait de 1 MD de litres (moyenne 1995-2000), le taux d'intégration de 2005, avec une collecte de 118.52 MN de litres de lait cru, ne serait que de 11.85%. Alors que, le taux d'intégration réalisé avec la production en tout lait de 2005, est de 23.31. Soit un écart d'un peu plus de 11 points (11.41%), ce qui est considérable. Cela signifie que l'amélioration constatée du taux d'intégration n'est qu'en partie due aux mesures liées à l'encouragement de la production nationale de lait. Comme nous l'avons souligné, le taux d'intégration de GIPLAIT est à relativiser, en raison de la régression du TUC. Mais aussi, à cause, de l'inscription d'une nouvelle fonction d'objectifs, à savoir les ventes de lait cru entier. En effet, en 2005, près de 25MN (24.773 MN de litres) ont été ramassés et vendus en l'état. Soit 21% des volumes collectés, qui n'ont pas été usinés.

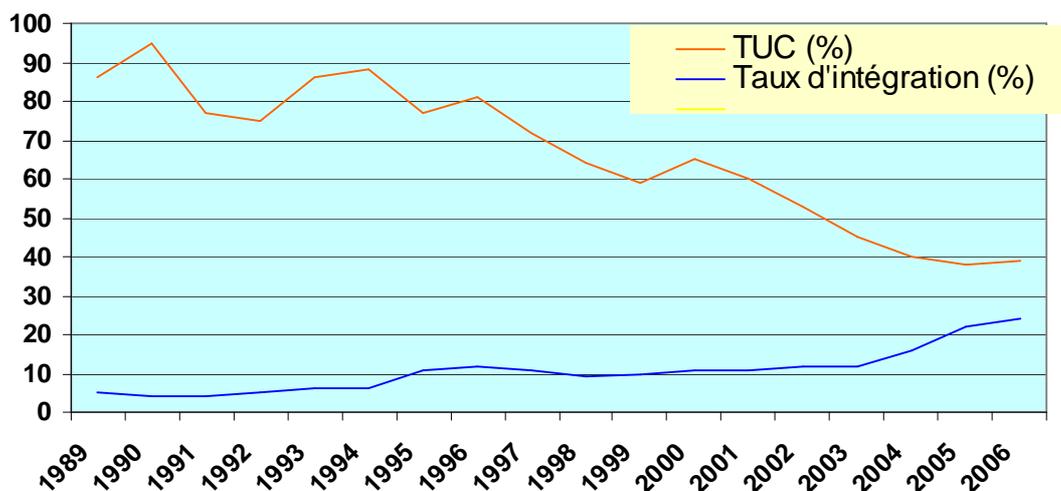
Tableau N° 10 : Evolution comparative du taux d'intégration et du TUC des filiales GIPLAIT

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
TUC	86	95	77	75	86	88	77	81	72
Taux d'intégration	5	4	4	5	6	6	11	12	11

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2004
TUC	64	59	65	60	53	45	40	38
Taux d'intégration	9	10	11	11	12	12	16	22

Construit par nous même à partir des bilans de production – GIPLAIT - ALGER.

Graphe N°3 : Evolution comparative du taux d'intégration et du taux d'utilisation des capacités TUC des filiales GIPLAIT



3.2.4. Taux d'utilisation des capacités des IAA publiques et de GIPLAIT

Le taux d'utilisation des capacités des IAA publiques marque une nette décélération depuis l'année 2000. En 2004, il se situe à 39.3%, soit une baisse de près de 5 points par rapport à l'année précédente. Selon nos calculs, à partir des bilans de production, l'industrie laitière publique a une évolution du TUC quasi similaire à celle constatée au niveau des IAA publiques. Mais en analysant plus finement les données portant sur le TUC selon les filiales de GIPLAIT, on observe des écarts importants entre ces dernières et selon les implantations de ces EPE. En effet, nous pouvons qualifier les filiales de l'Est comme celles de tête. Au milieu, nous avons les filiales du centre du pays. Et, enfin, les filiales de l'Ouest représentent le groupe de queue. De ce qui précède, nous pouvons donc conclure que ce sont les filiales situées dans l'ouest du pays qui ont tiré vers le bas le TUC de l'ensemble de GIPLAIT. Mais à l'intérieur de ce peloton de queue, nous avons des filiales qui réalisent des niveaux de TUC identiques à celles de l'Est et du centre du pays pour 2004. Nous avons recensé, pêle mêle les filiales de Saida (37.74%), de Tlemcen (36.23%), de SBA (36.80%) et de Relizane (34.43).

En fait, les « canards boiteux » de GIPLAIT ne sont pas limités à la région ouest du pays puisque Amizour et Arib de la région centre ont des TUC situés, respectivement, à 23.88% et 34.85% en 2004, alors qu'à l'Est du pays, l'EPE de Sétif a un TUC en dessous de 40%, soit 37.30%. Cela montre que les conséquences de l'arrivée de nouveaux entrants dans l'industrie laitière ont été ressenties de manière différenciée par les filiales de GIPLAIT.

3.2.5. Evolution du taux d'intégration

Le taux d'intégration correspond à la part du lait collecté dans les quantités totales produites en tout lait ou équivalent lait. En d'autres termes, il s'agit de voir quelle a été l'évolution de la contribution du lait cru local à l'approvisionnement des unités industrielles de lait relevant du secteur public. Dans le cas qui nous intéresse, le lait cru local représente une consommation productive. A la suite de A. Bencharif, nous pouvons dire que la part du lait local dans les quantités totales reste très faible. Puisque selon ce dernier, il (le taux) est resté en dessous de 6% de 1988 à 1993 et inférieur à 10% sur toute la période 1980-1994⁴².

Mais avec l'application du programme d'ajustement structurel, à savoir entre 1995 et 1999, le taux moyen de la période a été de 10,48% et a oscillé entre 9,6 et 11,6%. En d'autres termes, le FNDA n'a pas permis d'améliorer les performances au niveau de cet agrégat. La faiblesse du taux d'intégration selon F. Chehat se situe dans le rapport des prix entre matières premières alternatives (lait en poudre et MGLA importés d'une part, lait cru local d'autre part) qui était du point de vue des filiales de GIPLAIT nettement favorable aux produits importés, la collecte de lait cru local étant plutôt synonyme de surcoûts insupportables⁴³.

Tableau N° 11 : Evolution du taux d'intégration de l'industrie laitière publique

Unité=10⁶litres

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Production tout lait(1)	41	45	47	110	166	205	270	298	309	334	422
Collecte (2)	41	40 ?	33	33	40	60	63	63	56	48	44
Taux d'intégration 2/1 en %	100	89	70.26	30	24.10	29	23.3	21.14	18.12	14.37	10.43
	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989		
Production tout lait (1)	462	500.8	525.8	550.47	630.7	756.7	823.59	858.8	925.8		
Collecte (2)	35.0	28.73	31.0	34.0	41.0	54.0	80.98	65.0	45		
Taux d'intégration 2/1 en%	7.57	5.74	5.90	6.18	6.50	7.14	9.83	7.57	4.87		
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998		
Production tout lait (1)	1021.9	1043.0	1179.3	1428.0	1288.6	1188	1186	1046	1004		
Collecte (2)	37	39	64	78	82	125.0	137.6	112.7	92.0		
Taux d'intégration 2/1 en %	3.62	3.74	5.43	5.46	6.36	10.5	11.6	10.8	9.2		

⁴² A.Bencharif (. Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie. Etat des lieux et problématique. Options Méditerranéennes, série B /n°32, 2001, op cit p 31.

⁴³ F.Chehat. La filière lait au Maghreb. La collecte.et la transformation agrolitique n°23 / juillet- août 2002, p.13

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Production tout lait (1)	915	919.04	838.65	744.75	632.61	565.66	531.23	525
Collecte (2)	92.9	100.78	91.39	86.30	76.2	91.79	118.5	180*
Taux d'intégration 2/1 en %	10.1	10.96	10.90	11.59	12.04	16.23	22.31	30.47

Sources : - La filière lait en Algérie. Ministère de l'agriculture. 31 pages. Mars 1994. ALGER.

- S. Bedrani, A. Bouaita (1998). Consommation et production de lait en Algérie... Op cit p 65.

- A. Bencharif (2001). Stratégies des acteurs de la filière lait op cit p 31

- DRDPA / DSASI. Bilans de collecte 2001-2006 MADR. ALGER.

- Bilan de production 2000-2006 GIPLAIT. ALGER.

* Bilans GIPLAIT 2006 : Non consolidés.

Qu'en est-il des résultats de la mise en œuvre de PNDA sur le taux d'intégration de l'industrie laitière publique ? En raison des mutations subies par l'industrie laitière algérienne au cours de ces dernières années, un bref rappel historique s'impose⁴⁴.

Tout d'abord le nombre de laiteries en Algérie est passé de 24 en 1999 à 78 en 2006 soit une progression de 225%. ! Au passage il y a lieu de relever que l'accroissement du nombre de laiteries a été également boosté par la mise en œuvre du PNDA avec le soutien à la création de mini laiteries en plus des effets de L'APSI puis ANDI signalés par M. Boukella et A Benaita⁴⁵. L'effet de l'expansion du secteur privé est signalé par l'ONS. En effet nous pouvons lire ce qui suit dans une de ses livraisons : « Le taux d'utilisation des capacités marque une nette décélération depuis 2000 qui s'explique par une présence sensible du secteur privé, prenant ainsi le relais dans certaines activités tels les laits et produits laitiers »⁴⁶.

La forte décélération du TUC des laiteries publiques depuis 1999 constatée par l'ONS a eu pour effet de porter, selon nos calculs, le taux d'intégration moyen de la période 2000-2006 à 15,24%, soit un peu plus de 15%. Ce qui signifie que le soutien à la collecte de lait cru dans le cadre du PNDA a aussi bénéficié à l'industrie laitière privée. Cette dernière, même si elle est tournée vers les marchés extérieurs pour son approvisionnement en matières premières, détient près de 35% des volumes de lait collecté pour la transformation en Algérie.

3.3. Impact des réformes sur l'offre en lait et produits laitiers

A la lecture du tableau suivant, il apparaît clairement que la transition économique et/ou la politique de Démonopolisation est dans sa phase « terminale » puisque le secteur public dans la filière lait est, en 2005, un secteur « résiduel », avec moins de 16% de l'offre en équivalent-lait/per capita. Au niveau du segment lait cru, le secteur public n'est plus présent. C'est le cas, également, dans l'offre

⁴⁴ Pour de plus amples informations sur la genèse de l'extension du secteur privé dans les IAA, notamment l'industrie laitière, nous renvoyons le lecteur intéressé à M. Boukella et A. Bouaita. Les évolutions récentes dans le secteur des IAA en Algérie : Entre dynamisme et pesanteurs. Les cahiers du CREAD N° 61/ 2002, p.p 5-29.

⁴⁵ M. Boukella et A. Bouaita (2002) op cit p p 20-21.

⁴⁶ Cf l'activité industrielle (juin 2005) op cit p 11.

en laits instantanés type lahda. Quant au segment « transformation » selon nos calculs, le secteur privé contrôle désormais plus de 50 % de l'offre en LPC et produits laitiers, mais ne détient pas encore une suprématie totale... Pour comprendre cet état de fait, il faut savoir que le secteur privé « industriel » a peu investi le créneau « restauration collective », laissé aux EPE GIPLAIT. En effet, le secteur public dans l'industrie de transformation du lait, en l'occurrence les filiales Giplait, résiste à la politique commerciale « agressive » du privé grâce au contrôle de l'approvisionnement des collectivités financés sur le budget de l'Etat (les effectifs de l'Armée et des services de sécurité, les cantines des grandes entreprises, dont SONATRACH, les restaurants des campus universitaires, ... qui sont les plus gros clients des EPE GIPLAIT⁴⁷.

Tableau N° 12 : Répartition de la structure en équivalent lait consommé selon le statut juridique de l'offreur

Unité : litre équivalent lait/per capita /an

	Secteur public		Secteur privé		Total	
	Quantité	%	Quantité	%	Volume	%
Lait cru	0.00	--	54.96	100.00	54.96	53.02
Lait pasteurisé	13.02	49.13	13.48	50.87	26.50	22.57
Produits laitiers	3.12	44.57	3.88	55.43	7.00	6.75
Lait instantané	0.00	--	15.19	100.00	15.19	14.66
Total	16.14	15.57	87.51	84.43	103.65	100.00

Construit à partir des tableaux précédents.

A la lecture de ce qui précède, il semble bien que le maintien du secteur public industriel à un niveau comparable à celui du privé soit lié aux interférences des pouvoirs publics dans le choix des fournisseurs de cette clientèle particulière. Par contre, le secteur public n'a plus qu'une place quasi symbolique dans la consommation des ménages ordinaires

La mise en œuvre du PAS et son corollaire la politique d'orthodoxie financière, apparaissent nettement, en termes d'impact sur l'évolution de la production des IAA et notamment de l'industrie laitière. Déjà en 1997, on observe un recul de production, par rapport à 1995, de 18 points pour l'industrie laitière. Mais, à partir de 2000, comme le relève l'ONS « Cette tendance à la baisse s'explique principalement par l'émergence du secteur privé dans certaines branches, dont on peut citer « l'industrie du lait », « le travail du grain », « les corps gras » et « les boissons non alcoolisées »⁴⁸. L'ONS confirmera en 2005 cette analyse⁴⁹.

En 2004, la baisse de la production s'élève à 15.7 % par rapport à l'année écoulée, avec une chute pour les deux semestres de l'année, soit respectivement à 15.2% et 16.2 %⁵⁰.

⁴⁷ En 2005, selon le service commercial de Giplait, entre 60 et 70 % du chiffre d'affaires sont réalisés, grâce aux contrats avec les institutions étatiques, en d'autres termes, pour les besoins des ménages « collectifs ».

⁴⁸ Collection statistiques n°105 / 2002. L'activité industrielle 1989-2001- Série E n°24, p 14 ONS. ALGER _Décembre 2002.

⁴⁹ L'activité industrielle 1989-2004 - Collection statistiques n°122 / 2005, p 10

⁵⁰ Collections statistiques n°105 / 2002 op cit p 14.

Mais, même si il est vrai que le secteur privé a pris le relais du secteur public au niveau des IAA, la production de lait de vache a aussi cru considérablement depuis 2002 pour atteindre près de 2 MDS de litres en 2004⁵¹.

Tableau N° 13 : Public national/IAA. Évolutions comparatives des indices de production des IAA (y compris tabacs et allumettes) et de la production de lait et dérivées

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
IAA	100	101,5	100,3	95,1	100,5	96,4	89,5	85,0	83,1
Industrie laitière	100	117,1	119,4	125,6	135,2	144,0	120,0	118,0	101,8

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
IAA	95,4	93,9	85,5	74,8	60,5	48,0	40,5	-----
Industrie Laitière	101,5	93,5	93,3	84,5	79,6	64,1	59,4	49,8*

Construit à partir de :

-Collections statistiques n° 105 / 2002 - Série E. Economie n°24 ONS Décembre 2002.ALGER.

-Collections statistiques n° 122 / 2005 .Série E . Economie n° 36 - ONS . Juin 2005. ALGER.

*Calculé par nous-même pour 2005 (à partir des Bilans de production de Giplait).

Quelques éléments essentiels peuvent être tirés de la lecture du tableau suivant.

Le premier est que l'industrie publique laitière est passée de secteur « hégémonique » à celui de « marginal » au niveau de l'offre en lait et produits laitiers. Le secteur public est aussi bien pour le LPC que pour les produits laitiers, en régression en terme d'offre par habitant et ce, depuis 1997⁵². L'autre constat qu'il y a lieu de retenir porte sur le niveau de décélération de l'offre en produits. Les pertes de parts de marché sont, contrairement aux idées reçues, plus fortes en LPC qu'en produits laitiers⁵³. La variable démographie n'est pas en reste puisque l'Algérie traverse depuis plus d'un quart de siècle une « transition démographique »⁵⁴. Le pays est passé de plus de 3% de croissance démographique dans les années quatre vingt à 2.4% au tout début de la décennie quatre vingt dix et 1.5 - 1.7 de 1998 au premier quinquennat du troisième millénaire.

⁵¹ Dans ce cas, il s'agirait d'un doublement de la production laitière nationale estimée, par le MADR, par rapport aux années quatre vingt dix. Voir par ailleurs.

⁵² Cf Collections statistiques n°122 / Juin 2005. op cit p 39 .L'activité industrielle 1989 – 2004

⁵³ Voir stratégie de privatisation des entreprises publiques laitières / Assistance technique au MPPI op cit p 34

⁵⁴ Cf JF Troin (sous la direction de) .Le Maghreb. Hommes et espaces Arnaud Colin. Editeur. Collection U. p 131. Paris 1985

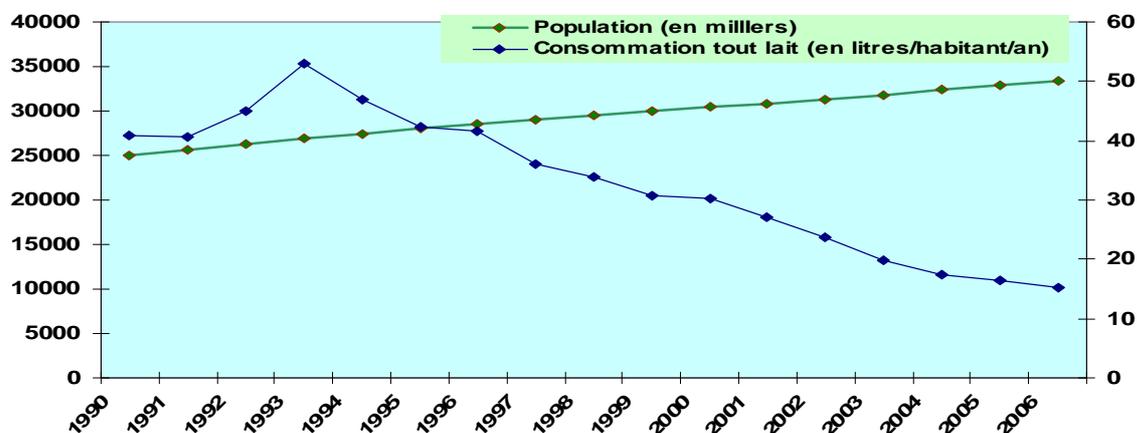
Tableau N°14 : Etude comparative de l'évolution de la population résidente et de l'offre en lait et produits laitiers du secteur public

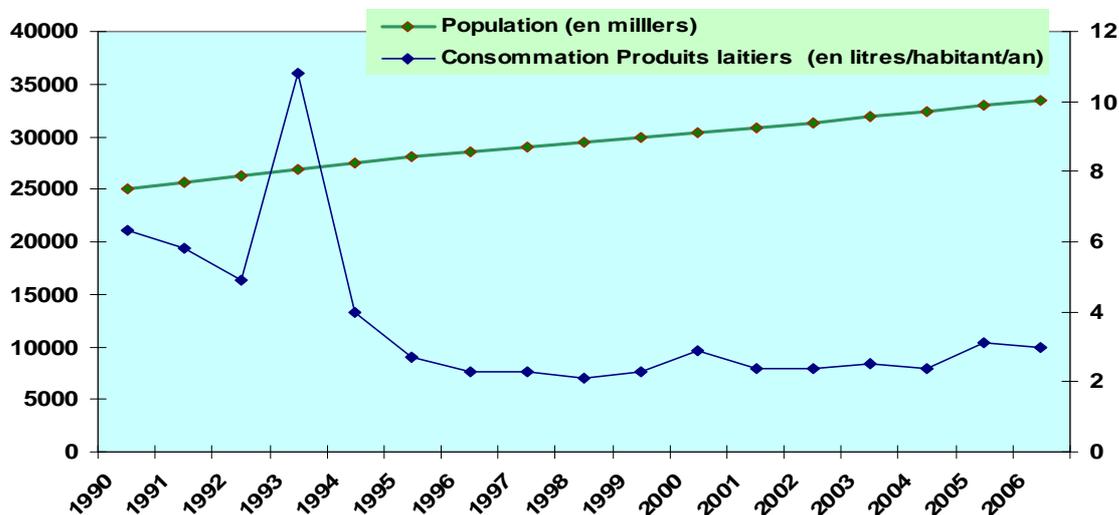
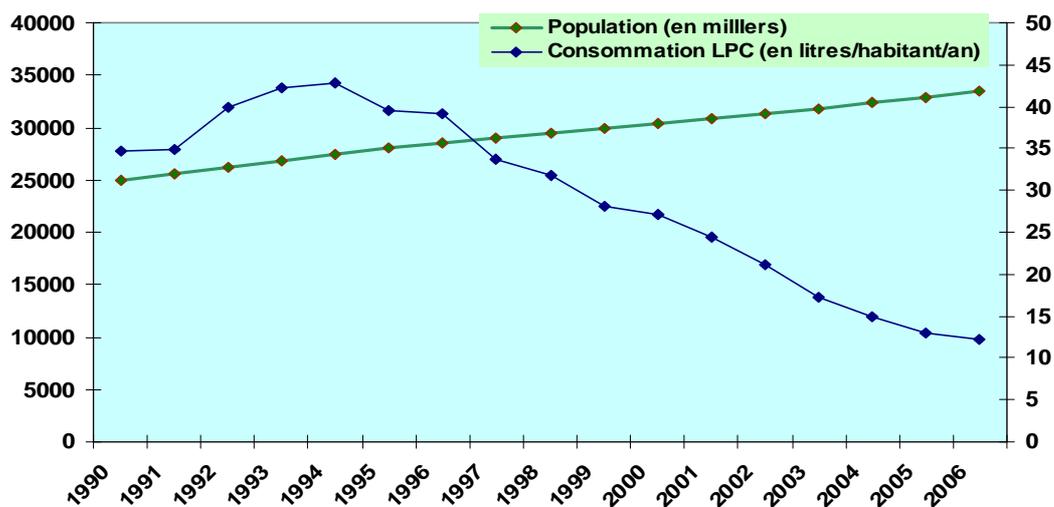
	Population		Consommation en l / h / an		
	En milliers	Taux de croissance en%	Tout lait	LPC	Produits laitiers
1990	25.022	2.494	40.9	34.6	6.3
1991	25.643	2.410	40.7	34.9	5.8
1992	26.271	2.432	44.9	40.0	4.9
1993	26.894	2.257	53.1	42.3	10.8
1994	27.496	2.168	46.9	42.9	4.0
1995	28.060	1.892	42.3	39.6	2.70
1996	28.566	1.687	41.5	39.2	2.30
1997	29.054	1.635	36.0	33.70	2.30
1998	29.507	1.559	33.96	31.77	2.19
1999	29.950	1.503	30.74	28.18	2.56
2000	30.416	1.554	30.21	27.29	2.92
2001	30.879	1.522	27.16	24.75	2.41
2002	31.357	1.548	23.75	21.26	2.49
2003	31.848	1.566	19.86	17.28	2.58
2004	32.364	1.620	17.48	15.02	2.46
2005	32.906	1.675	16.14	13.02	3.12
2006	33.457	1.674	15.21	12.27	3

Construit à partir de : Bilans annuels de production. GIPLAIT .ALGER et Série « collections statistiques » Démographie Algérienne ONS. ALGER.

Soit une régression du taux de croissance de la population entre les années quatre vingt et ces trois dernières années de 46.9% et de 29% entre 1998 et 2005. Cette décélération du taux de croissance de la population a permis de ralentir, un tant soi peu, le mouvement baissier de l'offre en lait et produits laitiers par habitant. Les parts de marché arrachées par le secteur privé industriel au secteur public, ajoutées au phénomène de transition démographique... ont conduit le secteur public à réduire son taux d'utilisation des capacités. Contexte aggravé par la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel depuis l'entame du second quinquennat de la décennie quatre vingt dix.

Graphe N°4 : Evolution comparative de la population résidente en Algérie et de l'offre en lait et produits laitiers du secteur public industriel





3.4. Impact des réformes économiques sur le poids de l'intervention du secteur public industriel dans les importations de la filière lait

L'intervention du secteur public industriel (ONALAIT, offices régionaux du lait puis GIPLAIT) a été longtemps déterminée par des considérations liées aux conjonctures économique-financières et sociales du pays. A partir du tableau ci après, nous avons tenté de « repérer » les phases et les dates marquantes de notre série. En effet, à l'entame du quinquennat 1985-1989, les conséquences du contre choc pétrolier de 1982 apparaissent. Ce qui s'est traduit par des importations faibles, en matières premières, du secteur public industriel. Sur ce point, H .Benissad⁵⁵ note : « les années 80 sont celles d'un retournement hostile des termes de l'échange (des pays exportateurs de pétrole entre autres)... Alors que les prix du pétrole s'affaissent en 1982... Ce n'est qu'en 1986 que l'Algérie

⁵⁵ H .BENISSAD . Algérie .De la planification socialiste à l'économie de marché. ENAD -Editions. p 242 .2004 . ALGER.

prend la mesure de cette évolution adverse... La dégradation des termes de l'échange n'épargne pas non plus les finances publiques et la capacité de l'Etat à faire face à ce qu'il estime être ses obligations, spécialement en matière de soutien à la population et d'actions de sauvetage de ses propres firmes en détresse financière ». De 1987 à 1992, la contribution du secteur public industriel en terme de volume a atteint des taux relativement élevés, s'expliquant par un contexte socio-économique aigu ayant entraîné une réduction du volume global des importations destinées à la filière lait, comparativement à 1985 et 1986. Les années 1993, 1994 et 1995 ont été celles où le poids du secteur public industriel dans les importations consacrées à la filière lait ont chuté de manière considérable pour se situer, respectivement, à 24,16 puis 26%. Soit moitié moindre que les années précédentes. Pour rappel, cette période correspond globalement à celle de la cessation de paiement du pays⁵⁶ qui a amené dans son sillage le rééchelonnement de la dette extérieure.

A partir de 1996, le desserrement de l'étau financier, permis par la mise en œuvre du PAS⁵⁷ a couvert un tant soi peu les importations du secteur public industriel. De 1997 à 2005, le secteur public industriel est sur une pente descendante au niveau des importations en inputs et ce, suite à la libéralisation « effective » du commerce extérieur, découlant de l'application du programme d'ajustement structurel, mais aussi en raison de la réception des laiteries privées permises par les mesures « incitatives » de soutien dans le cadre de l'ANDI⁵⁸.

De la moitié des importations physiques globales de la filière lait au tout début des années quatre vingt dix, le secteur public industriel n'occupe plus que la portion congrue dans le commerce extérieur, avec moins de 1/5 du total des importations depuis l'année 2003.

Depuis l'année 2000, le secteur privé industriel a pris le relais du secteur public⁵⁹ après la libéralisation du commerce extérieur qui a accéléré le désengagement du secteur public industriel dans les importations destinées à la filière lait.

Tableau N°15 : Impact des réformes économiques sur l'intervention du secteur public industriel dans les importations relevant de la filière lait

	Unité : Tonne										
	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Importations totales Algérie(1)	381300	286400	223700	230100	252300	216700	240200	261800	306100	258800	219700
Dont secteur public industriel (2)	80700	82580	102120	101400	117330	139696	11644	150593	72300	41952	57000
2 / 1 en %	21	29	46	44	46.50	64.50	46.50	57.50	24	16.20	26

⁵⁶ M .Hamed relève : « on doit rappeler que la crise que subissait l'Algérie était une crise économique et politique majeure, le sommet de la crise a été atteint en 1994, avec l'accord Stand by conclu avec le FMI » Cf M .Hamed (2004). Algérie .Etudes et prospectives .op cit p 71.

⁵⁷ Parmi les 5 objectifs du PAS, il y a la limitation des crédits aux entreprises publiques et le freinage des importations. Pour rappel, le PAS a été lancé dès Mars 1995 .Cf M. Hamed (2004) op cit p p 82 -83.

⁵⁸ M .Boukella, A .Bouaita .Les évolutions récentes dans le secteur des IAA en Algérie : entre dynamisme et pesanteurs. Les cahiers du CREAD, n°61 / 2002, p.p5.29.

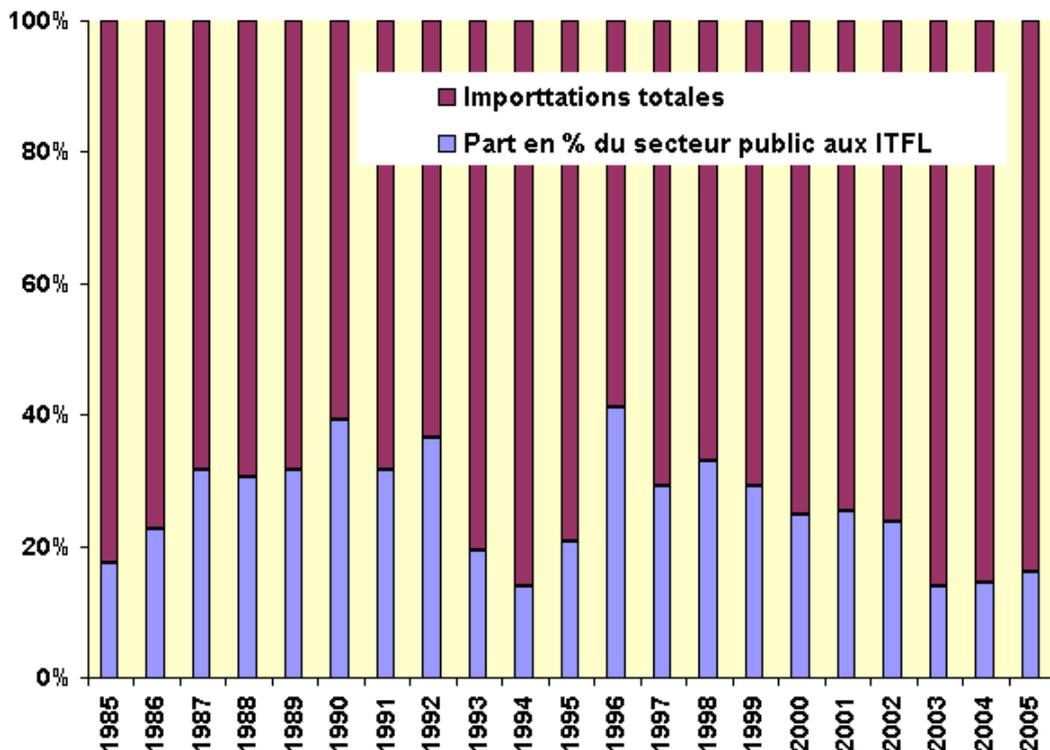
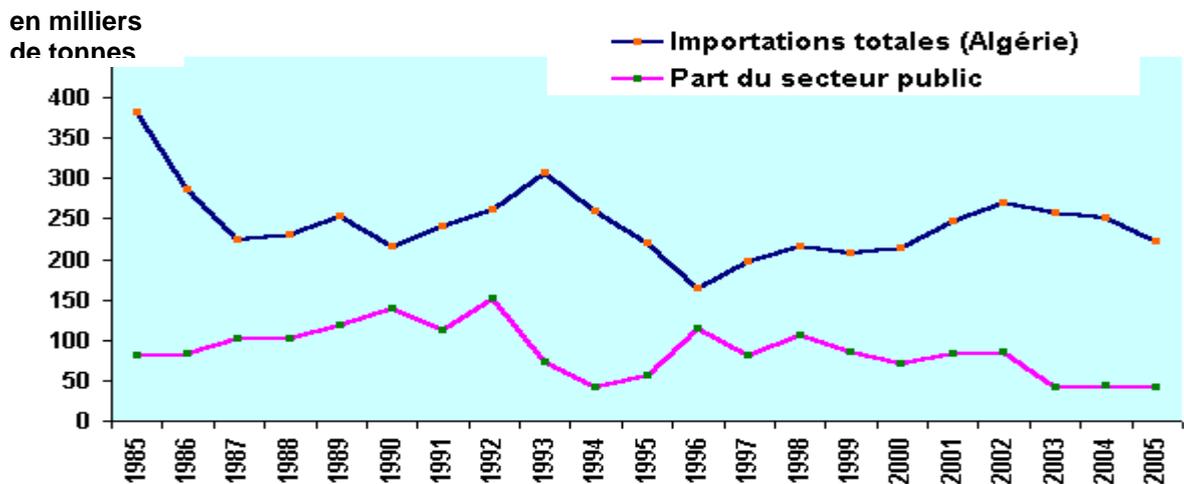
⁵⁹ Cf collections statistiques n°122 / 2005, op cit p 11.

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Importations totales Algérie (1)	164500	196400	215500	207200	213200	246500	269900	256900	251700	221500
Dont secteur public industriel (2)	115002	80500	106382	85758	71144	83689	84522	41655	43550	41230
2 / 1 en %	70	41	49	41	33	34	31	16	17	19

Construit à partir de ;

- Ministère de l'agriculture. La filière lait en Algérie. p 23. Mai 1994. Alger.
- A Bencherif (2001). Stratégie des acteurs de la filière lait ... op cit p 31
- Bilans annuels des importations GIPLAIT (MILK TRAD) .ALGER .
- Bilans annuels du commerce extérieur .CNIS –Douanes Algériennes. ALGER.

Grappe N°5 : Evolution du poids du secteur public dans les importations totales relevant de la filière lait



3.5. Conclusion

Les réformes économiques engagées à partir de la seconde moitié de la décennie quatre vingt dix au sein de l'industrie laitière publique étant de faible portée face à l'état de délabrement dans lequel se trouve cette dernière, ressemblent fort à un cautère sur une jambe de bois.

Aujourd'hui, soit plus de dix années après le lancement des mesures d'assainissement des filiales GIPLAIT, ces dernières ont des taux d'utilisation des capacités très bas, puisqu'ils sont pour la totalité des filiales inférieurs à 50%. Ce qui signifie que plus de la moitié du capital de l'entreprise se trouve à l'état oisif. Nous observons la même situation au niveau de la main d'œuvre. Celle-ci est toujours en surnombre par rapport aux besoins de l'entreprise. Subsistent également le contrôle tatillon de la tutelle, l'absence de l'application de la « vérité des prix » pour le principal output, à savoir, le lait pasteurisé et enfin l'absence de lisibilité quant au devenir de l'entreprise. Or, il semble qu'aujourd'hui le sauvetage de l'outil de production et d'une fraction de la main d'œuvre ne peut se réaliser que par des mesures audacieuses et nécessairement douloureuses.

Chapitre 4 : Impact des réformes économiques sur le segment de la collecte

4.1. Production, collecte de lait cru et taux d'intégration au niveau national

Si pour les décennies quatre vingt et quatre vingt dix, le pic au niveau de la collecte a été atteint en 1996, avec 173.6 millions de litres, depuis 2000, ce dernier a été dépassé à deux reprises, à savoir en 2004 et 2005. Mais le taux de collecte de la période 2000 – 2005 est inférieur à ceux réalisés entre 1993 et 1999. Les progrès réalisés dans la collecte, entre 2001 et 2005 n'ont donc pas suivis les améliorations constatées dans la production nationale de lait de vache, entre 1999 et 2005. A titre indicatif, cette dernière est de 2,6 fois plus élevée en 2005 qu'en 1996 !

Tableau N° 16 : Evolutions respectives de la production nationale de lait, de la collecte de lait cru et du taux de collecte

U : Million de litres

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
P. N (1)	351	394	443	498	513	550	775	760	770	820	827	850	855
Collecte (2)	37	29	31	34	41	54	81	65	45	36.9	39.5	64.1	78.3
2/1 en %	10.54	7.36	7.00	6.83	8.00	9.82	10.45	8.55	5.84	4.50	4.77	7.54	9.16

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
P.N. (1)	816	811	849	1050	1200	1559	1584	1637	1115	1595	1782	1968
Collecte (2)	81.5	125.0	137.6	112.7	92.0	92.9	100.0	93.5	129.5	120.0	140	163.9
2/1 en%	9.98	15.41	16.21	10.73	7.66	8.02	6.3	5.68	11.6	7.52	7.86	8.32

Construit à partir de :

* -S. BEDRANI, A. BOUAITA (1998). Consommation et production du lait en Algérie, op cit p 65.

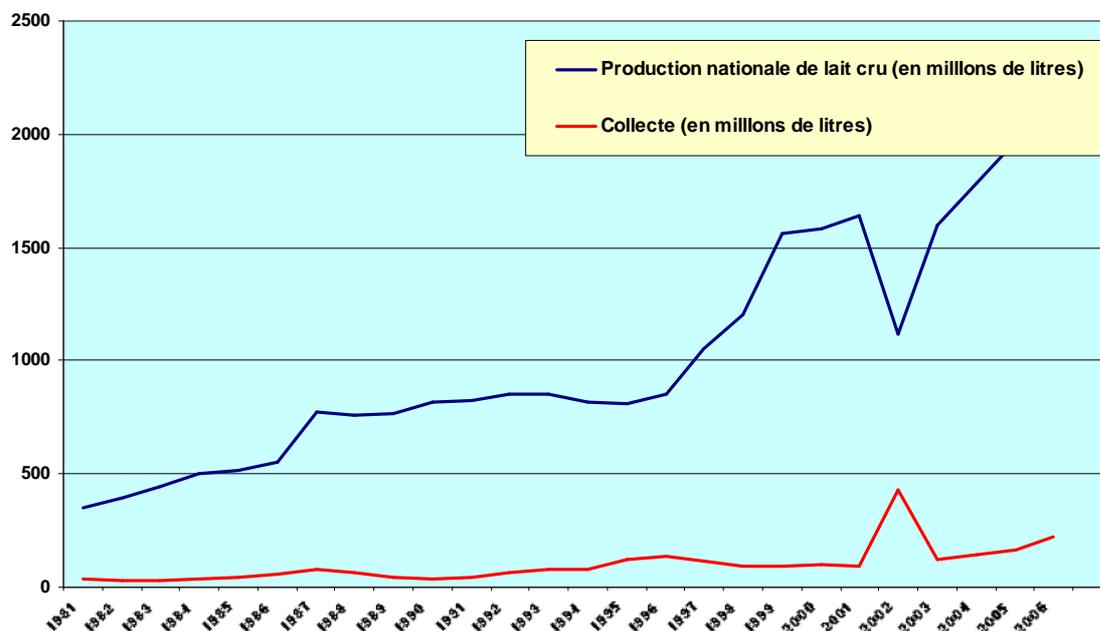
* -A. BENCHERIF, Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie - Etat des lieux et problématiques. Options Méditerranéennes, série B / n° 32, 2001, p.p.25. 45. Les filières et marchés Et dérivés en Méditerranée.

*- Collections statistiques n° 119 / Février 2005, ONS .ALGER .

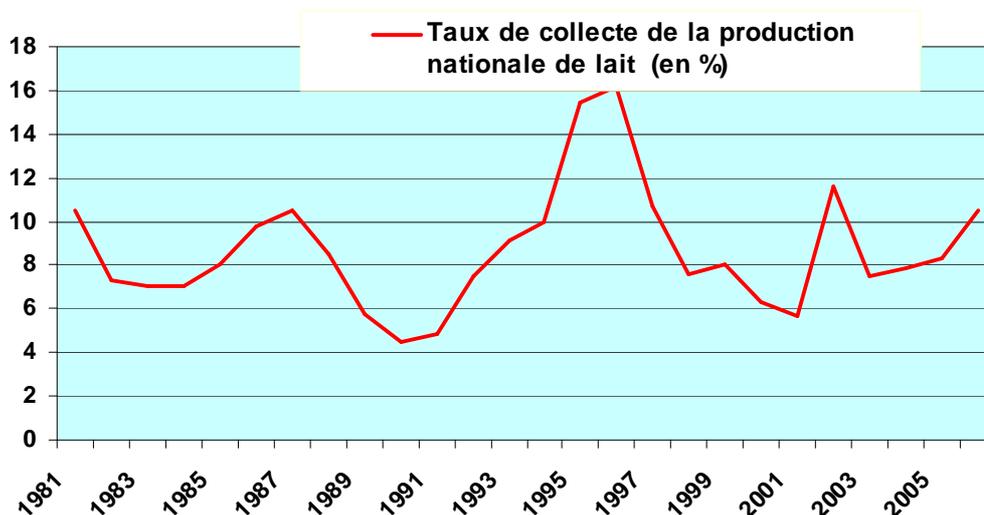
*- Statistique agricole 2003. DASI. MADR. ALGER.

*- Evaluation PNDA / programme de relance économique (PNDA S + E) Récapitulatif national. 25 Avril 1996. MADR. ALGER

Graphe N°6 : Production et collecte de lait cru



Graphe N°7 : Taux de collecte de la production nationale de lait cru



Comme le note à juste titre A.Bencharif, la production industrielle des laits et dérivés par les entreprises du groupe Giplait a connu une progression rapide jusqu'à l'année 1993, au cours de laquelle elle a enregistré un maximum de production avec 1,4 MDS de litres, puis décliné régulièrement pour atteindre 915MN de litres en 1999.

La tendance observée par A.Bencharif s'est poursuivie jusqu'en 2005, avec des pertes de parts de marché par Giplait de 10% l'an, en moyenne, pour la période 2000-2005. Ce sont les nouveaux entrants, en l'occurrence, les industriels privés qui ont pris le relais de Giplait.

Selon nos calculs, à partir des bilans du MADR et du groupe Giplait, ce dernier n'a représenté que 47,28 % de la production industrielle tout lait du pays au cours de la période 2002-2005. Et c'est la raison pour laquelle nous avons opté pour la prise en compte du secteur privé industriel dans le calcul du taux d'intégration de l'industrie laitière algérienne⁶⁰.

La reprise constatée dans la collecte en 2006 s'est traduite par amélioration limitée du taux d'intégration. En effet, ce dernier correspond approximativement à celui réalisé en 1978, alors que la production industrielle de tout lait est passée de 300 MN de litres en 1978 à un peu plus de 1,4 MDS de litres en 2006. Soit une progression de l'ordre de 367 % !

Cet état de fait s'explique par le bond en avant de la production industrielle de tout lait permis par un recours conséquent à la poudre de lait par les nouveaux entrants dans la transformation industrielle de lait que sont les industriels privés⁶¹.

Tableau N°17 : Taux d'intégration de l'industrie laitière Algérienne U : M N Litres

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Production de tout lait(1)	39.8	41	41	47	110	166	205	270	298	305.5	346	420	466.6
Collecte (2)	29	33	34	33	32.6	33.1	40	59.6	63	56	49.4	35	35
Taux d'intégration (2/1) en%	73	80	83	70	30	20	10.5	22	21	18	14	8	7.5

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Production de tout lait (1)	500	525.8	550.4	631	757	824	859	926	1025	1044	1192	1258	1292
Collecte (2)	28.7	31	34	41	54	81	65	45	37	39.5	64	80	81.5
Taux d'intégration (2/1) en %	6	6	6.5	7	7	10	8	5	4	4	5	6	6

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Production de tout lait (1)	1.190	1.181	1.046	1.004	921	900	850	1.302	1.302	1.280	1.344	1.411
Collecte (2)	125	138	113	92	93	101	94.5	129.5	120	140	164	220
Taux d'intégration 2/1 en %	10.5	12	11	9	10	11	11	10	9	11	12	16

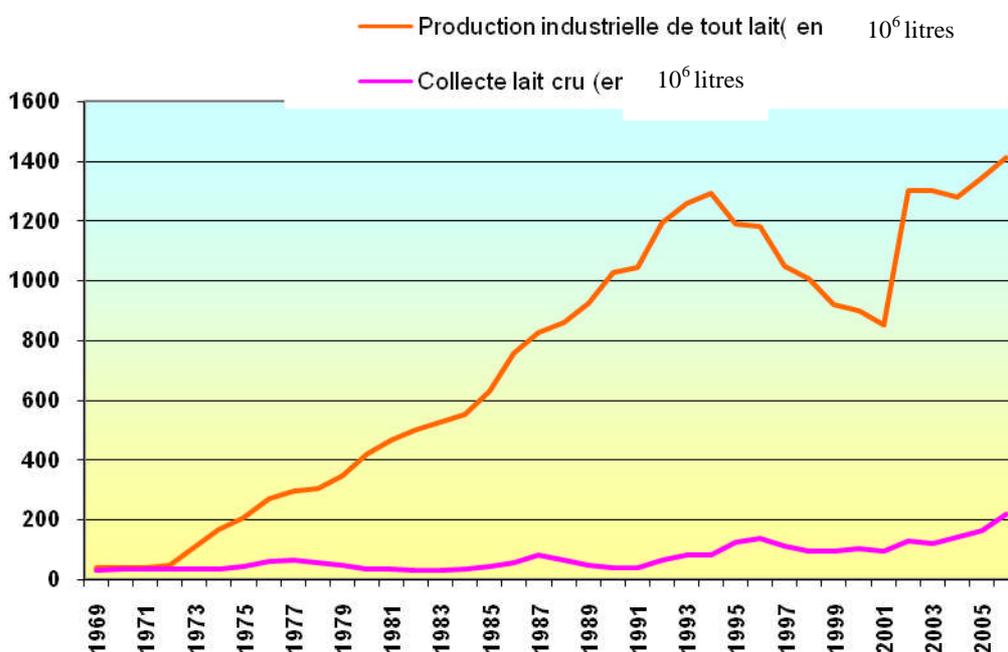
Construit à partir de :

- S.Bedrani, A.Bouaita (1998). Consommation et production de lait en Algérie op cit p65.
- A.Bencharif (2001).Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie op.cit p31.
- Bilans de production et de collecte. MADR.ALGER.
- Bilans annuels de production et de collecte. GIPLAIT. ALGER.

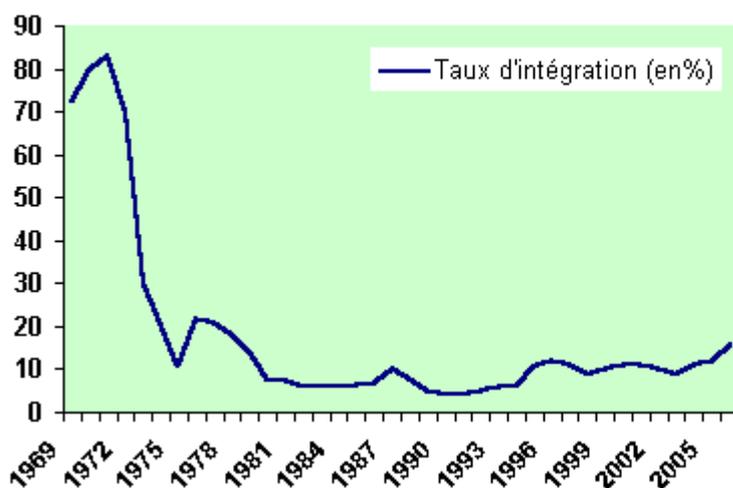
⁶⁰ Cf .Collections statistiques.N° 122 /Juin 2005. Op.cit p11.

⁶¹ Jusqu'au tout début des années 2000, les statistiques du MADR ont ignoré les volumes de lait ramassé par le secteur privé industriel.En fait, ils ont été comptabilisés comme production non transformée (Autoconsommation et circuits courts).

Grphe N°8 : ALGERIE - Evolution comparative de la production industrielle de tout lait et de la collecte de lait cru



Taux d'intégration (en%)



4.2. Impact de l'ouverture du segment collecte de lait cru aux opérateurs privés

L'ouverture du segment collecte aux jeunes investisseurs, dans le cadre du leasing SALEM, nous montre de manière remarquable, les stratégies en œuvre, chez les transformateurs, privé et publics. En effet, deux enseignements majeurs sont à retenir. La libéralisation du segment collecte, a dopé le ramassage de lait cru. Mais, si le volume global de lait ramassé a cru de 17%, cette augmentation a été permise par les filiales Giplait. Quant au secteur privé industriel, durant la même période, son niveau de collecte a baissé de 5 %. Ce sont donc, les filiales Giplait qui ont le plus tiré avantage de cette ouverture du segment collecte. Nous pensons que les raisons de cet état de fait sont à rechercher au niveau des fonctions d'objectifs des filiales Giplait et des privés. Ces derniers ont investi massivement le créneau à forte valeur ajoutée, à savoir les produits dérivés du lait (le yaourt en particulier) qui, pour rappel, nécessitent des cadences de travail élevés et/ou à forte productivité, plus aisées à respecter avec des matières premières importées.

Tableau N° 18 : Impact de l'ouverture du segment collecte de lait cru aux opérateurs privés sur le poids respectif des transformateurs privés et du secteur public

Unité =1000 litres

	2004		2005		Variations	
	Volume	%	Volume	%	Volume	%
Secteur public « Giplait »	91 794	65.57	118 523	72.21	26 729	+29.12
Laiteries privées	48 206	34.43	45 407	27.79	-2 799	-5.80
Total	140 000	100	163 930	100	23 930	+17.09

Construit à partir de : Bilans annuels de collecte –DRDPA/ DSASI. MADR. ALGER-Bilans annuels de collecte Giplait. ALGER.

4.3. La répartition du troupeau bovin et de la collecte de lait cru selon les régions

Le cheptel bovin national se situe à plus de 50% dans le Nord/Est algérien. Le reste est concentré sur le Tell - zone côtière et plaines intérieures - avec près de 25% dans le centre du pays et un peu moins du 1/4 dans l'ouest algérien.

La forte présence du cheptel bovin dans le Nord/Est algérien s'explique, pour une grande part, par une disponibilité de fourrages naturels dans ces régions, grâce à une bonne pluviosité. Par contre, l'Est algérien n'intervient que pour moins de 40% dans les volumes de lait ramassé par GIPLAIT sur l'ensemble du territoire national. Alors que c'est la région la moins bien dotée en cheptel bovin et la moins bien arrosée du nord du pays - l'Ouest algérien- qui contribue pour un peu moins de 50% à la collecte, avec seulement moins du ¼ du cheptel bovin. Quant à la région centre, son apport à la collecte correspond, approximativement, à son importance, en terme de cheptel

Vu le potentiel disponible dans le Nord/Est algérien et les conditions climatiques idoines, on peut penser, que la marge de progrès dans la collecte est considérable et ce, comparativement aux régions centre et ouest du pays⁶².

Tableau N° 19 : **GIPLAIT : Evolution de la structure de collecte selon les régions**

(milliers de litres)

		1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Est	V	33 379	29 521	28 708	30 938	25 456	22 900	18 128	22 544	28 727
	%	29.60	31.90	31.00	31.00	28.00	27.00	24.00	25.00	24.00
	I	108	95	93	100	82	74	58	73	93
Centre	V	18 321	16 759	20 072	24 494	23 519	22 609	21 404	26 889	38 387
	%	16.25	18.11	23.00	24.00	26.00	26.00	28.00	29.00	32.00
	I	75	68	82	100	96	92	87	109	157
Ouest	V	61 045	46 258	42 822	45 351	42 148	40 794	36 677	42 361	51 409
	%	54.15	49.99	54.00	45.00	46.00	47.00	48.00	46.00	44.00
	I	135	102	94	100	93	90	81	93	113
Ensemble	V	112 745	92 538	92 582	100 783	91 393	86 303	76 209	91 794	118 523
	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	I	112	92	92	100	90	86	75	91	117

A partir des bilans annuels de collecte - GIPLAIT. Mars 2006. ALGER.

4.3.1. Evolution du nombre d'éleveurs agréés et fournisseurs de lait cru aux filiales GIPLAIT

L'étude du maillage des territoires par GIPLAIT, au niveau de la collecte est intéressante à plus d'un titre.

Depuis 2001, l'encouragement par les pouvoirs publics à la création de mini-laiteries, dans le cadre du PNDA, ainsi que l'ouverture de l'activité collecte, en 2005, aux opérateurs privés, ne pouvaient qu'avoir des répercussions sur l'approvisionnement en lait cru des filiales GIPLAIT auprès des éleveurs ainsi que sur le nombre de fournisseurs de GIPLAIT.

Après 5 ans de mise œuvre du PNDA, il semble bien que GIPLAIT résiste à la « déferlante » en mini laiteries et des investissements connexes, en moyens de collecte, par le privé. En effet, comparativement à 1998, à l'exception de la région EST du pays, où les filiales GIPLAIT ont perdu un peu plus de 36% des éleveurs fournisseurs, au niveau des régions Centre et Ouest, elles ont non seulement maintenu les effectifs en éleveurs-fournisseurs, mais elles ont même pu consolider leur présence sur le terrain, puisque dans le cas de la région Centre, il y a un gain de 52,5%, alors qu'à l'Ouest, on observe, un accroissement de 31% du nombre de fournisseurs. Ce sont ces accroissements qui expliquent l'augmentation au niveau national du nombre de fournisseurs de lait de plus de 13% puisque l'effectif de ces derniers a diminué dans la région Est du pays.

⁶² Le maillage du pays en mini laiteries, dans le cadre du PNDA, devrait permettre de booster la collecte de lait cru, via le rapprochement des producteurs de lait et de l'industrie de transformation.

Tableau N°20 : GIPLAIT : Evolution en nombre d'éleveurs agréés au programme public de soutien à la production laitière selon les régions.

	1998	2005	Variations	
			Nombre	%
Est	1 124	714	-410	-36.47
Centre	694	1 058	+364	+52.45
Ouest	1 570	2 064	+494	+31.46
Ensemble	3 388	3 836	+448	+13.22

Construit par nous-même à partir de : -CNIFLAIT. Situation au 31.12.1998.

- GIPLAIT .Bilan d'activité au 31.12.2005.

*Nos bilans ne portent que sur les éleveurs agréés et fournisseurs de lait cru aux filiales GIPLAIT.

4.3.2. Impact de la libéralisation sur le poids de GIPLAIT dans la collecte du lait cru.

Tout d'abord, l'ouverture économique dans l'industrie laitière en Algérie s'est opérée par la démonopolisation de la transformation⁶³ via l'autorisation de création de mini laiteries et par le maintien « provisoire » d'un secteur public fort⁶⁴.

Et c'est dans ce cadre, qu'à partir de l'année 2000, une centaine de laiteries ont vu le jour sur le territoire national.

Jusqu'en 2001, les bilans officiels du MADR ont ignoré « superbement » les laits ramassés par les unités privées de transformation. Mais, dès 2002, les industriels privés transformaient un peu plus du 1/3 des laits collectés auprès des éleveurs⁶⁵. Selon les bilans de collecte du MADR, la part du secteur public dans la collecte aurait sensiblement régressé en terme relatif même si dans l'absolu le volume ramassé a connu une progression de 43 % entre 1999 et 2006.

On peut penser que le niveau réel de collecte de GIPLAIT se situerait aujourd'hui autour de 50% de la collecte totale⁶⁶ sachant que certains des industriels privés ne déclarent pas une fraction des laits entrant à l'usine. La réception progressive d'autres mini laiteries relevant du secteur privé et l'élargissement de la place des opérateurs privés dans la collecte⁶⁷ sont là pour nous rappeler que le secteur public de transformation du lait est « relativement » sur une pente descendante, au niveau de la collecte.

⁶³ Conférence de M. Boukella, « les enjeux de la privatisation ». FONDATION EBERT. ALGER

Cf Compte rendu sur la conférence de A. Benyahia El Watan N° 3627, 4 Nov. 2002, page 5

⁶⁴ Voir Avis d'appel d'offres -Quotidien d'Oran, n° 3371, du 24 Janvier 2006, p 8

⁶⁵ Nous avons repris à notre compte les bilans de collecte du MADR.

⁶⁶ Le lait de chèvre, par exemple, est recherché par l'industriel privé.

⁶⁷ selon, le bilan consolidé du MADR, de la collecte pour 2005, sur 527 collecteurs recensés, dans le cadre du Leasing, seuls 331 sont en activité, les 196 restants, le seront, au cours de l'exercice 2006.

Le bilan de collecte ci-après illustre de manière remarquable ces nouvelles tendances. Il est fort probable que l'opération de cession des filiales Giplait aux investisseurs privés, entamée en 2006, accélérera ces tendances.

Tableau N°21 : Evolution de la collecte totale et des volumes de lait ramassé par les filiales Giplait

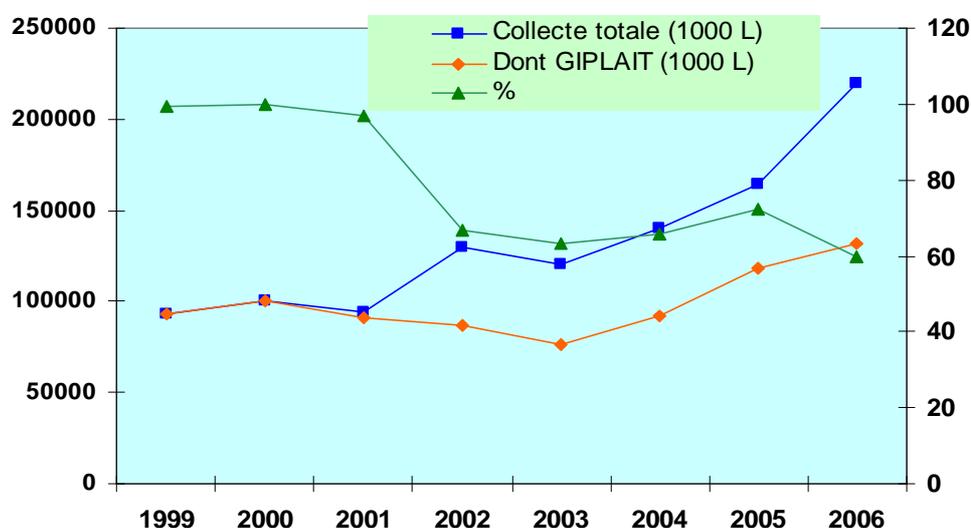
Unité=10³litres

	Collecte totale (1)	Volume ramassé par Giplait (2)	2 / 1 En %
1999	92 981	92 582	99.57
2000	100 783	100 783	100.00
2001	94 500	91 393	91.71
2002	129 500	86 303	66.64
2003	120 000	76 209	63.51
2004	140 000	91 794	65.57
2005	163 930	118 523	72.31
2006	220 000	132 000	60.00

A partir de :

- DSAEE / DSASI. Bilans annuels de collecte 1999.2006. - MADR. ALGER. -GIPLAIT. Bilans annuels de collecte. Directoire, siège. GIPLAIT. ALGER.
- MPPI. Stratégie de privatisation des entreprises publiques laitières (in Projet n°DZA (B7) p29.ALGER

Grphe N°9 : Evolution comparative de la collecte totale et des volumes ramassés par les filiales GIPLAIT



4.4. Conclusion

Même si la production collectée a progressé de manière constante, passant ainsi de 1 million d'hectolitres en 2000 à 2,2 millions en 2006 selon les bilans du MADR, les objectifs tracés sont loin d'être atteints.

Pour assurer le fonctionnement des unités de transformation du lait, le recours à l'importation des matières premières par les industriels demeure la norme. Et ce, malgré les encouragements

financiers à l'agro élevage (y compris l'aide à l'achat à l'extérieur de matériel génétique), à l'acquisition des équipements, à la création des centres de collecte, à l'appel aux jeunes investisseurs pour conforter le segment collecte et à la multiplication par trois des laiteries entre 1999 et 2006 puisque leur nombre passe de moins de 30 à 78.

Autrement dit, l'option de l'alternative du privé au secteur public dans les segments collecte et transformation ne s'est pas traduite par un accroissement sensible du niveau de collecte de l'industrie nationale du lait.

Comme pour les filiales GIPLAIT, les mini laiteries installées sur fonds publics se sont vite tournées vers l'approvisionnement extérieur en matières premières (poudre de lait et matière grasse laitière anhydre). Les contraintes au niveau du segment collecte se résument à deux constats.

Il s'agit, comme nous l'avons vu auparavant, de la forte dispersion des éleveurs et de l'incapacité de la quasi-totalité de ces derniers d'atteindre une taille critique (près de 95% des éleveurs ont moins de 6 vaches chacun selon les résultats du RGA 2001), alors qu'il faudrait au moins une dizaine de vaches pour accéder au marché formel et pour s'insérer dans la filière industrielle du lait. Cette situation ne permet pas aux unités de transformation ainsi qu'aux nouveaux entrants dans le segment collecte de rentrer dans leurs frais par un maillage systématique de l'ensemble de la population des éleveurs.

Chapitre 5 : Articulation de la filière lait au marché mondial

5.1. Importation des principales matières premières de l'industrie laitière

5.1.1. Evolution des importations physiques en poudre de lait et MGLA

En liminaire à l'analyse de notre tableau, nous devons tout d'abord souligner la présence de variations inter annuelles des volumes importés de PDL et de MGLA. Quant aux tendances sur le long terme, elles ont été marquées par les conditions générales de l'économie nationale. Pour la période étudiée, nous avons identifié, de manière empirique, les ruptures séquentielles au niveau de l'évolution des importations en volume de la PDL et de la MGLA. La première phase correspond à 1985-1992, où le niveau des importations a dépassé les 80.000 tonnes par an. Mais, à partir de 1993 et ce, jusqu'en 1995, le volume des importations a chuté⁶⁸. A partir de 1996, nous observons que l'accord signé avec le FMI⁶⁹ a permis de « booster » les importations de PDL et de MGLA ! Dès 1998, l'embellie financière, grâce aux recettes pétrolières du pays, a eu pour effet de retrouver les niveaux d'importation de la période d'avant 1993.

Depuis 2000, ce sont les « opérateurs importateurs » privés qui ont pris le relais du secteur public et ont ainsi pu maintenir les importations de PDL et de MGLA, au niveau antérieur⁷⁰. A partir de 2003, un mouvement de recul s'est opéré au niveau des importations. Deux facteurs concomitants ont présidé à cet état de fait. Il y a, d'une part, l'amélioration des volumes de lait ramassé pour la transformation, grâce au FNRDA⁷¹ et le raffermissement des prix en USD sur les marchés extérieurs qui ont dissuadé les importateurs. Nous voyons donc, à la lecture de ce qui précède, qu'il y a là un faisceau de facteurs endogènes et exogènes qui ont imprimé les tendances lourdes des importations en poudre de lait et en matière grasse laitière anhydre.

Tableau N° 22 : Evolution des importations physiques de PDL et MGLA

Unité : tonne

	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
PDL	61 200	113 500	91 394	119 421	60 500	36 452	54 500	101 778	76 000
MGLA	19 500	26 196	20 250	31 172	11 830	5 500	2 500	13 224	4 500
Total	80 700	139 696	111 644	150 593	72 330	41 952	57 000	115 002	80 500

⁶⁸ Sur cette période, nous renvoyons le lecteur intéressé à la lecture de M. Hamed. Algérie - Etude et perspectives (2003) op cit p 71 et p 74. Lire également H. Benissad. Ajustement structurel. L'expérience du Maghreb, p.p 63.64. OPU. ALGER.1999.

⁶⁹ Selon H. Benissad (1999) op cit p 64, « c'est grâce à la 1^{er} génération de rééchelonnement de la dette publique entreprise en Juin 1994, auprès du club de Paris, que l'Algérie amorce de cette façon, sa réintégration au marché mondial ».

⁷⁰ Cf l'activité industrielle 1989-2004 (juin 2005, ONS) op cit p 11.

⁷¹ Voir le chapitre consacré au taux d'intégration de la production nationale en lait

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PDL	100.882	97.987	88.230	97.406	114.077	81.240	90.226	83.383
MGLA	5.500	6.500	6.609	8.593	9.885	11.237	11.303	6.070
Total	106.382	104.487	94.839	105.999	123.962	92.477	101.529	89.453

Construit a partir de :

- Bilans annuels du commerce extérieur CNIS. Douanes algériennes. Alger.
- Bilans annuels du commerce extérieur MADR. DSASI.ALGER.
- Anonyme. Analyse globale des filières. Ministère de l'agriculture DRDPA, P 159. ALGER. Mai 2001.

5.1.2. Evolution des importations en valeur et prix moyens à l'importation

Tout d'abord nous ne pouvons que souscrire au constat établi en 2001 par un document du ministère de l'agriculture : « Cette situation s'est nettement aggravée surtout l'année 2000 avec l'augmentation des coûts sur les marchés extérieurs. Il est donc à prévoir que le prix de ces produits augmentera significativement au cours des prochaines années avec la mise en œuvre de nouvelles règles du commerce international, régi par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) avec la réduction des subventions aux produits agricoles »⁷².

Cette prédiction du MADR s'est avérée exacte puisque le prix moyen de la PDL est passé de 1513 USD la tonne à 2225 USD, entre 1999 et la moyenne 2000- 2005 soit une augmentation de 47% sur l'ensemble de la période. L'impact des mesures liées à l'OMC et à la politique agricole commune (PAC) a été quelque peu aggravé par l'atomisation constatée au niveau de la demande algérienne (multiplication du nombre des opérateurs importateurs) sur les marchés extérieurs, suite à la libération du commerce extérieur du pays.

A cela, nous pouvons ajouter, l'effet du décrochage de l'USD par rapport à l'Euro⁷³.

Tous ces facteurs ont contribué à l'envolée du prix des matières premières (PDL et MGLA) sur les marchés extérieurs. De ce qui précède, il en découle l'urgence de la promotion de la production nationale de lait, mais aussi et surtout l'accroissement de l'articulation et/ou du niveau d'intégration du secteur élevage au secteur de la transformation industrielle.

Tableau N° 23 : Evolution des prix moyens à l'importation de la poudre de lait et de la MGLA

Unité : USD. Tonne

	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Poudre de lait	690	1.638	1.641	1.780	1.908	1.698	2.285	2.161	1.917
MGLA	1.220	1.850	1.661	1.965	1.755	1.730	1.795	2.494	2.020
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
Poudre de lait	1.741	1.513	2.300	2.324	1.765	2.019	2.623	2.316	
MGLA	2.111	1.785	2.250	1.685	1.447	1.671	1.605	2.744	

A partir : des tableaux précédents et de sources diverses. Prix moyen (Milk trade).

⁷² Analyse globale des filières. Ministère de l'agriculture / DRDPA. P 160. Mai 2001. ALGER.

⁷³ El Watan, 26 Août 2006, p 11.

5.1.3. Répartition des principaux fournisseurs en poudre de lait

La répartition selon les pays fournisseurs à partir des montants en importation de poudre de lait montre qu'une « réorientation » de la politique d'importation de poudre de lait est en cours. En effet, si de 2001 à 2003, l'essentiel de la facture « poudre de lait » est absorbé par les pays de l'Union Européenne ...plus de 80% en 2001 ! .A partir de 2004, ce n'est plus le cas. Un effort de diversification des sources d'approvisionnement en poudre de lait est mis en œuvre à partir de cette date. Mais, il est trop tôt pour pouvoir en tirer une conclusion.

Le désengagement de l'Algérie de la zone Euro, en termes d'importation de poudre de lait s'explique par le raffermissement de l'Euro par rapport à l'USD. Ce qui engendre, un renchérissement « mécanique » du prix de la PDL acquise des pays de l'Union Européenne. L'échec des négociations sur les produits agricoles au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce risque de rendre plus ardue pour l'Algérie la tentative de diversification des pays fournisseurs en poudre de lait. Il y a là, une raison supplémentaire pour le pays de consacrer plus d'effort à l'accroissement de la production nationale de lait. Ce qui permettra de garantir l'offre en lait à la population et d'éviter au pays, les soubresauts des marchés internationaux.

Tableau N° 24 : Répartition selon les principaux fournisseurs de l'Algérie en PDL

	2001 (%)	2002 (%)	2003 (%)	2004 (%)	2005 (%)
France	25.59	25.60	23.16	7.28	9.10
Pologne	43.33	33.93	30.42	12.84	23.15
Allemagne	12.10	1.27	2.52	5.05	1.35
Belgique	6.82	6.29	6.78	9.02	7.03
République tchèque	3.34	--	2.18	3.50	3.24
Italie	--	--	--	37.56	--
Espagne	--	3.88	1.26	---	--
Grande Bretagne	--	1.22	0.69	1.06	--
Irlande	--	--	3.72	--	1.59
Suisse	3.52	6.01	6.05	5.12	5.13
Argentine	1.13	4.12	1.46	7.62	--
Nouvelle Zélande	--	10.42	2.24	3.14	2.02
Brésil	--	2.62	0.00	---	---
Inde	---	--	6.78	--	4.71
Ukraine	--	--	--	3.14	3.79
Féd. de Russie	--	--	--	--	1.42
Autres	4.17	4.64	12.74	4.67	37.47
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Construit à partir de : Bilans annuels du commerce extérieur. CNIS. Douanes Algériennes ALGER.
2005 : Bilan annuel non consolidé.

5.2. Conclusion

Si les volumes importés en poudre de lait et matière grasse laitière anhydre ont connu ces dernières années, grâce en partie à la politique de réhabilitation de la production laitière, un trend marqué par une décélération, il n'en va pas de même pour la facture allouée annuellement par le pays, en constante augmentation à l'importation de ces deux matières premières destinées à l'industrie laitière. En effet, la mise en œuvre des orientations de l'Organisation Mondiale du Commerce a eu pour effet une réduction de l'offre extérieure en poudre de lait accompagnée par un raffermissement du niveau des prix sur le marché mondial. Contexte aggravé pour les pays importateurs dont l'Algérie par la présence d'un marché de nature oligopolistique composé de peu de pays offreurs et d'un grand nombre de pays demandeurs. Aspect relevé par ailleurs dans le rapport perspectives /FAO/Juin 2006, intitulé lait et produits laitiers : « le lait entier en poudre est exporté presque exclusivement vers les pays en développement (environ 95%) pour la reconstitution du lait entier. A la lumière des développements récents sur le marché mondial du lait, il semble bien que les perspectives au niveau du commerce international dans ce domaine sont trop incertaines pour les pays tel que l'Algérie qui ont placé leur industrie laitière dans une grande dépendance extérieure. La déconnexion actuelle de l'outil industriel de transformation de lait par rapport au secteur agricole constitue une situation périlleuse. De ce qui précède, il ressort que l'urgence se situe au niveau d'une meilleure articulation entre les différents segments de la filière lait. En un mot, il s'agit de rechercher les mécanismes idoines pour un meilleur ancrage et/ou synergie de l'industrie de transformation du lait avec le secteur agricole. Stratégie que l'on pourrait qualifier de renationalisation (ie compris dans le sens de développement autocentré de la filière lait).

Conclusion de la première partie

A la lecture de ce qui précède, on constate que le poids de l'intervention des matières premières importées destinées à l'industrie laitière est à la fois significatif et structurel.

L'industrie laitière algérienne, qu'elle soit privée ou publique, est donc fortement adossée au marché mondial. Elle fonctionne en totale déconnexion par rapport au secteur agricole. Le passage du lien lâche à plus de proximité entre les divers segments de la filière lait exige la levée des contraintes structurelles marquant l'ensemble des segments de la filière. Les réponses apportées jusqu'ici par les pouvoirs publics pour le dépassement de la crise que traverse la filière lait paraissent en deçà des besoins exigés par l'urgence du problème.

Elles correspondent à un traitement à la marge des questions de fond induites notamment par la crise. Les réformes économiques engagées jusqu'ici semblent faire l'impasse sur les éléments de premier ordre en instance et que l'on peut qualifier de structurants.

Le segment agricole demeure toujours en attente d'une politique foncière audacieuse, à l'aune de ce qui se passe dans les pays développés, qui permettra de lever les contraintes à l'acte de production. Les structures de production doivent correspondre à des unités de production viables pour les exploitations laitières notamment. Les questions de statut et de dimension des exploitations doivent trouver réponse dans une politique d'orientation née à la suite d'un large consensus. Un autre volet non moins important exige des réponses appropriées. Il s'agit de la fixation du prix à la consommation du lait pasteurisé qui échappe pour l'heure aux règles de la commercialité. Le bon sens voudrait que la solution la plus idoine soit d'instaurer, dans un premier temps, une politique de rattrapage progressif du prix. Option qui permettrait de mettre fin à la situation présente où d'une part l'outil de production industrielle est contraint et que de l'autre, le développement de l'articulation agriculture- industrie se trouve « plombé ».

La levée même partielle du prix administré du lait pasteurisé à la consommation tirera vers le haut la production nationale de lait. Et enfin, la situation de stand by par rapport à la question des canards boiteux que représente l'industrie laitière publique et qui sont par ailleurs budgétivores ne peut perdurer. Comme nous venons de le voir dans cette première partie de notre travail, la filière lait est fortement dépendante du marché mondial.

Les réponses initiées jusqu'ici portent sur des aspects à la marge de la crise et les éléments de réponse de premier ordre sont en attente de démarrage. En un mot, la filière lait a besoin de beaucoup plus de réformes. La mise en œuvre de ces dernières peut, en retour, permettre une croissance durable et autonome de la filière.

PARTIE 2 : **La filière lait dans la wilaya de Aïn Defla**

Chapitre 6 : Principaux acteurs de la filière

6.1. L'élevage bovin laitier dans la wilaya

6.1.1. Evolution des effectifs en vaches laitières, de la production et du rendement en lait par vache

Tableau N° 25 : Evolution respective des effectifs en vaches laitières, de la production de lait cru de vache et du rendement en lait par vache.

	Effectif		Production	Rendement	
	Nbr de VL	Indice	En 1000 litres	En L/VL/an	Indice
1983-84	26.462	100	21.993	831	100
1984-85	26.295	99	27.647	1051	126
1985-86	28.541	108	43.233	1515	182
1986-87	32.800	124	47.340	1443	174
1987-88	21.380	81	32.070	1500	181
1988-89	22.760	86	34.139	1500	181
1989-90	22.920	87	34.789	1518	183
1990-91	22.310	84	33.361	1495	180
1991-92	19.590	74	29.975	1530	184
1992-93	7.820	30	12.540	1604	193
1993-94	8.710	33	13.975	1604	193
1994-95	10.900	41	17.550	1610	194
1995-96	7.322	28	8.769	1198	144
1996-97	7.428	28	8.887	1196	144
1997-98	8.316	31	8.424	1013	122
1998-99	10.156	38	10.678	1051	126
1999-00	8.959	34	13.101	1462	176
2000-01	10.951	41	12.673	1157	139
2001-02	11.690	44	11.888	1017	122
2002-03	14.222	54	32.600	2292	276
2003-04	14.679	55	31.204	2126	256
2004-05	17.088	65	33.614	1967	237

Construit a partir : des bilans de production DSA .Wilaya de Ain Defla.

Du tableau n° 25, il ressort ce qui suit : Tout d'abord, les effectifs en VL ont évolué de manière inversement proportionnelle à la production laitière. L'explication plausible de cet état de fait réside dans les abattages massifs des VL âgées et leur renouvellement partiel par des vaches importées. A côté de ces mesures de rationalisation en zone de plaine, il ya lieu de noter, que depuis le début de la décennie quatre vingt dix, on assiste à un abandon de grande ampleur de la pratique du bovin lait dans les piémonts et les zones de montagne de la Wilaya de Ain – Defla et ce, en raison de l'exode massif des populations vers les villes de la plaine du Cheliff.

¹ Sur ce point, nous renvoyons le lecteur intéressé à la lecture de l'article de L. Aziza. Ain Defla : Stabilisation difficile des populations rurales. EL Watan, n° 4810, 19 septembre 2006, p10.

6.1.2. Répartition des exploitations et des effectifs de vaches laitières

Comme nous l'avons vu auparavant, une des contraintes du bovin lait se situe dans le niveau relativement important du bovin lait à faible productivité. A côté des difficultés liées à la nature du matériel génétique, qu'en est-il du poids du capital reproductif (en vaches laitières) en terme de dimension économique de l'atelier lait de chaque éleveur.

Tableau N° 26 : **Evolution comparative des groupes d'éleveurs selon la taille du cheptel (en nombre de VL/éleveur)**

Taille du cheptel	Exploitations				Variations	
	2001		2005			
	nb	%	nb	%	nb	%
1-6	3.754	92.94	3.107	91.06	-647	-17.23
7-12	223	5.52	230	6.74	+7	+3.14
13-18	49	1.21	59	1.73	+10	+20.41
19-24	7	0.17	9	0.26	+2	+28.41
25 et plus	6	0.14	7	0.21	+1	+16.77
Total	4.039	100.00	3.412	100.00	-627	-15.52

Construit à partir de : -Enquête DSA Ain Defla (2001). Bilan campagne de vaccination anti aphteuse (mars, à juin 2005). Inspection vétérinaire, DSA Ain Defla

De la typologie précédente, il ressort qu'un peu plus de la moitié des producteurs (entre 2000 et 2500 selon l'Inspection vétérinaire) relèvent d'exploitations non marchandes, puisqu'elles ne détiennent que **1 à 2** vaches par éleveur ! Mais, ce sont 91% des exploitations qui se trouvent dans la fourchette comprise entre 1 et 6 vaches par éleveur ! La « petitesse » de la taille du cheptel par exploitation et la « forte » dispersion des élevages sont, semble-t-il, les deux principaux facteurs limitants à toute action de développement du bovin lait dans la Wilaya de Ain Defla. Ce sont là, les principales raisons qui expliquent que le segment production agricole soit, comme nous l'avons signalé par ailleurs, le talon d'Achille de la filière lait. En un mot, dans le contexte actuel, la difficulté réside, au niveau du segment production, dans le fait qu'un grand nombre d'éleveurs se trouvent dans l'impossibilité d'atteindre une taille critique qui permette leur insertion dans la filière lait.

Les données statistiques du MADR, sont à prendre avec beaucoup de prudence⁷⁴.

Mais, en termes de tendances lourdes, elles nous permettent, tout de même, de tirer quelques enseignements. La période 1993-1998 a été marquée par une régression sensible des effectifs en vaches laitières tous types confondus. Alors que 1998-1999 correspond à une transition puisque, en

⁷⁴ Sur ce point nous renvoyons le lecteur à S. Bedrani et A. Bouaitia (1998) op cit p 50.

2001, le nombre de vaches laitières dépasse la barre psychologique de « 10.000 de têtes », soit celui de 1995.

A partir de 2002, on observe un bond qualitatif certain, engendré par deux mouvements simultanés. Léger recul des BLM et forte baisse des BLA et BLL.

C'est ce qui explique, qu'aujourd'hui, près de 28% des effectifs en vaches laitières sont des BLM alors que durant les décennies quatre vingt et quatre vingt dix, ce dernier était compris entre 12 et un peu plus de 20% du total vaches laitières. On peut penser que l'ouverture du commerce extérieur aux opérateurs privés a permis de doper les importations de génisses, pour le compte des éleveurs.

6.1.3 Les contraintes de la production laitière

La wilaya de Ain Defla présente trois unités physiques distinctes.

- Au nord, une série de hautes collines aux formes molles, le DAHRA, prolongé par le massif du ZACCAR aux formes plus rigoureuses (Djebel Boumaad 1418m et Djebel Zaccar 1.576 m) et présentant des dénivelées importants. Les chaînes montagneuses de l'atlas tellien suppriment l'influence de la mer située à environ 40 km à vol d'oiseau.
- Au Sud, l'ensemble montagneux très compact que constitue la partie septentrionale du massif de l'Ouarsenis traversée transversalement par les affluents de l'oued Cheliff. La zone des montagnes et des piémonts représente 73% de la superficie totale de la wilaya.
- Au centre, les plaines du Haut Cheliff traversées d'Est en Ouest par l'oued Cheliff et d'altitude moyenne de 300 m On distingue la plaine de Khemis-Miliana (20 200ha) et la plaine d'El Amra.El Abadia (11 300ha) séparées l'une de l'autre par le massif de Doui (1031m) .

Les sols sont des sols alluviaux de texture variable avec cependant, prédominance de textures fines argileuses et argilo- limoneuses. La prédominance d'éléments fins (80%) dont plus de 45% d'argile permet de les ranger dans la catégorie des sols lourds. Cette particularité leur confère une cohésion et une plasticité excessives (difficiles à travailler), une perméabilité faible (ressuyage long) et une battance importante. La teneur en matière organique est faible, d'où une mauvaise stabilité structurale. L'amélioration de ces sols nécessite donc, un ressuyage constant et la recherche de systèmes cultureux équilibrés en humus.

Quant au climat, l'examen des températures maximales montre combien le Haut Cheliff mérite son appellation de « four du Tell » ou de petit désert perdu dans le Tell. On remarque que les mois les plus chauds sont juin, juillet et août. Quant aux températures minimales, leur examen est d'un intérêt particulier car il s'agit de températures pouvant être critiques pour la vie des plantes. Les gelées sont fréquentes de novembre à mai (autour de 45 jours/an). Les gelées printanières (Avril- mai) ont une grande influence sur la reprise de la végétation.

Tableau N°27 : Régime thermique du Haut Cheliff

	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O
Moy des Minima	5.1	3.9	3.9	5.9	7.3	11.8	19.2	19.2	19.4	17.0	2.9	8.2
Médiane	10.9	9.8	10.9	13.4	14.8	19.9	25.3	28.3	28.5	24.6	19.7	14.4
Moy des Maxima	16.9	15.7	17.9	20.9	22.4	28.1	13.7	37.3	37.7	32.2	26.6	20.7

Service Agro .Météo .Station ITGC .Khemis .Miliana

La pluviométrie annuelle est de 473 mm (moyenne SELTZER 1913-1938). Par contre, la moyenne récente 1977-2002 a subi un recul très sensible par rapport à la moyenne SELTZER, puisqu'elle est de 394 mm, soit une régression de 16,70%. En termes d'isoètes, la plaine du Haut Cheliff tend désormais à « basculer » et / ou évoluer vers la zone aride. Il apparaît donc que l'on se trouve en présence de précipitations limitées et irrégulières et que seuls des apports d'eau d'irrigation complémentaire sont en mesure d'intensifier le système cultural.

Graphe N°10 : Haut Cheliff – Répartition des précipitations dans le Haut Cheliff
Moyenne récente sur 25 ANS Service Agro-météo station ITGC)
Khémis-Miliana - 1978/2002

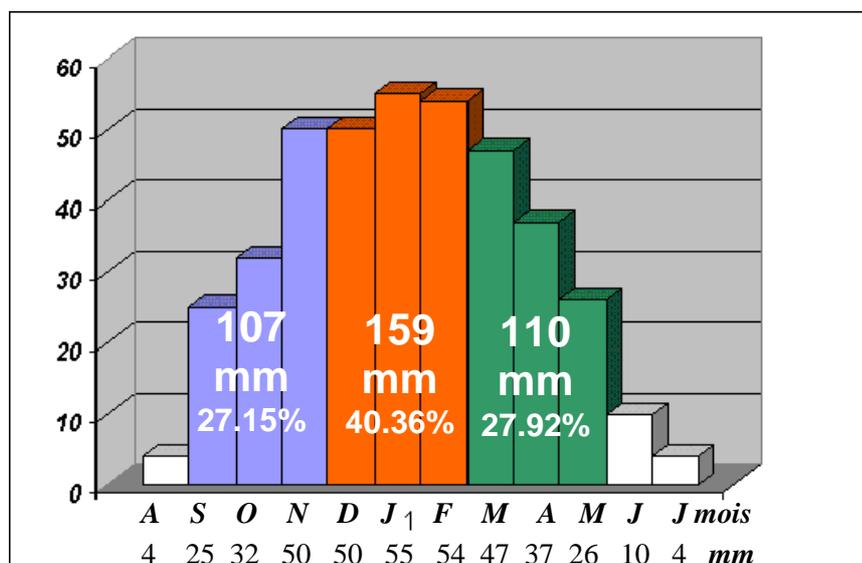


Tableau N°28 : **Haut Cheliff - Répartition des précipitations selon les saisons**
Tableau de la situation pluviométrique sur 25 ans - 1977-2002
Station Agro-Météo. ITGC de Khemis-Miliana

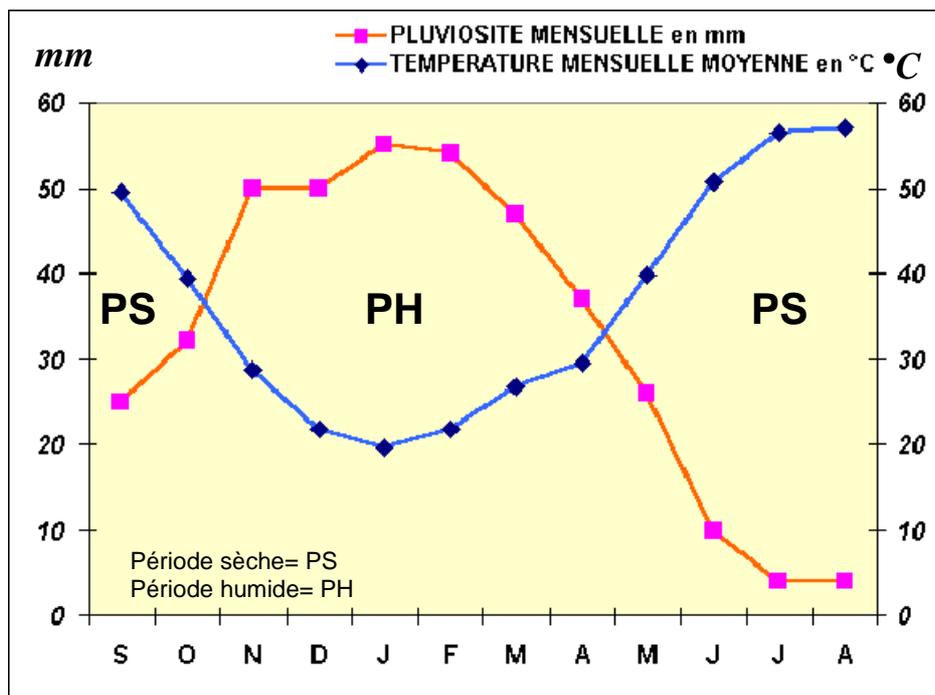
Saison	Automne (A)			Hiver (H)			Printemps (P)			ETE (E)			Total
	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	
Mois													
Précipitations mensuelles (mm)	25	32	50	50	55	54	47	37	26	10	4	4	394
Nb de jours de pluie	4	5	7	8	9	8	7	10	5	2	1	1	59
Taux pluviométriques Saisonniers (mm)	107			159			110			18			394
En %	27			40			28			5			100.00

Construit par nous même à partir des enregistrements de la Station Agro .Météo .ITGC de Khemis –Miliana
 Observation : Selon cet arrangement et / ou classification on constate que l'indicatif saisonnier est le suivant : HPAE. On remarque, également, que la saison la plus arrosée est l'hiver.

Selon cette classification, on constate que l'indicatif saisonnier est le suivant : HPAE. On remarque également que la saison la plus arrosée est l'hiver. De manière générale, ce tableau confirme ce que nous avons précisé en liminaire à propos de la pluviométrie.

La courbe ombrothermique de Gaussen montre bien la présence de deux périodes : une humide et l'autre sèche. Graphiquement, la période sèche s'étale du mois de mai jusqu'au mois de novembre. Alors que la période humide occupe le reste de l'année à savoir de décembre à Avril.

Graphe N°11 : **Haut Cheliff – Diagramme Ombrothermique de Gaussen sur 15 ANS**
« 1988/2002 » - Service Agro-météo-Station ITGC) Khémis-Miliana



Dans les zones de piémonts et de montagnes, constituées par le massif du Dahra-Zaccar au Nord et la chaîne de l'Ouarsenis au sud, prédominent une céréaliculture et un élevage extensif.

La plaine centrale qui abrite le périmètre du Haut- Cheliff avec une superficie équipée de 20 200 hectares (irriguée à partir des barrages de Ghrib et du Derdeur) et 8 500 ha en voie d'équipement (périmètre d'El-Amra/El-Abadia) qui sera irrigué à partir des barrages de Zeddine et de Arib en voie d'achèvement). Une agriculture semi intensive à intensive est pratiquée dans cette plaine : céréaliculture, fourrages, maraîchage, arboriculture et élevage bovin laitier.

Comme le montre le tableau n°29, les ressources hydriques de la wilaya proviennent de cinq barrages.

Tableau N°29 : Ressources hydriques de la wilaya

Communes	Barrages	Capacité théorique Hm ³	Capacité réelle Hm ³
Oued chorfa	Ghrib	260	160
Tarik Ibn Ziad	Derdeur	115	115
Djelida	Harraza	75	75
Rouina	O.Melouk	127	127
Arib	Sidi M'hamed Bentaïba	75	75

Mais, outre les ressources en eau provenant des grands barrages, la wilaya dispose d'autres ouvrages mobilisant les eaux.

Nature	Nombre	Volume moyen
Retenues collinaires	6	115.000 m ³
Forages	820	95 Hm ³
Puits	6.350	20 Hm ³
Pompages au fil de l'eau	1600 prises / an sur oued	13Hm ³
Sources	220	2 Hm ³

La répartition générale des terres de la Wilaya de Ain Defla, comme pour les statistiques agricoles Séries B du MADR, est présenté ici, selon la nomenclature utilisée par la FAO pour le recensement mondial de l'agriculture. La superficie agricole totale (SAT) est de l'ordre de 235.611 hectares soit moins de 1% (0.58%) de la SAT du pays.

*Les pacages et parcours : Terres sur lesquelles ne s'effectue aucune façon culturale depuis au moins 5 ans ; elles servent au pacage des animaux et s'étendent sur 38 078 hectares, soit 16,16% de la SAT. Nous pensons que ces derniers sont sous évalués, eu égard, à l'importance de l'exode rural dans la wilaya.

*Superficie agricole utile (SAU), terres sur lesquelles sont pratiquées des spéculations (depuis au moins 5 ans). Elles s'étendent sur une surface de l'ordre de 181 676 hectares (dont 34 614 hectares en irrigué, soit 19,05 % de celle- ci). La SAU représente 77,11% de la SAT.

La surface agricole utile se répartit ainsi :

*Les terres labourables : Elles se composent des surfaces consacrées aux cultures herbacées et des terres au repos. Pour 2005, elles représentent 85,06% de la SAU. Pour rappel, les terres au repos ne se situent plus qu'à moins de 20% de la SAU .Soit 16,10%.

* Les cultures pérennes, quant à elles ont fortement progressé, avec, actuellement, près de 15% de la SAU qui sont complantés en arbres fruitiers et en vignobles, alors que les prairies naturelles continuent de péricliter et ne représentent plus que 0,18 % de la SAU.

*Les terres improductives des exploitations agricoles représentent 6,73% de la SAT, Mais les empiétements de toute sorte sur les terres agricoles du secteur public, notamment, nous poussent à croire que ce taux est sous- évalué.

Tableau N°30 : Wilaya de Ain Defla - Répartition générale des terres 2004/2005

spéculation				Superficie (ha)	% (1)	% (2)	% (3)
Terres utilisées par l'agriculture	Superficie agricole utile	Terre Labourables	Cultures herbacées	125,284	68,96	-	
			Terres au repos	29258,85	16,10	-	
		Cultures permanentes	Plantations fruitières	24484	13,48	-	
			vignobles	2319,5	1,28	-	
			Prairies naturelles	330	0,18	-	
		Total superficie agricole utile			181676	100,00	77,1
Dont surfaces irrigués			34614	19,05	--		
Pacages et parcours			38078	-	16,16		
Terres improductives des exploitations agricoles			15857	-	6,73		
Total des terres utilisées par l'agriculture (SAT)				235611	--	100,00	55,31
Autres terres	Terres Alfatières			-	-	-	
	Terre forestières (bois, forêts, maquis...)			130717	-	-	30,68
	Terres improductives non affectées à l'agriculture(y compris le domaine public)			41680	-	-	9,79
	Terrains urbains industriels et divers			17992	-	-	4,22
	Total superficie de la wilaya (Ain Defla)			426000	-	-	100,00

A partir des statistiques agricoles .DSA de Ain Defla

% (1) pourcentage calculé par rapport à la superficie agricole utile

% (2) pourcentage calculé par rapport à la superficie des terres utilisées par l'agriculture

% (3) pourcentage calculé par rapport à la superficie totale de la wilaya.

Tableau N°31 : Répartition des terres par type d'exploitations

Exploitations	Nombre	Superficie totale (ha)	SAU (ha)
E.A.C	1447	41.207	39.590
E.A.I	866	5.359	5.359
Fermes pilotes	6	5.275	5.215
Privé	21.621	183.356	131.128
Autres	178	414	384

Tableau n°32: Le potentiel végétal

Filières	Superficies moyennes (Ha)	Production moyenne (Quintaux)
Céréaliculture	85.000	1.500.000
Fourrages	25.000	400.000
Légumes	3000	20.000
Maraîchage (PDT+plastic + divers)	21.000	8.000.000
Arboriculture fruitière	22.000	2.000.000
Production plants	170	18.000.000 plants

Tableau n°33 : Le potentiel animal

Espèce	Effectifs	Production moyenne (quintaux)
Bovins	35.290	38 milliers de litres de lait et 34.500 quintaux de viandes rouges
Ovins	179.270	
Caprins	41.710	
Aviculture chair	4.460.676	37 millions d'œufs
Aviculture forte	252.224	45.182 quintaux (UB)
Apiculture	17.305 ruches	450 quintaux de miel

Tableau N°34 : Evolution de la superficie, de la production et du rendement des fourrages consommés en sec

	Superficie		Production		Rendement	
	Hectares	Indice	Quintaux	Indice	QX .ha	Indice
1985-1989	32.448	100	880.724	100	27.14	100
1990-1994	24.894	77	291.250	33	11.70	43
1995-1999	17.142	53	290.961	33	16.97	63
2000-2004	23.479	72	557.384	63	23.74	87
2004-2005	18.988	59	426.740	48	22.47	83

A partir de :

- Hamid Cherfaoui. Les cultures fourragères dans la wilaya de Ain Defla .INRAA .document non paginé Août 1998. Khemis Miliana.
- Statistique agricole. Série B. DSASI. MADR .ALGER .

La régression des surfaces consacrées à la vesce avoine et le poids relatif grandissant des céréales reconverties en fourrages expliquent certainement le recul de près de 20 points du rendement moyen à l'hectare des fourrages cultivés consommés en sec. A cela, nous pouvons ajouter le non respect des itinéraires techniques. Le tableau n°34 montre la dégradation des performances de la production fourragère depuis 1985/89.

En résumé, le problème majeur qui demeure insoluble au niveau des fourrages cultivés consommés en sec, demeure la faible diversification des fourrages cultivés. Puisque, à côté des céréales reconverties, la vesce avoine constitue quasiment l'unique culture fourragère pratiquée (i.e. avec ses différentes variantes).

Tableau N°35 : Vesce avoine : Moyennes mobiles de cinq ans de la superficie, de la production et du rendement

	Superficie		Production		Rendement	
	Hectares	Indice	Quintaux	Indice	QX. ha	Indice
1985-1989	24.722	100	687.239	100	27.80	100
1990-1994	9.330	38	144.790	21	15.52	56
1995-1999	10.184	41	234.841	34	23.06	83
2000-2004	10.974	44	338.428	49	30.84	111

Construit à partir de :

- Bilans annuels de production. DSA Ain Defla
- Statistique agricole. Série B. DSASI. MADR .ALGER.

Les superficies occupées par l'association vesce avoine, sur le périmètre du Haut Cheliff étaient de l'ordre de 30.000 hectares/an au cours de la décennie soixante dix. L'autre constat qu'il y a lieu de relever porte sur les mutations opérées au niveau de la pratique des fourrages dans la région. Puisque le couple « vesce-avoine » n'est plus réellement cultivé. Depuis l'éclatement des domaines agricoles socialistes (DAS), il s'agit beaucoup plus d'autres variantes, avec comme culture pivot l'avoine.

Quant aux rendements réalisés en 2000-2004, ceux des bilans des productions de la DSA et du MADR, nous paraissent exagérés. Les rendements étaient de l'ordre de 30 quintaux avec un meilleur itinéraire technique sur les domaines autogérés, dans les années soixante dix. Mais de manière générale, nous pouvons dire que cette culture qui était appelée dans les années soixante à occuper une part importante dans les assolements sur la plaine du Haut Cheliff, se trouve actuellement, dans un état de régression totale dans la région.

Tableau N°36 : Place de la vesce avoine dans les fourrages artificiels consommés en sec

	Production totale (1)		Vesce avoine (2)		2/1 en %
	Quantités	Indice	Quantités	Indice	
1985-1989	88.724	100	687.228	100	78.02
1990-1994	291.250	33	144.790	21	49.71
1995-1999	377.017	43	232.841	34	61.76
2000-2004	557.514	63	338.428	49	71.47

A partir des statistiques agricoles Série B DSASI. MADR. ALGER

L'autre enseignement que l'on peut tirer de nos bilans de production, porte sur la régression réelle, aussi bien, de la production totale en fourrages cultivés consommés en sec que de celle de la vesce avoine. La légère remontée de la production, au cours de ces dernières années n'est à inscrire que sur le compte de l'extension inconsidérée des surfaces emblavées en céréales puis reconverties en fourrages consommés en sec et ce, suite au retour cyclique de la sécheresse.

Tableau 37 : Evolution de la contribution des superficies consacrées aux fourrages consommés en vert par rapport aux superficies totales de fourrages (en sec et vert).

	Fourrages consommés en vert (1)		Total fourrages cultivés (2)		½ en %
	Hectare	Indice	Hectare	Indice	
1985-1989	1884	100	34.332	100	5.49
1990-1994	885	47	25.250	74	3.50
1995-1999	356	19	17.500	51	2.03
2000-2004	243	13	23.729	69	1.02
2004-2005	795	42	19.783	58	4.02

A partir de :

- Hamid Cherfaoui Les fourrages dans la Wilaya de Ain Defla .INRAA .Document non paginé .Août 1998. Khemis. Miliana
- Statistiques agricoles Série B .DSASI –MADR –ALGER

Du tableau précédent, l'enseignement majeur qu'il y a lieu de retenir est la faiblesse de la contribution des fourrages consommés en vert à la superficie fourragère totale. Depuis une quinzaine d'années, l'essentiel des fourrages consommés en vert dans la wilaya de Ain Defla, est composé de graminées fauchées, alors que les fourrages en irrigué ont quasiment disparu !

L'autre constat qui se dégage de notre tableau est la régression continue de la part des fourrages consommés en vert. Le FNDA puis le FNRDA n'ont pas pu arrêté cette régression.

Tableau n°38: Evolution des superficies de la jachère

Campagnes agricoles	Superficie	
	Hectares	Indice
1995-1996	31.254	100
1996-1997	40.010	128
1997-1998	36.859	118
1998-1999	26.310	84
1999-2000	12.883	41
2000-2001	40.695	130
2001-2002	48.800	156
2002-2003	21.775	70
2003-2004	31.960	102
2004-2005	29.258	94

Statistiques agricoles Série B .1996- 2005 .DSASI – MADR. ALGER

Selon le tableau n°39, le poids de la jachère dans la wilaya d'Ain Defla a évolué en dents de scie. Son poids relatif par rapport à la SAU demeure élevé, puisqu'il est annuellement à un niveau minimum de 20%. Il y a là, à la fois échec du remplacement de la jachère, notamment par les fourrages, mais également, il semble bien que l'extension de l'AFD, du vignoble ainsi que du maraîchage, au cours de ces dernières années, ne s'est pas opérée au détriment de la jachère.

En matière d'élevage, les évaluations du cheptel selon les espèces montrent une similitude entre ovin et caprin, qui sont en forte baisse. Alors que pour les bovins, les statistiques font état d'une régression, entre 1987 (éclatement des DAS en EAC et EAI) et 2005, qui est de l'ordre de 56.72%. Ce qui est considérable. De notre tableau n°41, il ressort que la progression du cheptel bovin observée entre 1985 et 1987 a été nettement stoppée en 1987.

Tableau n ° 39: Evolution du cheptel dans la wilaya

Année / Espèces	Bovins (têtes)	Ovins (têtes)	Caprins (têtes)
1985	46.228	89.370	24.560
1986	69.583	122.770	31.600
1987	81.330	125.850	35.170
1988	73.530	89.800	31.660
1989	61.663	214.340	44.040
1998	16.776	108.864	27.091
2000	18.834	120.649	32.363
2001	18.526	119.492	26.044
2002	23.165	136.680	35.083
2003	31.890	155.420	33.756
2004	35.290	179.270	41.710
2005	35.202	178.468	41.993

Pour rappel, la plaine du Haut-Cheliff était considérée, entre la deuxième moitié des années soixante et la décennie quatre vingt, comme zone « pilote » de production laitière au niveau national.

Des ateliers bovins ont été créés, suivis d'implantation de génisses importées, à partir de 1967, en vue de répondre aux besoins de l'unité de transformation ORLAC puis GIPLAIT de Arib (Ain Defla). A la réorganisation des DAS, qui a entraîné un dépeuplement massif des étables, entamé dès 1988, se greffe les aléas climatiques défavorables, avec une sécheresse quasi chronique au cours des quinze dernières années.

A ces facteurs contraignants, les conditions particulières (événements de la décennie quatre vingt dix) qu'a connu la wilaya de Ain Defla et le recours massif à l'utilisation de la poudre de lait par le complexe de Arib (ses responsables jugeant plus rentable la PDL à la production locale) ont réduit à une peau de chagrin l'articulation entre la production et la transformation industrielle de lait.

Ce sont les principaux éléments pouvant expliquer que l'investissement agricole qui demeure important dans la wilaya est dirigé vers des spéculations plus rémunératrices (arboriculture fruitière, pomme de terre et, dans une moindre mesure, l'aviculture).

En ce qui concerne les productions animales, on peut noter de fortes fluctuations du niveau de production des viandes rouges et viandes blanches mais qui n'obéissent pas aux mêmes causes.

Si dans le cas des viandes rouges, ce sont les conditions climatiques, très capricieuses, qui établissent le niveau de l'offre, pour ce qui est des viandes blanches, ce niveau est très dépendant du marché international pour leurs inputs.

Tableau N°40 : Production comparée des viandes rouges et des viandes blanches

	Viande rouge		Viande blanche		Total
	Quantité	%	Quantité	%	
1995-1996	13.100	44.42	16.390	55.58	29.490
1996-1997	13.024	43.03	17.240	56.97	30.264
1997-1998	17.800	51.03	17.080	48.97	34.880
1998-1999	24.000	36.22	42.255	63.78	66.255
1999-2000	24.094	32.89	49.168	67.11	73.262
2000-2001	20.128	36.65	34.792	63.35	54.920
2001-2002	6848	25.77	19.730	74.23	26.578
2002-2003	34.478	43.28	45.182	56.72	79.560
2003-2004	33.145	29.22	80.292	70.78	113.437
2004-2005	28.514	23.57	92.439	76.43	120.953

A partir des bilans annuels de production . DSA. Ain-Defla.

6.1.4. Conséquences de la réorganisation du secteur public agricole sur l'élevage laitier

Même si les résultats, en 1987, deux décennies après le lancement du programme d'implantation d'un bassin laitier sur le Haut Cheliff, paraissent très éloignés des prévisions des concepteurs du projet, l'éclatement des domaines suite à l'application de la loi 87.19 (réorganisation du secteur public) s'est accompagné d'une véritable hécatombe, puisque, en 2005, le niveau de décapitalisation en vaches laitières a été de 96% par rapport à 1987 !

Tableau N°41 : Évolution des effectifs et de la structure en UGB du bovin lait

	Total UGB (1)	Dont VL (2)	2 / 1 en %
1976	4.672	2.224	48
1980	4.780	2.633	55
1985	4.500	3.480	77
1987	6.474	3.800	59
1999	233	177	76
2005	310	155	50

Enquêtes personnelles et divers rapports

Ce bilan peu reluisant de l'impact de la réorganisation du secteur public serait incomplet, sans une présentation synthétique du recul du bovin lait relevant du secteur public par rapport à l'ensemble de l'élevage bovin de la wilaya d'Ain Defla.

Tableau N°42 : Place du secteur public dans l'élevage bovin laitier après sa réorganisation

	Total UZ (1)	Dont secteur public (2)	2 / 1 en %
1985	37.042	4.258	11.50
1987	53.063	3.981	7.50
1999	13.325	236	1.77
2005	24.952	340	1.36
2006	27.277	370	1.36

Enquêtes personnelles et divers bilans le total UGB correspond à l'addition des effectifs des secteurs privé et public de la wilaya de Ain Defla

Tout d'abord, il y a lieu de préciser que contrairement au secteur privé, l'élevage du secteur public est constitué pour l'essentiel de BLM, alors que le secteur privé a un élevage bovin composé à la fois de BLM et BLL ce qui signifie que le poids réel du secteur public est sous évalué dans nos calculs (calcul effectué en UZ). L'autre observation qui mérite d'être relevée porte sur la régression du bovin au sein du secteur privé, bien que dans une moindre proportion.

Depuis 2002, le bovin lait du secteur public (fermes pilotes + EAC et EAI) ne représente plus que moins de 1% des effectifs en VL. Ce qui revient à dire que l'hémorragie constatée au niveau des effectifs en VL du secteur public n'a pas été compensée par un accroissement du cheptel bovin du secteur privé.

En guise de conclusion sur l'impact de la réorganisation du secteur public agricole sur l'activité lait, nous pouvons dire que, comme le montre le cas du Haut Cheliff, l'émiettement des domaines agricoles socialistes a eu raison de la politique du bovin lait dans les nouvelles unités de production issues du partage des DAS. Les raisons de la quasi disparition du bovin lait sur le secteur public agricole après sa réorganisation sont les suivantes :

- 1- Suite à la sécheresse chronique depuis la fin des années quatre vingt, les nouveaux collectifs issus de la réorganisation du secteur public ont été dans l'obligation de se séparer de leur cheptel bovin dans un contexte d'abandon des soutiens des prix des facteurs de production.
- 2- Les exploitations laitières du périmètre ont été confrontées à des problèmes de surendettement à l'égard de la BADR à partir des premières années de la décennie quatre vingt dix.
- 3- Ces deux premières raisons ont fait naître des dissensions entre membres de collectifs ce qui les a poussé à brader leur cheptel bovin.
- 4- Mais l'autre raison non moins importante que les précédentes est d'ordre technique. L'élevage bovin laitier avec des étables de 100 à 300 UZ ne peut s'accommoder d'une assiette foncière de 10 à 30 hectares par exploitation. Lors du partage des DAS entre les nouvelles EAC, cette question a été évacuée par les décideurs ...

5- L'autre enseignement majeur qui mérite d'être souligné porte sur le manque d'intérêt affiché par le secteur privé pour compenser le désengagement du secteur public dans l'activité lait. Ce choix des éleveurs privés étant rationnel, il confirme de manière sans équivoque que le bovin lait est une spéculation à faible rentabilité.

Ni les fonds publics destinés à l'encouragement de la production de lait, ni l'implantation de deux laiteries sur le le périmètre du Haut Cheliff n'ont eu raison de cette inertie du secteur privé à s'impliquer d'avantage dans la filière lait⁷⁵.

Tableau n°43 : Incidences de la réorganisation du secteur public sur son effectif de vaches laitières par rapport à l'effectif total de la wilaya de Ain Defla

	Total VL (1)	Dont VL du secteur public (2)	2 / 1 en %
1985	31.897	2.075	6.51
1986	28.739	2.172	7.56
1987	23.411	3.800	16.23
1988	21.280	2.540	11.88
1989	22.759	2.500	10.91
1990	22.920	1.545	6.74
1999	8.959	177	1.98
2000	10.959	183	1.67
2001	19.610	202	1.03
2002	11.690	156	1.33
2003	14.222	129	0.98
2004	16.922	152	0.90
2005	17.088	155	0.91

Construit à partir de divers bilans (DSA Ain Defla / CRMA. Khemis- Miliana.)

6.1.5. Impact des mutations socio-économiques en cours sur l'occupation du sol en irrigué, à partir de la grande hydraulique

Les résultats de la valorisation de la ressource eau provenant de la grande hydraulique par le bovin lait via les fourrages nous paraissent très en deçà des objectifs des différents plans de développement du Haut-Cheliff. En effet, depuis le début de la décennie quatre vingt dix, moins de 1H m³ d'eau sont consacrés annuellement aux fourrages. L'émiettement du secteur public en 1987/88 a eu pour conséquence l'abandon du bovin lait sur le Haut Cheliff. C'est ce qui explique qu'en 2007, moins de 15 hectares de fourrages en irrigué subsistent en grande hydraulique. S'il est vrai que le poids de l'histoire agraire (coloniale et récente) est réel dans la situation présente du bovin lait sur le Haut-Cheliff, les mutations économiques en cours y sont, également pour quelque chose. L'abandon des prix administrés pour les produits agricoles a engendré, le désengagement des agriculteurs de la

⁷⁵ Sur cette question, nous renvoyons le lecteur à la partie de notre travail consacré à l'analyse de la typologie des éleveurs, où nous tentons d'expliquer l'incapacité du privé à s'impliquer davantage dans la filière lait, dans le contexte actuel.

valorisation de la ressource eau par le lait via les fourrages. Les tendances récentes dans l'exploitation du sol confirment les évolutions observées déjà dans les années quatre vingt, par F. Chehat et J.J. Perennes⁷⁶. Si les auteurs précités constataient que le plan de culture des productions végétales n'évoluait guère dans le sens souhaité, aujourd'hui les bilans de production sont une consolidation des constats antérieurs.

Les auteurs constataient une stagnation de la betterave à sucre, à présent il s'agit d'abandon de cette spéculation (en 1984). Les fourrages en irrigué étaient peu implantés, la moyenne 1990-1995 montre bien qu'ils ne représentent que la portion congrue dans l'occupation du sol (moins de 1%). Les cultures les plus rémunératrices, en l'occurrence l'arboriculture fruitière et le maraîchage, s'accaparent la part du lion, à la fois en terme de surfaces occupées mais aussi et surtout dans l'utilisation de la ressource eau provenant de la grande hydraulique. C'est ce faisceau d'éléments, qui nous a amené à aborder la question de la rentabilité du mètre cube d'eau sur les fourrages et les autres spéculations en irrigué pratiquées sur le Haut Cheliff.

Tableau N° 44 : Evolution de l'occupation du sol en irrigué à partir de la grande hydraulique

	Moyenne 1973-1975	Moyenne 1983-1987	Moyenne 1990-1995	Moyenne 1996-2000	Moyenne 2001-2004
S	1.555	1.386	93	28	8
CF <i>I</i>	5.554	4.950	332	100	28
%	32.28	25.00	3.00	0.56	0.21
s	1.682	104	161	88	15
CI <i>I</i>	1.917	118	183	100	17
%	35.00	2.00	4.00	1.76	0.39
S	379	2.546	1.336	1.363	1446
CM <i>I</i>	28	187	98	100	106
%	8.00	45.00	37.00	27.28	37.82
S	0.00	0.00	0.00	62	15
I	---	---	---	100	24
Céréales %	---	---	---	1.24	0.40
S	1.200	1.593	2.009	3.456	2.339
I	35	46	58	100	68
%	25.00	28.00	56.00	69.16	61.18
TOTAL S	4.816	5.629	3.599	4.997	3.823
I	96	113	72	100	77

A partir d'enquêtes et de divers documents (CDR, CACG et OPIC)

⁷⁶ F. Chehat. Procès de production et valorisation du capital dans l'agriculture algérienne. Cas du périmètre du Haut CHELIFF. Thèse de Magistère en sciences économiques. Université d'Alger, 1985.

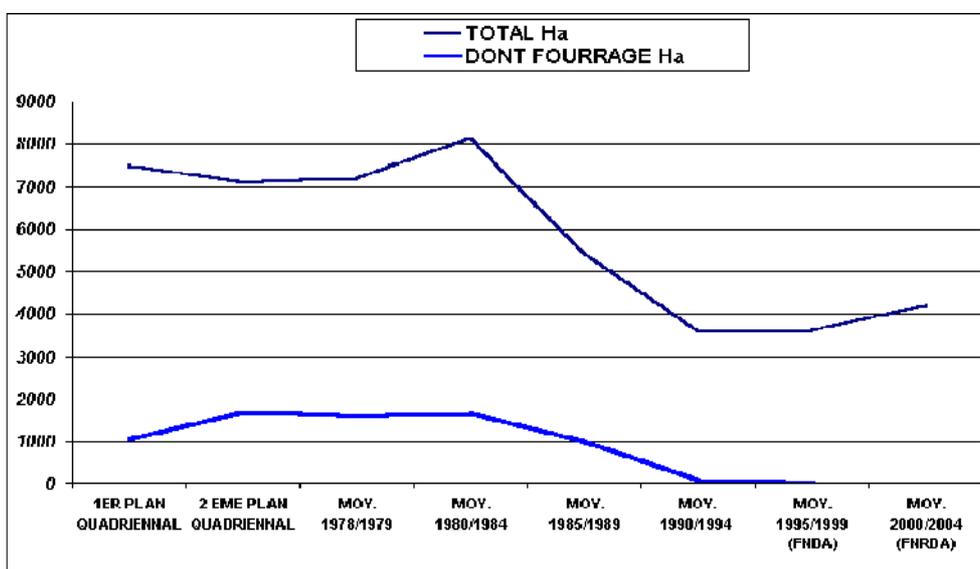
J.J. Perennes. La crise des modèles de mise en valeur des périmètres irrigables en Algérie Le cas du Haut Cheliff. ROMM. 45 / 1987/3.op.cit. pp.94-105.

Tableau N° 45 : Haut Cheliff - Structure en % de l'occupation du sol en irrigué à partir de la grande hydraulique selon les spéculations

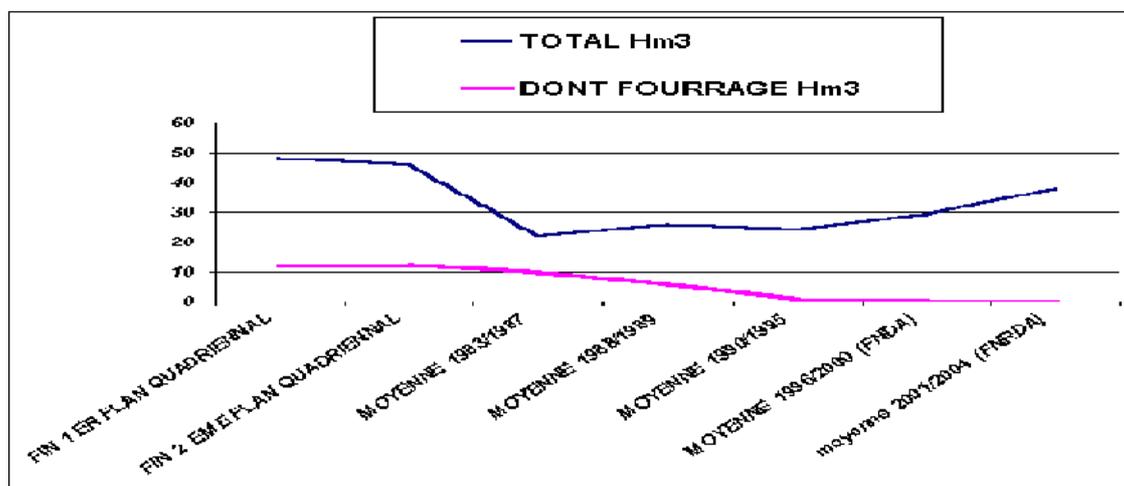
	Moyenne 1973-1975	Moyenne 1983-1987	Moyenne 1990-1995	Moyenne 1996-2000	Moyenne 2001-2004
CF	32.28	25.00	3.00	0.56	0.21
CI	35.00	2.00	4.00	1.76	0.39
Cultures maraîchères	8.00	45.00	37.00	27.28	37.82
Céréales	00.00	00.00	00.00	1.24	0.40
Arboriculture	25.00	28.00	56.00	69.16	61.18
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

A partir du tableau précédent

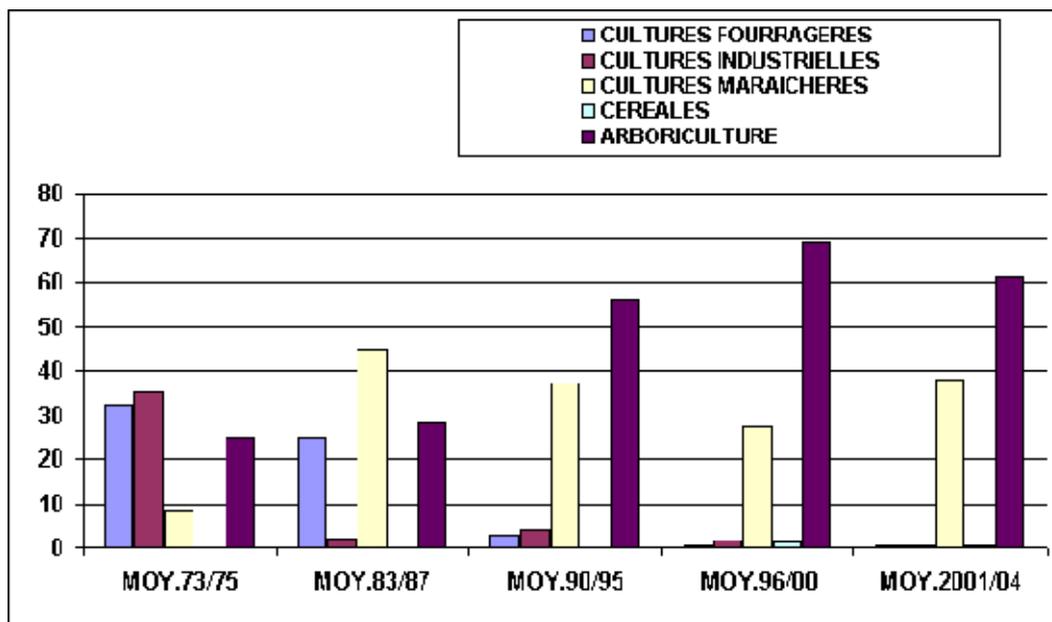
Graphe N° 12 : Haut Cheliff - Trend de la place des fourrages intensifs par rapport à la surface totale en irrigué, à partir de la grande hydraulique



Graphe N° 13 : Haut Cheliff - Place des fourrages dans l'allocation des ressources provenant de la grande hydraulique et destinée à l'agriculture



Graphe N° 14 : Haut Cheliff – Trend de la place des fourrages intensifs par rapport à la surface totale en irrigué, à partir de la grande hydraulique en %



Pour rappel, à la veille du plan national du développement agricole, le potentiel arboricole et viticole au niveau de la wilaya d'Ain Defla était de 6.246 hectares dont 5.415 hectares en production. Soit près de 87 % des superficies complantées. Ce qui nous donne approximativement, un peu moins de 4% de la surface agricole utile. A fin 2004, les superficies arboricoles et viticoles, sont passées à un peu moins de 14% de la S.A.U. Ce qui est considérable. A partir de 2000, 3 espèces ont été retenues dans le programme d'extension par les pouvoirs publics. Il s'agit :

Des agrumes : l'action a porté sur une reconstitution des vergers, sur les terres de l'ex secteur public. Il a été également mené des actions d'extension des vergers datant de la période coloniale. On notera au passage, que c'est l'espèce qui concurrence le plus les fourrages en irrigué sur le Haut Cheliff au niveau des deux ressources rares que sont la terre et l'eau.

De la vigne : le vignoble intervient comme culture de substitution aux céréales, en zones piémonts. Là aussi, il y a rupture de l'association élevage (bovin et ovin, en particulier) avec les céréales, en extensif.

Des rustiques : la reconversion des systèmes de production par l'extension des rustiques, amenuise d'autant l'apport en fourrage secs pour les bovins.

A travers ce rappel condensé de l'effet du PNDA sur l'occupation du sol, nous pouvons remarquer que sur l'ensemble des zones agro écologiques de la Wilaya de Ain Defla, l'extension des cultures arboricoles et viticoles consiste en un dessaisissement des terres destinées à l'élevage de bovins et de ruminants de manière générale.

Tableau N° 46 : Wilaya de Ain Defla : Bilan des plantations arboricoles et viticoles 2000/2004, FNRDA- concession –Forets -Hors programme

Unité =Hectare

Programmes	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	Cumul
FNRDA	2930	3164	1509	1240	8843
Concession	2250	1116	2530	1461	7357
Forets	838	391	692	368	2289
Total PNDA	6018	4671	4731	3069	18489
Hors-programme	0	150	09	290	449
Total	6018	4821	4740	3359	18938

Source : DSA Ain Defla. Rapport : Evaluation du secteur agricole. 4ème trimestre 2004.
DSA Ain Defla.53 pages, p.p 24-26. Février 2005.

Tableau N° 47 : Bilan des plantations arboricoles et viticoles

Situation initiale 1999-00		Situation à fin 2004		Variations	
Ha	% de la SAU	Ha	% de la SAU	Ha	% de la SAU
6.246	4.00	25.184	14.00	18.938	+ 33.98

Construit à partir du tableau précédent.

Comme nous l'avons vu précédemment, le PNDA s'est traduit par une extension de grande ampleur des surfaces arboricoles et maraîchères et ce, au détriment notamment des fourrages et par conséquent du bovin lait.

C'est ce qui nous amène à étudier l'impact du PNDA sur la collecte de lait cru par les unités de transformation de lait du Haut Cheliff.

Voyons d'abord, la monographie des laiteries de la Wilaya de Ain- Defla.

6.2. Les laiteries Arib et Waniss

6.2.1. La laiterie de Arib

L'unité de production de Arib (Wilaya de Ain Defla) a été réalisée par une firme Italienne INTERCOOP, équipée à 100% (y compris le bâtiment social et les logements de fonction). Pour les bâtiments de production et de stockage des matières premières, ils ont été réalisés par l'Entreprise Publique Algérienne BATIMETAL pour le montant de 15.752. 275,08 DA. Le coût du projet de l'usine de Arib a été évalué à 167.000.000 DA par décision d'individualisation n°61731017301 en date du 5 Avril 1985. Et par décision de financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) en date du 13 Avril 1986. Ainsi, après la date de signature du contrat le 24 décembre 1985, la mise en vigueur du contrat eut lieu le 12 Mai 1986 et le démarrage des travaux en Octobre 1986.

L'unité de transformation du lait et des produits laitiers est située dans la commune de Arib (wilaya de Ain Defla), 135 Km à l'Ouest d'Alger, 11 Km à l'est de Ain Defla (chef lieu de wilaya) et 2 Km au nord de la RN 04, reliant Alger à Oran. Elle s'étend sur une superficie de 11 Hectares dont 7 réservés à l'unité (cf. Fiche technique en annexe).

6.2.2. La laiterie Waniss

Localisée à Sidi N'Har dans la fraction des Oued Slimane, commune de Bir Ould Khelifa (wilaya d'Ain Defla), à 4 km du chef lieu de la commune de Bir Ould Khalifa à 128 km à l'Ouest de la capitale. Elle a été construite par ALPES Industries Services (France) et a été mise en service en juillet 2002. Ses capacités de production sont indiquées par le tableau n° 48

Tableau N° 48 : **capacité de production**

Les produits	Unité = litre	
	Journalière	annuelle
Lait pasteurisé conditionné	2.500	6.000.000
Lait fermenté conditionné	500	3.600.000
YAOURT	1000	360.000
Lait cru de vache	200	7.200

6.3. Conclusion

De la monographie de la wilaya de Ain Defla, il ressort que la filière lait dispose à la fois d'atouts non négligeables que sont la présence d'un périmètre de grande hydraulique avec des potentialités hydro- agricoles appréciables, une tradition de pratique du bovin lait à grande échelle sur près de vingt années (1969-1987) et de deux laiteries implantées sur la plaine du Chélif. Quant aux faiblesses de la filière dans la wilaya, il y a d'abord l'histoire récente du secteur agricole marquée par des structures agraires fortement chahutées et l'absence de lisibilité pour les exploitations de l'ex secteur public notamment pour celles situées en plaine et les plus à même de valoriser la ressource eau par les fourrages. Pour le secteur privé le problème d'émiettement progressif des propriétés encore viables par suite des partages liées aux successions demeure préoccupant et risque à terme d'être un véritable goulet d'étranglement pour le développement agricole en général et du bovin lait en particulier. Petits éleveurs et dispersion du cheptel sont actuellement la contrainte majeure de la filière lait dans la wilaya d'Ain Defla. En un mot l'effet faible taille du cheptel demeure un facteur contraignant pour le ramassage du lait.

L'autre frein actuel au développement du bovin lait dans la wilaya d'Ain Defla se situe au niveau de la contrainte bioclimatique. Comme nous l'avons vu, le climat du Haut Cheliff est du type méditerranéen, ce qui implique une concentration de la pluviosité sur la saison froide et une grande irrégularité des précipitations mais il présente du fait du relief, des caractères de continentalité et d'aridité marqués.

Le recours à l'irrigation peut intervenir à deux niveaux.

*Dans la régulation des aléas climatiques interannuels ;

*Dans l'allongement des cycles de production et l'élargissement de l'éventail de spéculations envisageables, ce qui accroît parallèlement les rendements d'une manière considérable.

Dans le contexte présent, comme nous l'avons vu plus haut, l'exiguïté de la propriété des éleveurs de bovins ne milite pas pour une valorisation de la ressource eau par les fourrages.

Donc, en résumé, les atouts actuels de la filière lait dans la Wilaya de Ain-Defla sont des acquis qui ne demandent qu'à être transformés en force mobilisables. Dans ce cadre, nous pouvons citer la présence du périmètre irrigué du Haut Cheliff.

Egalement, des exploitations agricoles en attente de remembrement et de stabilité juridique.

Chapitre 7 : Articulation agriculture /industrie : la collecte

7.1. Analyse de la collecte de lait cru

7.1.1. Evolution du taux de collecte par rapport à la production estimée de la wilaya de Ain -Defla

Tableau N°49 : Wilaya d'Aïn Defla : Estimation du taux de collecte pour la transformation par rapport à la production totale de lait de vache

Unité : litre

	PRODUCTION TOTALE DE LAIT (1)	QUANTITE DE LAIT COLLECTE POUR LA TRANSFORMATION (2)	TAUX DE COLLECTE 2/1 EN %
1983/84	21.993.000	2.671.467	12.15
1984/85	27.647.000	3.735.758	11.35
1985/86	43.233.000	3.744.800	8.70
1986/87	47.340.000	4.326.760	9.15
1987/88	32.070.000	+3500.000	11.00
1988/89	34.139.000	3.000.000	9.00
1989/90	34.789.000	1.158.401	3.33
1990/91	33.361.000	1.119.577	3.60
1991/92	29.975.000	1.435.763	4.79
1992/93	12.540.000	1.757.151	14.01
1993/94	13.975.000	1.801.953	12.89
1994/95	17.550.000	1.210.915	6.90
1995/96	8.769.000	1.379.915	15.73
1996/97	8.887.000	1.227.106	13.80
1997/98	8.424.000	1.328.444	15.80
1998/99	10.678.000	1.329.108	12.45
1999/00	13.101.000	1.926.853	14.71
2000/01	12.673.000	2.000.721	15.79
2001/02	11.888.000	1.850.797	15.57
2002/03	32.600.000	1.679.262	5.15
2003/04	31.203.975	1.943.820	6.10
2004/05	33.613.740	2.810.783	8.36
2005/06	32.382.900	2.733.035	8.44

Construit à partir de: Bilans mensuels de collecte 1989-2006 (DSA Ain Defla / UPL Arib. ORLAC puis GIPLAIT./ Laiterie Wannis), CACG Ratios 1984-87 (CACG Haut- Cheliff. Khemis - Miliana.) et Bilans annuels de production 1984-2006 (DSA Aïn Defla

Nous avons retenu, pour l'analyse du taux de collecte une période de vingt campagnes agricoles. Ce choix permet d'avoir une perception de ce paramètre, sur une longue période, donc de disposer d'une lecture en terme de tendances lourdes.

Brièvement, on peut rappeler ici que durant la décennie soixante dix, le volume de lait collecté par la laiterie de Birkhadem, au niveau du Haut-Cheliff, était de l'ordre de cinq millions de litres/an et ce à partir d'une quinzaine de domaines autogérés.

La restructuration du secteur public agricole de 1982-83 a entraîné un recul sensible du niveau de collecte de l'ordre de 20%.

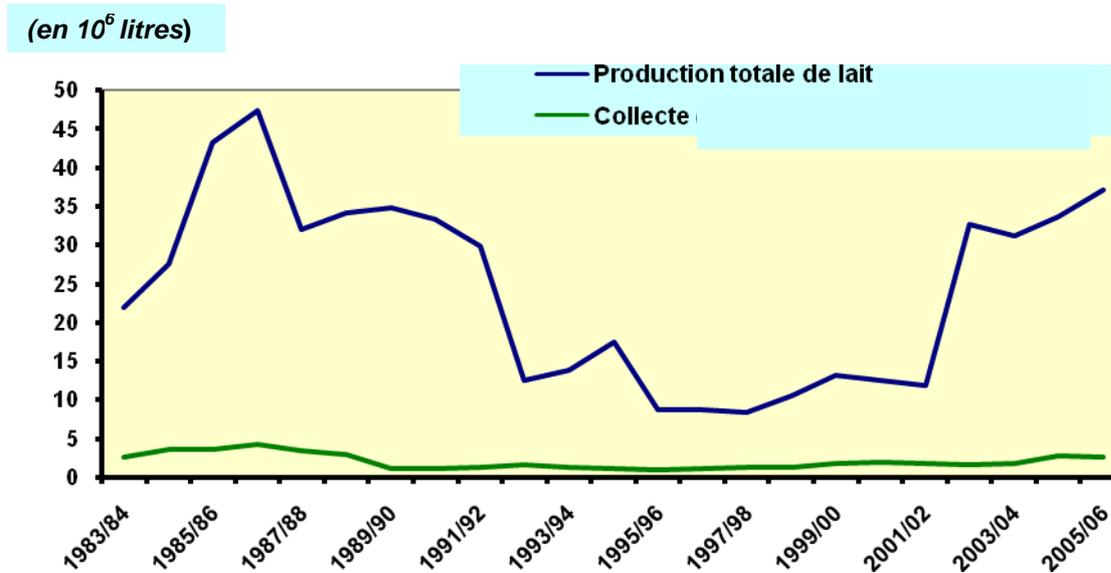
Le redimensionnement des domaines autogérés, lors de la restructuration du secteur public, a été accompagné de mesures dites d'assainissement du cheptel bovin. Celles-ci ont consisté en un abattage massif des vaches laitières âgées (certaines avaient plus de 10 ans d'âge) chétives ou malades. A l'époque, il était recherché, à travers ces actions, une rationalisation de la gestion du cheptel bovin.

Deux enseignements majeurs sont à retenir pour les décennies soixante-dix et quatre-vingt. Pour la première décennie, le taux de collecte peut être estimé à un peu plus de 30% par rapport à une production annuelle de lait de 15 millions de litres. Par contre, pour la décennie quatre-vingt, le taux de collecte a subi un recul sensible lié à la fois à l'accroissement de la production de lait de la wilaya, dû aux mesures d'encouragement en direction du secteur privé, mais aussi et surtout à la régression de l'offre en lait pour la transformation par le secteur public, le privé étant alors exclu de la collecte de lait !

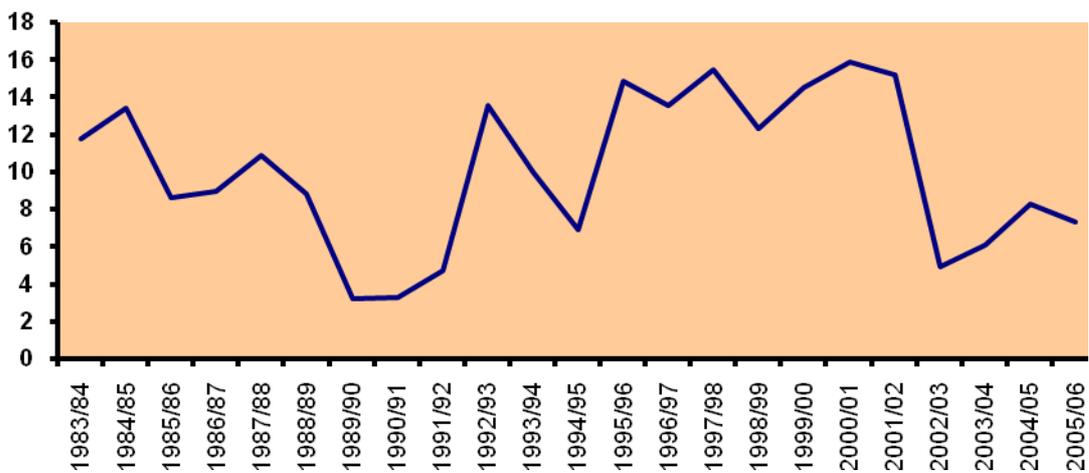
Les conséquences de la réorganisation du secteur public ont commencé à apparaître en 1988-89 avec un volume annuel collecté de l'ordre de 3 millions de litres de lait, soit une perte de près de 40% par rapport aux quantités ramassées annuellement au cours de la décennie soixante-dix. Le taux de collecte a donc été divisé par 3!

Au cours de la décennie quatre vingt dix, on constate que les domaines relevant du secteur public, en changeant de taille ont, par là même, changé de nature. Leur production ne représente plus que la portion congrue des volumes livrés à la transformation. L'essentiel de la production ramassée provient du secteur privé. Les fonds publics injectés dans la filière lait, au cours de la décennie quatre vingt dix et des années 2000-06, n'ont pas permis un réel relèvement du taux de collecte qui approche, dans le meilleur des cas, 20% de la production estimée et ce, depuis la moitié de la décennie quatre vingt.

Graphe N°15 : Wilaya de Aïn Defla – Evolution comparative de la production totale, de la collecte et du taux de collecte par rapport à la production



Taux de collecte en %



✓ **Estimation du taux de collecte à partir des résultats définitifs du RGA 2001**

Tout d'abord, il y a lieu de relever le poids très significatif des vaches de races locales (BLL), puisqu'elles représentent un peu plus de 67% du total des vaches recensées soit 9.711 têtes sur 14.387⁷⁷. Par prudence méthodologique, nous avons retenu un rendement moyen par vache et par an de 1000 litres.

Ce qui nous donne :

$$14.387 \times 1000 = 14.387.000 \text{ litres / an}$$

Sachant que la collecte, en 2001, a été de 1.968.246 litres; le taux de collecte serait donc, de l'ordre de :

$$(1.968.246 / 14.387.000) \times 100 = 13.68\%$$

Le taux de collecte obtenu à partir des résultats du RGA (2001) sera confirmé par nos estimations, via les campagnes de vaccination contre la fièvre aphteuse.

✓ **Estimation du taux de collecte par rapport aux bilans des vaccinations anti-aphteuse**

Nous avons retenu quatre campagnes de vaccination contre la fièvre aphteuse pour tenter de cerner le taux de collecte par le biais des bilans de vaccination.

Tableau N°50 : Place des vaches laitières dans les effectifs vaccinés 2001-2005

	Total bovin (1)	Dont VL(2)	2/1 en %
2001	15.346	7.673	50.00
2003	13.722	6.861	50.00
2004	13.288	6.644	50.00
2005	19.113	8.944	47.00

A partir de :

Rapport sur le secteur agricole. Session de printemps de l'APW. DSA.34 pages. avril 2001. Ain-Defla.

Inspection vétérinaire: Bilan de la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse 2003.

DSA Ain-Defla: Rapport d'évaluation du secteur agricole (4^{ème} trimestre 2004) Réunion des cadres MADR.

DSA Ain-Defla 53 pages, février 2005.

Inspection vétérinaire : Bilans provisoire de la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse. 2005, DSA. Ain-Defla, juin 2005.

Pour l'estimation de taux de collecte, nous avons retenu deux hypothèses intitulées, respectivement, hypothèse «basse» et hypothèse «forte». En ce qui concerne le rendement moyen par vache et par an, nous avons retenu 1500 et 2000 litres selon les cas. A partir de là, nous avons tenté de calculer le taux de collecte et ce, sur la base des volumes de lait effectivement ramassés pour la transformation, au niveau de la wilaya de Ain-Defla.

⁷⁷ R.G.A. Rapport général. Résultats définitifs RGA 2001.MADR/ FAO, p 82.JUIN 2003. ALGER

Tableau N° 51 : Estimation de la production à partir des vaccinations

	Rendement L / VL / AN		Production estimée L /An	
	HB	HF	HB	HF
2001	1500	2000	11.509.500	15.346.000
2003	1500	2000	10.291.500	13.722.000
2004	1500	2000	9.966.000	13.288.000
2005	1500	2000	13.416.000	17.588.000

Calculé à partir du tableau précédent

Tableau N°52 : Comparaison des volumes collectés et du potentiel de production

	Collecte réalisée (1)	Production estimée		1 / 2 en %	1 / 3 en %
		H B(2)	H F (3)		
2001	1.968	11.510	15.346	17.00	12.82
2003	1.686	10.292	13.722	16.38	12.29
2004	2.144	9.966	13.288	21.51	16.13
2005* 1 ^{er} semestre	1.588	13.416	17.588	23.67	18.05

A partir de divers tableaux.

*Extrapolation de la collecte sur une année, sur la base des ramassages réalisés au cours du 1^{er} semestre.

A la lecture du tableau précédent, on confirme la faiblesse du taux de collecte puisqu'il est de l'ordre d'un peu moins de 1/5 de la production potentielle de la wilaya d'Aïn-Defla et la marge de progrès nous paraît considérable. Il est donc indéniable que la collecte demeure le talon d'Achille de la filière lait.

✓ **Production, rendement et collecte de lait cru de vache**

Dans la perspective de mieux cerner la liaison production- collecte de lait cru de vache, nous avons retenu trois paramètres : la production totale de lait de vache dans la Wilaya de Ain Defla, le rendement moyen par vache et le ramassage de lait pour la transformation.

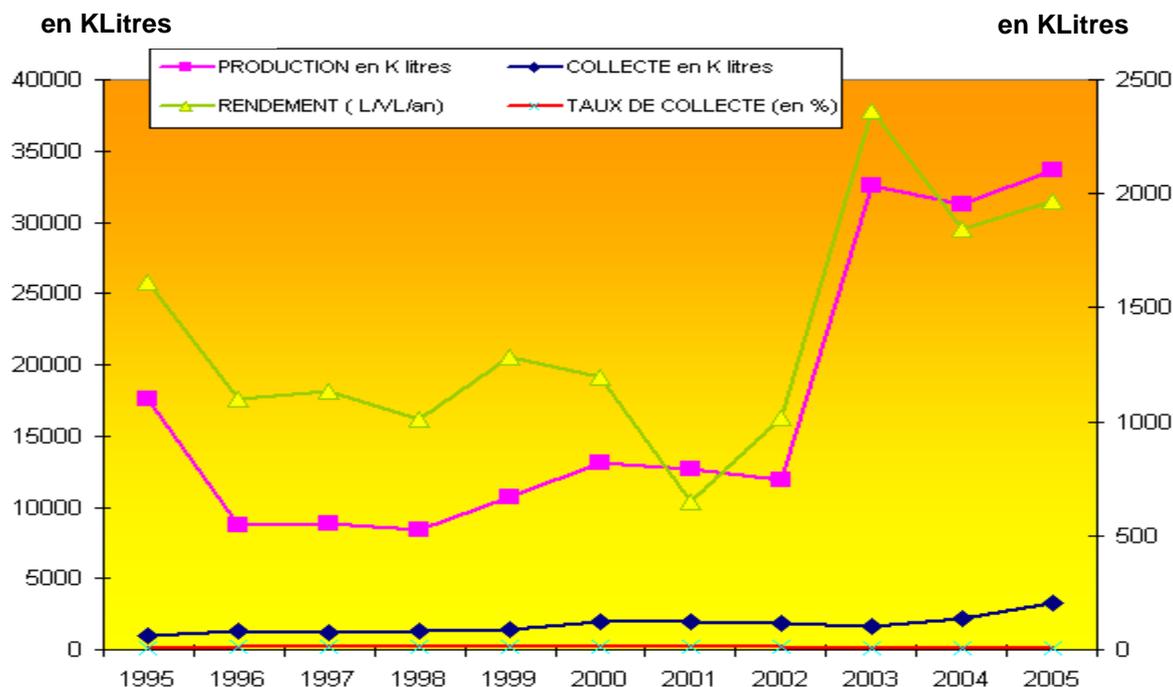
Il en ressort d'abord qu'en l'espace d'une décennie, la production a cru de 100%. Ce qui est considérable. Mais, le rendement par vache a quasiment stagné durant la période considérée. Il paraît comme un sérieux goulet d'étranglement à l'activité collecte. En effet, le rendement moyen en lait par vache stagne à des niveaux comparables à ceux réalisés il y a de cela une quarantaine d'années

Tableau N°53 : Evolution de la production, du rendement et de la collecte

	Production (1000 litres)	Collecte (1000 litres)	Rendement (l / vache / an)	Rappel taux de collecte
1995	17.550	1.012,5	1.610	5.8
1996	8.769	1.366	1.103	15.6
1997	8.887	1.219	1.135	13.7
1998	8.424	1.353	1.013	16.1
1999	10.678	1.472	1.283	13.8
2000	13.101	1.947	1.196	14.9
2001	12.673	1.968	646(?)	15.5
2002	11.888	1.818	1.017	15.3
2003	32.600	1.686	2.364	5.2
2004	31.204	2.144	1.844	6.9
2005	33.614	3.242	1.967	9.6

Construit à partir de divers bilans

Graphe N°16 : Production et collecte de lait de vache



La collecte a certes progressé ... Elle demeure toutefois marginale par rapport à la production totale. De manière relative, les gains réalisés dans le ramassage demeurent insignifiants puisqu'ils sont de l'ordre de 3 points en l'espace de dix ans ! Le taux de collecte est passé de 6% en 1995 à 9.6% en 2005. Il y a là une marge potentielle de progrès significative.

✓ Evolution de la collecte mensuelle

A la lecture du tableau n°53, nous pouvons retenir que ce n'est qu'en 2005 qu'un bond en avant a été fait en terme de volume collecté mensuellement, sans toutefois atteindre ceux réalisés

dans les années soixante dix et quatre vingt. L'autre enseignement qui se dégage porte sur deux constantes que sont, en l'occurrence, les mois de collecte au cours desquels les Minima et les Maxima ont été réalisés. Pour les Maxima, ils se situent en Mars ou Avril. Quant aux Minima, ils sont positionnés en octobre ou Novembre. De ce qui précède, nous pouvons donc noter que la répartition mensuelle de la collecte demeure « adossée » à l'offre en fourrages verts non irrigués. Pour rappel, Mars et Avril correspondent aux mois où il y a abondance en vert (fourrage naturel), alors qu'Octobre et Novembre sont, en alimentation animale, les mois de soudure, où l'offre en vert est à son niveau le plus bas.

Tableau N°54 : Evolution de la collecte mensuelle de lait de vache

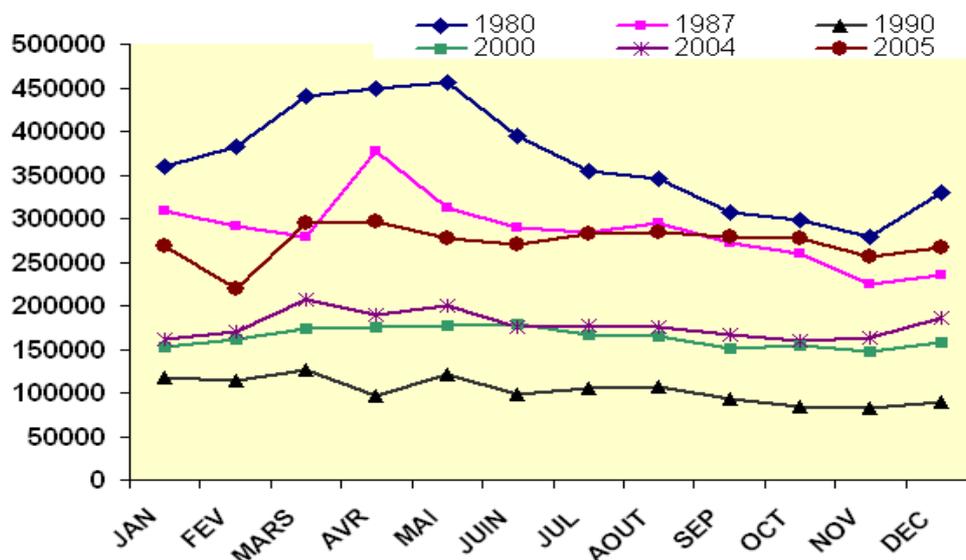
Unité : litre

	1980	1987	1990	2000	2004	2005
Janvier	360.008	309.022	118.016	151.960	161.508	269.271
Février	383.033	290.486	114.572	169.210	170.770	219.295
Mars	440.307	379.288	125.983	174.500	206.608	294.953
Avril	449.006	377.565	96.786	174.764	189.982	295.969
Mai	456.338	313.058	120.621	178.063	199.284	277.141
Juin	394.669	290.097	97.735	178.138	176.177	269.753
Juillet	354.877	284.443	105.284	166.225	176.792	282.244
Août	346.266	294.187	107.567	164.794	175.302	283.520
septembre	306.714	272.553	93.102	150.311	166.447	279.417
Octobre	297.589	260.373	85.075	154.662	159.570	277.321
Novembre	279.183	223.987	82.189	147.545	163.714	255.787
Décembre	329.790	234.719	89.301	158.069	186.472	266.299

Construit à partir des bilans annuels de collecte.CACG / CDR / Khemis- Miliana. UPL / Birkhadem / Arib / Bir Ould Khelifa. CRMA de Khemis- Miliana. Chronologie : *1980 : Autogestion +collecte UPL Birkhadem.*1987 : DAS + collecte UPL Birkhadem* 1990 : EAC + EAI + privé +ferme pilotes + démarrage laiterie A *2000 :* 2004 et 2005 : FNRDA + Démarrage laiterie Wannis (Bir Ould Khelifa).

Graphe N°17 : Wilaya d'Ain Defla - Evolution de la collecte mensuelle de lait

En Litres



En guise de conclusion à l'analyse de la répartition de la collecte mensuelle de lait, on ne peut que constater que la courbe mensuelle de collecte est déterminée dans sa configuration par l'offre en fourrages verts naturels et que la pratique du vert en irrigué demeure trop marginale pour influencer un tant soi peu sur le volume de la production de lait.

✓ **Examen de l'évolution du ratio de saisonnalité de la production de lait collectée par la laiterie d'Arib**

Le ratio de saisonnalité est un indicateur qui permet de montrer de quelle manière se répartit la production collectée dans l'année entre la saison de haute production et celle de basse production. Comment calcule-t-on le ratio de saisonnalité ?

$$R = \frac{\text{Volume de livraison de la saison I (haute production)}}{\text{Volume de livraison de la saison II (basse production)}}$$

$$R = \frac{\text{Volume de livraison de la S1 (mars, avril, mai)}}{\text{Volume de livraison de la S2 (septembre, octobre, novembre)}}$$

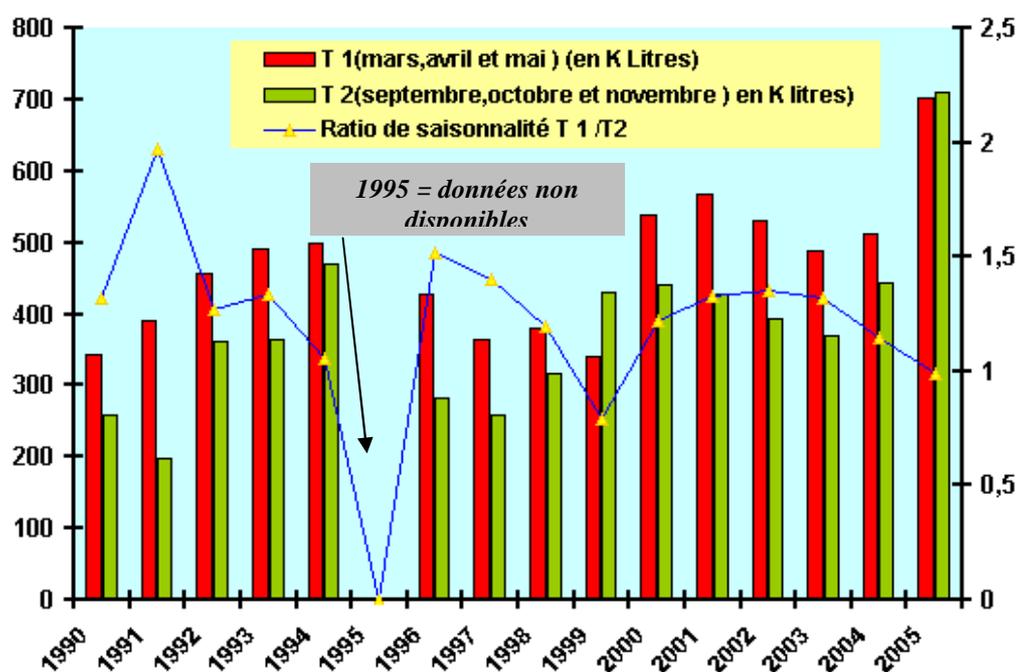
Dans le cas qui nous intéresse, on observe que le taux de saisonnalité est d'une part très fluctuant d'une année sur l'autre et que d'autre part, il est proche de 1. L'autre enseignement que l'on peut retenir de ce tableau porte sur le fait que si **R** est proche de 1, en réalité, c'est le faible niveau de collecte de la saison de haute production (Maxima) qui en est la cause.

Tableau N° 55 : Evolution du ratio de saisonnalité de la production de lait destinée à la transformation

ANNEE	QUANTITES COLLECTEES PAR TRIMESTRE (EN LITRES)		RATIO DE SAISONNALITE $R = \frac{S1}{S2}$
	Trimestre 1 (mars, avril et mai)	Trimestre 2 (septembre, octobre et Novembre)	
1990	343.390	260.366	1.32
1991	389.872	197.540	1.97
1992	456.320	360.658	1.27
1993	490.415	364.942	1.34
1994	499.876	470.692	1.06
1996	428.892	281.720	1.52
1997	364.003	259.497	1.40
1998	380.699	317.915	1.20
1999	340.614	430.425	0.79
2000	539.056	441.467	1.22
2001	567.667	427.348	1.33
2002	530.389	392.675	1.35
2003	487.982	369.278	1.32
2004	510.515	443.328	1.15
2005	701.602	709.116	0.99

Construit à partir : des bilans mensuels de collecte GIPLAIT - ARIB. 1990 : Année de démarrage de l'usine 1995 : Rupture de collecte (incendie de l'usine). S1 = saison de haute production (Maxima) - S2 = saison de basse production (Minima)

Graphe N°18 : Laiterie de Arib - Evolution du ratio de saisonnalité de la production de lait destiné à la transformation



Même si l'offre en fourrage vert est abondante au cours de la saison de haute production, il s'avère que c'est le volume collecté durant cette saison favorable qui tire le ratio vers le bas ! Pour preuve, sur une quinzaine d'années d'activité de la laiterie de Arib, le ratio de saisonnalité est compris entre 1 et 1,3, excepté 4 années (1991, 1996, 1997 et 1999). Le faible écart du ratio de saisonnalité entre la saison de haute production et celle de basse production est riche en enseignements puisqu'il signifie une faible différence des volumes collectés au cours des périodes de haute production et celles de soudure (i.e. période de rupture d'offre en fourrages verts selon les zootechniciens).

7.1.2. Autres caractéristiques de la collecte

Pour les besoins de cette analyse, nous avons retenu, quatre agrégats techniques de la collecte du lait, à savoir, le ramassage moyen mensuel de l'année, le ramassage moyen mensuel le plus fort, le ramassage mensuel le plus faible et enfin, l'amplitude de collecte, entre les mois extrêmes.

Tout d'abord, pour le critère «ramassage mensuel moyen» au niveau de cet agrégat, nous avons pu identifier une périodisation en 4 phases assez distinctes et ce, depuis 1980.

1980 : Cette année a été retenue comme référence pour l'ensemble du 1er quinquennat 1980-84. En moyenne, le niveau de collecte mensuelle était de l'ordre de 40.000 litres/mois, sur le Haut Cheliff. Seuls les domaines autogérés, puis les exploitations issues du redimensionnement des domaines agricoles socialistes fournissaient une fraction de leur production à l'unité de transformation de lait de Birkhadem.

1987-1989 : Le second quinquennat 1985-1989 est marqué par l'application de la loi 87-19 portant réorganisation du secteur public agricole. L'éclatement des DAS a été accompagné d'une chute sensible des volumes mensuels de lait collecté.

1990-1994 : Pour rappel, l'année 1990 correspond au démarrage de la laiterie d'Arib. Egalement, durant cette période, les privés nationalisés ont été rétablis dans leur droit, par la restitution de leurs terres. Ce sont ces derniers qui ont compensé la cessation d'activité dans le domaine du bovin lait par les EAC, issues de la réorganisation du secteur public agricole.

Nous pouvons qualifier, pour le Haut Cheliff, les années 1990-94, de phase d'ouverture en direction du privé [par les unités de transformation de lait], pour la collecte de lait.

1995-1999 : L'incendie criminel de la laiterie de Arib, en 1995, a réduit de 1/3, le niveau de collecte de lait sur le Haut Cheliff. On peut même noter, que le FNDA n'a pas eu l'impact escompté au niveau de la collecte. La raison essentielle de cet état de fait est la perte durant l'incendie, du parc roulant de l'UPL Arib.

2000-2004 : Le FNRDA a, certes, permis une légère progression au niveau de la collecte mensuelle moyenne. Mais les efforts induits demeurent limités. Qu'en est-il au niveau des ramassages mensuels moyens les plus forts et les plus faibles de l'année ? Ces deux paramètres s'inscrivent dans le même sillage que l'indicateur précédent. En effet, nous observons les mêmes tendances lourdes.

Tableau N° 56 : Evolution comparative de quelques indicateurs techniques portant sur la collecte du lait cru sur le Haut-Cheliff

	Ramassage mensuel moyen (A)	Ramassage mensuel le plus faible (B)	Ramassage mensuel le plus fort (C)	Amplitude (D) (C - B)
1980	357.952	253.727 (nov)	449.406 (avril)	195.279
1987	294.194	223.987 (nov)	373.288 (mars)	155.301
1990	103.018	82.189 (nov)	125.983 (mars)	43.794
1991	96.616	62.166 (sep)	135.969 (mars)	73.803
1992	133.497	90.784 (jan)	179.416 (mai)	88.632
1993	145.409	120.735 (jan)	173.438 (mai)	52.703
1994	158.822	123.222 (fév)	177.122 (juin)	53.900
1995	101.253	62.117 (fév)	164.219 (jan)	102.102
1996	113.824	84.361 (nov)	146.812 (avril)	62.451
1997	101.559	83.676 (oct)	124.152 (mars)	40.676
1998	112.764	81.266 (déc)	134.590 (août)	53.324
1999	122.707	82.628 (jan)	151.184 (oct)	68.556
2000	162.225	143.700 (nov)	185.760 (mars)	42.060
2001	164.020	129.924 (nov)	204.209 (mars)	110.285
2002	151.404	117.961 (nov)	178.782 (mai)	60.821
2003	140.475	118.506 (nov)	174.360 (mars)	55.854
2004	164.716	146.843 (oct)	192.149 (mars)	45.306

A partir des bilans de collecte / UPL ORLAC BIRKHADEM / GIPLAIT-ARIB

Mais, au niveau de ces deux indicateurs, il se dégage une forte instabilité aussi bien au niveau des MINIMAS que des MAXIMAS. Ces fluctuations, nous les retrouvons, à la fois, sur les

positionnements, par rapport aux mois de l'année, mais aussi en terme de volumes ramassés. Quant aux amplitudes de collecte, nous pouvons dire qu'elles ont subi une forte chute, à la suite de la réorganisation du secteur public agricole. C'est la régression des quantités de lait ramassées durant les mois où la production est la plus forte qui ont tiré vers le bas l'amplitude de collecte. Nous pouvons souligner que ni l'implantation des laiteries GIPLAIT de Arib et Wannis [privé] de Bir Ould Khelifa sur le Haut Cheliff, ni les soutiens à la collecte, ou encore la restitution des terres aux privés nationalisés n'ont pu permettre d'améliorer les performances des différents paramètres techniques de la collecte. Et enfin, les ramassages mensuels les plus forts et les plus faibles sont là pour nous rappeler que nous sommes en présence d'un élevage bovin laitier dépendant des facteurs climatiques sur le périmètre du Haut-Cheliff puisque, de manière générale, les ramassages mensuels les plus forts se situent au printemps alors que, en automne, période de soudure par excellence, nous trouvons les ramassages les plus faibles.

✓ **Densité de collecte au kilomètre parcouru**

Tableau N° 57 : Laiterie d'Arib : Prévisions des paramètres d'activités de la collecte de lait cru

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Kilométrage Parcouru (km)	66.795	71.175	87.600	116.800	124.100	131.400
Collecte Annuelle (10⁶ litres)	1.6	2.45	3.85	7.13	10.45	13.875
Ramassage En litre de Lait /km	23.95	34.42	43.95	61.04	84.21	105.59

A partir du rapport : réhabilitation de la filière lait - UPL ORLAC ARIB 20.p 24 juin 1993

Avant d'aborder l'analyse des résultats obtenus, en terme de densité de collecte, signalons l'étude de l'UPL Arib portant sur les prévisions de quelques paramètres d'activité du service Aro-élevage de l'usine. En gros, les prévisions de densité de collecte étaient « irréalistes » et /ou « fantaisistes » puisqu'elles se situent au même niveau que celles réalisées en Europe (i.e plus de 105,5 litres / km pour 1997 !).

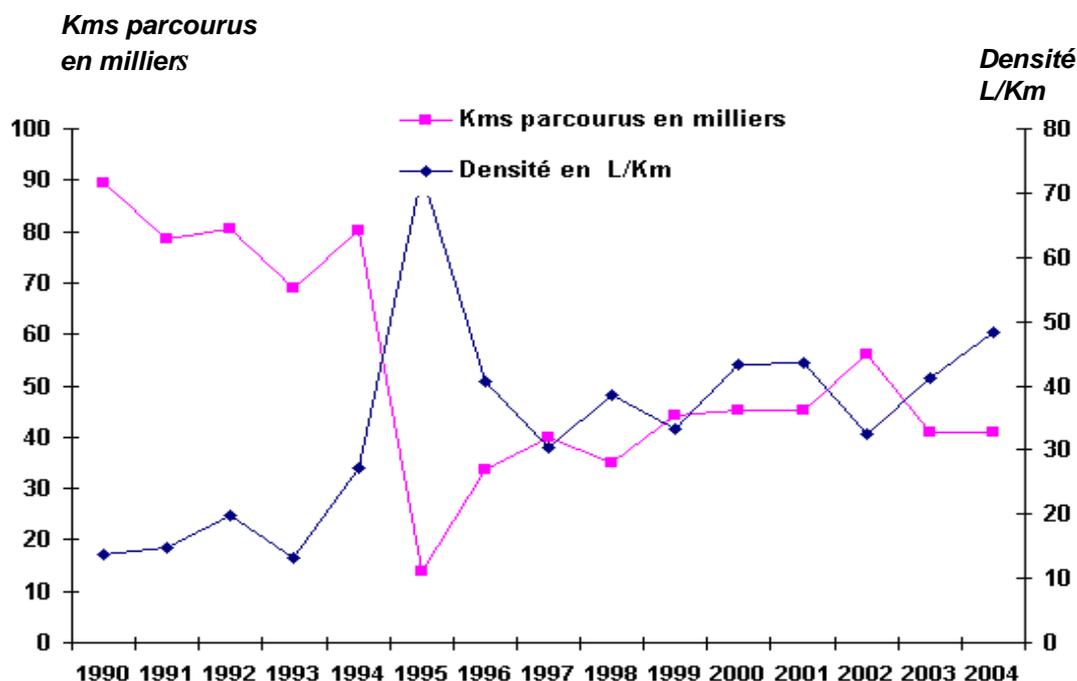
A la décharge des rédacteurs du rapport, ces objectifs ont été retenus dans une ambiance de recherche de l'autosuffisance... Qu'en est-il au niveau des réalisations plus de 10 ans après l'étude précitée ?

Tableau N° 58: Laiterie de Arib : Evolution du volume de lait cru collecté au kilomètre parcouru

Kilométrage Parcouru	Collecte totale (en litre)	Densité /km et /ou Volume /km (en litre/km)
89.428	1.236.211	13.82
78.693	1.159.387	14.73
80.663	1.601.969	19.86
69.092	1.744.904	25.25
80.159	1.905.865	23.78
13.906 ?	1.012.533	72.81
33.605	1.365.883	40.65
40.000	1.219.009	30.48
35.100	1.353.171	38.55
44.120	1.472.484	33.37
45.200	1.958.149	43.32
45.200	1.968.446	43.56
56.000	1.816.849	32.44
40.800	1.685.704	41.32
40.900	1.976.590	48.33

A partir : des bilans annuels de collecte - Service Agro - élevage UPL Arib . 1995 : bilan arrêté sur 10 mois (incendie de l'usine). 1995 : Kilométrage parcouru : Aberration

Graphe N° 19 : Laiterie d'Arib : Evolution de la densité de collecte au KM parcouru



Sur l'ensemble de la période étudiée, on observe que la densité de collecte est inférieure à 50 litres. Cette faible densité est à l'origine des coûts de transport relativement élevés pour la laiterie. La densité réelle de collecte est inférieure à celle obtenue dans nos calculs, à partir des bilans annuels de collecte. En effet, le service Agro-élevage a intégré dans ces bilans le lait provenant d'autres unités

du groupe Giplait (i.e cessions inter-unités). A cela, nous pouvons ajouter les volumes de lait cru livrés par moyens propres de l'éleveur.

Ce qui revient à dire, que les coûts réels de transport du lait sont plus élevés. Egalement on ne peut passer sous silence que depuis la mise en place par le FNDA puis le FNRDA de la prime au collecteur, on observe une meilleure lisibilité, au niveau de la densité de collecte de lait cru au kilomètre parcouru.

Tableau N°59 : Laiterie d'Arib : Impact du FNDA puis FNRDA sur la densité de collecte de lait cru au kilomètre parcouru

	Kilométrage parcouru		Ramassage		Densité de collecte		Observations
	Kms/An	Indice	Volume en K litres/an	Indice	Volume en litres/km	Indice	
1990/1994	79.607	100	1.586	100	20.00	100	Absence de soutien
1996/2000	39.605	50	1.474	93	37.22	186	Mise en œuvre F.N.D.A
2001/2004	45.725	57	1.862	117	40.72	204	Mise en œuvre F.N.R.D.A

A partir des bilans annuels de collecte - UPL : Arib - 1995 : exclue du champ de l'analyse.
Année atypique : incendie de l'usine, suivi de l'arrêt de collecte sur 2 mois.

Afin de remédier à l'état de délabrement de l'activité collecte, les pouvoirs publics ont décidé d'intégrer les jeunes investisseurs dans l'activité depuis 2004. Nous tenterons d'avancer les premiers éléments d'analyse de ce volet du soutien de l'Etat à la filière lait.

7.2. Impact des mutations foncières et des politiques de soutien à la filière lait sur les types d'exploitations contractuelles avec les unités de transformation

Tout d'abord, nous pouvons dire que la mise en œuvre de la doctrine de développement initiale a vécu une quinzaine d'années puisque, jusqu'en 1985, le nombre moyen de vaches présentes par unité de production était compris entre 90 et plus de 140 têtes⁷⁸. Le passage d'une moyenne proche de 150 têtes par exploitation entre 1970 et 1980, à moins de 100 vaches laitières à partir de 1983 est dû au redimensionnement des domaines autogérés dans le cadre de la restructuration du secteur public agricole.

⁷⁸ Sur cette question, nous renvoyons le lecteur à la Thèse de magistère de F. Chehat.

Egalement aux articles de J. J. Perennés et M. Benfrid, qui résument parfaitement l'état des lieux de la mise en œuvre du modèle initial de développement.

- J.J. Perennés. La crise des modèles de mise en valeur des périmètres irrigables en Algérie. Le cas du Haut Cheliff R.O.M.M. 45, 1987-3, p.p 94-105.

- M. Benfrid. Processus d'intensification et difficultés d'intégration Agro-industrielles sur le périmètre du Haut Cheliff R.O.M.M. 45, 1987-3 P.P 106-112.

Les mesures de réorganisation du secteur public datant de 1987, sont d'une toute autre ampleur puisqu'elles dépassent le cadre technique. Elles se sont traduites par deux conséquences au niveau du bovin lait. D'une part, il y a eu émiettement de la propriété et, en second lieu, la moyenne en vaches présentes est passée en dessous de 40 têtes par exploitation.

A partir de 1990, sous l'effet conjugué des mésententes entre membres de collectifs des EAC, de la présence d'une sécheresse cyclique et d'un environnement économique difficile, ces derniers ont été amenés à brader leur cheptel. A coté de ces contraintes, l'ordonnance portant orientation foncière⁷⁹ accélérera le mouvement des mutations du paysage agricole, en particulier pour l'élevage de bovin laitier.

Tableau N° 60 : Haut Cheliff - Impact de la réorganisation du secteur public et de la restitution des propriétés nationalisées ou limitées aux privés sur la taille Moyenne du bovin lait en VP / UP - 1990 -1995

	Exploitations		Nombre total des VP		VP / UP	
	Nombre	indice	Nombre	indice	Nombre	indice
1990	32	100	1050	100	32.8	100
1991	39	122	988	94	25.3	77
1992	61	191	1023	97	16.7	51
1993	56	175	1100	105	19.6	60
1994	57	178	1143	156	20.0	61
1995	37	116	735	70	19.8	60
1990-95	47	-	1006	-	26.40	-

A partir des : Bilans annuels de collecte. Laiterie de Arib.

Tableau N° 61 : Haut-Cheliff : Mise en œuvre du FNDA et taille moyenne en VP/UP contractuelle avec la laiterie de Arib.

Années	Exploitations		Effectif en VL		VP / UP	
	nombre	indice	nombre	indice	nombre	indice
1996	27	100	555	100	21	100
1997	30	111	530	95	18	86
1998	31	111	605	109	20	98
1999	32	119	690	124	22	105
2000	40	148	938	169	23	114
Moyenne 1996-2000	32	-	664	-	21	-

A partir des bilans annuels de collecte. Laiterie de Arib.

⁷⁹ Cf ordonnance n°90-10 portant orientation foncière.

Remarques :

1-L'abandon de l'activité lait par les fermes pilotes et les EAC a été partiellement compensé par la contractualisation avec la laiterie de Arib de nouveaux éleveurs privés.

2-Le désengagement du secteur public de la production de lait a montré de manière remarquable que le bovin lait est l'affaire d'éleveurs privés *intensificateurs*. En 2000, la moyenne est de 23.45VP / UP !

On assiste, à une évolution inversement proportionnelle du rapport entre le nombre de producteurs contractuels avec l'office et celui des vaches présentes. Rupture également au niveau du statut juridique des exploitations, reflux des unités de production issues des fermes d'Etat, accompagné d'une reconstitution des élevages bovins des producteurs privés «intensificateurs»⁸⁰ (ie agriculteurs nationalisés dans le cadre de la révolution agraire). C'est ce qui va expliquer la dimension actuelle des exploitations à partir du critère «taille en vaches présentes» par unité de production. Le démarrage de la laiterie WANNIS et l'élargissement de la collecte aux jeunes investisseurs⁸¹ ont permis seulement de stabiliser le niveau de production du lait au prix d'un accroissement du nombre de producteurs contractuels avec les laiteries de la wilaya de Ain Defla. Quant aux effets du soutien à la production laitière, dans le cadre du FNDA puis FNRDA, via les fonds d'Etat, nous verrons par ailleurs ce qu'il en est.

Tableau N° 62 : Haut –Cheliff - Impact du FNRDA sur l'activité lait au niveau du Haut- Cheliff - 2001-2005

	Exploitation		Effectif		VL/VP	
	Nombre	Indice	Nombre	Indice	Nombre	indice
2001	48	100	1130	100	24	100
2002	46	96	1080	96	23	96
2003	57	119	832	74	15	62
2004	72	150	1232	109	17	73
2005	75	156	1843	163	25	104
Moyenne 2001-2005	60	-	1223	-	21	-

A partir des bilans de collecte. Laiterie de Arib et Bir Ould Khelifa.

⁸⁰ Cf Etude O.T.A.M. On peut noter que C. Chaulet, considère également, ce type d'agriculteurs comme intensificateurs. Cf. Thèse d'Etat.

⁸¹ Encouragement dans le cadre d'un financement «leasing» par la Salem.

Remarques :

1-Le FNRDA a permis, certes, l'entrée de nouveaux éleveurs dans la filière lait mais ce mouvement a été accompagné d'une réduction sensible de la taille des cheptels en VP/UP.

2-EN 2003, on observe un essoufflement de l'impact des mesures de soutien à la filière lait.

Puisque la moyenne en VP/UP a perdu presque 10 vaches par exploitation.

3-En 2004 et 2005, sous l'effet des mesures liées au leasing « collecte », il y a à la fois de nouvelles adhésions à la filière lait mais aussi remontée de la moyenne en nombre de VP UP.

4-Les vingt nouvelles adhésions à la filière lait sont aussi à inscrire sur le compte du démarrage de la laiterie WANNIS de Bir Ould Khelifa. Ce qui donne un bilan mitigé !

Tableau N° 63 : Haut- Cheliff : activité collecte de lait

	Exploitations Contractuelles	Effectifs Vaches laitières	VP / UP	Observations
1975	16	2368	148	Autogestion
1980	19	2641	139	Autogestion
1985	26	2418	93	DAS
1990-95	47	1006	26	Démarrage laiterie Arib +intégration fournisseurs privés. FNDA
1996-00	32	664	21	
2001-05	60	1223	20	FNRDA+démarrage laiterie Wannis +Leasing « collecte »

A partir de :

*CDR. Bilans annuels du périmètre du Haut Cheliff-1975.

*Anonyme .Bilans de l'élevage bovin lait 1980. CACG .Haut –Cheliff. Khemis Miliana .1981

*Bilan annuel de collecte 1985. DSA Ain Defla.

*Bilans annuels de collecte 1990-2005. Laiterie de Arib

*Bilans annuels de collecte 2004 et 2005. Laiterie Wannis .Bir –Ould Khelifa .

Tableau N° 64 : Haut-Cheliff - Impact de la réorganisation du secteur public et de la restitution des propriétés nationalisées aux privés sur la taille moyenne en VP/UP - 1990 -1995

	Exploitations		Nombre total des VP		VP / UP	
	Nombre	indice	Nombre	indice	Nombre	indice
1990	32	100	1050	100	32.8	100
1991	39	122	988	94	25.3	77
1992	61	191	1023	97	16.7	51
1993	56	175	1100	105	19.6	60
1994	57	178	1143	156	20.0	61
1995	37	116	735	70	19.8	60
1990-95	47	-	1006	-	26.40	-

A partir des : Bilans annuels de collecte. Laiterie de Arib .

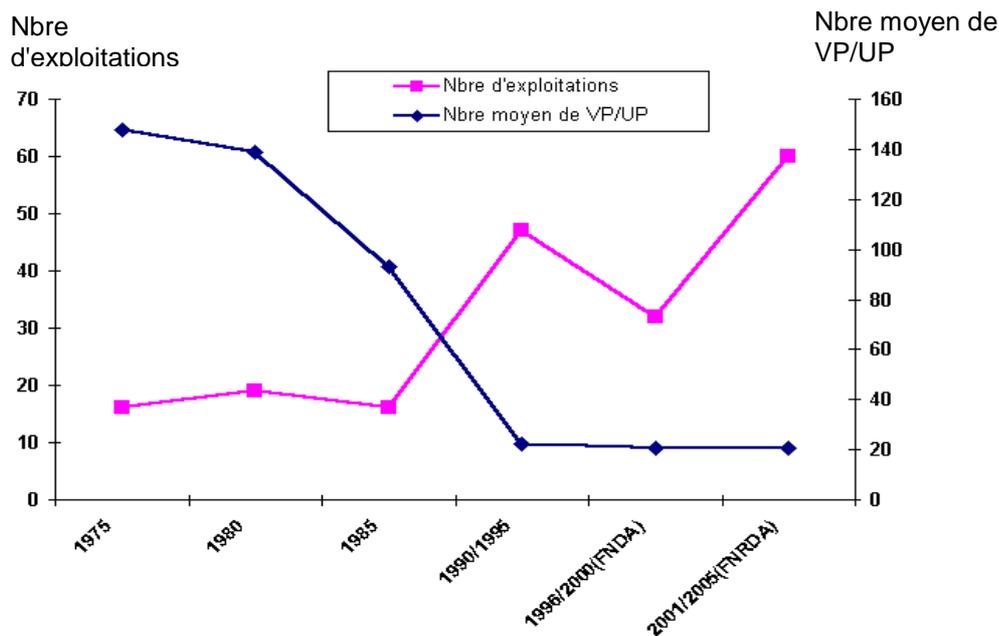
Remarques :

1-En 1992, le bradage des cheptels bovins des EAC, entamé entre 1989 et 1990, a été, partiellement compensé par la reconstitution des ateliers bovins sur les propriétés privées restituées. Les premiers effets apparaissent dès 1992 !

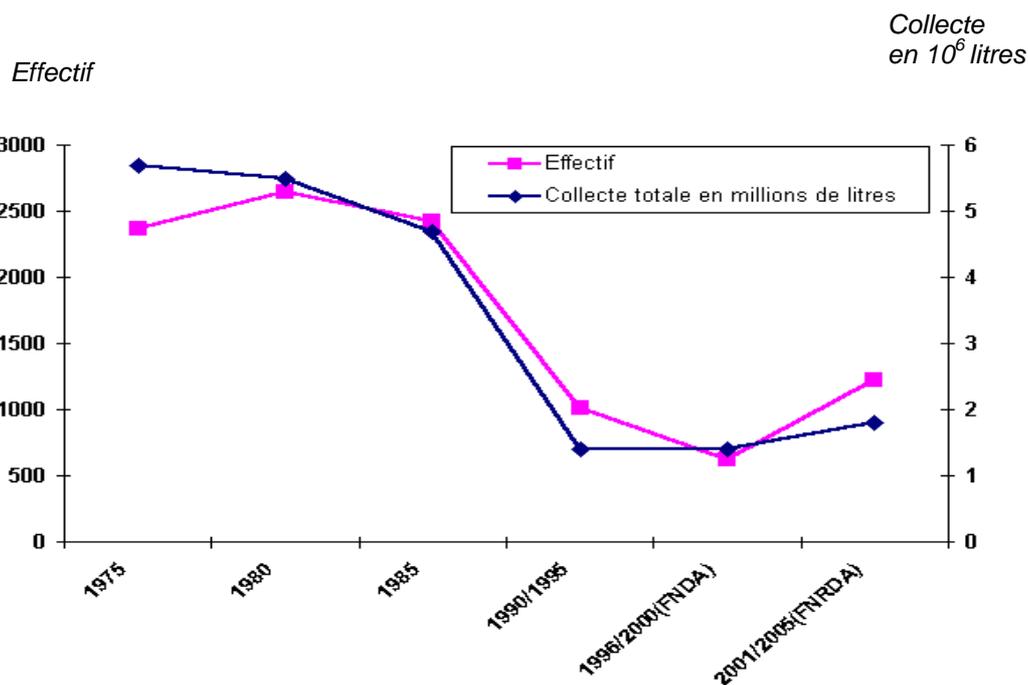
2-La perte de près de 40 % en vaches laitières en 1995 est liée à la sécheresse de 1994 qualifiée par les spécialistes de la région de sécheresse du siècle.

3- A partir de 1993, il semble que l'option de 20 vaches présentes par unité de production soit le critère retenu dans la région.

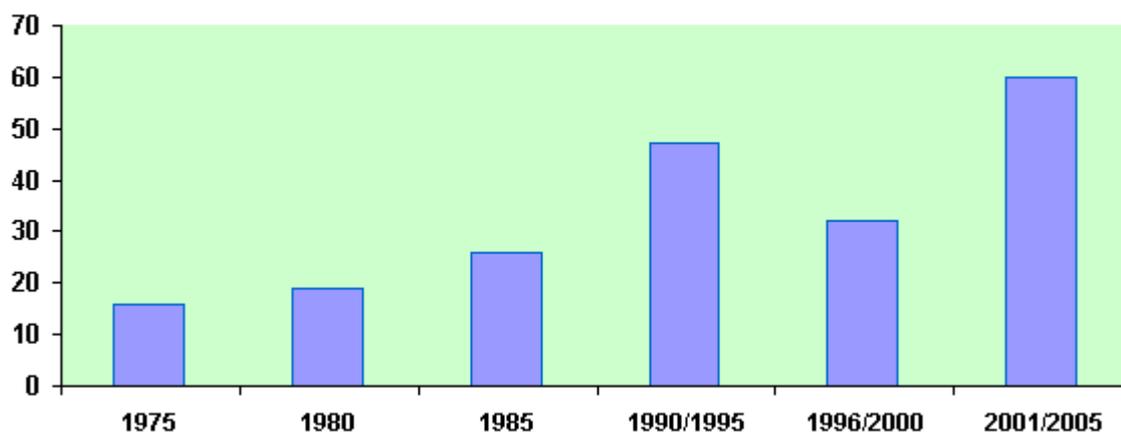
Graphe N° 20 : Evolution comparative du nombre de producteurs de lait et la moyenne en VP par exploitation



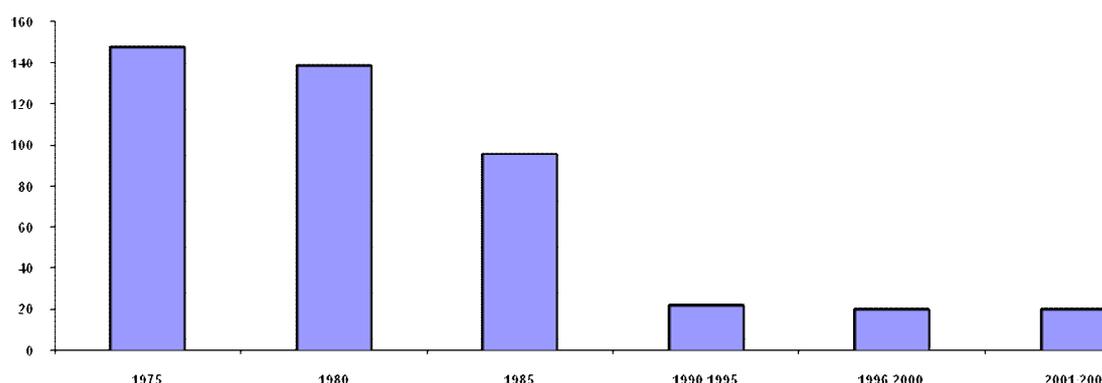
Graphe N° 21 : Evolution comparative de la collecte totale et des effectifs en VL



Graphe N° 22 : Haut Chélif - Evolution du nombre d'exploitations contractuelles avec les transformateurs du lait



Graphe N° 23 : Evolution du nombre moyen de vaches présentes par exploitation contractuelle avec les transformateurs du lait



✓ **Impact des mesures de soutien à la filière lait sur la contribution de chaque type de fournisseurs à la laiterie Arib**

Tout d'abord, il ya lieu de préciser que le programme de soutien à la filière lait ne s'est pas traduit par un accroissement sensible du volume de lait cru ramassé. La moyenne 2001-2004 a représenté approximativement un peu moins de 30% d'augmentation de lait collecté par rapport à 1990-95. L'impact des mesures liées à l'élargissement de la collecte aux jeunes investisseurs a été quelque peu atténué par le démarrage de la laiterie Wannis en 2004.

Tableau N° 65 : Contribution de chaque type de fournisseurs à l’approvisionnement en lait cru de l’unité de transformation d’Arib - 1990-2004

Unité = Litre

	FERMES PILOTES		EAC + EAI		PRIVES		TOTAL
	Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%	
1990	383.623	31.00	646.022	52.00	206.555	17.00	1.236.200
1991	453.283	39.00	502.923	43.00	203.181	18.00	1.159.387
1992	422.989	26.00	477.923	30.00	701.057	44.00	1.601.969
1993	335.416	19.00	435.268	25.00	974.220	56.00	1.744.904
1994	457.665	24.00	427.054	22.50	1.021.146	53.50	1.905.865
1995	267.903	26.50	165.493	16.50	579.137	57.00	1.012.533
1996	434.433	32.00	163.705	12.00	767.745	56.00	1.365.883
1997	372.305	30.50	145.425	12.00	701.279	57.50	1.219.009
1998	370.294	27.00	163.526	12.00	819.351	61.00	1.353.171
1999	184.867	12.50	234.686	16.00	1.052.931	71.50	1.472.484
2000	299.593	15.50	320.968	16.50	1.326.139	68.00	1.946.700
2001	168.988	9.00	243.186	12.00	1.556.072	79.00	1.968.246
2002	97.773	5.00	228.112	13.00	1.490.964	82.00	1.816.849
2003	119.526	7.00	189.293	11.00	1.376.885	82.00	1.685.704
2004	188.313	9.50	166.502	8.50	1.621.775	82.00	1.976.590
Moy sur 15 ans	303.798	19.50	300.672	19.00	959.896	61.50	1.564.366

Construit à partir des bilans annuels de collecte - UPL/ORLAC/GIPLAIT. ARIB.

Tableau N° 66 : Laiterie de Arib : Evolution indiciaire de la production collectée selon le statut juridique du fournisseur

Indice 100 =1990

	Fermes pilotes	EAC + EAI	Privés	Total
1990	100	100	100	100
1991	118	78	98	94
1992	110	74	339	130
1993	87	67	472	141
1994	119	66	494	154
1995	70	26	280	82
1996	113	25	372	110
1997	97	23	340	110
1998	97	25	397	99
1999	48	36	510	109
2000	78	50	642	119
2001	44	38	751	159
2002	25	35	722	147
2003	31	29	667	136
2004	49	26	785	160

Construit à partir du tableau précédent.

1989 : Novembre- décembre (Essai de l’usine) - 1990 : Année de démarrage

L’autre enseignement qui se dégage du tableau porte sur les effets induits des différents volets du soutien, dans le cadre du PNDA.

En effet, ce sont les fermes pilotes qui ont opté pour les politiques de reconversion des systèmes de production. Leurs niveau de contribution à la collecte serait moindre dans le cas où la ferme DHAOUI de la wilaya de Médéa n'était pas comptabilisée dans le volume de lait ramassé.

Quant aux EAC-EAI, leur apport à la collecte globale a baissé de moitié entre 1996-00 et 1990-95, pour se stabiliser ensuite. Diverses raisons expliquent ce recul sensible de cette catégorie d'exploitations. La formule dite coopérative est inappropriée par rapport à la gestion de l'élevage bovin laitier⁸². Des difficultés de financement liées à la sécheresse du milieu de la décennie quatre vingt dix ont aggravé leur situation. La restitution des propriétés nationalisées a également réduit le fonds des EAC-EAI dans la wilaya⁸³.

Et enfin, certaines EAC-EAI ont bénéficié des fonds d'Etat dans le cadre du PNDA, en vue d'initier des politiques de reconversion des systèmes de production.

Quant au secteur privé, deux raisons majeures expliquent la relative réussite de certains éleveurs. Sans aucun doute, les traditions familiales ont été un facteur favorable au maintien de cette activité. Le FNDA puis le FNRDA ont consolidé les élevages bovins chez ces éleveurs.

Tableau N° 67 : Impact des mesures de soutien à la filière lait sur la contribution de chaque type de fournisseurs à la laiterie Arib

Unité = litre

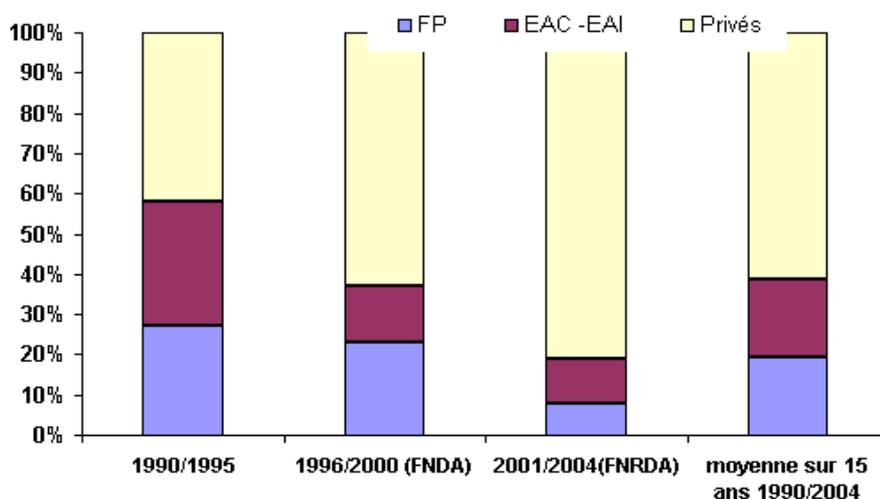
	Fermes pilotes			EAC-EAI			Privés			Total	
	Volum e	%	Indic e	Volum e	%	Indic e	Volume	%	Indic e	Volume	Indic e
1990-95	386.81 3	27.0 0	100	442.44 7	31.0 0	100	614.216	42.0 0	100	1.443.47 6	100
1996-00 (FNDA)	332.29 8	23.0 0	86	205.66 2	14.0 0	46	933.489	63.0 0	152	1.471.44 9	102
2001-04 (FNRDA)	143.65 0	8.00	37	206.77 3	11.0 0	47	1511.42 4	81.0 0	246	1.862.84 7	129
1990-04 (moyenn e sur 15 ans)	303.79 8	19.5 0	-	300.67 2	19.0 0	-	959.896	61.5 0	-	1.564.36 6	-

A partir des bilans annuels de production.

⁸² Sur cette question, nous renvoyons le lecteur à l'étude de J. B. Viallon et F. Compain : Les GAEC en Bourgogne .E.S.R /DIJON 1987. Document de recherches n°35 .INRA .

⁸³ Il s'agit en fait de l'application de l'ordonnance n°90. 10 portant orientation foncière.

Graphe N° 24 : Laiterie de Arib - Impact des mesures de soutien à la filière lait sur la contribution de chaque type de fournisseurs aux livraisons de lait



L'autre variable explicative de l'extension de l'élevage bovin laitier dans le secteur privé est la restitution des propriétés nationalisées, récupérées entre 1991 et 1993.

Un troisième facteur serait à l'origine de l'intégration de nouveaux éleveurs privés au programme de soutien à la filière lait. Il s'agit du droit d'accès aux éleveurs agréés pour toute acquisition de matériel spécialisé d'élevage bovin ainsi que des avantages accordés pour la pratique des cultures fourragères.

Ce sont tous ces éléments qui font que le secteur privé a mieux résisté aux difficultés de gestion de l'élevage bovin laitier et à l'attractivité des autres « axes » de soutien du PNDA et ce, comparativement aux EAC-EAI ainsi qu'aux fermes pilotes.

✓ **Evolution comparative des IAF et des volumes de lait cru livrés à la transformation**

L'évolution comparative des volumes de lait cru ramassés et du nombre d'inséminations artificielles fécondantes (IAF) nous renseigne sur le faible impact du soutien de l'insémination artificielle, via des fonds d'Etat, sur le niveau de collecte. En effet, les résultats obtenus paraissent très en deçà de ceux escomptés. Les évolutions indiciaires de nos deux paramètres sont là pour nous le rappeler. Le soutien de l'IA s'est donc traduit par des résultats très mitigés, en termes d'accroissement du niveau de collecte. On rappellera que la quasi-totalité des éleveurs disposent de cheptels de taille réduite, moins de 6 vaches par éleveur étant la norme dans notre wilaya, et, par conséquent en deçà de la taille critique (au moins une douzaine de vaches) pouvant leur permettre la

livraison de lait à la transformation. De ce fait, on ne peut espérer d'effet multiplicateur de l'IA sur le volume de lait collecté.

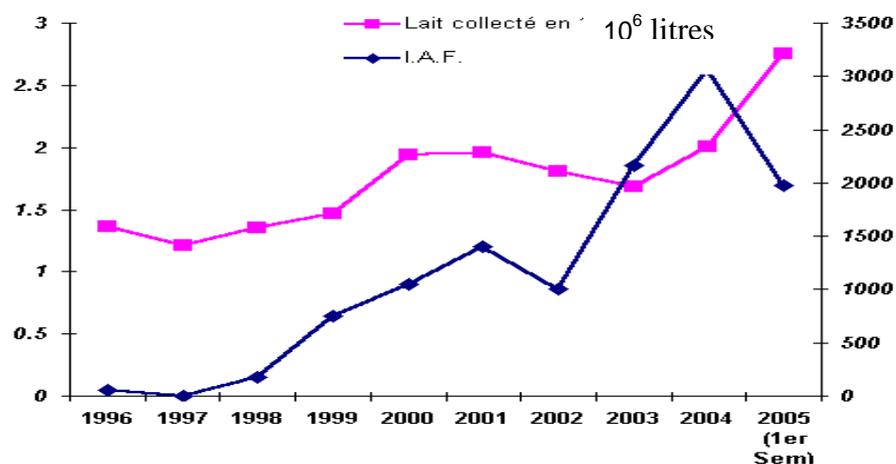
Tableau N° 68 : Evolution comparative des IAF et des volumes de lait ramassé

	Lait collecté		IAF	
	Volume (en litre)	Indice	Nombre	Indice
1996	1.365.883	100	58	100
1997	1.219.009	89	109	181
1998	1.353.171	99	178	307
1999	1.472.484	108	750	1293
2000	1.946.700	143	1050	1810
2001	1.968.246	144	1400	1897
2002	1.816.849	133	1009	1740
2003	1.685.700	123	2167	3736
2004	2.144.341	157	3073	5298
2005 (1^{er} semestre)	2.751.010	201	1913	3298

A partir de :

- bilans de production collectée laiterie de Arib et Bir –Ould Khelifa.
- bilans fonds d'Etat CRMA de Khemis Miliana et de Boufarik (à partir de 2001)

Graphe N° 25 : Evolution comparative de la production de lait ramassé pour la transformation et du nombre d'IAF.



✓ **Evolution de la contribution des producteurs contractuels aux livraisons de lait cru aux laiteries**

Deux enseignements majeurs se dégagent à la lecture du tableau portant sur le poids des producteurs agréés à la collecte de lait destiné à la transformation industrielle.

Les éleveurs « fournisseurs occasionnels » dans le cadre du FNDA puis FNRDA, ne participent que pour moins de 20 % aux livraisons totales de lait aux unités de transformation.

Le soutien à la filière lait, via les fonds d'Etat, a permis à la fois une fidélisation des fournisseurs, mais aussi et surtout une meilleure traçabilité du lait collecté pour le compte de l'industrie.

En 2005, il est tenu compte dans la collecte totale de la laiterie Arib des ramassages de lait à partir des wilaya de Chlef et Médéa. Quant au second constat, que l'on peut tirer du tableau, il porte sur le faible impact des fonds d'Etat par rapport aux volumes de lait ramassés. En effet, cette progression du niveau de collecte est toute relative, si l'on tient compte du démarrage en 2004 de la laiterie WANISS, à Bir Ould Khelifa.

Tableau N° 69 : Evolution de la contribution des producteurs contractuels FNDA puis FNRDA aux livraisons de lait cru à l'UPL Arib ainsi qu'à la laiterie WANISS de Bir Ould Khelifa.

Unité=litre

	Collecte totale (1)		Dont producteurs agréés (2)		2/1 en %
	Volume	Indice	Volume	Indice	
1996	1.376.383	100	1.310.216	100	95.00
1997	1.218.709	89	1.250.318	95	103.00
1998	1.353.171	98	1.227.604	94	91.00
1999	1.472.484	107	1.240.084	95	84.00
2000	1.946.700	141	1.830.122	140	94.00
Moyenne 1996-2000	1.473.489,4	-	1.371.668,80	-	93.09
2001	1.968.246	143	1.963.517	150	99.75
2002	1.816.894	132	1.819.689	139	100.15
2003	1.685.700	122	1.631.870	125	96.80
2004	2.248.416	156	2.144.341	164	95.37
Moyenne 2001-2004	1.929.814	-	1.889.854,25	-	99.26
Moyenne 1996-2004	1.664.736,44	-	1.601.973,44	-	96.23
2005	3.539.406	330	3.242.316	247	71.43

A partir des bilans de suivi de collecte et de fonds d'Etat. CRMA de Khemis Miliana/ DSA Ain Defla.

- En 2004, 193.202 litres ont été collectés au niveau de la ferme pilote DHAOUI
Comme rappel, en 2004, les livraisons de DHAOUI représentent un peu moins de 8, 59% de la collecte totale.

✓ **Importance des producteurs agréés par rapport au nombre de fournisseurs.**

Tout d'abord, on observe une évolution timide du nombre de producteurs fournisseurs « tous statuts confondus » entre 1996 et 2002. Ce n'est qu'à partir de 2003 que le nombre de producteurs a augmenté, accroissement que l'on peut qualifier de modeste. A partir de 2004, un frémissement apparaît, puisqu'en l'espace d'une année le nombre de producteurs s'est accru de 26 %. Mais cette progression n'a été permise que par l'entrée en production de la laiterie de WANISS, située à Bir Ould Khelifa, durant la même année.

En 2005, l'entrée dans la collecte des jeunes investisseurs, dans le cadre de l'emploi des universitaires, a permis d'élargir la base des producteurs fournisseurs de lait cru aux unités de transformation. Mais, toutefois sans impact réel sur le niveau de collecte. A ce niveau, on constate une différenciation de stratégie, entre l'UPL Arib, relevant du groupe GIPLAIT et la laiterie Wanniss, appartenant à un privé.

En effet, si au sein de la laiterie WANNIS, il s'est agi d'une externalisation de la fonction collecte, au niveau de la laiterie Arib, les dirigeants ont opté pour une ouverture partielle aux jeunes investisseurs.

Il semblerait, selon les premières estimations, que l'option arrêtée par la laiterie WANISS ait eu plus d'effets positifs que celle prise par la laiterie Arib et ce eu égard à la progression du nombre de producteurs agréés.

Egalement, à la lecture du tableau, nous pouvons dire que globalement, le FNDA puis le FNRDA n'ont contribué à fidéliser qu'un petit nombre de producteurs de lait et ce, comparativement au nombre de producteurs recensés, via les différentes actions engagées par les services déconcentrés du MADR (campagnes de vaccinations, RGA et dans une moindre mesure l'IA)

Tableau N° 70 : Wilaya de Ain-Defla - Evolution de l'importance des producteurs agréés par rapport au nombre total des fournisseurs de lait cru à l'industrie de transformation.

	Total éleveurs (1)		Dont éleveurs agréés (2)		2/1 en %
	Nombre	Indice	Nombre	Indice	
1996	36	100	21	100	58.33
1997	30	83	19	90	13.33
1998	35	97	21	100	60.00
1999	42	117	22	105	52.38
2000	40	111	36	171	90.00
Moyenne 1996-2000	36	-	23	-	63.89
2001	48	133	48	229	100.00
2002	46	128	46	219	100.00
2003	57	158	57	271	100.00
2004	72	200	72	343	100.00
Moyenne 2001-2004	56	-	56	-	100.00
2005 1^{er} semestre	114	317	114	543	100.00

Construit par nous même à partir de :

- CRMA bilans des fonds d'état 'collecte'.
- Laiterie Arib. Bilan de production lait cru.

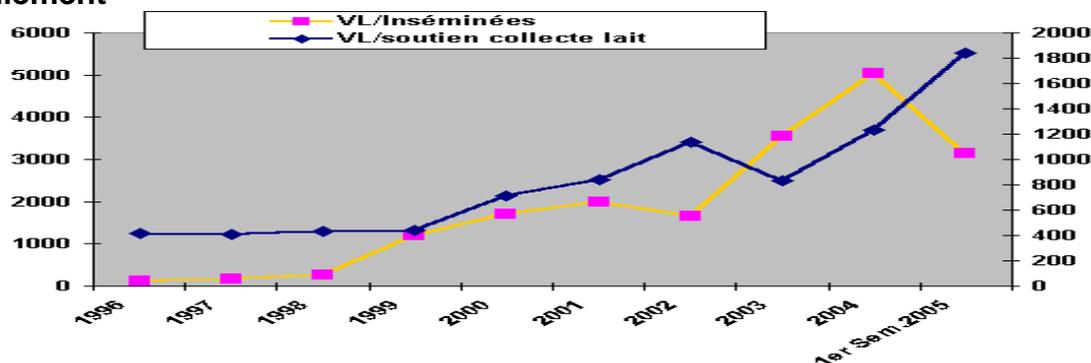
Laiterie WANNIS. Bilan de production

✓ **Nombre de vaches laitières intégrées au programme public de soutien à la filière lait et nombre de VL inséminées**

La comparaison du nombre de vaches laitières intégrées au programme de soutien à la production laitière et de celui des vaches inséminées artificiellement est un indicateur intéressant quant à la perception de la coordination des deux axes de la politique de réhabilitation de la

production laitière. Il semble bien que les progrès réalisés dans la pratique de l’I.A n’ont eu qu’un impact limité au niveau du volume de lait cru collecté.

Graphe N° 26 : Comparaison du nombre de vaches laitières intégrées au programme public de soutien à la production laitière et du nombre de VL inséminées artificiellement



Le décrochage constaté au niveau de l’évolution des deux volets est à la fois lié à la stratégie des éleveurs, mais aussi et surtout aux contraintes institutionnelles imposées aux unités de transformation de lait cru de vache. En effet, les éleveurs disposant de moins de 12 vaches ne peuvent accéder au programme de soutien à la filière lait.

Deux mesures majeures qui ont un caractère à la fois juridique et économique ont été prises en 2004 par les pouvoirs publics. Il s’agit de l’ouverture de l’activité collecte en direction des jeunes investisseurs accompagnée de la suppression de l’exigence de la possession d’un minimum de 12 vaches par producteur.

Même s’il est prématuré de tirer un bilan de ces mesures, un léger frémissement apparaît en 2005.

✓ **Nombre d’éleveurs agréés et nombre de producteurs de lait ayant recouru à l’insémination artificielle**

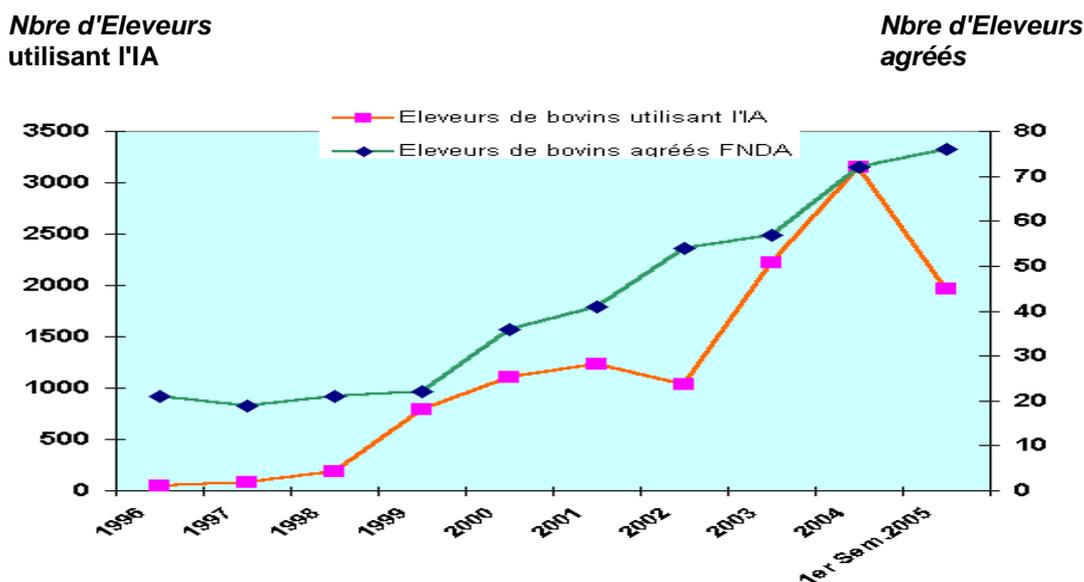
Le décalage entre les deux volets de la politique de réhabilitation de la production laitière est très net. A partir de 1999, bon an mal an, le nombre d’éleveurs agréés oscille entre 2 et 5% de celui des producteurs ayant recouru à l’insémination artificielle alors que, en 2005 ces derniers ont représenté 57% du total des éleveurs de bovin lait de la wilaya d’Ain Defla. Ces écarts considérables sont là pour nous rappeler que les fonds de l’Etat destinés au soutien à la collecte ont, certes, permis de fidéliser quelques dizaines d’éleveurs, mais ne sont pas suffisants pour capter tous les éleveurs utilisant l’I.A. sans toutefois livrer leur production de lait à la transformation.

Tableau N° 71 : Comparaison du nombre d'éleveurs agréés et du nombre de producteurs ayant recouru à l'I.A sur leur cheptel.

	Eleveurs ayant recouru à l'I.A. (1)		Eleveurs agréés (2)		2 / 1
	Nombre	Indice	Nombre	Indice	
1996	50	100	21	100	42.00
1997	87	174	19	90	21.84
1998	185	370	21	100	11.35
1999	788	1576	22	100	2.79
2000	1104	2208	36	171	3.26
2001	1238	2476	41	195	3.21
2002	1034	2068	54	257	5.22
2003	2220	4440	57	271	2.57
2004	3149	6298	72	343	2.29
2005 1 ^{er} semestre	1960	3920	76	362	3.88

A partir des bilans des fonds d'Etat op.cit.

Graphe N° 27 : Comparaison du nombre d'éleveurs agréés au programme lait et du nombre d'éleveurs utilisant l'insémination artificielle



Les écarts entre l'ensemble des éleveurs de bovin lait, ceux pratiquant l'IA et ceux agréés permet de penser que le goulet d'étranglement de la filière lait se situe dans l'émiettement de la propriété chez la grande majorité des éleveurs qui sont dans l'impossibilité d'atteindre une taille critique pour leur admission aux réseaux de collecte relevant de la filière lait.

Evolution comparative du nombre de VL inséminées/producteur (tous types confondus) et agréés

Nous avons essayé de calculer les moyennes d'I.A.R et I.A.F par producteur ayant recouru à l'I.A. Ces paramètres sont intéressants à plus d'un titre puisqu'ils nous renseignent sur le substrat sur lequel repose la pratique de l'I.A.

Le constat qui se dégage de notre tableau est à la fois positif, en ce sens que le nombre d'éleveurs concernés est assez élevé, mais aussi très contraignant pour le développement du bovin lait. En effet, le nombre d'I.A.R par éleveur est inférieur à 2 ! Ce qui montre que nous sommes en présence d'une population d'éleveurs relevant de la petite production marchande (P.P.M.). Mais, la petitesse des exploitations demeure le goulet d'étranglement à tout renforcement de l'articulation agriculture- industrie de transformation.

Tableau N°72 : Evolution du nombre moyen d'I.A par éleveur

	I.A.R	I.A.F	Nombre de producteurs	Nombre moyen I.A / producteur	
				IAR/producteur	.. IAF/producteur
1996	115	58	50	2.3	1.16
1997	167	105	87	2.0	1.2
1998	267	178	185	1.44	0.96
1999	1200	750	788	1.52	0.95
2000	1701	1050	1104	1.54	0.95
2001	1981	1228	1238	1.60	0.99
2002	1654	1009	1034	1.60	0.97
2003	3552	2167	2220	1.60	0.97
2004	5038	3073	3149	1.60	0.97
2005 1^{er} semestre	3136	1913	1960	1.60	0.97

A partir des bilans des CRMA de Khemis6Miliiana et de Boufarik (à partir du 2^{em} semestre 2001). I.A.R : I.A réalisée - I.A.F : I.A fécondante.

✓ **Evolution comparative du nombre de vaches laitières par producteur tous types confondus et par producteur agréé**

Le tableau portant sur le nombre de vaches laitières par éleveur nous renseigne sur l'effet des fonds d'Etat sur la nature (taille de l'élevage) des producteurs laitiers fidélisés. Les éleveurs agréés appartiennent à la catégorie exploitant moyen. Autre observation intéressante, le nombre de VL/éleveur- tous types confondus - fluctue fortement d'une année sur l'autre. Il y a une sorte de fort taux de turn over au niveau des éleveurs occasionnels. Ces derniers relèvent de la petite production marchande (PPM). C'est ce qui explique la forte variation du nombre de VL/éleveur « tous types confondus ».

A partir de 2003, on observe une régression du nombre moyen de VL/éleveur agréé.

Désormais, le nombre moyen de VL/éleveur agréé est inférieur à 20. Cette rupture par rapport à la période 1996-2002, pourrait s'expliquer par les effets induits par la reconversion des systèmes de production dans le cadre du PNDA.

Tableau N° 73 : Nombre moyen de vaches laitières par producteur « tous types confondus » et par producteur agréé

	Nombre de vaches laitière par producteur « tous type confondus »(1)	Nombre de vaches Laitières/producteur agréé(2)	Ecart (2-1)
1996	19	22	3
1997	18	21	6
1998	15	32	17
1999	13	20	7
2000	20	20	0
Moyenne 1996-2000	16	23	7
2001	20	21	1
2002	20	20	0
2003	15	15	0
2004	17	17	0
Moyenne 2001-2004	18	18	0
Moyenne 1996-2004	17	21	4
2005-1er semestre	16	16	0

A partir de : bilans annuels de collecte DSA Ain Defla

Impact des Fonds d'Etat sur l'évolution des effectifs en vaches laitières intégrées au programme collecte lait

Les effectifs intégrés au FNDA puis FNRDA ont progressé timidement entre 1996 et 2001. Ce n'est qu'à partir de 2003 que l'on observe un léger frémissement, confirmé en 2004 puis consolidé au cours du 1er semestre 2005.

Tableau N° 74 : Evolution comparative du nombre moyen de vaches laitières par an par éleveur (tous types confondus) et par producteur agréé.

	Effectif moyen VL/An Eleveurs -tous types confondus		Dont VL /éleveurs agréés		2/1 EN %
	Nombre	Indice	Nombre	Indice	
1996	669	100	427	100	43.82
1997	451	61	410	97	90.90
1998	515	77	429	100	83.30
1999	545	81	439	103	80.55
2000	798	119	714	167	89.47
Moyenne 1996-2000	596	-	484	-	81.21
2001	965	144	843	197	87.35
2002	1077	161	1077	252	100.00
2003	832	124	832	195	100.00
2004	1232	184	1232	289	100.00
Moyenne 2001-2004	1027	-	996	-	96.98
Moyenne 1996-2004	787	-	711	-	90.40
2005 1^{er} semestre	1843	275	1843	432	100.00

A partir de divers bilans. DSA Ain Defla / CRMA. Khemis – Miliana.

Mais ce constat réjouissant doit être relativisé puisque il est dû à l'entrée en production de la laiterie de WANISS en 2004, ainsi qu'aux mesures d'extension de la politique de collecte de lait cru, mise en œuvre en 2004, via l'emploi des jeunes investisseurs, dans le cadre de leasing. Le bilan de l'impact des fonds de l'Etat sur la collecte paraît timide par rapport aux efforts engagés.

7.3. Impact de l'ouverture du segment collecte

✓ Répartition des volumes de lait ramassé selon les types de collecteurs

Du tableau suivant, il se dégage que depuis le lancement du FNDA en 1996, le segment collecte est passé par 3 phases assez distinctes au plan du statut juridique des collecteurs.

La première concerne la période 1996- 1999 où les producteurs ont participé par leurs propres moyens aux livraisons de lait destiné à la transformation, avec des taux oscillant entre 10 et plus de 30% des quantités collectées. Ensuite, nous avons la période allant de 2000 à 2003, où la laiterie d'Arib a ramassé par ses propres moyens l'ensemble des volumes collectés. Et enfin, à partir de 2004, on observe à l'œuvre, une politique d'externalisation partielle du segment collecte au sein des deux laiteries de la Wilaya de Ain Defla (Wannis et Arib). Puisque, pour 2006, selon le bilan non consolidé, nous pouvons parler de partage 50-50 du segment collecte entre les industriels et les jeunes investisseurs dans le segment.

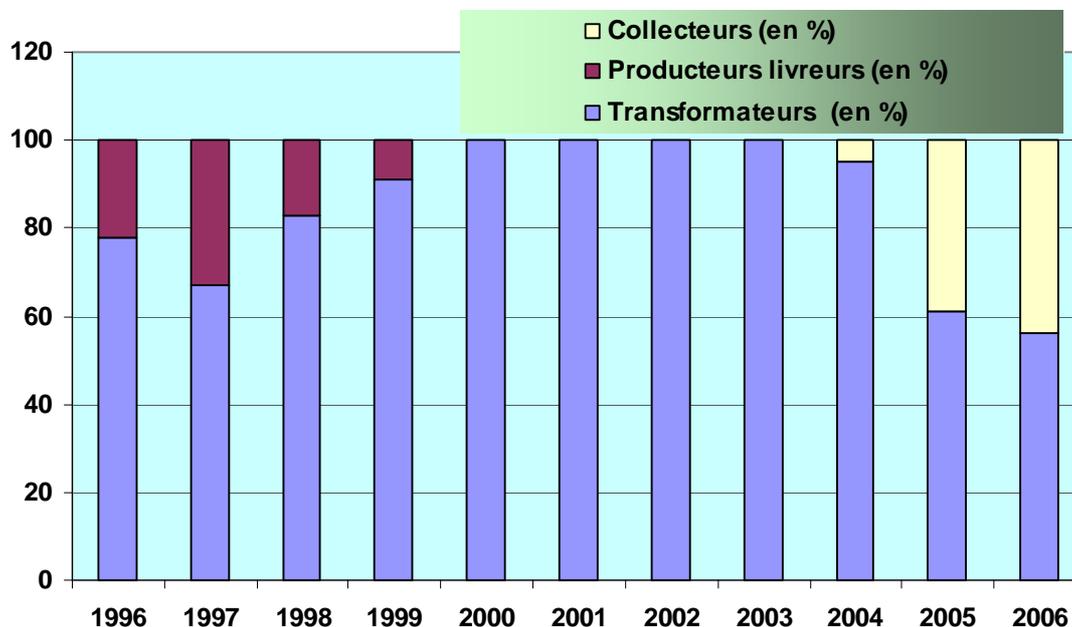
Tableau N° 75 : Répartition des volumes collectés selon les types de collecteurs
Unité =K litres

	Volume total ramassé	Dont par les					
		Transformateurs		Producteurs – livreurs		Collecteurs	
		Volume	%	Volume	%	Volume	%
1996	1.376	1.077	78	299	22	0.00	--
1997	1.219	812.5	67	395.50	33	0.00	--
1998	1.353	1.128	83	230	17	0.00	---
1999	1.472	1.339	91	133	9	0.00	--
2000	1.830	1.830	100	0.00	-	0.00	--
2001	1.964	1.964	100	0.00	-	0.00	--
2002	1.820	1.820	100	0.00	-	0.00	--
2003	1.632	1.632	100	0.00	-	0.00	--
2004	2.131	2.023	95	0.00	-	108	5
2005	3.243	1.968	61	0.00	-	1.275	39
2006(du 1/01 au 31/08)	1.829	1.021	56	0.00	-	808	44

A partir des bilans annuels de :

* Laiterie Wannis / GIPLAIT – Arib / * Bilans annuels des fonds d'Etat .CRMA de Khemis – Miliana.

Graphe N°28 : Structure de la contribution en % de chacun des types de collecteurs au ramassage total de lait cru par les industriels de la wilaya



Conséquences de l'ouverture du segment collecte aux jeunes investisseurs

La démonopolisation du segment collecte de la filière lait dans la wilaya de Ain Defla est l'aboutissement de deux opérations simultanées que sont le démarrage de la laiterie Wannis de Bir Ould Khalifa, suivi de l'ouverture de l'activité collecte aux jeunes investisseurs. Ces actions se sont traduites par une réorganisation du poids respectif des divers acteurs du segment collecte puisqu'on observe une régression relative de 48% du volume collecté par la laiterie Arib, entre 2004 et 2006 (les 8 premiers mois), un gain de 10 points de la laiterie Wannis et un bond en avant des jeunes investisseurs, passant de 5 à 44 %.

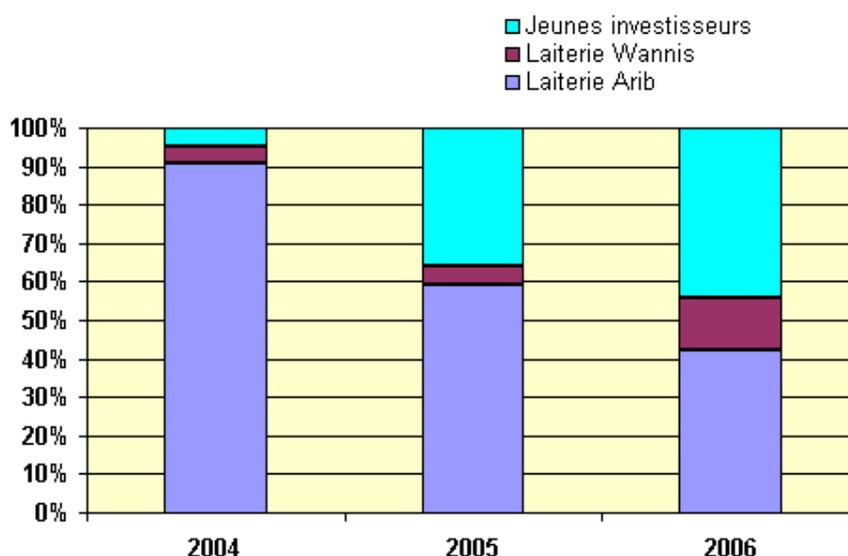
Tableau N° 76 : Impact de l'ouverture du segment collecte aux jeunes investisseurs, selon les types de collecteurs

Unité : litre

	2004		2005		2006 (sur 8 mois)		Variations 2006/2004	
	Volume	%	Volume	%	Volume	%	Volume	%
Laiterie Arib	1.939.424	91	1.855.085	59	766.759	42	-1.172.665	-60.46
Laiterie Wannis	97.065	4	148.556	5	253.873	14	+156.808	+161.55
Collecteurs (jeune investisseur)	107.852	5	1.147.670	36	807.935	44	+700.083	+649.11
Total*	2.130.392	100	3.151.311	100	1.828.567	100	-301.825	-14.17

Construit à partir des bilans de collecte. - nos bilans portent sur les quantités de lait livré « primé »

Graphe N° 29 : Impact de l'ouverture du segment collecte aux jeunes investisseurs sur le poids dans la collecte des différents types de collecteurs



L'ouverture du segment collecte aux jeunes investisseurs a eu pour effet, une consolidation des positions de la laiterie Wannis (ie dans le sens d'un accroissement du niveau de collecte entre 2004 et 2006), alors que pour la même période l'UPL Arib a vu une régression dans ses volumes de lait ramassé. Et c'est à juste titre que nous parlons de déséconomie externe pour la laiterie d'Arib, puisque l'entrée des jeunes investisseurs s'est traduite par un recul du niveau d'intervention des moyens propres à l'entreprise (UPL Arib) dans la collecte.

En effet, dans le cas qui nous intéresse ici, l'effet externe (i.e. l'entrée des jeunes investisseurs dans la collecte) a eu pour effet une dégradation de l'agent « laiterie Arib », dont les moyens humains et matériels de collecte deviennent en partie oisifs.

✓ **Déséconomie externe et essai de dépassement des limites de l'articulation entre les segments « production agricole » et « collecte ».**

Face à l'encouragement par les pouvoirs publics de nouveaux entrants dans le segment collecte dans le cadre du FNRDA, à partir de 2004, des stratégies de réponse des acteurs, que sont les transformateurs et les collecteurs, sont à l'œuvre. L'UPL Arib a à la fois, maintenu ses positions au niveau du ramassage de lait à partir des exploitations de la Wilaya de Ain Defla et de la ferme pilote DHAOUI de la Wilaya de Médéa, ouvert le segment collecte aux jeunes investisseurs de la Wilaya de Ain Defla et étendu sa zone d'approvisionnement à la Wilaya limitrophe de Chlef, par l'ouverture d'un centre de collecte. Quant à l'opérateur privé Wannis, sa nouvelle politique se décline, au niveau du segment collecte de la manière suivante : (i) abandon du segment collecte pour son approvisionnement en lait de vache auprès des producteurs de la Wilaya, (ii) renforcement de la synergie entre l'exploitation familiale et l'unité de transformation (ébauche d'un complexe agro industriel ?) et (iii) ouverture du segment collect au profit des jeunes investisseurs.

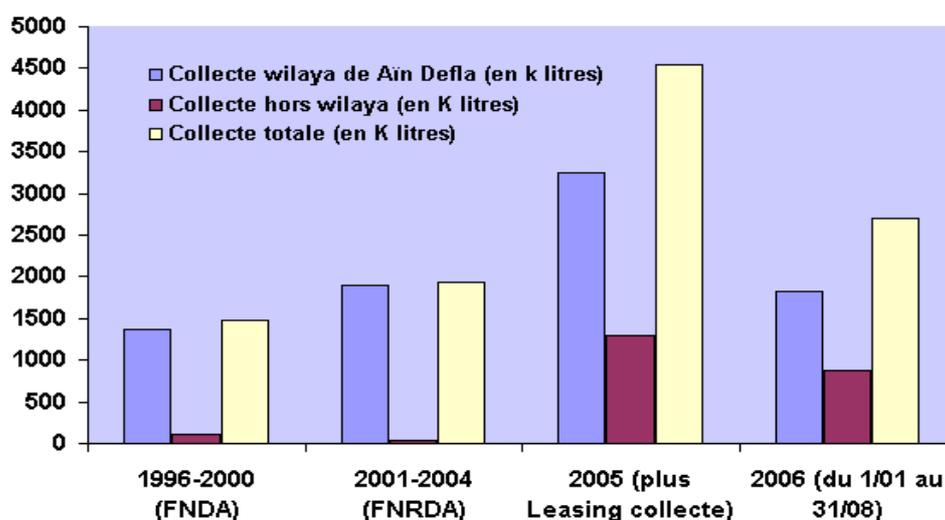
Tableau N° 77 : Origine du lait cru réceptionné par les usines de transformation de la wilaya de Ain Defla

Unité = litre

	Producteurs agréés de la wilaya de Ain Defla		Collecte hors wilaya des filiales sœurs de Giplait		Collecte totale
	Quantité	%	Quantité	%	
1996-2000	1.371.669	93.10	101.820	6.90	1.473.489
2001-2004	1.889.854	98.00	39.960	2.00	1.929.814
2005	3.242.316	71.43	1.297.090	28.57	4.539.406
2006 (du 1/01 au 31/08)	1.828.567	67.70	872.270	32.30	2.700.837

A partir des bilans de collecte des laiteries Wannis et Giplait/ Arib.

Grphe N°30 : Structure des livraisons de lait cru aux laiteries selon l'origine des fournisseurs



Pour les jeunes investisseurs, au nombre de 8 en 2005 dans la Wilaya de Ain Defla, ils développent diverses stratégies de défense face aux problèmes soulevés par la forte concurrence sur le marché, dans un contexte de stagnation et de rareté de l'offre en lait « marchand ».

Les premiers éléments qui se dégagent de la typologie des collecteurs, dans le cadre du Leasing–Salem, montrent que la décantation en termes de ramassage (structuration de la collecte selon les agents relevant de la catégorie jeunes investisseurs) est à un stade avancé ...

Les collecteurs du groupe de tête et du milieu tentent de préserver leurs positions.

Quant aux collecteurs du groupe de queue, leurs stratégies consistent à recourir aux revenus mixtes (collecte de lait et transport public).

A la lecture des premiers bilans disponibles, nous pouvons dire que le devenir de ces acteurs (collecteurs conventionnés avec la Salem) est des plus incertains en raison des limites liées au segment production agricole.

Comme nous venons de le voir, la typologie actuelle des producteurs de lait, selon la taille en vaches laitières par éleveur ne permet pas l'extension de l'activité collecte, même en injectant de nouveaux acteurs dans le segment

En un mot, il semble bien, qu'il y a des liens ténus entre l'investissement dans l'accroissement en moyens de collecte et de transformation avec le volume de lait ramassé⁸⁴.

7.4. Conclusion

L'enseignement majeur que l'on peut retenir du bilan du segment collecte de lait cru dans la wilaya de Ain Defla est qu'il est très en deçà des espérances attendues et ce, eu égard aux efforts consentis depuis 1996 dans le cadre du FNDA et depuis 2001 avec le FNRDA pour l'encouragement du ramassage de lait cru destiné à la transformation.

L'écart séparant la production de lait estimée et les volumes de lait collecté demeure à un niveau exagérément élevé. Ce qui signifie que l'arsenal des mesures de soutien octroyées par les pouvoirs publics pour la production et la collecte de lait n'a réduit que de manière insignifiante le fossé séparant le niveau de production de celui de la collecte. La faible dimension des effectifs en vaches laitières pour l'écrasante majorité des éleveurs et la forte dispersion de ces derniers font du segment production la pierre d'achoppement de l'articulation agriculture/industrie dans la filière lait.

En effet, dans la situation présente, le maillage de l'espace couvrant l'ensemble des éleveurs au niveau de l'activité collecte s'avère irréaliste en raison du coût relativement élevé de la collecte comparativement au prix de revient du lait reconstitué à partir des matières premières importées.

⁸⁴ De notre point de vue, ce constat se situe aux antipodes de celui du MADR (ie Ministère de tutelle) qui considère l'accroissement en moyens de collecte et de transformation, comme principaux vecteurs de développement « autocentré » et /ou « autonome » de la filière lait en Algérie.

Donc en résumé, les politiques publiques de soutien à la production laitière et notamment celle intéressant la collecte se sont avérées inappropriées et /ou en deçà des attentes du plus grand nombre des éleveurs.

Le passage à deux laiteries depuis 2003 et l'extension des capacités de collecte en 2005 apportée par le recours aux jeunes investisseurs ne se sont pas traduits par un effet multiplicateur au niveau du volume de lait ramassé pour la transformation.

Chapitre 8 : Bilan FNDA et FNRDA dans la wilaya de Ain Defla et place de la filière lait

8.1. Poids du soutien à la filière lait par rapport au total des soutiens accordés dans le cadre du FNDA puis FNRDA.

Tableau N°78 : Poids du soutien à la filière lait par rapport à l'ensemble des soutiens FNDA puis FNRDA

U = K DA					
	Part de la filière lait (1)	Indice	Montant total (2)	indice	1 / 2 en %
1996	12.337	100	798.767	100	1,55
1997	15.805	128	679.546	85	2,33
1998	19.321	156	934.643	117	2,07
1999	23.477	190	987.643	124	2,38
2000	35.207	285	1.092.729	137	3,22
Total 1996-2000 FNDA	106.177	--	4.493.326	---	2,36
2001	46.669	377	3.511.066	440	1.33
2002	57.120	462	1.002.690	126	5.70
2003	24.828	201	218.604	27	11.36(?)
2004	45.121	365	6.176.390	773	0.73
Total 2001-2004 FNRDA	173.738	---	10.908.750	--	1.59

A partir des bilans annuels DSA de Ain – Defla – CRMA de Khemis –Miliana

Le premier constat qui se dégage à la lecture de notre tableau porte sur le faible poids de la contribution du FNDA puis du FNRDA à la filière lait puisqu'elle fluctue de 0.73 à moins de 6% (à l'exception de 2002 et 2003 (données à prendre avec beaucoup de prudence). Contrairement aux idées reçues, l'élargissement de la gamme des soutiens à la filière lait ne s'est pas traduit par un accroissement de la proportion du soutien à la filière lait par rapport au FNRDA. Cet élargissement a été accompagné par une réduction du poids de cette dernière entre le FNDA et le FNRDA. Le passage du FNDA au FNRDA s'est soldé par une perte de un peu moins de 1 point, au niveau de la part de cette filière dans le programme de soutien entre 1996-2000 et 2001-2004 !

8.2. Différentes formes de soutien à la filière lait

✓ Répartition des investissements selon les sources de financement sur fonds d'Etat

A la lecture du tableau n°79, il apparaît clairement que l'essentiel du soutien à la filière lait provient de fonds intéressant l'emploi des jeunes. En effet plus de 60% des soutiens, interviennent dans le cadre des actions de lutte contre le chômage des jeunes, via l'ANSEJ⁸⁵. Les 40% restant sont issus des programmes relevant du MADR. Le leasing-SALEM représente la portion congrue des soutiens à la filière lait. Cet état de fait s'explique par la nature de cet outil financier puisqu'il ne

⁸⁵ Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes

concerne que l'investissement en mobilier. Ces différents instruments de soutien à l'investissement, pour la filière lait, n'ont pas eu l'effet escompté en termes de collecte de lait cru.

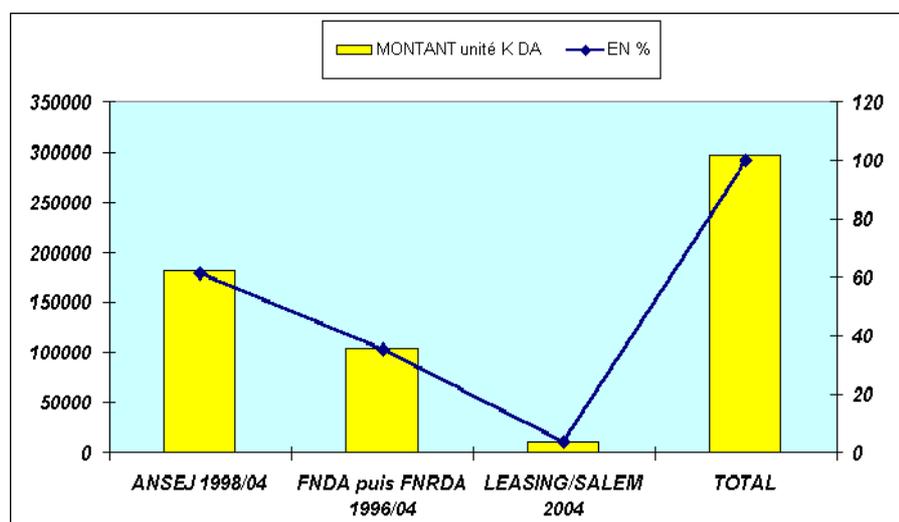
Tableau N° 79 : Répartition des investissements selon les sources de financement sur Fonds d'Etat 1996-2004

Unité =KDA

	Montant	%	Observation
ANSEJ 1998-2004	182.006	61,29	Acquisition vaches laitières et équipements connexes d'élevage bovin
FNDA – FNRDA 1996-2004	104.327	35,13	Mini laiterie +matériel génétique +investissement à la ferme
Leasing SALEM 2004	10.615	3,58	Acquisitions moyens de collecte + équipements isothermes
Total	296.948	100,00	-----

Enquêtes personnelles.

Grphe N°31 : WILAYA d'Ain Defla : Répartition des investissements selon les sources de financement sur fonds publics (1996/2004)



✓ **Poids de l'investissement à la ferme par rapport au soutien à la filière lait et au total FNDA puis FNRDA. (Wilaya d'Ain Defla)**

Tout d'abord, le soutien à l'investissement à la ferme ne contribue que pour moins de 50% au soutien à la filière lait et ce durant la mise en œuvre du FNDA. Alors que, avec le FNRDA, ce taux ne représente plus que la moitié du niveau antérieur soit un peu plus de 25% des aides à la filière.

Quant au poids de l'investissement à la ferme par rapport au FNDA puis FNRDA, ce taux n'a jamais atteint les 2% au cours de la période étudiée 1996-2004. On observe même un recul sensible de la contribution de la rubrique « investissement à la ferme » par rapport au total avec le passage du FNDA au FNRDA puisque nous sommes passés de 1.16%, à moins de 1% avec le FNRDA.

Tableau N°80 : Evolution du poids de l'investissement à la ferme par rapport au soutien à la filière lait et au total FNDA puis FNRDA.

U = DA

	Investissement à la ferme (1)	Soutien filière lait (2)	Total FNDA puis FNRDA (3)	1/2 en %	1/3 en %
1996	6.995.833	12.337.248	798.765.247	56,57	00,87
1997	9.099.580	15.804.916	679.546.323	57,57	01,34
1998	8.429.100	19.321.468	934.643.213	43,63	00,90
1999	12.133.828	23.476.700	987.643.213	51,68	01,23
2000	15.330.366	32.206.566	1.092.728.650	43,54	01,40
Total 1996 /2000 FNDA	51.533.393	106.176.918	4.493.326.646	48,96	01,16
2001	16.533.393	46.669.163	3.511.065.668,04	35,420	00,47
2002	13.730.000	57.120.390	1.002.669.764,36	24,04	01,37
2003	3.102.480 ,60	24.827.590,60	218.603.826,47	12,50	01,42
2004	10.730.000	45.120.916	6.176.399.620,97	29,70	0,17
Total 2001/2004 FNRDA	44.095.873 ,60	173.738.059,60	15.402.077.000	26,76	0,17

A partir de divers rapports DSA Ain Defla et CRMA de Khemis – Miliana.

Graphe N° 32 : Wilaya d'Aïn Defla : Evolution des poids respectifs de l'investissement à la ferme par rapport au soutien à la filière lait et au FNDA puis au FNRDA (1996/2004)

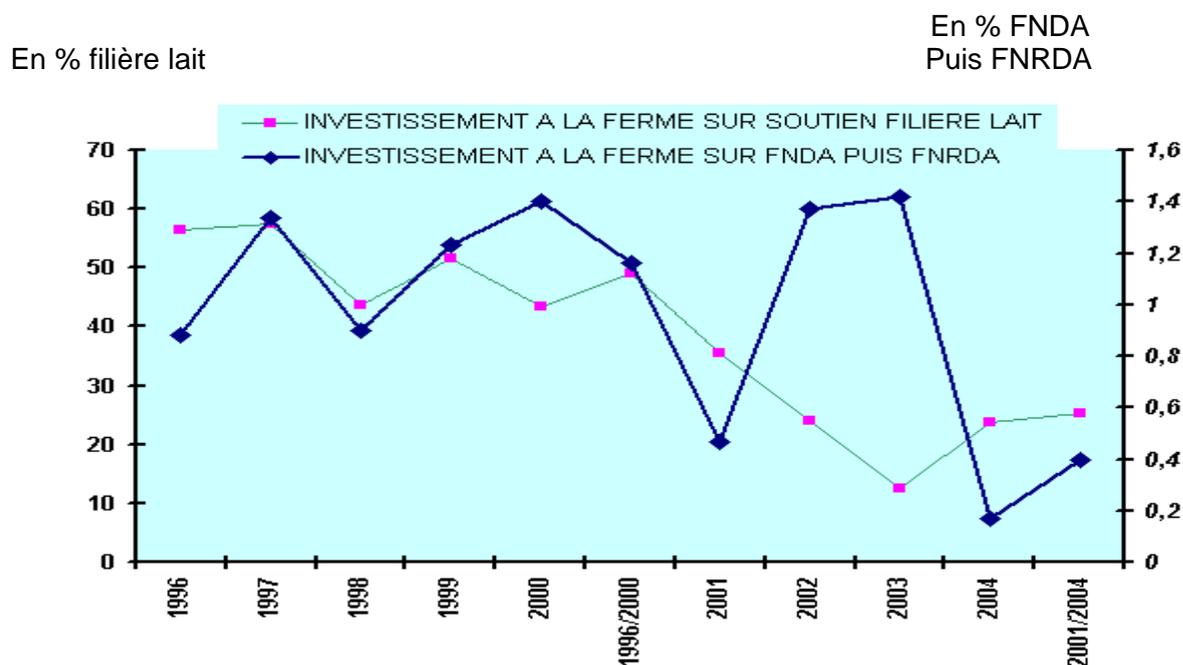
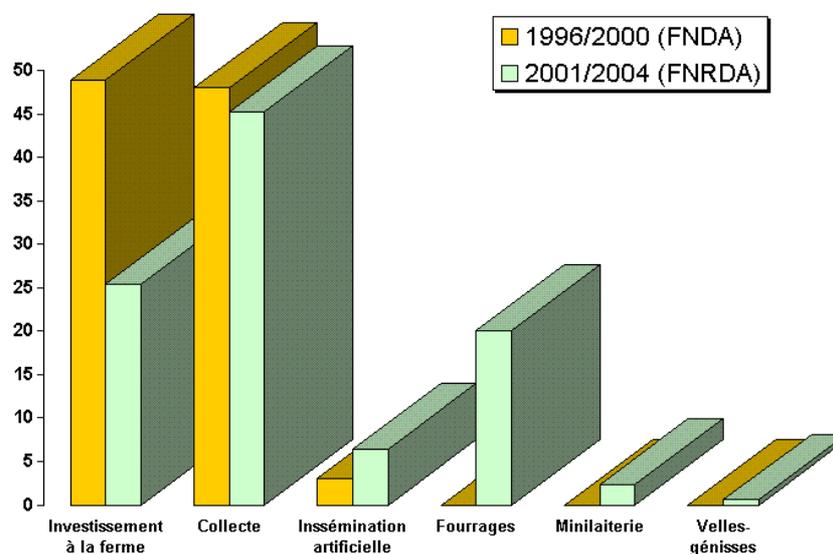


Tableau N° 81 : Wilaya d'Ain Defla : Structure du soutien à la filière lait selon les rubriques du volet « réhabilitation de la production laitière (1996-2004)

	En %	
	1996-2000 « FNDA »	2001-2004 « FNRDA »
Investissement à la ferme	48.96	25.38
collecte	48.01	45.22
I A	3.02	6.46
fourrages	0.00	20.05
Mini .laiteries	0.00	2.30
Velles -génisses	0.00	0.59
total	100.00	100.00

A partir des bilans annuels. FNDA-FNRDA. 1996-2004. DSA Ain Defla / CRMA. de Khemis-Miliana.

Graphe N° 33 : Wilaya de Aïn Defla – Répartition en % du soutien à la filière lait selon les rubriques du volet « réhabilitation de la production laitière » 1996/2004



A l'exception des cuves de réfrigération et des chariots, le F.N.D.A puis le F.N.R.D.A ont eu un impact assez limité au niveau des autres volets en équipements spécialisés destinés à l'élevage bovin laitier. A la décharge des structures déconcentrées du M.A.D.R, à l'échelle de la Wilaya de Ain Defla, cet état de fait s'explique par la spécificité de notre zone d'étude. En effet, les producteurs de lait contractuels avec la laiterie GIPLAIT de Arib ont bénéficié de ventes à tempérament (paiement en lait livré) du matériel d'élevage. De plus, l'abandon de l'activité lait par les E.A.C « laitières » issues des ex domaines autogérés a été suivi d'un bradage du cheptel bovin et des matériels d'élevage. Mais le paradoxe au niveau du matériel d'élevage se situe à notre avis, dans l'absence d'investissement en centres de collecte alors que le potentiel de production existe et que les volumes de lait cru collecté demeurent insignifiants.

Tableau N° 82 : Wilaya de Ain Defla : Evolution des acquisitions en matériels d'équipements spécialisés d'élevage

Désignation	1996		1997		1998		1999		2000		2001		2002		2003		2004		cumul	
	Ob	R	Ob	R	Ob	R	Ob	R	Ob	R										
Cuve	10	3	12	6	14	-	-	-	12	4	81	22	10	-	-	15	-	40	139	90
Chariot	-	-	-	3	-	2	-	2	16	5	77	27	10	-	39	16	-	45	103	100
Abreuvoir automatique	2	-	-	1	-	-	3	1	3	-	17	-	1	-	2	-	-	5	26	7
Centre de collecte	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-
Salle de traite	3	2	-	-	2	1	-	-	4	1	3	-	-	35	4	-	-	2	12	6
Citerne	2	1	2	1	-	-	3	1	2	1	2	1	1	-	-	-	-	4	12	9
Mini laiterie	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	Eq	-	-	-	-	1	1	1

A partir des bilans annuels des fonds d'Etat .C.R.M.A et D.S.A.

NB : Ob: objectif R: réalisation Eq: équipement

✓ **Primes de collectes accordées aux producteurs et aux collecteurs de lait dans le cadre du F.N.D.A puis du F.N.R.D.A.**

Dans l'ensemble même si nous constatons quelques fluctuations d'une année sur l'autre, nous pouvons dire que les taux de réalisation sont conséquents. Mais la progression des montants des primes versées cache en fait l'effet des révisions périodiques de la prime accordée pour chaque litre livré aux unités de transformation. Ce dont il s'agit, c'est d'une progressivité des primes en DA courant. L'autre constat qui se dégage de notre tableau porte sur le faible impact du démarrage en 2004 de la laiterie WANNIS sur le niveau des primes allouées. Les variations de volumes de lait collecté entraînant dans leur sillage des fluctuations au niveau du volume annuel des primes accordées s'expliqueraient, en partie, par des difficultés de gestion du parc roulant de la laiterie GIPLAIT de Arib. En effet, ce dernier est déjà amorti depuis quelques années.

Autre observation intéressante : si au cours du quinquennat 1996 -2000, les taux de réalisation par rapport aux objectifs étaient approximativement du même ordre, il n'en est plus de même pour la période 2001-2005.

En effet, les taux de réalisation paraissent supérieurs pour les primes accordées aux collecteurs par rapport à celles allouées aux producteurs. Cela s'explique par l'introduction récente, en 2000, d'une prime aux collecteurs-transformateurs, intitulée prime d'intégration. Les pouvoirs publics semblent opter pour un alignement des primes accordées aux transformateurs sur celles versées aux producteurs. Même s'il est prématuré de tirer une conclusion définitive sur cette question, il s'agit là d'une rupture de la philosophie ayant prévalu jusqu'en 1999.

Tableau N° 83 : Wilaya d'Ain Defla : Evolution comparative des primes accordées par la CRMA aux producteurs et aux collecteurs de lait dans le cadre du FNDA puis du FNRDA.

Unité = D.A

	Producteurs		2/1 en %	Collecteurs		4/3 en %
	Objectifs (1)	Réalisations (2)		Objectifs (3)	Réalisations (4)	
	1996	4.180.482		3.130.649	74.88	
1997	5.223.699	4.110.418	78.69	3.482.466	2.437.418	69.99
1998	6.893.545	6.765.855	98.15	4.136.127	3.859.513	93.31
1999	7.765.855	6.200.420	79.84	4.659.513	4.017.452	86.22
2000	9.882.420	9.150.610	92.59	5.917.452	9.150.610	154.64
Moyenne 1996-00	6.789.200,2	5.871.590,4	85.60	4.196.909,20	4.323.751,80	103.20
2001	10.733.500	9.817.585	91.47	6.440.100	9.817.585	152.44
2002	10.841.230	9.098.445	83.92	6.504.738	9.098.445	139.87
2003	12.500.000	8.159.350	65.27	15.000.000	9.791.740	65.28
2004	12.500.000	10.651.960	85.22	15.000.000	12.136.452	80.91
Moyenne 2001- 04	11.643.682,50	9.431.835	81.00	10.736.209,50	10.211.055,50	95.11
Moyenne -1996-04	8.946.748	7.453.921,33	83.31	7.103.264,89	8.074.892,94	113.67
2005 1^{er} semestre	12.500.000	8.142.870	65.14	15.000.000	9.771.444	65.14

A partir des bilans de suivi de la collecte de lait. DSA Ain Defla et CRMA de Khemis Miliana.

Nous pouvons noter que des voix s'élèvent pour une révision des prix du lait⁸⁶ et que, d'autre part, les résultats en termes de production collectée et destinée à la transformation semblent très limités.

✓ **Analyse comparative des primes accordées aux producteurs contractuels et des volumes de lait livrés à la transformation**

Le tableau n°84 montre qu'il y a une plus forte progression des primes accordées par rapport à l'évolution de la production physique ramassée. Cet état de fait s'explique par les révisions périodiques du montant de la prime versée par litre de lait cru livré par les producteurs aux transformateurs. Globalement, la production moyenne collectée a augmenté d'une fois et demie entre le quinquennat 1996-2000 et le quadriennal 2001-2004, alors que durant la même période le montant moyen annuel versé a été multiplié par 1.62.

Même s'il est prématuré de nous avancer pour l'exercice 2005, les premiers éléments du bilan pour le premier semestre, montre que nous sommes en présence d'un très bon millénisme, au niveau de la collecte.

⁸⁶ Nous suggérons aux lecteurs intéressés par ce point, les articles parus dans la presse nationale, en particulier :
 -M. Ait Ouarabi : Le ministre du commerce l'a annoncé jeudi à l'A.P.N.
 - El watan n°4614 ,21 janvier 2006, p.p.1-2 « Pas de hausse des prix du lait »
 -F Medjahed .Djaaboub : « le prix du lait n'augmentera pas ». Liberté n°4054 ,21 janvier 2006, p 7.

Tableau N° 84 : Evolution comparative des volumes de lait collecté dans le cadre du FNDA puis FNRDA et des primes versées aux producteurs par la CRMA de Khemis Miliana

	Quantités collectées dans le cadre du Fnda puis Fnrda		Primes versées aux producteurs	
	Litres	Indice	Montant (en DA)	Indice
1996	1.310.216	100	3.130.649	100
1997	1.250.318	95	4.110.418	131
1998	1.227.604	94	6.765.855	216
1999	1.240.084	95	6.200.420	198
2000	1.830.122	130	9.150.610	292
Moyenne 1996-2000	1.371.668,80	-	5.871.590,40	-
2001	1.963.517	150	9.817.585	314
2002	1.819.689	139	9.098.445	291
2003	1.631.870	125	8.159.350	261
2004	2.144.341	164	10.651.960	340
Moyenne 2001-2004	1.889.854,25	-	9.431.835	-
Moyenne 1996-2004	1.601.973,44	-	7.453.921,33	-
2005 1 ^{er} semestre	1.628.574	124	8.142.870	260

A partir de : Bilans annuels de collecte DSA Ain Defla et bilans annuels des fonds d'Etat. CRMA de Khemis- Miliana.

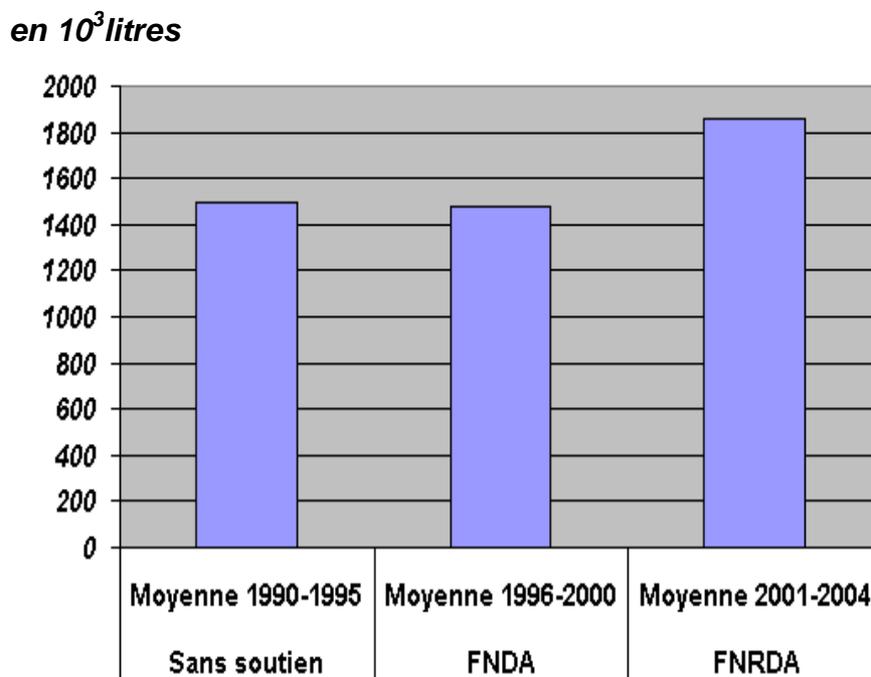
Tableau N° 85 : Laiterie d'Arib : Impact du programme portant réhabilitation de la production laitière sur le niveau de la collecte du lait cru 1990-2004

Unité=K Litres

	Moyenne 1990-95		Moyenne 1996-00 (FNDA)		Moyenne 2001-04 (FNRDA)	
	Volume Collecté	Indice 100=1990-99	Volume Collecté	Indice	Volume Collecté	Indice
Janvier	128	100	104	81	158	123
Février	123	100	111	90	153	124
Mars	125	100	137	110	188	150
Avril	142	100	137	96	173	122
Mai	154	100	138	90	174	113
Juin	133	100	128	96	153	115
Juillet	129	100	130	101	151	117
Août	121	100	130	107	159	131
Septembre	106	100	119	112	144	136
Octobre	107	100	120	112	138	129
Novembre	109	100	109	104	130	124
Décembre	119	100	111	93	143	120
Total	1.498	100	1.474	98	1862	124

A partir des bilans mensuels de collecte -Laiterie Arib

Grappe N° 34 : Laiterie de Arib - Impact du programme portant réhabilitation de la production laitière sur le niveau de collecte de lait cru



En effet, pour les six premiers mois de l'année, les primes perçues par les éleveurs sont du même ordre que la moyenne annuelle de la période 2001-2004. Les résultats obtenus au cours du 1^{er} semestre 2005 ne sont qu'une confirmation du frémissement observé au niveau de la collecte 2004. Pour rappel, l'année 2004, correspond au démarrage des jeunes investisseurs dans l'activité collecte. Le recours à ce type de collecteurs étant récent, ne datant que d'une année et demi, nous ne pouvons à l'heure actuelle nous prononcer en terme de tendance lourde.

✓ **Soutien à l'insémination artificielle**

Le FNDA puis le FNRDA ont donné un véritable coup de fouet à la pratique de l'IA sur bovin au niveau de la Wilaya de Ain Defla. Entre 1996 et 2000, on observe un accroissement des prévisions, de plus de 1300 %, ce qui est considérable. La progression des réalisations en IA est du même ordre, entre 1996 et 2000, puisque le taux de réalisation a fluctué entre 82 et 92% par an. Quant au bilan du FNRDA, dans son volet IA, nous pouvons dire qu'il a permis un nouvel essor aussi bien en termes de prévisions que de réalisation.

Tableau N° 86 : Tableau synoptique portant sur les taux de réalisation de L'IA dans le cadre du FNDA puis FNRDA 1996-2005

	IAP (1)		IAR (2)		IAF (3)		Taux de réalisation en %		
	Nombre	Indice	Nombre	Indice	Nombre	Indice	2/1	3/1	3/2
1996	140	100	115	100	58	100	82.00	41.00	50.50
1997	190	136	167	145	105	181	88.00	55.00	63.00
1998	290	207	267	232	178	307	92.00	61.00	67.00
1999	1500	1071	1200	1043	750	1293	80.00	50.00	62.50
2000	2000	1429	1701	1479	1050	1810	85.00	52.50	62.00
2001	2000	1429	1981	1723	1228	2117	99.00	61.50	62.00
2002	2300	1643	2177	1893	1009	1740	95.00	44.00	44.50
2003	4000	2857	3752	3263	2167	3736	94.00	54.00	58.00
2004	5600	4000	5038	4381	3073	5298	90.00	55.00	61.00
1^{er} semestre 2005	2850 5700	2056 4072	3136	2726	1913	3298	110.00	67.00	61.00

A partir : des bilans des CRMA de Khemis Miliana et de Boufarik (2001-2005 Rappel : application décision n°847 du 31 octobre 2001 .Cf convention cadre entre le MADR et CNMA portant prise en charge des dépenses relatives au FNRDA

Les taux de réalisation par rapport aux objectifs fixés ont dépassé toutes les espérances ; ils ont fluctué entre 90 et 110% ! Nous pouvons donc dire que, comparativement au FNDA, le FNRDA a permis un bond en avant dans la pratique de l'IA au niveau de la Wilaya de Ain Defla.

L'extension de la pratique de l'IA ne s'est pas accompagnée d'une meilleure maîtrise de cette technique de reproduction. En effet, de 1996 à 2005, le taux de réussite (IAF/IAR) a été une seule fois proche de 70%, en l'occurrence, au cours de l'année 2005.

Il semble bien, que la généralisation de l'IA se fasse à marche forcée puisque, à partir de 2002, on assiste à une régression de ce taux, même si en 2004 et 2005, il y a une légère amélioration. Mais, dans le contexte actuel, l'extension de la pratique de l'IA est un leurre, sachant que le mode de production dominant chez nos éleveurs demeure archaïque voire antinomique par rapport à une gestion rationnelle.

L'ouverture de la pratique de l'insémination artificielle aux vétérinaires libéraux, à partir de 2001, n'a pas été accompagnée d'une amélioration des résultats et/ou performances de cette technique de reproduction. Les taux de réussite ont même subi, un léger recul.

Il est fort plausible, que ces résultats négatifs s'expliquent par deux facteurs concomitants, à savoir, la non maîtrise de cette technique de reproduction par les nouveaux vétérinaires mais aussi et surtout à l'extension de la pratique de l'IA aux petits éleveurs qui sont peu regardants au niveau sanitaire de leur cheptel.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que l'extension de la pratique de l'IA de manière indéfinie (i.e. pour les besoins des bilans statistiques !) ne correspond nullement aux canons d'une gestion rationnelle de ce volet du bovin lait. Le choix le mieux indiqué est d'abord de définir une politique qui, elle-même, passe par un travail d'identification des éleveurs capables de « porter » cette politique.

Tableau N° 87 : Evolution respective du nombre d'inséminateurs, du ratio IAR/Inséminateur et du taux de réussite de l'IA

	Nombre d'inséminateurs	Nombre d'IAR/inséminateur	Taux de réussite IAF/IAR en %
1996-00	2	345	62.00
2001	6	330	62.00
2002	17	128	46.50
2003	23	163	58.00
2004	52	97	61.00
1^{er} semestre 2005	25	121	61.00

A partir des divers bilans/DSA Ain Defla - CRMA de Khemis Miliiana et de Boufarik.

Si il est admis que la moyenne des tailles du troupeau bovin, au niveau de la Wilaya de Ain Defla, est de 5 vaches par éleveur et de 4 pour la grande majorité d'entre eux, nous pouvons en déduire que, même si l'IA a fait des progrès, en terme d'extension, elle demeure une pratique à la marge, puisque la moyenne des IAF/ producteur se situe autour de 1.

Tableau N° 88 : Evolution du nombre d'IAF/producteur

	Nombre d'éleveurs	Nombre d'IAF	IAF/Producteur
1996	50	58	1.16
1997	87	105	1.21
1998	185	178	0.96
1999	788	750	0.95
2000	1009	1050	1.04
2001	1105	1228	1.11
2002	1394	1009	0.72
2003	1950	2167	1.11
2004	2766	3073	1.11
1^{er} semestre 2005	2126	1913	0.90

Calculé par nous même à partir des tableaux précédents

8.3. Soutien à la reconversion des systèmes de production

Nous avons envisagé d'aborder ce volet, pour essayer de cerner la question de la valorisation du m³ d'eau selon les cultures pratiquées sur le Haut Chélif, à partir de la grande hydraulique. L'objet principal de notre questionnement porte sur la rentabilité du m³ eau utilisé pour la production

des fourrages. Sachant que les agriculteurs, à la suite de Michel Petit, sont rationnels dans leur raisonnement⁸⁷, vu le peu de place accordé aux fourrages dans les systèmes de production, malgré le programme de réhabilitation de la production laitière, nous avons jugé indispensable de «replacer » la question de l'eau à sa véritable place, à savoir avant celle du prix à la production du lait.

✓ **Coût d'opportunité⁸⁸ du mètre cube d'eau sur fourrages par rapport aux autres spéculations**

Avant d'aborder, les différents calculs portant sur le coût d'opportunité du mètre cube d'eau sur fourrage par rapport aux autres spéculations, nous avons jugé utile de présenter à la fois notre méthodologie de calcul, mais aussi et surtout, nos différentes sources d'informations.

Les produits :

Etant donné que les cultures arboricoles et maraîchères font l'objet de ventes sur pied, nous avons retenu les prix moyens de vente de l'hectare de production. Pour ce qui est du lait et du blé, ce sont des prix « officiels » à l'unité de poids (litre pour le lait et quintal pour le blé) que nous avons repris à notre compte. Les productions de viandes bovines et le sous produit des céréales, en l'occurrence, la paille, font également, partie des ventes sur pied.

Les charges :

Celles-ci sont constituées à la fois des charges variables et des charges fixes. Pour le chiffrage des charges variables, nous avons eu recours à des enquêtes auprès des agriculteurs, des techniciens de la DSA de Aïn Defla et de la station semencière de Khemis-Miliana qui relève de l'ITGC. En ce qui concerne les volumes et les prix de l'eau, nous avons retenu les données de l'OPIC, de Khemis -Miliana. Bien évidemment, les tarifs de l'eau à usage agricole relèvent d'un décret exécutif, paraissant au journal officiel.

Les Charges fixes :

Nous avons retenu un taux de 10% des charges variables. Ce taux peut paraître minoré, mais connaissant le secteur agricole de notre Wilaya cela paraît conforme à la réalité du terrain.

✓ **Calcul de la productivité de l'eau d'irrigation sur les différentes spéculations :**

Nous avons retenu deux méthodes de calcul de la productivité de l'eau d'irrigation (provenant de la grande hydraulique) afin de mieux cerner le coût d'opportunité du mètre cube selon les cultures.

⁸⁷ Michel Petit / Marc Roux. Rambervilliers, 10 ans après. BTI. 383/385. 1983. pp 743-749.

⁸⁸ Le coût d'opportunité est une traduction littérale de l'expression anglaise « opportunity cost ». Sachant que le terme « opportunity » signifie une « bonne occasion », le coût d'opportunité désigne donc le coût supporté par l'entrepreneur manquant les bonnes occasions d'investissement. (In Frederic Poulon. Economie générale. Editions DUNOD/ BORDAS. P261.478pages. PARIS.1984.

A) Calcul de la productivité des frais d'irrigation à l'hectare

$$\frac{\text{Produit brut – Toutes les charges sauf celles du facteur considéré [EAU]}}{\text{Frais d'irrigation}}$$

Ce qui nous donne :

$$\frac{\text{Produit net + Frais d'irrigation}}{\text{Frais d'irrigation}}$$

Il y a lieu de rappeler ici, que les frais d'irrigation correspondent au volume d'eau distribué à l'unité de surface, multiplié par le tarif du mètre cube d'eau fourni par l'OPIC.

B) Calcul de la productivité du mètre cube d'eau

La méthode de calcul est identique à celle de la productivité des frais d'irrigation à l'hectare par spéculation, à la seule différence, que le résultat, est ramené au mètre cube d'eau consommé. La démarche de calcul est la suivante :

$$\frac{\text{Produit brut – Toutes les charges sauf celles du facteur considéré [EAU]}}{\text{Volume d'eau consommé}}$$
$$\frac{\text{Produit net + Frais d'irrigation}}{\text{Volume d'eau consommé}}$$

C) réserves méthodologiques

Comme nous le verrons dans l'un de nos tableaux, portant sur la productivité du mètre cube d'eau, le prix de cession du mètre cube est largement en dessous du coût réel (i.e. calculé par les services de l'office). Ce qui signifie qu'il y a transfert de «rente» du producteur de l'eau [OPIC] vers l'utilisateur, à savoir, dans le cas qui nous intéresse, l'agriculteur.

D) Commentaire

Etant donné que les différents paramètres comptables que sont, le produit brut, les charges totales ou encore le produit net, ne nous renseignent pas sur la valorisation du mètre cube d'eau par les différentes spéculations nous avons eu recours au calcul de la productivité du facteur **EAU** à l'unité de surface et ensuite au mètre cube. Ces deux critères nous paraissent les mieux appropriés pour rendre compte des raisons de la désaffection des agriculteurs du Haut Chélif et de manière générale en Algérie par rapport à la pratique des fourrages en irrigué. Voyons dans le détail, ce qu'il en est :

A l'unité mètre cube, si les charges totales des fourrages (16,33 DA) sont supérieures à celles du blé dur (23,10 DA) et des agrumes (11,83 DA), leurs produits bruts, par contre, sont de loin inférieurs – 24,50 DA pour les fourrages contre 56,25 DA pour les agrumes et 75,67 DA pour le blé dur. Ce qui entraîne, une productivité du mètre cube d'eau destinée aux fourrages à la traîne de celles des autres cultures. La productivité du mètre cube n'est que de 10,67 DA pour les fourrages contre 55,07 DA pour le blé dur et 43,21 DA pour la pomme de terre. Soit un écart de - 44,40 DA par rapport au blé dur et de - 32,54 DA par rapport à la pomme de terre. Ceci, malgré une efficience globale à l'hectare de 1,50 proche de celle de la pomme de terre (1,54) ! Cela suppose donc que l'effort investi dans l'irrigation des fourrages n'est pas du tout récompensé en conséquence (rendement et prix intéressants).

En effet, il faut consacrer une proportion de 10,20% du chiffre d'affaires, soit presque 3 fois plus que pour le blé dur, 2,45 fois plus que pour les rosacées et 2,3 fois plus que pour les agrumes pour arriver à couvrir les frais d'irrigation engagés sur les fourrages qui interviennent pour plus de 15% dans les charges totales, soit un peu plus que pour le blé dur et légèrement moins que pour les rosacées et les agrumes. L'écart est donc flagrant entre les produits et les charges des spéculations et par mètre cube. Celui-ci est accentué au niveau du résultat ou produit net. L'éventail de ce dernier varie de 52,57 DA par mètre cube pour le blé dur, en tête et les cultures médianes, avec respectivement, les rosacées (48,25 DA/m³), les agrumes (44,42 DA/m³) alors que l'olivier et les fourrages représentent les cultures de queue, avec 9,33 DA/m³ pour l'olivier et seulement 8,17 DA/m³ pour les fourrages !

En résumé, l'olivier et les fourrages ont un produit net par mètre cube qui est de 6 fois inférieur à celui des cultures les plus rémunératrices pratiquées sur le Haut Chéiff que sont la pomme de terre, les agrumes et les rosacées.

En guise de conclusion à l'analyse du coût d'opportunité du mètre cube d'eau sur fourrages par rapport aux autres spéculations, le constat qui se dégage est le suivant :

Premièrement, le programme de réhabilitation de la production laitière n'a pas intégré, la variable EAU comme facteur d'intensification au niveau du lait, via les cultures fourragères.

En second lieu, ce constat d'échec n'est à notre avis pas définitif puisque l'extension des surfaces en AFD, en agrumes et en cultures maraîchères, en particulier la pomme de terre, risque d'engendrer des retournements de situation du marché à l'avantage du lait.

Un effet de la loi de KING, sur le marché de ces culture rémunératrices en irrigué, n'est pas une éventualité à écarter pour les toutes prochaines années⁸⁹.

⁸⁹ L'état du marché des fruits et légumes, durant le mois de ramadhan 2005 a été une illustration de ce qui peut se répéter au cours des années à venir. La presse nationale a largement abordé la question du marché des fruits et légumes du ramadhan 2005.

Il est nécessaire de rappeler ici, que les frais d'irrigation à l'hectare, sont fonction à la fois du prix du mètre cube d'eau, mais aussi et surtout du cubage en m³ par hectare et par spéculation.

Tableau N° 89 : Calcul des frais d'irrigation à l'hectare

	Cubage en m ³ /ha	Prix du m ³		Frais d'irrigation	
		Coût réel	Prix de cession	Coût réel	Prix de cession
Agrumes	8.000	3,56 DA	2,50 DA	28.480	20.000
Blé dur	1.500			5.340	3.750
Rosacées	10.000			35.600	25.000
Fourrages (bersim)	8.000			28.480	20.000
Pomme de terre	4.500			16.020	11.250
Olivier	6.000			21.360	15.000

Calculé par nous même à partir des TCR de l'OPIC et du journal officiel.

Le coût réel du mètre cube a été calculé à partir du TCR et du bilan d'exploitation de l'OPIC, pour 2004. Le tarif du mètre cube retenu est celui de l'unité du Haut Chélif, relevant de l'OPIC. Pour la méthodologie de calcul, nous renvoyons le lecteur au J.O⁹⁰.

Tableau N° 90 : Haut Cheliff, grande hydraulique : comparaison du produit brut, des charges totales et du produit net des fourrages par rapport aux autres spéculations.

En DA/ha

	Produit brut	Charges totales	Produit net
Agrumes	450.000	94.640	355.360
Blé dur	113.500	34.650	78.850
Rosacées	600.000	117.500	482.500
Fourrages	196.000	130.640	65.360
Pomme de terre	525.000	341.775	183.225
Olivier	100.000	61.560	38.440

Calculé par nous même à partir d'enquêtes sur le Haut Chélif

Tableau N° 91 : Comparaison de la productivité des frais d'irrigation sur les fourrages par rapport aux autres spéculations

En DA/ha

	Produit Net	Frais d'irrigation	Productivité des frais d'irrigation
Agrumes	355.360	20.000	18.77
Blé dur	78.850	3.750	22.02
Rosacées	482.500	25.000	20.30
Fourrages	65.360	20.000	4.27
Pomme de terre	183.225	11.250	17.29
Olivier	38.440	15.000	3.56

Calculé à partir des tableaux précédents

⁹⁰ Décret exécutif n°05-14 du 9 janvier 2004 définissant les modalités de tarification de l'eau à usage agricole ainsi que les tarifs y afférents. Journal officiel (Algérie) n°05/12 janvier 2005, pp 7-8. Voir annexe.

Tableau N° 92 : Comparaison de la productivité du mètre cube d'eau d'irrigation sur les fourrages par rapport aux autres spéculations

En DA/m³

	Cubage/ha	Produit net/ha	Frais d'irrigation/ha	Productivité du m ³
Agrumes	8.000	355.360	20.000	46.92
Blé dur	1.500	78.850	3.750	55.07
Rosacées	10.000	482.500	25.000	50.75
Fourrages	8.000	65.360	20.000	10.67
Pomme de terre	4.500	183.225	11.250	43.21
Olivier	6.000	38.440	15.000	8.90

Calculé à partir des tableaux précédents

Tableau N° 93 : Comparaison du produit brut, des charges totales et du produit net sur les fourrages par rapport aux autres spéculations

En DA/m³

	PB (1)	Charges variables (2)	Charges fixes (3)	Charges totales (4)	Produit net	
					Marge brute	Marge nette
Agrumes	56.25	10.75	1.08	11.83	45.50	44.42
Blé dur	75.67	21.00	2.10	23.10	54.67	52.57
Rosacées	60.00	10.68	1.07	11.75	49.32	48.25
Fourrages	24.50	14.85	1.48	16.33	9.65	8.17
Pomme de terre	116.67	69.05	6.90	75.95	47.62	40.75
Olivier	16.67	9.33	0.93	10.26	7.34	9.33

Enquêtes personnelles

Tableau N° 94 : Tableau synoptique portant sur la comparaison de quelques ratios économiques sur fourrage par rapport aux spéculations.

En DA/m³

	Productivité		Efficience	Produit brut	Charges totales	Frais d'irrigation en %		
	Du m ³	Des frais d'irrigation				CA	CV	CT
Blé dur	55.07	22.07	3.27	75.67	23.10	3.30	11.90	10.82
Rosacées	50.75	20.30	5.11	60.00	11.75	4.17	23.40	21.28
Agrumes	46.92	18.77	4.75	56.25	11.83	4.44	23.25	21.13
Pomme de terre	43.21	17.29	1.54	116.67	75.95	2.14	3.62	3.29
Fourrages	10.67	4.27	1.50	24.50	16.33	10.20	16.83	15.31
Olivier	8.90	3.56	1.67	16.67	10.26	15.00	26.80	24.37

A partir des tableaux précédents

Rappel : Les spéculations sont classées dans ce tableau par ordre décroissant de la productivité du mètre cube d'eau d'irrigation.

8.4. Conclusion

Le bilan de la place de la filière lait dans le soutien via le FNDA puis FNRDA à l'agriculture nous paraît très en deçà des espérances. Pour la période 1994- 2005, le poids du soutien à la filière lait a été inférieur à 3% de l'ensemble des soutiens à l'agriculture. A côté de cela, l'essentiel des Fonds destinés à la filière lait ont été absorbés par la rubrique « primes à la collecte » et n'ont donc pas de visée à caractère structurel. A notre avis, le poids insignifiant de la filière lait dans la politique de soutien à l'agriculture, que ce soit par le biais du FNDA ou encore du FNRDA, soulève la question de l'inaptitude des pouvoirs publics à adapter la politique de développement de la filière lait à la réalité du terrain. C'est la raison pour laquelle, on observe une stagnation de la population d'éleveurs concernés par les diverses mesures de soutien mises en place depuis un peu plus d'une décennie.

Chapitre 9 :

Segment transformation-Performances de la Laiterie de Arib

Tout d'abord, nous pensons que l'étude de l'évolution de la production par le biais de l'indicateur « équivalent - lait » est la mieux indiquée. Globalement, on observe deux phases distinctes. La première porte sur 1997-2001 ; elle est marquée par une amélioration de la production physique se situant entre 16 et 21%. L'année 2004 est la plus atypique de la période étudiée 1997-2004. Durant cet exercice, la production est quasiment identique à celle de l'année de base, en l'occurrence 1997. La seconde phase concerne 2002-2004. Celle-ci correspond à l'entrée en production des laiteries relevant du secteur privé. L'UPL Arib subit les effets de la forte concurrence du secteur privé. C'est à partir de 2002 que commence la descente aux enfers pour cette unité. Elle perd 20% de ses parts de marché en 2002 et le mouvement ira crescendo puisque cette perte sera respectivement de l'ordre de 36% et 52% en 2003 et 2004.

9.1. Production et emploi

9.1.1. Evolution et structure de la production

Comme nous l'avons vu dans l'analyse des tendances générales, il y a un recul sensible du niveau de production. Mais qu'en est-il du comportement de chaque groupe de produits. C'est ce à quoi, nous tentons de répondre ici. De manière générale, à partir de 2002, c'est la rubrique « total laits » qui résiste le mieux par rapport aux produits dérivés. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les produits dérivés du lait ont entamé le mouvement de baisse de la production à partir de 2000. L'explication de ce mouvement différencié se situe au niveau du cadre juridique des investissements réalisés par le secteur privé dans la filière lait. En effet, ce sont les investissements réalisés en fromagerie dans le cadre de l'APSI, qui sont entrés en production à la fin de la décennie quatre vingt dix, qui ont pris des parts de marché en produits dérivés au groupe GIPLAIT. Par contre, la concurrence au niveau des laits est née des investissements en mini laiteries réalisés dans le cadre du PNDA.

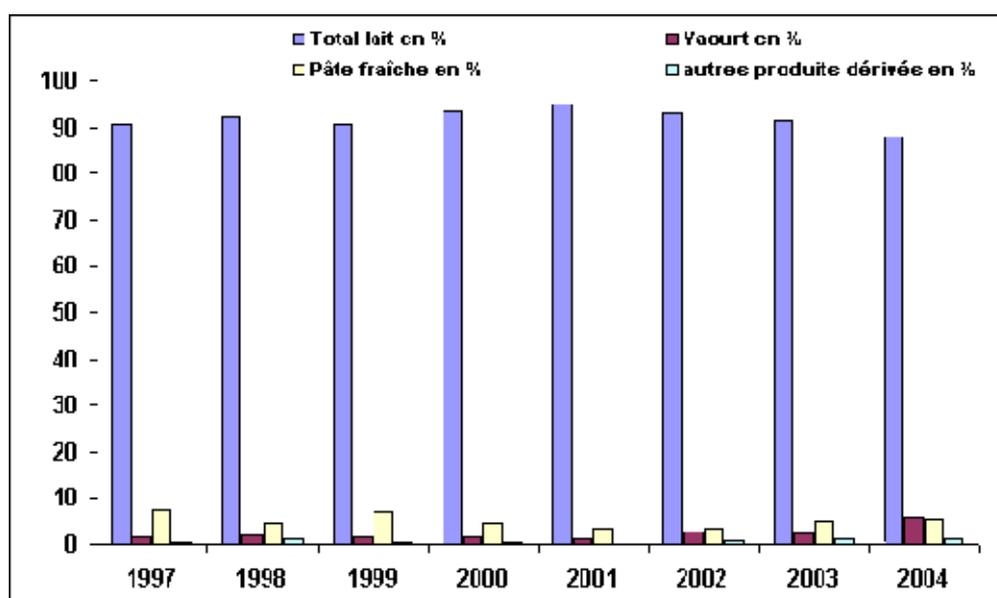
Tableau N° 95 : Répartition de la production en équivalent lait

	1997			1998			1999			2000		
	Quantité	%	I	Quantité	%	I	Quantité	%	I	Quantité	%	I
Total lait	43.487	90.49	100	53.524	92.13	123	50.539	90.77	116	54.327	93.40	125
Yaourts	709	1.47	100	1.227	2.11	173	972	1.75	137	887	1.52	125
Pâtes fraîches	3585	7.46	100	2720	4.68	76	3.888	6.98	108	2633	4.53	73
Dessert lacté	191	0.41	100	274	0.47	143	179	0.32	94	269	0.46	141
Crèmes glacées	50	0.10	100	45	0.00	90	65	0.12	130	51	0.09	102
Autres produits	34	0.07	100	304	0.52	894	36	0.06	106	3	0.00	0.00
Smen	2	0.00	100	0.5	0.00	25	0.00	0.00	0.00	105	0.00	0.00
Total produits laitiers	4571	9.51	100	4570.5	7.87	100	5140	9.23	112	3841.50	660	84
Total général	48.058	100.00	100.00	58.094,50	100.00	121	55.679	100.00	116	58.168,53	100.00	121

	2001			2002			2003			2004		
	Quantité	%	I	Quantité	%	I	Quantité	%	I	Quantité	%	I
Total lait	47 315	95,05	104	35.701	92.98	82	27.915	91.40	64	20.305	87.84	47
Yaourts	522	1,09	74	1.022	2.66	69	742	2.43	105	1325	5.73	187
Pâtes fraîches	1 756	3,68	49	1.368	3.56	10	1538	5.04	43	1255	5.43	35
Dessert lacté	147	0,31	7	283	0.74	148	315	1.03	165	178	0.77	93
Crèmes glacées	29	0,06	12	13	0.03	26	21	0.08	42	28	0.12	56
Autres produits	4	0	50	10	0.03	29	3	0.00	9	7	0.03	21
Smen	1	0	52	1	0.00	50	6	0.02	300	18	0.08	900
Total produits laitiers	2 359	4,95	99	2.697	7.02	59	2.625	8.60	57	2.811	12.16	61
Total général	47 674	100		38.398	100.00	80	30.540	100.00	64	23.116	100.00	48

Etabli par nous même à partir des bilans de production UPL Arib

Graphe N° 35 : Laiterie d'Arib : Evolution de la répartition de la production selon les produits



Le premier porte sur le recul sensible de la production, que ce soit au niveau du tous laits ou du LPC. Les pertes de parts du marché sont considérables puisque le volume de production en 2003 et 2004 est de moitié moindre que celui de 1990 ! Le LPC perd également près de 70%, de son niveau de production de 1990, en 2003 et 2004 !

Tableau N° 96 : Evolution de la contribution du LPC à la production totale en équivalent- lait

Unité = litre

	Tout -lait		L P C		
	Volume	Indice	Volume	%	Indice 100=1990
1990	57.635.437	100	57.462.431	99.70	100
1991	60.558.631	105	35.013.975	57.82	61
1992	66.453.843	115	47.216.646	71.05	82
1993	70.008.998	121	55.603.825	79.42	97
1994	65.481.861	114	58.627.295	89.53	102
1995	37.566.088	65	32.911.290	87.62	57
1996	51.998.893	90	43.950.220	84.52	76
1997	48.055.765	83	42.238.232	87.90	74
1998	58.092.937	101	48.624.581	83.70	85
1999	55.678.724	97	43.387.750	77.93	76
2000	58.326.984	101	45.195.550	77.50	79
2001	48.079.708	83	38.379.790	79.83	67
2002	38.363.838	67	29.310.300	76.40	51
2003	30.535.227	53	21.898.400	71.72	38
2004	23.097.627	40	15.411.900	66.73	27

Construit à partir des bilans de production. Laiterie ORLAC puis filiale GIPLAIT. ARIB (arrêt de l'usine du 10/03/1995 au 03/06/1995 suite à l'incendie du 10 mars 1995).

L'autre constat qui se dégage concerne la contribution du LPC à la production en équivalent-lait. Si jusqu'en 2001, la laiterie d'Arrib pouvait être considérée comme mono productrice, avec le LPC, à partir de 2002, une tentative de désengagement de la dominante LPC se dessine. Il y a là une volonté de diversification de la production, face à un marché fortement concurrentiel.

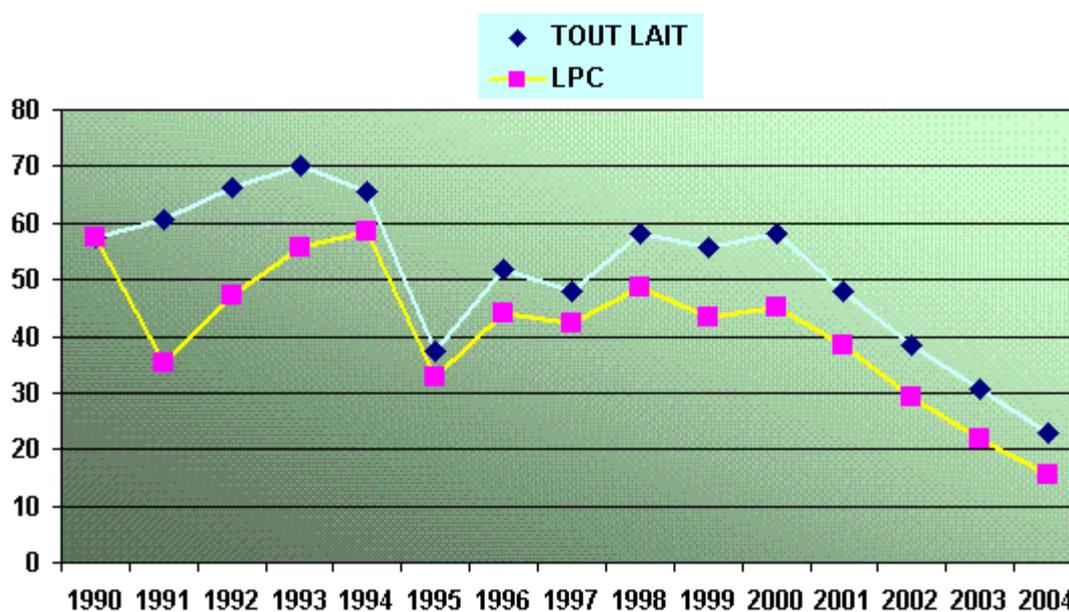
Tableau N° 97 : Moyennes mobiles de 5 ans portant sur la contribution du LPC à la production totale en tout lait (1990-2004)

Unité = litre

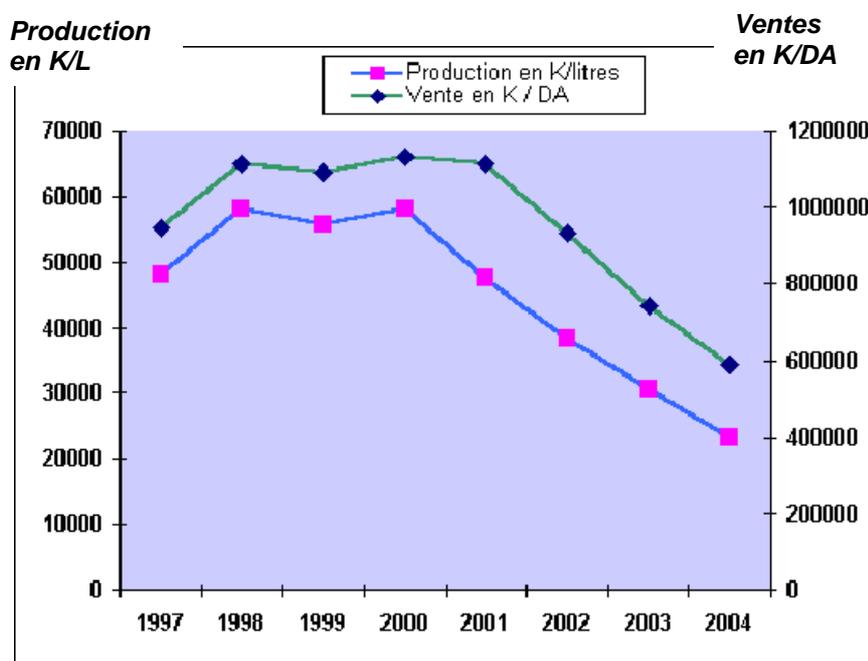
	Tout lait (1)		LPC (2)		2/1 en %
	Volume	Indice	Volume	Indice	
1990-1994	64.027.754	100	50.784.834	100	79.31
1995-1999	50.278.481	79	42.224.419	83	83.98
2000-2004	39.680.684	62	30.039.188	59	75.70
Moyenne sur 15 ans	51.328.973	-	41.016.146	-	79.91

Construit à partir du tableau précédent.

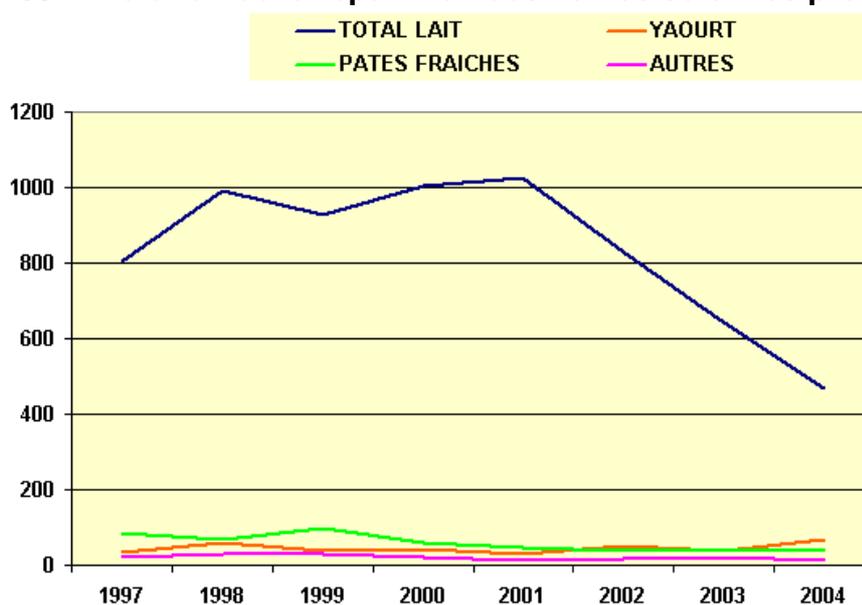
Graphe N°36 : Evolution de la contribution du LPC à la production en tout lait (1990/2004)



Graphe N° 37 : Evolution comparative de la production en équivalent lait et des ventes de produits



Graphes N° 38 : Evolution de la répartition des ventes selon les produits (1997/2004)



9.1.2. Taux d'utilisation des capacités (TUC)

Le tableau N°98 montre le poids considérable des capacités de production sous utilisées et ce, depuis le démarrage de l'usine. Globalement, l'entreprise a connu 3 phases en termes de niveau de production. La première allant de 1990 à 1995 avec un TUC supérieur à 50%⁹¹.

La seconde porte sur la période 1996 à 2000, avec un TUC proche de 50%, l'année 1997 étant considérée comme atypique en raison de deux facteurs exogènes (changement du statut juridique de l'entreprise, accompagné d'une hémorragie au sein du personnel, dans le cadre des départs volontaires).

Et enfin la dernière phase du cycle a débuté en 2001. Le TUC est descendu en dessous de 40%, tendance confirmée en 2002, 2003 et 2004 ! Il semble donc, que la situation s'est détériorée à partir de 2001. Ce mouvement de descente aux enfers de la laiterie d'Arib, entamé en 2001, s'explique par des pertes de parts de marché liées à l'entrée en production des unités relevant du secteur privé⁹². De manière relative, les pertes de parts de marché sont supérieures eu égard à l'accroissement de la demande solvable. En effet, les indicateurs macro-économiques montrent que le pouvoir d'achat des Algériens est en amélioration⁹³. Cette tendance est confirmée au niveau de l'emploi⁹⁴.

⁹¹ En 1995, l'usine n'a fonctionné que durant 9 mois.

⁹² Ce constat est confirmé pour l'ensemble du groupe GIPLAIT. Sur ce point, cf série ONS.

⁹³ Selon le ministère des finances, la consommation des ménages s'est accrue de 3.5 %/an alors que les prévisions sont de 4 – 5 %/an pour 2003 – 2005. Cf www.finances.algeria.org et www.impôts.dz.org.

⁹⁴ Le taux de chômage est passé à 17.7 % en 2004. Voir Données statistiques, n° 411 / Janvier 2005..ONS.

Tableau N° 98: Taux d'utilisation des capacités

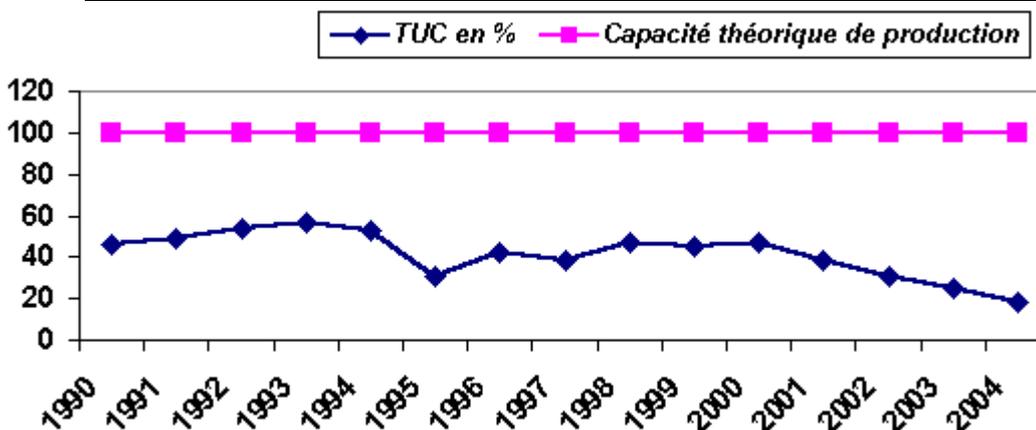
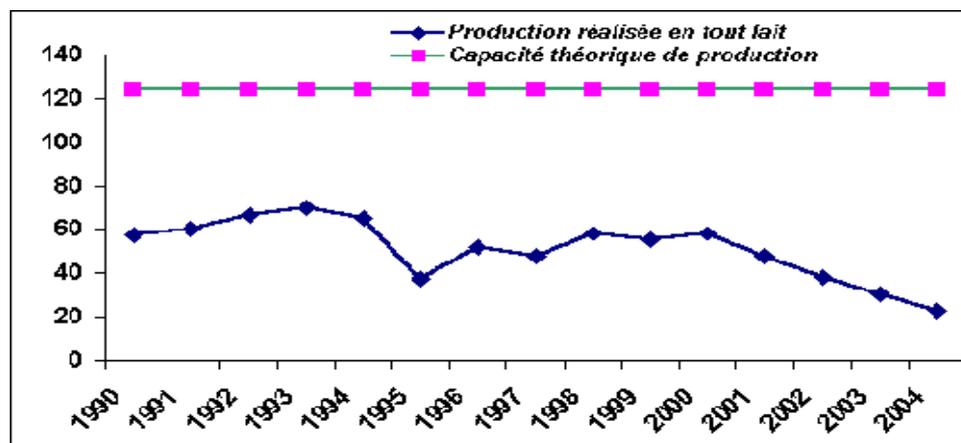
Unité =litre

	Capacité de production selon constructeur (1)	Réalisation en production industrielle de tout lait (2)	TUC 2/1 en %
1990	124.100.000 ↓ ↑	57.635.437	46.44
1991		60.558.631	48.80
1992		66.453.843	53.54
1993		70.008.998	56.41
1994		65.481.861	52.76
1995		37.556.088	30.26
1996		51.998.893	41.90
1997		48.055.765	38.72
1998		58.092.937	46.80
1999		55.678.724	44.86
2000		58.326.948	47.00
2001		48.079.708	38.74
2002		38.363.838	30.91
2003		30.535.227	24.60
2004		23.097.627	18.61

Construit à partir du tableau précédent

Graphe N° 39 : Laiterie de ARIB Evolution du taux d'utilisation des capacités

10⁶ litres



9.1.3. Le taux d'intégration

La lecture du tableau n°99 nous permet de tirer quelques enseignements sur le taux d'intégration. Tout d'abord, il apparaît clairement que la laiterie de Arib est structurellement dépendante du marché mondial puisque la production de lait cru local, ne contribue que pour moins de 10% à la production finale (i.e en équivalent-lait) sur l'ensemble de la période étudiée.

Donc cette entreprise a un processus de production fortement contraint. L'autre élément que nous pouvons retenir de ce tableau, est que le taux d'intégration par rapport à la capacité de production installée est inférieur à 2% / an. De plus, l'augmentation du volume de lait cru collecté, grâce au FNDA, ne s'est pas traduite par une amélioration réelle du taux d'intégration. En effet, depuis 2001, une partie de la production collectée est destinée à la vente en l'état.

Tableau N° 99 : Evolution respective des taux d'intégration par rapport à la capacité théorique et à la production effective de l'UPL

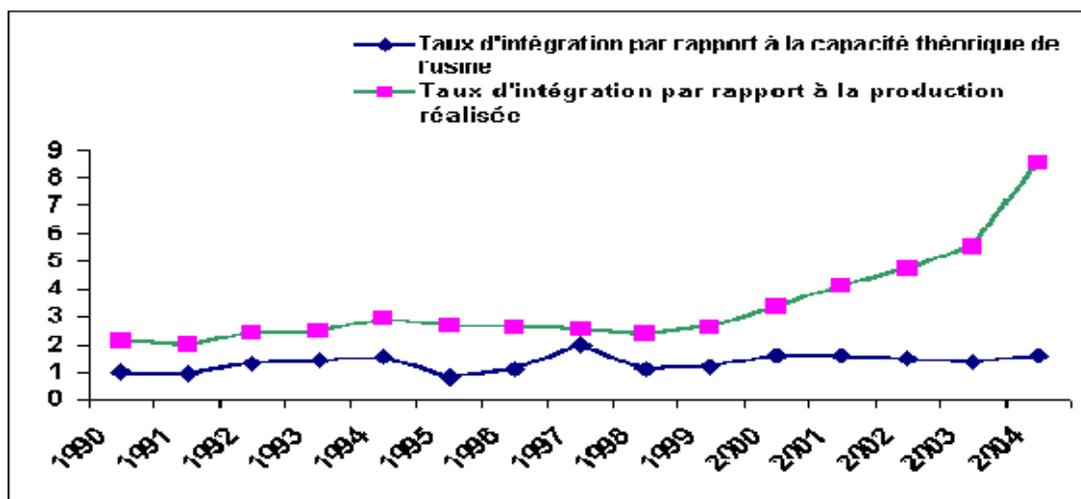
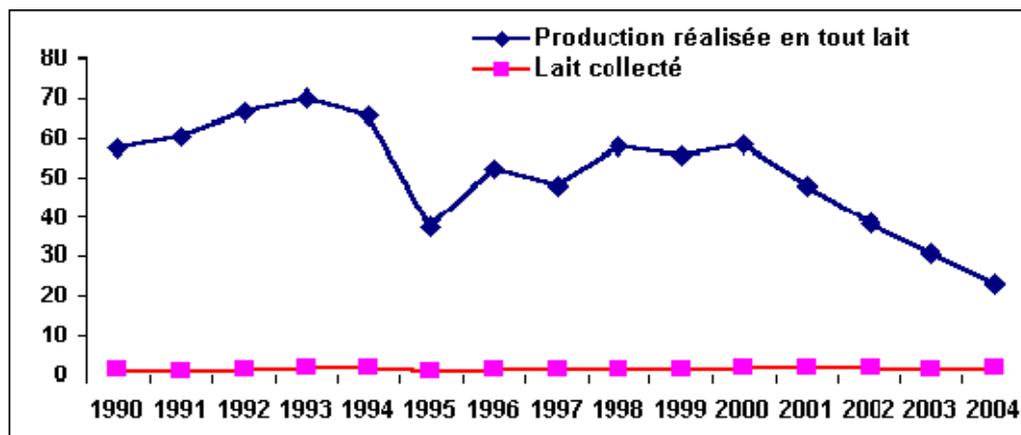
Unité =litre

	Lait cru collecté (1)	production de tout lait		taux d'intégration	
		Capacité installée et/ou théorique (2)	Réalisée (3)	½ %	1/3 en %
1990	1.236.200	124.100.000	57.635.437	0.99	2.14
1991	1.159.387		60.558.631	0.93	1.91
1992	1.601.969		66.453.843	1.29	2.41
1993	1.744.904		70.008.998	1.41	2.49
1994	1.905.865		65.481.861	1.54	2.91
1995	1.012.533		37.556.088	0.82	2.69
1996	1.376.883		51.998.893	1.11	2.65
1997	1.219.009		48.055.765	0.98	2.54
1998	1.359.949		58.092.937	1.09	2.34
1999	1.472.484		55.678.724	1.19	2.64
2000	1.959.786		58.326.948	1.58	3.36
2001	1.969.700		48.079.708	1.59	4.10
2002	1.816.849		38.363.838	1.46	4.74
2003	1.685.704		30.535.227	1.36	5.52
2004	1.976.590		23.097.627	1.59	8.56

Construit à partir de :

- capacité de production installée /An (selon contrat constructeur) « intercoop -Italie ».
- bilans annuels de collecte 1990-2002. Bilans annuels de production. 1990 – 2004.
- PS : 1995 : calculs effectués pour 10 mois (arrêt de l'usine pendant 2 mois suite à un incendie).

Graphe N° 40 : Evolution du taux d'intégration



La prime d'intégration n'a pas enrayeré les ventes de lait cru en l'état. On constate même une forte progression de ces dernières. Le poids des ventes de lait cru dans la formation du chiffre d'affaires est devenu important.

Comparativement à 2001, année de démarrage des ventes de lait cru en l'état, le montant des ventes de 2004 (sur une base de 12% d'inflation pour l'ensemble de la période 2001-2004 et d'un DA constant), a été multiplié par presque quatre !

Ce constat nous amène à rechercher les raisons de cette option arrêtée par les dirigeants de la laiterie à partir de nos enquêtes auprès des services agro-élevage et commercialisation de la laiterie.

Tableau N°100 : Evolution comparative des primes d'intégration sur Fonds d'Etat et du taux d'intégration (2001- 2005)

Unité = litre

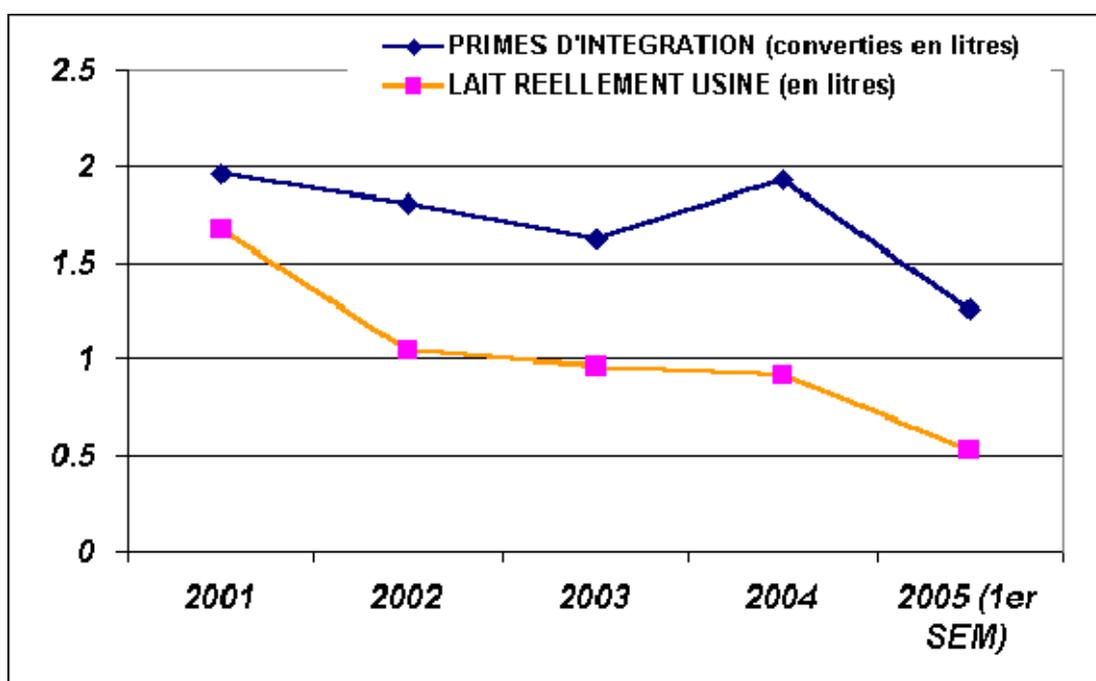
	Lait cru collecté	Lait cru réellement usiné	Primes d'intégration converties en litres de lait cru	Taux d'intégration Apparent	Réel
2001	1.738.640	1.678.740	1.963.517	3.62	3.49
2002	1.816.849	1.048.044	1.819.689	4.74	2.73
2003	1.685.704	966.689	1.639.870	5.52	3.17
2004	1.976.590	927.974	1.939.424	8.56	4.02
2005 1^{er} semestre	1.269.612	539.586	1.269.612	12.90	5.48

Etabli par nous même à partir de :

-Bilans « gestion des Fonds d'Etat » CRMA de Khemis –Miliana.

-Bilans mensuels de collecte UPL Arib

Graphe N°41 : Laiterie de Arib - Evolution comparative des primes d'intégration (converties en litres) et des volumes de lait réellement usinés



L'ouverture économique a amené dans son sillage le primat des variables micro économiques au détriment d'autres considérations. En termes de stratégie des acteurs, l'unité de Arib, relevant du secteur public, a fait sien ce constat.

Pour preuve, on observe qu'une stratégie de rupture a été entamée en 2001 quant à la répartition du lait cru selon les produits finis. Le lait cru « lait entier pour vente » est allé crescendo, au moment où le lait pasteurisé conditionné est quasiment fabriqué à base de PDL et MGLA. Quant aux produits dérivés du lait, ils ne consomment que moins de 40% en 2004, alors qu'ils étaient proches de 80 % de l'ensemble de lait cru ramassé. Ces ruptures relèvent du réalisme économique puisque le LPC n'est pas rentable, alors que les produits dérivés sont fortement concurrencés par les

nouveaux producteurs privés. L'UPL Arib a opté pour la vente de lait cru « entier » en raison de sa forte valeur ajoutée. Il semblerait que cette « niche » soit la plus rentable pour l'entreprise.

Tableau N° 101 : Evolution de la répartition du lait cru collecté entre les produits finis

Unité = litre

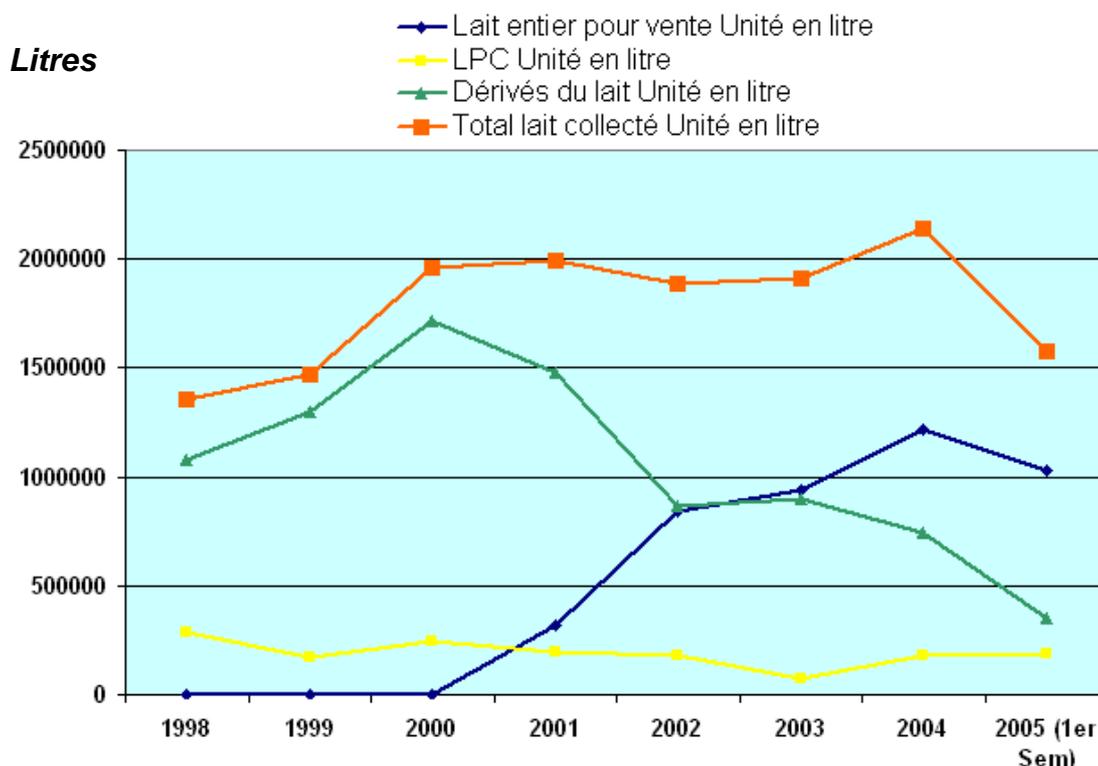
	Lait entier pour vente	L.P.C	Produits Dérivés du lait	Total lait cru Collecté
1998	0	283.282	1.076.667	1.359.949
1999	0	173.578	1.298.906	1.472.484
2000	0	241.140	1.718.786	1.959.926
2001	315.639	196.256	1.482.484	1.994.379
2002	841.012	181.970	866.074	1.889.056
2003	942.000	71.472	895.217	1.908.689
2004	1.215.000	183.770	744.204	2.142.974
2005 (1ers semestres)	1.033.249	185.766	353.820	1.572.835

Etabli par nous même à partir des :

-Bilans annuels laiterie des Arib. « Direction technique »

-Ps : dans le total de lait cru collecté, nous avons tenu compte des cessions inter-unités du groupe GIPLAIT. Et c'est la raison pour laquelle les quantités totales annuelles ne correspondent pas toujours aux volumes collectés.

Graphe N° 42 : Laiterie de Arib - Evolution de la destination du lait collecté selon les outputs et ou / les produits



9.1. 4. La main d'œuvre

A la lecture du tableau n°102, on constate que les dirigeants de l'entreprise ont eu recours en vue de rationaliser le facteur « travail », à un remède de cheval. En effet, entre 1995 et 1998, l'unité a perdu l'équivalent de 43% de sa force vive. A partir de 1998, on observe une quasi stabilité des effectifs mais ponctuée par des recours à des recrutements certes limités mais dans un contexte de récession.

Tableau N°102: Evolution de l'effectif total en main d'œuvre

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Effectifs	646	617	371	289	283	286	292	296	274	271
Indice	100	95	57	45	44	44	45	46	42	42

Source : Direction de l'Administration et des Finances. Laiterie de Arib.

Dans le tableau n°103, il apparaît clairement qu'en l'espace de 5 ans, la structure de l'emploi a subi une refonte que l'on pourrait qualifier de « révolution lente ». En effet, les strates des - de 45ans ont perdu près de 10 points entre 2000 et 2004. L'autre observation qui se dégage du tableau concerne les plus de 45 ans. Ces strates représentent toujours en 2004 plus du 1/3 de la main d'œuvre. Il y a là, sûrement un gisement pour de prochains départs volontaires, en cas de force majeure. Mais, il est vrai que les cures d'amaigrissement des effectifs datant de 1995-1997, ont laissé des traces au niveau de la structure de la main d'œuvre selon les âges, puisque moins de 70% des effectifs ont moins de 45ans en cours de l'année 2004. Ce dernier aspect est également intéressant, en termes de redéploiement de la main d'œuvre dans le cas de la mise en branle d'une nouvelle dynamique !

Tableau N° 103 : Evolution de la répartition de la main d'œuvre selon les classes d'âge (2000-2004)

	2000			2002			2004		
	Nombre	%	% Cumulé	Nombre	%	% Cumulé	Nombre	%	% Cumulé
- 25ans	1	0.3	-	4	1.00	---	1	0.4	-----
25 à 44ans	234	82.00	82.3	214	72.00	73.00	175	64.60	65.00
45 à 49ans	24	8.00	90.3	42	14.00	87.00	54	20.00	85.00
50 à 54ans	16	6.00	96.30	22	8.00	95.00	26	9.50	94.50
55 à 59ans	9	3.00	99.30	11	4.00	99.00	15	5.50	100.00
60ans et plus	2	0.7	100.00	3	1.00	100.00	-----	-----	-----
total	286	100.00	---	296	100.00	---	271	100.00	---

Construit à partir des bilans de la Direction de L'Administration et des Finances (DAF)

Nous nous intéresserons maintenant à l'impact des mesures visant la réduction des effectifs (i-e les départs volontaires et les licenciements) sur la structure de la main d'œuvre selon les CSP.

En d'autres termes, quelles sont les catégories socio-professionnelles atteintes par ces mesures et celles qui en sont sorties indemnes.

Tout d'abord, la période 1997-2004 a été marquée, au niveau du personnel, par un mouvement inversement proportionnel entre les cadres et la main d'œuvre d'exécution. (Cf tableau n°104). De manière relative, entre 1997 et 2004, on observe un gain de 11 points pour les cadres, alors qu'au même moment le personnel d'exécution en perd 18. Le nombre des agents de maîtrise, quant à lui, est demeuré stable. En fait, cette catégorie constitue l'épine dorsale de l'entreprise... Et c'est dans cet esprit, que leur immunité nous paraît s'inscrire.

En conclusion, à l'analyse de la répartition de la main d'œuvre, selon les CSP, nous pouvons dire que les mesures de rationalisation du facteur travail ont obéi à deux considérations essentielles.

Tableau N° 104 : Répartition de la main d'œuvre selon les CSP - 1997-2004

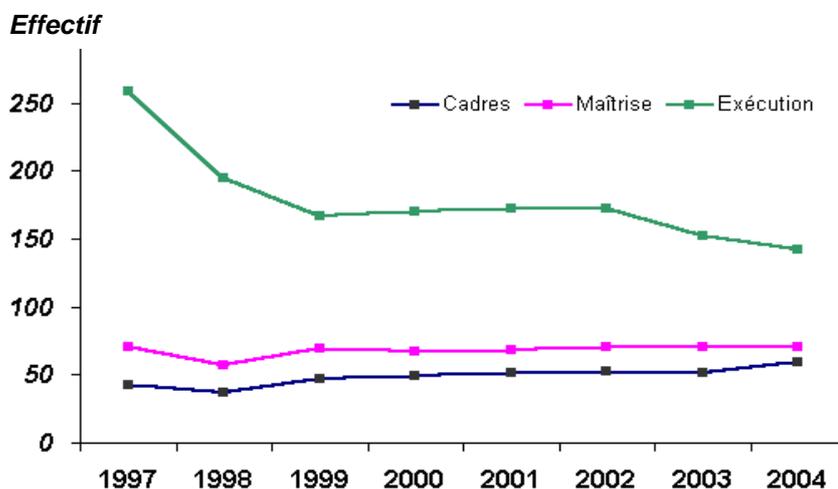
	1997			1998			1999			2000		
	eff	%	I	eff	%	I	eff	%	I	eff	%	I
Cadre	42	11.00	100	37	13.00	80	47	17.00	111	49	17.00	117
Maîtrise	70	19.00	100	57	20.00	81	69	24.00	99	67	23.50	96
Exécution	259	70.00	100	195	67.00	75	167	59.00	64	170	59.50	66
Total	371	100.00	100	289	100.00	78	283	100.00	76	286	100.00	77

Indice 100=1997

	2001			2002			2003			2004		
	eff	%	I									
Cadre	52	18.00	124	53	18.00	126	52	19.00	124	59	22.00	140
Maîtrise	68	23.00	97	71	24.00	101	70	25.50	100	70	26.00	100
Exécution	172	69.00	66	172	58.00	66	152	55.50	59	142	52.00	55
Total	292	100.00	79	296	100.00	80	274	100.00	74	271	100.00	73

de la Direction de l'Administration et des Finances. Laiterie de Arib.

Graphe N° 43 : Laiterie des ARIBS - Evolution de la répartition des effectifs selon les CSP



D'une part, les décideurs de l'entreprise ont tenté de renforcer l'équipe managériale pour faire face à la vive concurrence sur le marché. En second lieu, il s'est agi de mettre un terme à la présence de postes fictifs qui, pour rappel, se trouvent dans la catégorie « exécution ».

Cela a engendré, une reconfiguration de la répartition de la main d'œuvre, selon les CSP, accompagnée d'un accroissement sensible du poids relatif des catégories cadres et maîtrise soit près de 20 points entre 1997 et 2004.

Si ces mesures vont dans le bon sens, elles demeurent insuffisantes puisque l'organigramme actuel ne correspond nullement à celui prévu. Les effectifs en présence au sein de la laiterie sont de l'ordre du double des normes initiales.

Nous avons jugé utile d'étudier l'évolution de quelques ratios liés à l'emploi : la masse salariale sur l'effectif, la masse salariale sur le chiffre d'affaires et enfin, les frais de personnel sur C.A.

✓ Masse salariale sur l'effectif - Coût salarial

Les effectifs ont régressé fortement, soit de près de 26% sur l'ensemble de la période étudiée. Dans le sillage de cette régression des effectifs, on observe également une forte baisse de la masse salariale de près de 30% sur huit ans. Nos calculs, étant en DA courant, c'est d'érosion de la masse salariale en dinar courant qu'il s'agit. Quant au salaire moyen, si en apparence, il paraît stable, dans la réalité il a subi une baisse en termes de pouvoir d'achat. Cet état de fait est à inscrire sur le compte des mesures entrant dans le cadre du Programme d'ajustement structurel (PAS).

Tableau N° 105 : Evolution du coût salarial (1997-2004)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Masse salariale	11.301,50	6.747,33	6.704,58	6.975,75	8.069,83	7.702,58	9.026,58	8.788
*Montant mensuel (KDA)								
*Indice	100	60	59	62	71	68	80	78
Main d'œuvre	371	289	283	291	292	296	274	271
*Effectif global								
*Indice	100	78	76	78	79	80	74	73
Masse salariale /effectif	30,462(?)	23,347	23,691	23,971	27,636	26,022	32,943	32,428
*salaire moyen (KDA)								
*Indice	100	77	78	79	91	85	108	106

Construit à partir de divers documents. Laiterie de Arib.

Masse salariale sur chiffre d'affaires

Comme nous l'avons vu précédemment, les départs de salariés en 1997 se sont soldés par une régression réelle de la masse salariale. Cela a permis de réduire notablement le poids de la masse salariale sur le chiffre d'affaires. Mais à partir de 2001 on observe, un retournement de situation en raison du recul progressif des montants de chiffre d'affaires réalisés. Et c'est la raison pour laquelle, la croissance modérée de la masse salariale, imputable à l'application de l'augmentation des salaires, a induit un accroissement du taux masse salariale sur CA, passant à deux chiffres depuis 2003.

Tableau N° 106 : Poids de la masse salariale dans le chiffre d'affaires 1997- 2004

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Masse salariale								
*Montant (KDA)	135.618	80.968	80.455	83.709	96.838	92.431	108.319	105.467
*Indice	100	60	59	62	71	68	80	79
Chiffres d'affaires								
*Montant (KDA)	921.302	1.165.816	1.162.089	1.218.586	1.169.215	959.656	772.840	618.487
*Indice	100	126	126	132	127	104	84	67
Masse salariale /CA 1/2 en %	14.72	6.94	6.92	6.87	8.28	9.63	14.01	17.05

Construit à partir de divers documents

✓ Frais de personnel sur chiffre d'affaires

En terme d'analyse dynamique, les mesures de rationalisation du facteur travail se sont traduites par une réduction de près de 19% du poids des frais de personnel par rapport au chiffre d'affaires. Comme nous l'avons vu par ailleurs, à partir de 2003, l'entreprise a entamé un nouveau cycle en terme de poids des frais de personnel par rapport au CA avec des taux supérieurs à 10%.

Cette montée en cadence observée au niveau de ce taux est à mettre sur le compte de la régression du CA laquelle, elle-même, est induite par la perte des parts de marché par l'entreprise.

D'autres ratios méritent un examen attentif pour les enseignements qu'on peut en tirer à propos de la situation de l'entreprise.

✓ Evolution des résultats nets par salarié

Le tableau portant sur le résultat net par salarié montre, de façon très nette, que la réduction des effectifs opérée entre 1995 et 1998 ne s'est pas traduite par un retour à des résultats tangibles de manière durable. La chute des effectifs, entre 1995 et 1998, de l'ordre de 55%, a permis certes, de réduire un tant soit peu le déficit par salarié sans toutefois assurer des résultats positifs dans la durée.

Tableau N° 107 : Evolution du résultat net par salarié

	Résultat net (1)	Effectif (2)	RN / salarié 1 / 2
1995	-382.848187,46	646	-594.192
1996	-196.795.637,33	617	-318.956
1997	-284.377.639	371	-575.663
1998	565.198	289	1956
1999	5.918.314	283	20.913
2000	-194.275.084	286	-679.284
2001	-167.868.606	292	-574.892
2002	42.016.982	296	141.949
2003	-14.042.929,30	274	-51.252
2004	-85.583.952,15	271	-315.808

Construit à partir des TCR et bilans de la Direction de l'Administration et des Finances (DAF). Laiterie d'Arib.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, au moment où le critère portant sur la rentabilité par salarié, en l'occurrence le résultat net par salarié, était négatif, l'unité a relancé les recrutements de salariés, notamment en 2001 et 2002 !

En guise de conclusion à l'analyse du RN/salarié, nous pouvons dire que la situation financière de l'entreprise demeure préoccupante puisque, même si les déficits par salarié ont été partiellement épongés, ... le RN/ salarié est chroniquement négatif.

Cet indicateur est là, pour nous rappeler, que peut être, il est temps de songer, à la seconde phase des réformes, à savoir la privatisation.

✓ Productivité physique par salarié

Les mesures de dégraissage au niveau de la main d'œuvre, dictées par la situation financière critique de l'entreprise, se sont traduites, dès leur mise en œuvre en 1997, par une amélioration perceptible de la productivité physique par salarié.

Mais le saut qualificatif réalisé en 1997 a été de courte durée. En effet, ce dernier a été stoppé en 2002 en raison de pertes de parts de marché de l'entreprise.

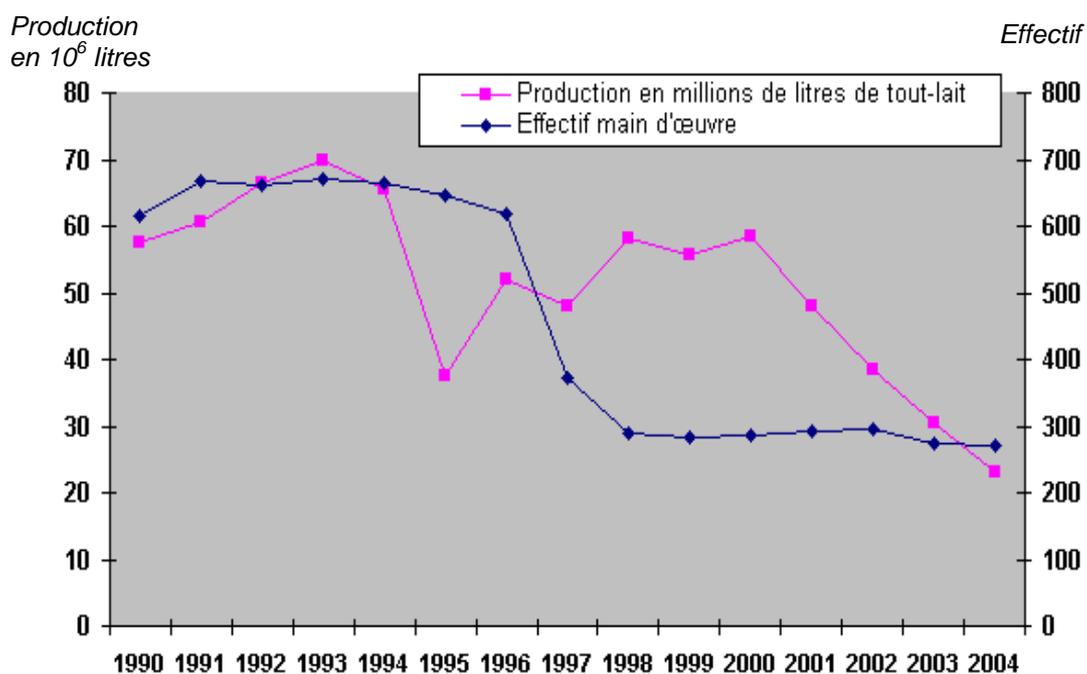
A partir de 2002, on observe un retour à une gestion extensive du capital travail puisque la productivité physique par salarié est du même ordre qu'en 1990-1995.

Tableau N° 108 : Productivité physique par salarié en litres d'équivalent lait/salarié/an

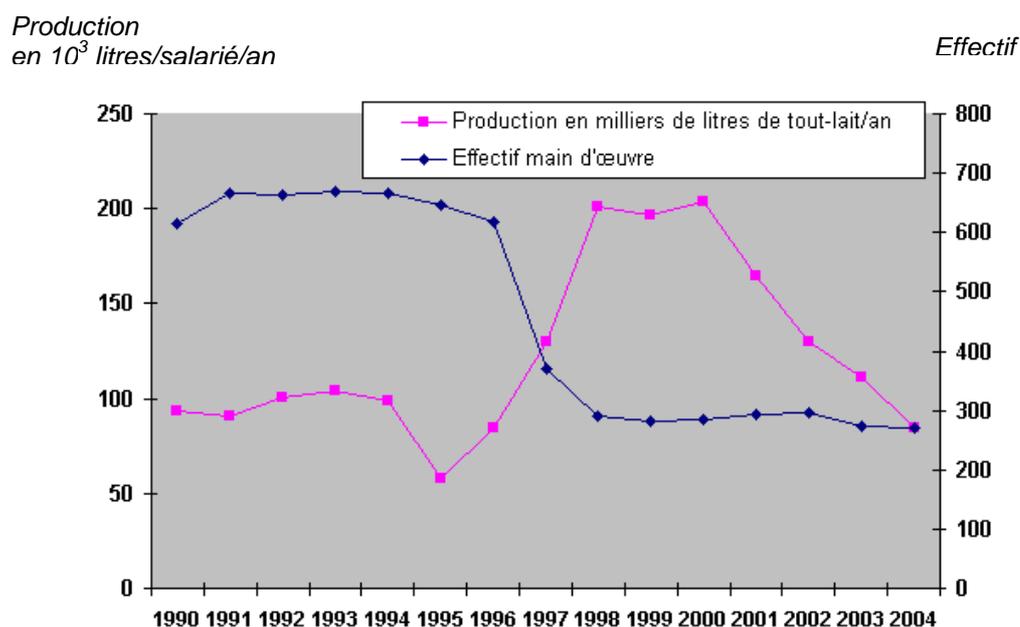
	Production		Effectif		Productivité	
	Quantité (litre)	Indice	Nombre	Indice	Litre / agent / an	Indice
1990	57.635.437	100	616	100	93.564	100
1991	60.558.631	105	667	108	90.793	97
1992	66.453.843	115	663	108	100.232	107
1993	70.008.998	121	670	109	104.491	112
1994	65.481.861	114	665	108	98.469	105
1995	37.566.088	65	646	105	58.152	62
1996	51.998.893	90	617	100	84.277	90
1997	48.055.765	83	371	60	129.530	138
1998	58.092.937	101	289	47	201.014	215
1999	55.678.724	97	283	46	196.745	210
2000	58.326.984	101	286	46	203.940	218
2001	48.079.708	83	292	47	164.657	176
2002	38.363.838	67	296	48	129.608	138
2003	30.535.227	53	274	44	111.442	119
2004	23.097.627	40	271	44	85.231	91

A partir des bilans annuels de production. 1995 : bilan annuel calculé sur 9 mois (ie Incendie de l'usine en date du 10 mars suivi de l'arrêt d'activité du 10 mars au 3 juin.

Graphe N° 44 : Laiterie de Arib - Evolution comparative de la production et de l'effectif en main d'œuvre



Grphe N° 45 : Evolution de la productivité physique par salarié



✓ Répartition de la valeur ajoutée

Tout d'abord, on constate que les frais de personnel ont connu une régression réelle en DA constant entre 1995 et 2004. En retenant un taux cumulé d'inflation de 150% entre 1995 et 2004⁹⁵, nous obtenons des charges en frais de personnel pour 2004 (en DA constant) :

$$(106\ 845 \times 100) \div 150 = 71\ 230 \text{ DA}$$

Soit un recul des frais de personnel en DA constant, entre 1995 et 2004 de l'ordre de 49,32%. Selon l'autre variante, construite sur la base de 120% d'inflation entre 1995 et 2004, les frais de personnel en DA constant pour 2004 revient de :

$$(106\ 845 \times 100) \div 120 = 89\ 037,50$$

Ce qui nous donne une régression en DA constant des frais de personnel de l'ordre de 16,67% par rapport à 1995.

A coté de la régression des frais de personnel en DA constant, la valeur ajoutée fluctue d'une année sur l'autre. Elle n'a couvert qu'en de rares exceptions les frais du personnel. Son niveau est anormalement bas. Comme nous l'avons vu par ailleurs, la faiblesse de la valeur ajoutée se situe dans le fait que cette dernière est fortement « adossée » à la fluctuation du prix des intrants sur le marché mondial, alors que le prix du principal output de l'entreprise, à savoir le LPC, obéit au système de prix administrés (le lait pasteurisé représente plus des 3/4 du chiffre d'affaires de l'entreprise).

⁹⁵ Pour la première variante, nous avons repris à notre compte le taux d'inflation du FMI, pour 1995- 2002, avancé par H. Benissad. Cf H. Benissad. Alger. De la planification socialiste à l'économie de marché. ENAG.Editions. p 215. Alger. 2004. Quant à la seconde hypothèse, le taux d'inflation retenu est celui de l'ONS.

Tableau N° 109 : Répartition de la valeur ajoutée

Unité =K.DA

	Frais de personnel (1)	Charges financières (2)	Valeur ajoutée (3)	1/3 en %	2/3 en %
1995	140.544	106.770	109.622	128.21	97.39
1996	238.376	249.973	190.992	124.81	130.88
1997	200.616	213.556	95.206	210.72	224.31
1998	96.562	94.385	262.555	36.78	35.95
1999	88.649	84.231	238.847	37.11	35.27
2000	106.509	72.868	60.196	176.94	106.85
2001	108.611	480	12.520	867, 50	3.83
2002	106.216	228	216.251	49.11	0.10
2003	110.558	500	141.915	77.90	0.35
2004	106.845	138	101.552	105.21	0.14

A partir des TCR 1995-2004

✓ Evolution de la productivité monétaire par salarié

De prime abord, le recours au remède de cheval en 1997 via le dégraissage des effectifs en personnel, s'est traduit par une amélioration sensible de la productivité monétaire par salarié.

En fait, ce n'est vrai qu'en partie. Nos calculs étant en dinar courant, la productivité par salarié obtenue ne tient pas compte de l'érosion monétaire du DA entre 1995 et 2004 (de l'ordre de 150% selon la BIRD).

Tableau N° 110 : Productivité monétaire par salarié

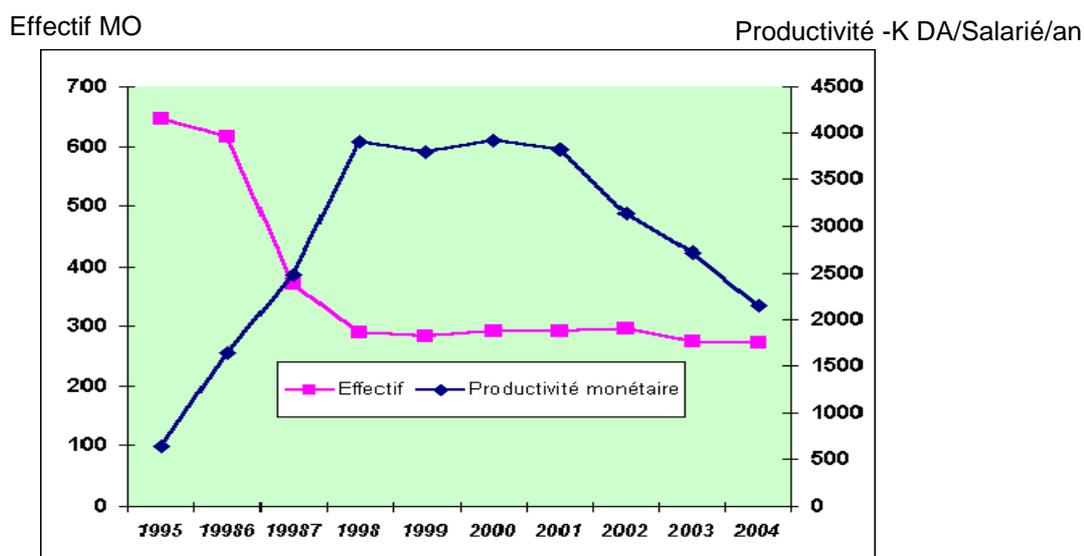
Unité =K.DA

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Production										
Montant	413.824	1.011.905	919.676	1.127.204	1.076.029	1.139.062	1.114.796	927.341	743.921	587.070
Indice	100	244	220	272	260	275	269	224	180	142
Main d'œuvre										
Effectifs	646	617	371	289	283	291	292	296	274	273
Indice	100	95	57	45	44	45	45	46	42	42
Productivité										
Valeur (K.DA/salarié /an)	640,59	1640,04	2478,91	3900,67	3802,22	3914,30	3817,79	3132,91	2715,04	2150,44
Indice	100	256	387	609	594	611	596	489	424	336

A partir de :

- TCR 1995-2004 - Tableaux des effectifs 1995-2004

Graphe N° 46 : Laiterie d'Arib : Evolution de la productivité monétaire par salarié



En DA constant [1995], la productivité par salarié en 2004 serait de l'ordre de 1433,63 DA, soit à l'indice 224 au lieu de 336 ! Donc, nous pouvons noter qu'effectivement la productivité par salarié s'est améliorée, mais dans une moindre proportion que celle calculée en DA courant. A la décharge des salariés, la chute du taux d'utilisation des capacités suite aux pertes de parts de marché subies par l'entreprise et la rigidité du prix administré du lait pasteurisé conditionné, ont réduit les effets induits par la politique de rationalisation de l'emploi du facteur travail. Mais, peut-être que cette politique n'a pas été menée à son terme et qu'il y a encore un sureffectif !

✓ Productivité du facteur travail : Valeur ajoutée /effectif

Ce ratio mesure le montant de la valeur ajoutée par salarié. Plus il est élevé, plus grande est la productivité des salariés. L'efficacité que peut faire apparaître ce ratio peut s'expliquer de plusieurs façons : parfaite adaptabilité du facteur travail au facteur capital, gestion rigoureuse, marge bénéficiaire élevée. Qu'en est-il au niveau de la laiterie de Arib ?

Tableau N° 111 : Valeur Ajoutée par salarié - 1995-2004

Unité = K. DA

	Effectif		Valeur ajoutée		VA/salarié/an	
	Nombre	Indice	Montant	Indice	Montant	Indice
1995	646	100	109.622	100	170	100
1996	617	91	190.992	174	310	182
1997	371	57	95.206	87	257	151
1998	289	45	262.555	240	908	534
1999	283	44	238.847	218	843	496
2000	291	45	60.196	55	207	122
2001	292	45	12.520	11	43	25
2002	296	46	216.251	197	731	430
2003	274	42	141.915	129	518	305
2004	273	42	101.552	93	372	219

A partir de : - TCR 1995-2004. DCF/UPL Arib
 - Tableaux des effectifs/ service du personnel / UPL Arib

Tout d'abord, l'entreprise est face à un contexte de récession économique, entre 1995 et 1998. Période marquée également, par un départ massif des salariés, suite aux mesures de rationalisation du facteur travail. Nos calculs de la productivité des salariés étant en dinar courant, la progression de la valeur ajoutée par salarié n'est que partielle. Si l'on retient, une inflation de 150 %, entre 1995 et 2004, nous pouvons dire que la productivité par salarié est en amélioration entre 1995 et 2004 (i.e + de 45 %). Ce constat est aussi valable pour 2002 et 2003. En fait, les gains de productivité potentielle, suite aux mesures de rationalisation du facteur travail, ont été réduits sensiblement par les pertes de parts de marché. Situation confirmée par ailleurs au niveau du taux d'utilisation des capacités qui est en chute libre depuis 2000.

9.2. Les coûts et les prix de revient

9.2.1. Prix de revient du litre d'équivalent lait

Nous avons structuré le calcul des coûts sur 3 grandes rubriques qui sont les charges en main d'œuvre, les matières et fournitures consommées et les autres charges.

- ✓ Les charges en main d'œuvre ont été tirées du tableau des comptes de résultats (compte 63 du TCR)
- ✓ Les matières et fournitures consommées : cette rubrique a été éclatée en deux sous rubriques. La première porte sur les matières premières consommées : le lait cru, la poudre de lait (0 et 26%) et la MGLA. Le service de production a comptabilisé les consommations physiques de ces inputs. De là, le coût global de ces matières premières a été valorisé en utilisant les tables de prix du service finance et comptabilité de l'entreprise.

Exemple : année 2004 .Coût de la poudre de lait 26% consommée pour la fabrication de la production totale en équivalent lait.

Coût de revient de la poudre de lait 26% = quantité consommée x CUMP

Ce qui nous donne un coût global de la poudre de lait 26% de :

$$39.925 \times 151,52 = 6.049.436 \text{ DA}$$

- ✓ Autres matières et fournitures : nous avons obtenu les charges en autres matières et fournitures en soustrayant les matières premières consommées de la rubrique matière et fournitures consommées qui, pour rappel, est le compte « 6 » du TCR.
- ✓ Autres charges de production : Elles comprennent toutes les autres charges que l'on trouve dans le TCR, soit les services, les impôts et taxes, les frais financiers, les charges diverses et les dotations aux amortissements et provisions de l'entreprise.

9.2.2. Calcul du prix de revient du litre de lait pasteurisé conditionné

- ✓ Les charges en main d'œuvre : Sachant qu'un litre de lait pasteurisé conditionné équivaut à un litre d'équivalent lait et disposant de la production totale en tout lait, calculée par le service de production de l'entreprise, nous avons retenu comme charges en main d'œuvre, les frais de personnel, tirés du TCR, au prorata de la contribution du LPC à la production finale en tout lait. *Exemple* : année 2004 Production de LPC : 15.411.900 litres, Production totale de tout lait : 23.097.625 litres. Ce qui nous donne une proportion de LPC par rapport à l'équivalent lait de :

$$\frac{15.411.900}{23.097.625} \times 100 = 66,72\%$$

Les frais de main d'œuvre pour le LPC sont de :

$$106.845.095,03 \times 66,72\% = 71.287.047,32 \text{ DA}$$

- ✓ Les matières et fournitures consommées : Comme pour le calcul du prix de revient du litre d'équivalent lait, cette rubrique a été éclatée en deux sous rubriques. La première porte sur les matières premières consommées. Le service de production comptabilise les volumes physiques des matières premières consommées pour la fabrication du LPC. De là, nous obtenons le coût global des matières premières consommées, grâce aux tables des prix du service finance et comptabilité.
- ✓ Autres matières et fournitures : Après avoir calculé les coûts des différentes matières premières consommées (lait cru, lait en poudre et MGLA) et après calcul de l'ensemble des charges en matières et fournitures consommées (compte 6 du TCR), en tenant compte du poids de la contribution du LPC à la production totale en tout lait. Nous avons soustrait les matières premières consommées de l'ensemble du compte 6, ramené à la production de LPC, pour obtenir les charges en autres matières et fournitures.
- ✓ Autres charges de production : La méthode de calcul du coût de cette rubrique est identique à celle portant sur le calcul des frais de personnel pour la production de LPC.
- ✓ Evaluation de la production : Nous avons repris à notre compte les normes du tableau de conversion en équivalent lait du constructeur italien INTERCOOP (Cf. tableau en annexe). Sachant que le litre de lait pasteurisé conditionné a une valeur qui équivaut à 1 litre de tout lait. Nous avons donc tiré, à partir de la production en équivalent lait, la production en LPC. Dans nos calculs, nous avons opté pour la prise en compte de

l'ensemble de la production, les pertes liées aux méventes et autres, ne sont pas prises en compte dans nos calculs.

- ✓ Coût de production unitaire du litre de lait : Que ce soit en équivalent lait ou encore en LPC, nous avons ramené le coût total à l'unité de mesure de volume de production, en l'occurrence, le litre de lait.

La méthode a été appliquée pour toutes les années 1998 à 2004 (cf. Tableaux annexe n° 3)

9.2.3. Evolution comparative des coûts de production de l'équivalent lait et du LPC

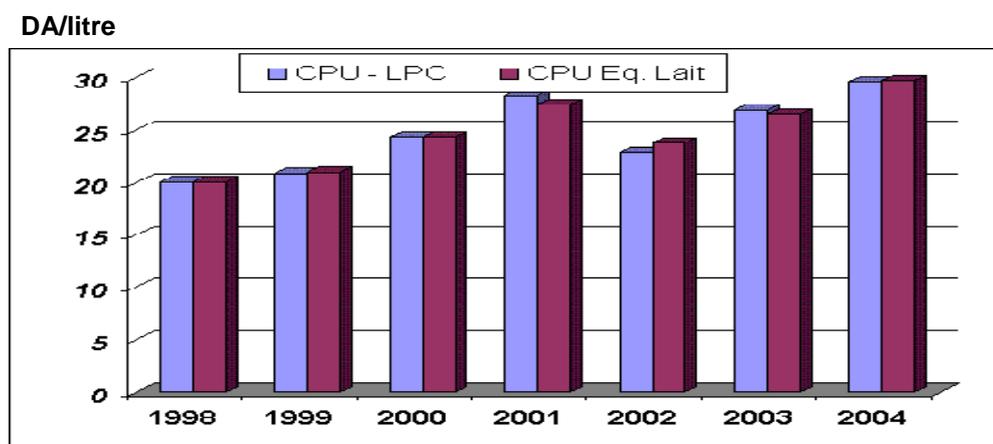
Le prix de revient unitaire de l'équivalent lait et celui du LPC sont fortement dépendants du prix du lait en poudre (0 et 26%). Les mouvements erratiques du prix de la poudre de lait, mais également de celui de la MGLA, expliqueraient donc, pour une grande part, les variations du coût de production du litre de lait.

Tableau N° 112 : Evolution comparative des coûts de production de l'équivalent lait et du LPC (1998-2004)

	CPU	LPC	CPU du tout lait
1998	20.09		20.09
1999	20.91		21.02
2000	24.39		24.36
2001	28.34		27.49
2002	23.89		23.64
2003	26.95		26.56
2004	29.67		29.73

A partir des tableaux en annexe

Graphe N°47 : Laiterie d'Arib : Evolution comparative des prix de revient de l'équivalent lait et du LPC



Pour ce qui est des écarts de coût de revient du tout lait et du LPC, ils sont liés aux proportions d'inputs intervenant dans le process de production, dans les deux types de cas (on pense notamment ici, de manière particulière, à la PDL et à la MGLA).

Donc, pour nous résumer, sachant que les matières premières importées constituent les $\frac{3}{4}$ du coût de production, ce sont ces dernières et les charges de main d'oeuvre qui déterminent, pour l'essentiel, le coût de production unitaire de l'équivalent lait et du LPC.

Toute fluctuation du prix de la PDL sur le marché international engendre un mouvement similaire au niveau du coût de revient du litre de lait au sein de la laiterie.

Tableau N° 113 : Evolution du coût de production du litre de lait pasteurisé

	1998			1999			2000			2001			2002		
	M	%	I	M	%	I	M	%	I	M	%	I	M	%	I
M.F.C	14.69	73.12	100	14.68	70.21	100	18.18	74.54	124	23.19	81.86	158	18.01	75.39	123
M.O	1.66	8.26	100	1.59	7.70	96	1.83	7.50	110	2.22	7.84	134	2.77	11.59	167
Autres charges	3.74	18.62	100	4.64	22.19	124	4.38	17.96	117	2.92	10.30	78	3.11	13.02	83
Coût de production unitaire	20.09	100.00	100	20.91	100.00	104	24.39	100.00	121	28.33	100.00	141	23.89	100.00	119

	2003			2004		
	M	%	I	M	%	I
M.F.C	19.64	72.88	194	20.13	17.85	137
M.O	3.62	19.43	218	4.63	15.60	279
Autre charges	3.69	13.69	99	4.91	16.55	131
Coût de production unitaire	26.95	100.00	134	29.67	100.00	148

A partir des tableaux précédents

Graphe N°48 : Evolution de la structure du coût du litre de lait pasteurisé

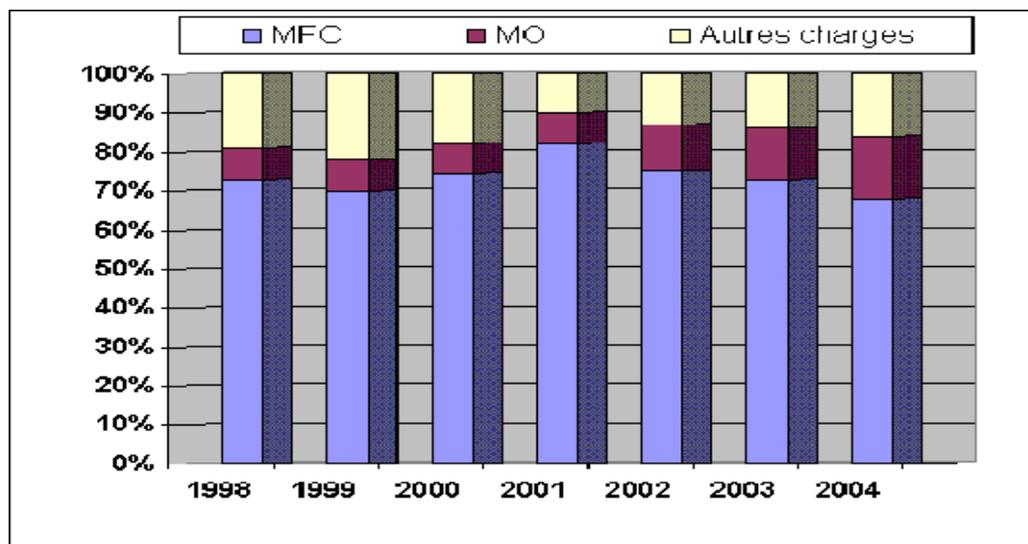


Tableau N° 114 : Evolution de la structure du coût de revient du lait pasteurisé

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Coûts matières (lait cru+pdl +mgla)	12.96	12.81	16.20	21.35	15.27	16.07	15.11
Autres matières premières consommées	1.73	1.87	1.98	1.84	2.74	3.57	5.02
1.Total M.P.C.	14.69	14.68	18.18	23.19	18.01	19.64	20.13
Main d'œuvre	1.66	1.59	1.83	2.22	2.77	3.62	4.63
Autres frais de gestion	3.74	4.64	4.38	2.92	3.11	3.69	4.91
2. Total frais de gestion	5.40	6.23	6.21	5.14	5.88	7.31	9.54
3. Coût de revient	20.09	20.91	24.39	28.33	22.89	26.95	29.67
4. Prix de cession	18.55	18.55	18.55	18.55	23.35	23.35	23.35
5. Produit net et /ou marge nette	-1.54	-2.36	-5.81	-9.78	-0.54	-3.60	-6.32

A partir des tableaux en annexe et des tables des prix

9.2.4. Evolution des coûts des principaux inputs utilisés

Le marché international des matières premières subit les contre coups de la fluctuation des parités entre monnaies et notamment entre l'euro et le dollar US. Les achats extérieurs de l'Algérie en inputs (PDL et MGLA) se font quasi-exclusivement dans les pays de l'UE, ce qui explique le renchérissement des prix des matières premières, suite à la chute du dollar US par rapport à l'euro. Mais, le raffermissement des prix des inputs d'origine animale (PDL et MGLA) est aussi dû à la crise de l'E.S.B ainsi qu'à la mise en œuvre de l'OMC.

C'est cet ensemble de raisons qui sont à l'origine de cette flambée des prix de la PDL et de la MGLA, à partir de 2000⁹⁶.

L'autre observation intéressante, qui apparaît dans notre tableau, porte sur la répercussion directe des effets du renchérissement des prix des inputs au niveau du marché international, sur les coûts de revient de l'équivalent lait et du LPC⁹⁷.

⁹⁶ Sur cette question, le communiqué du ministère du commerce algérien résume parfaitement la situation de l'état des lieux du marché du lait au niveau international. Cf -L .Bendaoud . L'augmentation prend effet aujourd'hui. Le lait à 25 DA. El Watan, n°3100,15 février 2001, p.p 1 -2.

⁹⁷ Pour nous résumer, les spécialistes considèrent ce type de procès de production, comme outil de production contraint, c'est-à-dire, dont le fonctionnement et la progression dépendent des importations.

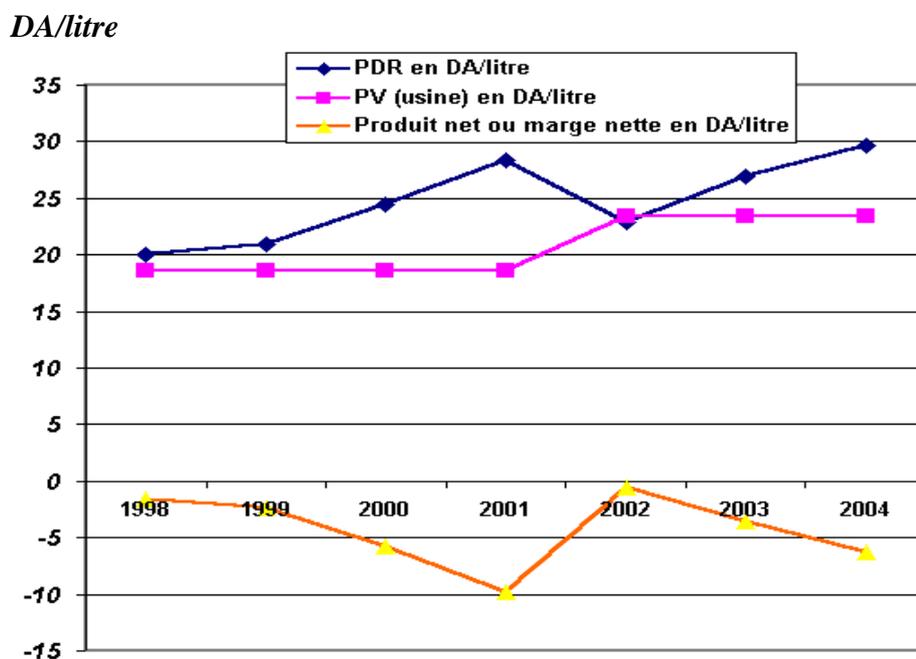
Tableau N° 115 : Principaux paramètres liés aux coûts de revient de litre en équivalent lait

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005 1er sem.
Paramètre											
CPV de l'équivalent lait (DA -Litre)	14.02	18.26	29.88 ?	19.48	19.60	22.94	26.90	23.16	26.56	27.73	Non calculé
Prix unitaire de la PDL (DA-Kg)											
* PDL 26 %	-	-	-	108.10	103.34	148.60	192.34	130.91	153.43	151.52	172.89
* PDL 0 %	-	-	-	120.60	128.10	135.00	188.10	163.97	150.54	148.98	172.81
* Prix moyen	135.45	118.33	110.56	114.35	115.70	141.80	190.22	147.44	151.98	150.25	172.85
Prix de la MGLA (DA-Kg)	85.53	136.54	119.38	142.00	136.90	141.30	144.34	134.37	147.87	155.38	183.26
Prix de revient du lait cru (DA-Litre)	22.47	24.62	23.55	23.00	22.57	23.03	22.89	23.07	23.16	23.62	22.71
Résultat net comptable	Déficit	Déficit	Déficit	Bénéfice	Bénéfice	Déficit	Déficit	Bénéfice	Bénéfice	Déficit	-

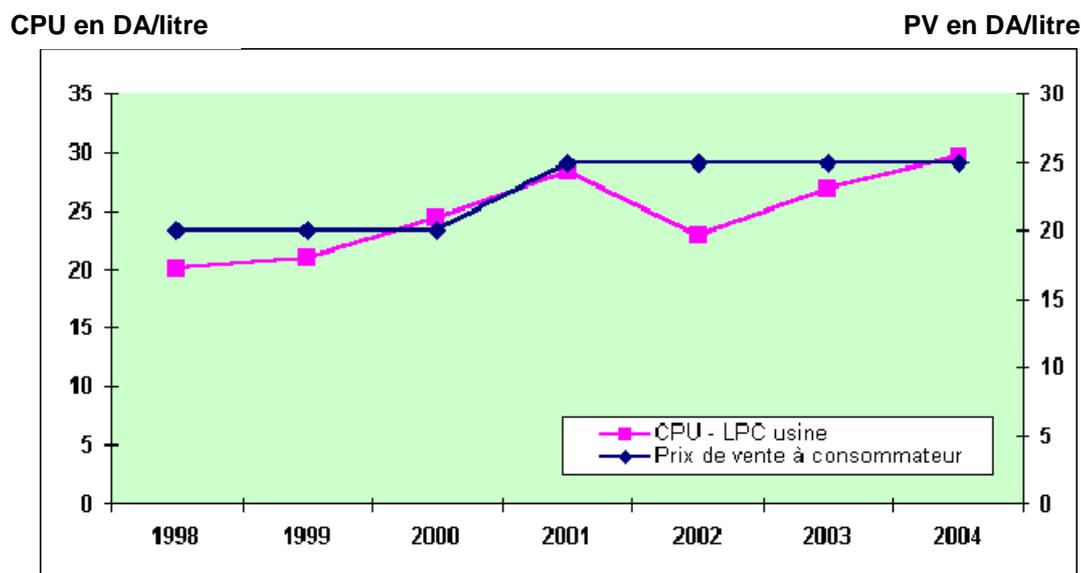
1995-2005 - Construit par nous même à partir des divers bilans:

* Coûts de production de l'équivalent lait cru et en lait cru collecté calculé par nous même

Graphe N° 49 : Laiterie de Arib - Evolution du coût de revient, du prix de vente et du produit net du lait pasteurisé



Graphe N° 50 : Laiterie de Arib - Comparaison du coût de revient et du prix de vente du LPC à la consommation



9.3. Analyse financière

9.3.1. Structure des charges par rapport au chiffre d'affaires

Nous entamerons l'étude de la structure des coûts par rapport au chiffre d'affaires par une analyse du poids de chaque rubrique comparativement au chiffre d'affaires. Dans une seconde étape, nous indiquerons les tendances lourdes du rapport entre les charges d'exploitation et le chiffre d'affaires. Après quoi, ce travail d'analyse sera complété par un commentaire concernant les charges hors exploitation par rapport au chiffre d'affaires. Enfin, nous verrons brièvement ce qu'il en est du poids de la rubrique « impôts sur les bénéfices » par rapport au chiffre d'affaires.

✓ Les marchandises consommées :

Tout en évoluant en dent de scie, le poids de ces dernières demeure acceptable, sur l'ensemble de la période étudiée. De manière générale, elles ont été inférieures à 5 % et, à des rares exceptions comprises entre 5 et 10 % du C.A.

✓ Les matières et fournitures consommées :

C'est la rubrique qui donne le plus de fil à retordre aux dirigeants de l'entreprise. Elle s'accapare, bon an mal an, la part de lion du chiffre d'affaires. Même si l'on observe une fluctuation de son poids, d'une année sur l'autre, elle représente, annuellement, un peu plus des ¾ du chiffre d'affaires. Mais, des pics « alarmants » ont été atteints en 1995 et 2001 avec respectivement 137 et 93% du chiffre d'affaires !

Cette rubrique est fortement adossée à des variables macro-économiques telles le taux de change du DA par rapport au dollar US et à l'EURO, ainsi qu'aux fluctuations de prix des principales matières premières (lait en poudre et MGLA) sur le marché mondial.

✓ Les services

Sur l'ensemble de la période étudiée, le poids des services est à un niveau très acceptable, proche de 3 %, à l'exception de 1997 où le taux a été proche de 20 % en raison du coût de la filialisation de l'unité.

✓ Les frais de personnel

Le poids de la rubrique « frais de personnel » par rapport au chiffre d'affaires est passé par deux phases distinctes.

La première couvre la période 1995-1997 marquée par des frais de main d'œuvre exagérément élevés, oscillant entre un peu plus du 1/3 et le 1/4 du chiffre d'affaires.

La seconde va de 1998 à 2004 avec des frais de personnel compris entre un peu plus 5 et 17 %. La régression du poids des frais de personnel dans le chiffre d'affaires, d'environ 10 points par rapport à la phase antérieure, est le résultat des mesures de rationalisation dans la gestion des moyens humains. Action que l'on peut dater à 1997. La légère hausse des charges en main d'œuvre, observée à partir de 2002, est due au recul sensible du chiffre d'affaires.

✓ Les impôts et taxes

Sur l'ensemble de la période étudiée, le poids de cette rubrique est en moyenne de 1% du chiffre d'affaires.

✓ Les frais financiers

Si avant 1998, les frais financiers représentaient un lourd fardeau, avec un peu moins de 25 % du chiffre d'affaires annuel, en raison du cumul des agios, à partir de 1998, ceux-ci ont été progressivement « asséchés » grâce aux mesures d'assainissement financier. Ces dernières, se sont avérées salutaires, puisqu'à partir de 2001, les frais financiers sont négatifs.

✓ Les frais divers

Ce poste des charges a une présence très symbolique en termes de poids dans le chiffre d'affaires. Il a représenté, tout au long de la période étudiée, moins de 1% du chiffre d'affaires.

✓ Les dotations aux amortissements

Deux observations majeures sont à relever concernant le comportement de la rubrique « dotations aux amortissements et provisions » par rapport au chiffre d'affaires. Si durant la période étudiée 1995-2004, exceptée 1997, le poids des dotations aux amortissements a été raisonnable, avec un taux compris entre 5 et 10%, en réalité, on observe un recul réel du poids des dotations aux amortissements et ce à partir de 2001, où le chiffre d'affaires subit un tassement, ce qui réduit d'autant le poids effectif des dotations aux amortissements.

Après avoir repris dans le détail, le comportement de chacun des postes relevant des charges de structure et d'exploitation, essayons de donner un aperçu sur le trend des charges d'exploitation par rapport au chiffre d'affaires.

✓ Les charges d'exploitation :

Le rapport entre les charges d'exploitations et le chiffre d'affaires, nous paraît être un indicateur intéressant quant à la gestion de l'entreprise. Qu'en est-il au niveau de la filiale GIPLAIT de Arib ? Si au cours de la période 1995-1997, la situation semblait très critique avec des taux compris entre 43 et un peu plus de 100 % du chiffre d'affaires, les mesures d'assainissement de 1997 ont sensiblement réduit le taux pour le ramener aux alentours des 20%. Mais l'année 2004 semble correspondre à un emballement de ce poste avec un taux proche de 30% du chiffre d'affaires.

Tableau N° 116 : Evolution de la structure des coûts par rapport au chiffre d'affaires (en %) - 1995-2004

Exercice libellé	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
chiffre d'affaires	100.0 0									
Marchandises consommées	0.38	0.00	0.76	3.05	6.77	6.77	3.99	2.69	3.26	4.21
Mat et fournitures consommées	137.0 6	85.62	92.26	73.21	70.86	86.88	93.15	71.75	76.04	75.43
Services	2.35	1.16	18.30	1.37	2.00	2.05	1.83	2.54	2.62	3.77
Frais de personnel	35.43	23.99	21.77	8.28	7.63	8.74	9.29	11.06	14.30	17.28
Impôts et taxes	2.12	1.36	1.17	0.71	0.17	4.84	0.75	0.70	0.94	0.88
Frais financiers	26.91	25.15	23.18	8.10	7.25	5.98	0.04	0.02	0.06	0.02
Frais divers	0.73	0.21	0.19	0.16	0.16	0.16	0.19	0.19	0.29	0.39
Dotation aux amortissements	8.08	11.81	19.04	5.22	5.31	5.11	5.37	6.31	7.39	9.05
Charges d'exploitation	100.1 8	43.30	61.02	22.47	21.08	20.86	15.64	18.30	22.00	27.63
Charges hors exploitation	94.58	33.48	23.04	6.61	0.70	2.05	13.22	2.30	1.07	9.22
Impôts sur les bénéfices	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

A partir des T.C.R. Laiterie de Arib

✓ Les charges hors-exploitation :

Elles sont par nature « imprévisibles » et de surcroît, d'un contrôle des plus aléatoires, qu'en est-il pour la filiale GIPLAIT de Arib ? Le cas de cette dernière n'échappe pas à la règle, les charges hors exploitation de cette unité ont fluctué d'une année sur l'autre. De manière générale, nous pouvons dire qu'elles ont été « anormalement » élevées entre 1995 et 1997. A partir de 1998, le poids de ces charges par rapport au chiffre d'affaires semble modéré. Il est plausible que la césure datant de 1998 soit liée à la filialisation de l'unité (réalisée au cours du dernier trimestre 1997).

Après avoir abordé le comportement de l'ensemble des rubriques des charges, nous terminerons cette réflexion, par l'analyse du poids de l'impôt sur le bénéfice par rapport au chiffre d'affaires.

✓ Les impôts sur le bénéfice /C.A :

Dans le cas qui nous intéresse, le calcul de ce taux a révélé, pour l'ensemble de la période étudiée, que la totalité des charges est égale ou supérieure, selon les exercices comptables, au montant du chiffre d'affaires. C'est ce qui explique que le taux « impôts sur bénéfice/CA » soit négatif.

9.3.2. Répartition des ventes selon les produits

✓ Evolution de la contribution des ventes de lait cru à la formation du chiffre d'affaires

Du tableau n°117 et du graphe n°51, un certain nombre d'enseignements se dégagent : au moment où l'entreprise perd des parts du marché, puisque le CA, avec une base 100 en 2001 se situe à 53 en 2004, on observe une forte progression des ventes de lait cru, tendance qui va se confirmer en 2005. L'autre élément que l'on peut retenir du même tableau porte sur ce que l'on pourrait appeler la stratégie des acteurs de la filière lait.

Tableau N° 117 : **Contribution des ventes de lait cru à la formation du C.A.**

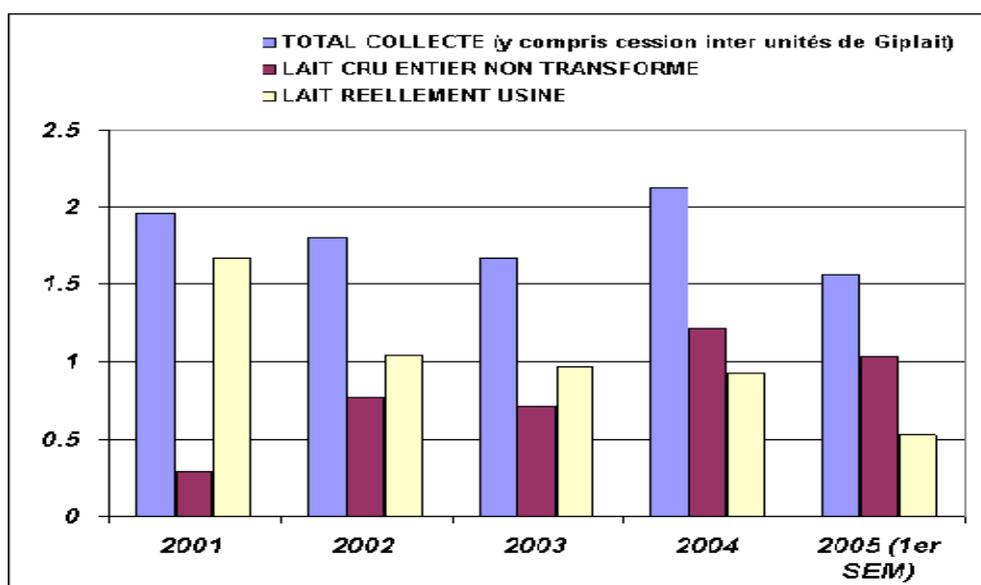
Unité =K DA

	Lait cru			Total chiffre d'affaires		Rappel vente lait de vache entier	
	Montant	%	I	Montant	I	Quantities en K litres	I
2001	7.945	6.80	100	1.169.215	100	291	100
2002	21.168	2.20	266	959.656	82	769	264
2003	19.464	2.52	245	772.840	66	712	245
2004	28.314	4.58	356	618.487	53	1033	345
2005 (1^{er} semestre)	28.311	±10.0 *	356	N.D	-	1033	345

Construit à partir des bilans de ventes et des TCR 2001-2005 (2001 : année de démarrage des ventes de lait cru entier) * estimation personnelle.

En effet, la politique de réhabilitation de la production laitière, initiée par le MADR, ne s'est pas traduite au sein de l'UPL Arib par une amélioration du taux d'intégration. On observe même des ventes de lait cru qui vont crescendo depuis 2001. Ce qui se traduit par un faible impact de l'accroissement des volumes de lait ramassé sur le taux d'intégration. Il y a là dévoiement, au niveau du segment transformation, de l'objectif recherché à travers les primes de collecte et d'intégration de la production laitière nationale.

Grphe N° 51 : Laiterie de ARIB - Evolution comparative des quantités de lait cru entier vendu et des volumes réellement usinés



✓ Contribution de la rubrique « produits vendus » au chiffre d'affaires

La contribution des produits vendus à la constitution du chiffre d'affaires a subi en une décennie une rupture réelle puisque l'entreprise a restructuré les composantes du chiffre d'affaires.

Tableau N° 118 : Contribution de la rubrique « produits vendus » au chiffre d'affaires (1995-2004)

Unité = K DA

	Production vendue (1)		Chiffre d'affaires		2/1 en %
	Montant	Indice	Montant	Indice	
1995	394.777	100	396.716	100	99.51
1996	783.275	198	785.963	198	99.66
1997	912.721	231	921.302	232	99.07
1998	1.127.717	286	1.218.586	307	92.54
1999	1.074.354	272	1.162.089	293	92.45
2000	1.133.555	287	1.218.586	307	93.03
2001	1.114.717	282	1.169.215	295	95.33
2002	932.664	236	959.656	242	97.19
2003	742.806	188	772.840	195	96.11
2004	588.642	149	618.487	156	95.17

A partir des TCR 1995-2004

Un processus de substitution des produits vendus par des prestations de services et les ventes de marchandises est en gestation. En valeur relative, les produits vendus ont perdu près de 50% dans la formation du chiffre d'affaires. Cette option est dictée par les pertes de parts de marché significatives, constat confirmé par le trend du taux d'utilisation des capacités.

9.3.3. Evolution des ratios de gestion

✓ Productivité : Valeur ajoutée / production

Ce ratio a subi de fortes fluctuations d'une année sur l'autre. Les richesses créées au sein de l'entreprise ont représenté un peu plus du quart de la valeur de la production et ce, dans le meilleur des cas.

En 2000 et 2001, ce ratio atteint des niveaux alarmants de, respectivement, 5 et 1% du volume de la production valorisée.

Ce ratio nous semble le mieux indiqué pour nous rappeler que l'industrie laitière algérienne dispose d'un outil de production contraint. En d'autres termes, que son fonctionnement et sa progression dépendent notablement des importations.

✓ Capacité bénéficiaire : Résultat net / valeur ajoutée (RN/VA)

Ce ratio oscille entre -3.50 et + 13.39. L'ampleur de la variation de ce ratio est fortement liée au cours du dinar par rapport au dollar américain.

Ce second ratio est là pour nous confirmer le constat qui s'est dégagé du précédent ratio. En fait, ce second ratio nous paraît inapproprié par rapport à la situation de cette entreprise qui n'arrive pas à dégager de surplus dans la durée.

✓ Travail :Rémunération des salariés / valeur ajoutée (RS/VA)

Ce ratio montre la faiblesse du niveau de la valeur ajoutée créée par l'entreprise. C'est ce qui explique, qu'à de rares exceptions, la valeur ajoutée arrive à peine à couvrir les frais de personnel !

✓ Capital :Amortissement / valeur ajoutée (amortissement/VA).

Comme pour le ratio portant sur le travail, là aussi, l'explication du niveau très élevé du poids des amortissements par rapport à la valeur ajoutée réside dans la faiblesse des richesses créées au sein de cette unité.

S'il est vrai que le système des prix y est pour quelque chose, ce dernier n'est que partiellement responsable de ce marasme puisque le taux d'utilisation des capacités est également anormalement bas.

L'autre raison plausible du poids exagéré de la rubrique « Amortissement » par rapport à la valeur ajoutée serait la réévaluation comptable du patrimoine et ipso facto des amortissements (i.e sans qu'il y ait renouvellement et/ou acquisitions de nouveaux équipements.

Tableau N° 119 : Evolution de quelques ratios (1995-2004)

	Productivité VA/production	Capacité Bénéficiaire RN/VA	Travail RS/VA	Capital Amortissement/VA
1995	0.26	-3.50	1.28	0.29
1996	0.19	-0.98	1.24	0.61
1997	0.10	2.99	2.11	1.42
1998	0.23	0.002	0.37	0.23
1999	0.22	-0.02	0.37	0.26
2000	0.05	3.23	1.77	1.04
2001	0.01	13.39	8.68	5.01
2002	0.23	-0.19	0.49	0.28
2003	0.19	0.1	0.78	0.40
2004	0.17	-0.84	1.05	0.55

Construit à partir des TCR 1995-2004 - Laiterie de Arib.

✓ Evolution du ratio de solvabilité générale (R.S.G)

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à payer l'ensemble de ses dettes en utilisant ses actifs. Pour rappel, ce ratio se calcule de la manière suivante : **Total de l'actif/Total des dettes**

Tableau N° 120 : Evolution du ratio de solvabilité générale

Unité = K .DA

	Actif	Passif	RSG
1995	955.990	955.973	1.0
1996	1.090.757	109.075	1.0
1997	2.529.868	1.528.586	1.66
1998	1.296.472	1.095.606	1.18
1999	1.241.400	1.034.616	1.20
2000	1.231.714	1.081.319	1.14
2001	1.307.883	1.301.834	1.00
2002	1.257.287	1.377.090	0.90
2003	946.086	1.065.888	0.89
2004	870.162	1.004.007	0.87

A partir des bilans 1995-2004 - Laiterie de Arib

Depuis 2001, ce ratio est inférieur à 1, ce qui dénote la forte dégradation de la situation de l'entreprise. En DA constant 1995, l'actif de l'entreprise au cours de l'exercice 2004 est de 580 108 milliers de DA, soit une perte, en terme de l'actif de l'ordre de 40% par rapport à notre année de base [1995].

✓ CI/CA :

Le ratio CI/CA montre que l'appareil productif est contraint dans le sens où il est fortement dépendant de l'extérieur. Comme nous le verrons plus loin, l'essentiel du CA est constitué du produit lait, à près de 80%. L'entreprise ne peut répercuter les coûts des matières premières importées sur les

prix de vente, principalement du lait, ce dernier étant un produit à prix administré. C'est la raison pour laquelle le ratio CI/CA est proche de 100%.

✓ VA/CA :

A l'exception de 1995, et dans une moindre mesure de 1998 et 2002, ce ratio se situe dans la norme retenue par le groupe GIPLAIT.

✓ FP/CA :

Ce ratio est anormalement élevé si l'on tient compte des normes retenues. Si les mises en retraite anticipées et les départs volontaires ont permis de réduire de manière sensible ce taux, le ramenant d'un peu plus du tiers du CA en 1995 à moins de 10% en 1998, à partir de 2001, on observe un emballement de ce taux en raison à la fois de la réduction du TUC et d'un relâchement au niveau du contrôle des frais de personnel.

✓ FP/VA :

C'est le ratio qui a le plus fortement fluctué. Les frais de personnel étant quasiment une constante au sein de cette entreprise, il est donc évident que cette forte variation de ce taux est liée au comportement de la VA. Cette dernière étant déterminée par le prix des intrants, eux mêmes dépendant du prix à l'importation des matières premières.

✓ FF/PV :

Ce taux a également subi de fortes fluctuations, mais dans une moindre proportion que les autres ratios. Mais à partir de 2001, on observe une tendance à une normalisation de ce taux.

Tableau N° 121 : Evolution des principaux ratios de gestion

	Valeurs normatives retenues et/ou suivies en %	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
CI/CA	80-85	139.41	86.23	94.09	74.58	72.67	88.94	94.99	74.28	78.67	79.19
VA/CA	15-20	27.63	18.37	10.33	22.52	20.50	4.94	1.07	22.53	18.36	16.41
FP/CA	6-7	35.42	21.97	21.77	8.28	7.61	8.74	9.29	11.07	14.30	17.27
FP/VA	33-50	128.20	119.61	210.72	36.78	37.11	176.93	867.52	49.12	77.90	105.21
FF/PV	1-3	0.05	0.02	23.40	8.37	7.84	6.43	0.04	0.02	0.06	0.02

Calculés par nous même à partir des TCR 1995-2004

9.4. Analyse de la rentabilité

9.4.1. Rentabilité du litre de lait cru entier vendu en l'état

Tableau N° 122 : Rentabilité des ventes de lait cru de vache en l'état (2004)

	DA/ LITRE
I- coût de revient total	26.62
1) Coût de revient (entrée usine)	23.62
2) Frais d'approche (emballage, isothermes et frais divers)	3.00
II- Primes d'intervention	6.00
1) Prime de collecte	4.00
2) Prime d'intégration	2.00
III- Prix de vente	27.40
1) Marge brute (non compris primes d'intervention)	+0.78
2) Marge nette (y compris primes d'intervention)	+6.78

A la suite de ce calcul, il se dégage une marge bénéficiaire appréciable, comparativement à celles du lait pasteurisé conditionné (LPC) et des produits dérivés du lait.

Pour rappel, le produit net dans le cas du LPC est négatif ou inférieur à 1.00 DA par litre, alors que pour les produits dérivés du lait, il serait de l'ordre de 2.00 DA.

On constate donc que le choix arrêté par les gestionnaires de l'entreprise est rationnel et ce, en retenant comme niveau d'analyse l'approche micro-économique.

9.4.2. Structure des différents indicateurs des résultats de rentabilité

Nous verrons, dans l'ordre du tableau du compte de résultats, chacun des indicateurs de résultats.

✓ Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'obtient par la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation.

$$R.E = \text{somme des produits d'exploitation} - \text{somme des charges d'exploitation}$$

Les mesures d'assainissement qui ont accompagné la filialisation de l'unité GIPLAIT de Arib en 1997, ont certes limité les pertes au niveau du résultat d'exploitation mais, à la lecture de notre tableau ci-dessous, elles semblent de faible ampleur puisque, dans le meilleur des cas, depuis 1998, les résultats d'exploitation ne sont qu'à l'équilibre. Ce qui ne permet pas une reproduction élargie du cycle de production, en d'autres termes, une gestion durable de l'entreprise.

Tableau N° 123 : Evolution du résultat d'exploitation

Unité :KDA

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Produits d'exploitation	85.564	185.926	215.377	262.322	248.660	84.942	29.772
Charges d'exploitation	397.346	430.358	562.191	262.025	245.031	254.209	182.901
Résultat d'exploitation	-311.781	-244.431	-346.814	+4307	3.629	-162.267	-153.127

	2002	2003	2004
Produits d'exploitation	225.987	151.756	117.901
Charges d'exploitation	175.628	177.763	170.902
Résultat d'exploitation	+50.359	-21.007	-53.001

Construit à partir des TCR . Laiterie de Arib

✓ Le résultat hors - exploitation

Tout d'abord, on observe que les deux composantes du résultat hors-exploitation ont subi une réduction sensible, à partir de 1998 dans le sillage des opérations « jumelées » d'assainissement financier et de filialisation de l'unité datant comme nous l'avons vu précédemment de 1997.

Au-delà de ce constat, en termes de tendances lourdes, aussi bien les produits que les charges hors-exploitation sont à un niveau acceptable depuis 1998.

Mais, le comportement des deux composantes ainsi que du résultat hors-exploitation en 2004, semblent montrer un retour à un certain laxisme au cours des exercices antérieurs.

Tableau N° 124 : Evolution des résultats hors - exploitation

Unité : K.DA

	Produits hors exploitation	Charges Hors -exploitation	Résultats Hors -exploitation
1995	303.152	375.219	-72.067
1996	390.407	332.771	+57.636
1997	274.879	212.259	+62.620
1998	73.640	77.139	-34.99
1999	12.940	8.135	+4.825
2000	6.218	31.226	-25.008
2001	7.799	22.538	14.739
2002	13.709	22.051	-8.342
2003	15.292	8.328	+6.964
2004	24.438	57.020	-32.582

Construit à partir des -TCR

✓ Le résultat net

La filialisation et son corollaire l'assainissement de l'unité de Arib, réalisés en 1997, ont mis un terme au résultat net négatif « structurel » de la période 1995-1997. Mais cette interruption des résultats négatifs n'a été que de courte durée .Puisque à partir de l'exercice 2000, le résultat net de

l'unité est de nouveau négatif et de manière chronique avec une parenthèse durant l'exercice 2002 au cours duquel le résultat a été positif.

Notre tableau ci-après, montre également la forte baisse du volume du résultat. En effet, à partir de 1998, le poids du résultat net réalisé aussi bien positif que négatif, a reculé notablement, surtout si l'on tient compte de l'évolution des prix. Cela est dû à la diminution de l'activité de l'entreprise en raison des pertes de parts de marché. Cette question sera abordée par ailleurs.

Tableau N° 125 : Evolution du résultat net

Unité =K.DA

	Résultat D'exploitation	Résultat Hors- exploitation	Impôt Sur le bénéfice	Résultat net
1995	-311.781	-72.067	----	-383.848
1996	-244.431	+57.636	-----	-186.795
1997	-346.814	-62.620	184	-284.378
1998	+4.307	-3.499	242	+566
1999	+3.629	+4.825	2.536	+5.918
2000	-169.267	-25.008	-----	-194.275
2001	-153.129	-14.739	-----	-167.868
2002	+50.359	-8.342	-----	+42.017
2003	-21.007	+6.964	-----	-14.043
2004	-53.001	-32.582	-----	-85.583

Construit à partir des – TCR

✓ L'actif du bilan financier

L'actif fixe a vu sa part fluctuer dans le bilan financier. Même si ce poste représente un peu moins de 50 % de l'actif de l'entreprise, il a régressé en 2004 par rapport à 1998 où il a occupé près de 3/4 du total de l'actif et ce suite aux mesures d'assainissement engagées au cours de l'année 1997.

Valeurs d'exploitation : Ce deuxième poste de l'actif évolue de manière quasi similaire à l'actif fixe mais occupe la première place de l'actif du bilan financier.

Valeurs réalisables : Ce poste de l'actif financier a fondu comme neige au soleil entre 1998 et 2004. Il n'occupe désormais qu'une place symbolique dans le total de l'actif.

Valeurs disponibles : Ce poste qui comprend la banque et la caisse a une évolution à l'identique à celle des valeurs réalisables. C'est la détérioration de la situation financière de l'entreprise qui explique l'érosion de ces deux derniers postes.

Tableau N° 126 : Evolution de la structure des actifs en % (1995-2004)

	Actif fixe	Valeurs D'exploitation	Valeurs réalisables	Valeurs disponibles	Total de L'actif
1995	27.00	61.50	5.50	6.00	100.00
1996	66.50	17.50	5.00	11.00	100.00
1997	52.00	30.00	15.00	3.00	100.00
1998	66.50	14.00	10.50	9.00	100.00
1999	50.00	40.00	6.00	4.00	100.00
2000	46.50	43.00	7.50	3.00	100.00
2001	40.00	53.00	4.00	3.00	100.00
2002	37.00	55.00	6.00	2.00	100.00
2003	44.00	45.00	10.00	1.00	100.00
2004	43.00	51.00	2.00	4.00	100.00

Construit à partir des bilans

✓ Passif du bilan financier

Fonds permanents : La situation de cette rubrique du passif a subi une forte dégradation entre 1995 et 2004. Quant à la structure de sa composante entre fonds propres et dettes à moyen et long terme, elle est restée stable.

Il y a lieu de noter au passage que les dettes à moyen et long terme ont une présence symbolique dans le passif du bilan.

Nous pouvons même parler de non renouvellement du capital de l'entreprise. Sachant que cette dernière fait face à une perte continue des parts de marché avec pour conséquence une fraction du capital laissée à l'état oisif. Le taux d'utilisation des capacités actuelles corrobore cet état de fait.

Dettes à court terme : Ce poste a fortement progressé entre 1995 et 2004. A la lecture du tableau 127, on observe que ce dernier a évolué de manière inversement proportionnelle par rapport aux fonds permanents. Au cours de ces derniers exercices comptables, ce poste constitue la quasi totalité du passif. Ceci s'explique par le fait que l'entreprise est incapable de financer ses besoins d'exploitation.

Tableau N° 127 : Evolution de la structure du passif du bilan en % (1995-2004)

	Fonds propres (1)	Dettes à moyens et longs termes (2)	Fonds permanents (1) + (2) A	Dettes à court terme B	Total en % du passif
1995	97.61	0.14	97.75	2.25	100.00
1996	95.24	0.31	95.55	4.45	100.00
1997	0.07	0.17	0.24	99.76	100.00
1998	15.45	0.15	15.60	84.40	100.00
1999	16.18	0.04	16.22	83.78	100.00
2000	15.63	0.13	15.76	84.24	100.00
2001	0.46	0.03	0.49	99.50	100.00
2002	12.87	0.06	12.93	87.07	100.00
2003	12.66	0.16	12.82	87.08	100.00
2004	15.38	0.04	15.42	84.58	100.00

Construit à partir des bilans

✓ Le cash - flow

La situation du cash-flow est très critique au cours de la période étudiée 1995-2004.

On constate même une détérioration structurelle à partir de 2001. Ce sont les réévaluations des actifs et par la même, de la rubrique « dotations aux amortissements et provisions », qui ont permis d'atténuer un tant soit peu le marasme observé au niveau de cet agrégat.

Tout cela étant aggravé par le comportement de l'autre composante du cash-flow, en l'occurrence, le résultat net comptable. En effet, ce dernier alterne entre le positif et le négatif.

L'autre constat, qui se dégage du tableau, porte sur le non-renouvellement du capital déclassé depuis 2002. Ce choix (?) est préjudiciable pour le devenir de l'entreprise.

Tableau N° 128 : Evolution du cash-flow (1995-2004)

Unité =K. DA

	Résultat net		Dotations aux amortissements		Cash flow	
	Montant	Indice	Montant	Indice	Montant	Indice
1995	-383.848	-135	32.065	24	-351.783	-84
1996	-186.796	-30	117.362	87	-69.434	-17
1997	284.378	100	135.464	100	419.842	100
1998	565	0.2	60.883	45	61.448	15
1999	-5.918	2	61.721	46	55.803	13
2000	194.275	68	62.325	46	256.600	61
2001	167.669	59	62.756	46	230.425	55
2002	-42.017	-15	60.543	45	18.526	4
2003	14.023	5	57.140	42	71.163	17
2004	-85.584	-30	56.019	41	-29.565	-7

A partir des TCR 1995-2004

✓ Evolution du taux de la valeur ajoutée par rapport à la production

On observe une fluctuation de la contribution de la valeur ajoutée à la production. Situation aggravée par la forte amplitude dans la variation. Les extrêmes vont de 1% à un peu plus du quart de la production. Pour les trois derniers exercices comptables, ce taux se situe autour de 20 %, soit le 1/5 de la production. En observant de près les données, on constate que ni la valeur ajoutée ni la production ne sont stables.

En fait, aussi bien la valeur ajoutée que la production ont contribué à cette irrégularité du taux VA/ production.

Tableau N° 129 : Evolution du taux de la valeur ajoutée

Unité = K. DA

	Valeur ajoutée (1)		Production (2)		Taux de la VA ½ en %
	Montant	Indice	Montant	Indice	
1995	109.662	100	413.824	100	26.50
1996	190.992	174	1.011.905	244	19.00
1997	95.206	87	919.679	220	10.00
1998	262.555	239	1.127.294	272	23.00
1999	238.847	218	1.076.029	260	22.00
2000	60.196	55	1.139.062	275	5.00
2001	12.520	11	1.114.796	269	1.00
2002	216.251	197	927.341	224	23.00
2003	141.915	129	743.921	180	19.00
2004	101.552	93	587.070	142	17.00

A partir des TCR 1995-2004

✓ L'excédent brut de l'exploitation (E.B.E)

Avant de définir et de montrer l'intérêt de la connaissance de l' EBE d'une entreprise, voyons d'abord, de quelle manière, on le calcule.

$$\text{EBE} = \text{VA} - (\text{impôts et taxes} + \text{frais de personnel}).$$

Selon Jean Pierre LAHILLE⁹⁸ (1), l'excédent brut d'exploitation constitue la pièce maîtresse du tableau des soldes intermédiaires de gestion (SIG).

Il représente la richesse que l'entreprise a pu créer grâce à son exploitation.

Quant à l'intérêt de l'EBE, il se résume ainsi :

- Il mesure la performance économique de l'entreprise.
- Il indique la rentabilité de l'activité normale de l'entreprise indépendamment de la politique d'amortissement du coût de l'endettement.
- L'EBE fournit à l'analyste financier une image très précise de la rentabilité économique de l'entreprise ; il mesure la performance économique de l'outil de production avant la prise en compte de l'amortissement.

Voyons maintenant, ce qu'il en est dans la laiterie d'Arib ?

Sur dix exercices comptables, l'entreprise n'a dégagé un EBE positif que quatre fois. Comme nous l'avons vu précédemment, la situation critique au niveau comptable se situe dans la faiblesse de la valeur ajoutée créée. Cette dernière est du même ordre que le montant des frais du personnel. Dans ce cas de figure, la valeur ajoutée ne peut donc permettre une rentabilité économique, ou en un mot, une viabilité économique de l'entreprise.

⁹⁸ J.P.Lahille. Analyse financière – Edition CAMPUS. DALLOZ. p 62. PARIS. 2001

Tableau N° 130 : Evolution de l'excédent brut d'exploitation (EBE) de 1995 à 2004

Unité = K. DA

	Valeur ajoutée	Impôts et taxes	Frais de personnel	EBE
1995	109.662	8.423	140.544	- 39.345
1996	190.992	13.511	238.376	- 60.895
1997	95.206	10.766	200.616	- 116.176
1998	262.555	8.298	96.562	157.695
1999	238.847	1.931	88.649	148.267
2000	60.196	10.588	106.509	- 56.901
2001	12.520	8.812	108.611	- 104.903
2002	216.251	6.760	106.216	103.275
2003	141.915	7.302	110.558	24.055
2004	101.552	5.479	106.845	- 10.772

A partir des TCR 1995-2004

✓ Evolution du rapport charges financières/EBE

Les charges financières sont passées par deux phases très distinctes au cours de la période étudiée. Se situant à un niveau assez élevé, entre 1995 et 2000, elles subissent une chute vertigineuse en 2001, pour demeurer dans cette situation jusqu'en 2004.

Par contre, l'EBE se trouve dans un état critique puisqu'il est négatif, de façon structurelle, sauf à de rares exceptions. Et c'est à juste titre que l'on est en droit de s'interroger sur le maintien en fonctionnement de l'entreprise.

Tableau N° 131 : Evolution du rapport charges financières / EBE

Unité =K DA

	EBE (1)	Charges financières (2)	2/1 en %
1995	- 39.345	106.770	- 271
1996	- 60.895	249.973	- 410
1997	- 116.176	213.556	- 184
1998	157.695	94.385	+ 60
1999	148.267	84.231	+ 57
2000	- 56.901	72.848	- 128
2001	-104.903	480	- 0.46
2002	103.275	228	+ 0.22
2003	24.055	500	+ 2.07
2004	- 10.772	138	- 1.28

A partir des TCR 1995-2004

✓ Productivité du facteur capital

La productivité du capital a régressé depuis 2000, comparativement à 1995-1999. Nos calculs étant en DA courant, les résultats obtenus en DA constant sont tout autre. En effet, la productivité du facteur capital a subi une hémorragie, en valeur réelle. Il y a recul de la valeur ajoutée puisqu'elle est du même ordre en 2002-2004, qu'entre 1995 et 1999. Les immobilisations brutes ont subi, elles aussi, un recul sensible entre 1999 et 2004, si l'on prend en compte l'évolution des prix. Ce sont donc les deux composantes du calcul de ce ratio qui ont contribué au recul de la productivité du

capital. A en croire les propos rapportés par la presse nationale⁹⁹ portant sur l'éventualité d'une réévaluation du patrimoine foncier des entreprises publiques, la productivité du facteur capital, obtenue dans nos calculs, serait sur-évaluée. Et il y a donc gaspillage des ressources.

Tableau N° 132 : Productivité du facteur capital 1995-2004

unité = K DA

	Valeur ajoutée(1)	Immobilisations brutes(2)	Productivité du facteur capital 1/2
1995	109.622	553.123	0.20
1996	190.992	1.300.110	0.15
1997	95.206	2.937.331 (?)	0.03
1998	262.555	1.654.075	0.16
1999	238.847	1.653.303	0.14
2000	60.196	1.654.577	0.04
2001	62.520	1.664.743	0.00
2002	216.251	1.663.249	0.13
2003	141.915	1.658.706	0.08
2004	101.552	1.657.579	0.06

Calculé à partir des TCR et bilans 1995-2004.Laiterie de Arib

✓ Evolution de la rentabilité nette d'exploitation

Sur une période de 10 ans, seul l'exercice 2001 a vu son résultat net représenter un peu moins de 1/6^{ème} de la production valorisée, soit 15% de cette dernière.

Quant aux exercices 1998 et 1999, le résultat net par rapport à la production est négatif, mais proche de 1. Sur l'ensemble des autres exercices concernés par notre étude, le résultat net est négatif. Ce qui signifie que dans le cas qui nous intéresse ici ,toute unité supplémentaire produite engendre une détérioration de la rentabilité nette d'exploitation.

Tableau N° 133 : Evolution de la rentabilité nette d'exploitation (1995-2004)

U =K DA

	Résultat net (1)	Production (2)	RNE 1 / 2 en %
1995	-383.848	413.824	-----
1996	-186.795	1.011.905	-----
1997	-284.378	919.676	-----
1998	+566	1.127.294	0.05
1999	+5.918	1.076.029	0.05
2000	-194.275	1.139.062	-----
2001	+167.669	1.114.796	15.04
2002	-42.017	927.341	-----
2003	-14.023	743.921	-----
2004	-85.584	587.070	-----

Calculé à partir des TCR.

L'autre enseignement que l'on peut retenir de notre tableau concerne l'absence d'impact sur le résultat net et donc sur la rentabilité nette d'exploitation, à la fois des mesures d'assainissement

⁹⁹ N.Bouddedja. Le patrimoine des entreprises sera réévalué (selon le chef du gouvernement devant le CNES –ouverture de la 26^{ème} session du Conseil National Economique et Social). El Watan, n°4446, 4 juillet 2005, p 2.

financier, de la réduction des effectif en salariés ainsi que de la filialisation de l'Unité GIPLAIT de Arib. Les mesures institutionnelles permises par le statut actuel du secteur public, ont toutes montré leurs limites et à travers l'évolution de la rentabilité nette d'exploitation, il est permis de penser que seul le recours à un remède de cheval (ie la privatisation de l'unité) pourrait sortir cette entreprise du malaise dans lequel elle se trouve.

9.5. Conclusion

La politique de toilettage et d'assainissement de l'emploi au sein de la laiterie Arib que l'on peut résumer à trois volets que sont le recours à la pratique de départs volontaires pour dégraisser le niveau d'emploi, l'utilisation de contrat à durée déterminée et surtout le renforcement de l'équipe managériale.

Ces trois mesures se sont traduites par des résultats que l'on peut qualifier de très mitigés.

Deux raisons majeures expliquent comme nous l'avons vu plus haut cet état de fait.

Par un effet mécanique, même si les salaires demeurent bas (ie ceux-ci n'ont pas suivi la progression de l'inflation), la productivité du travail l'est encore plus. Le coût du travail que supporte l'entreprise est donc élevé. Pléthore de main d'œuvre et faible productivité par salarié nous paraissent comme les principaux ingrédients du marasme auquel fait face l'entreprise. Face à une concurrence de plus en plus exacerbante avec les nouveaux entrants que sont les industriels privés, la filiale GIPLAIT de Arib a vu ses parts de marché fondre comme neige au soleil.

A côté de cela, l'inflation importée via la flambée des prix sur le marché mondial de la poudre et le maintien du prix du lait pasteurisé à son niveau de 2001 a réduit à néant les possibilités de sortie de crise.

La laiterie Arib se trouve actuellement dans une situation où sa contribution à la valeur ajoutée du secteur est nulle puisque sa valeur ajoutée est négative. Tous ces facteurs font que la laiterie Arib a tous ses clignotants de gestion au rouge, en particulier ceux portant sur sa rentabilité.

Conclusion générale

A la lumière des résultats auxquels nous avons abouti suite à l'étude de la filière lait dans la wilaya d'Ain Defla, nous pouvons tirer les enseignements suivants.

Les politiques menées jusqu'ici se sont traduites par un échec évident. Par manque de vision cohérente et durable, les actions engagées se sont avérées inappropriées au contexte local. Les actions initiées au niveau de la filière lait sur le périmètre du Haut-Cheliff, entre 1967 et 1987, ont tout simplement ignoré une frange importante des éleveurs, en l'occurrence, les producteurs privés.

Le second constat qui se dégage porte sur la mise en œuvre de la stratégie de développement de la filière lait et ce, dans sa « synchronisation ». A titre d'exemple, le programme portant développement de la filière lait sur le Haut-Cheliff a été lancé en 1967 alors que la laiterie d'Arib n'a été réceptionnée qu'en 1989 !

La nouvelle politique laitière, appelée programme de réhabilitation de la production laitière, entamée en 1996 (FNDA) et qui se poursuit jusqu'à l'heure actuelle, ne peut permettre un véritable amorçage de relance de la filière lait dans un contexte de réformes inachevées pour certaines et non enclenchées pour d'autres (on pense ici de manière particulière au foncier agricole). Tout cela dans un environnement des plus favorables à une politique de réformes avec, à la fois au plan interne, une aisance financière du pays qui permet de supporter plus aisément le coût des réformes économiques et, au niveau international, une libéralisation des marchés dans le cadre des directives de l'Organisation Mondiale du Commerce. Ces deux éléments favorables plaident pour la mise en œuvre énergique d'une politique de substitution aux importations de lait par une production nationale. Comme nous le savons, les réformes drastiques sont coûteuses et à forts dégâts collatéraux. Il s'agit donc de mettre en pratique une politique d'anticipation dans les mesures de correction au niveau de la filière lait et ce, en ayant à l'esprit l'intégration du pays à l'OMC ainsi que la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'Union Européenne.

De ce qui précède, on peut conclure que les principaux écueils au développement de la filière lait peuvent se résumer ainsi : tout d'abord, à la différence de la production végétale, le bovin lait ne s'accommode pas avec un statut précaire de l'éleveur. Stabilisation et remembrement foncier sont à inscrire dans l'ordre des priorités des actions à mener. C'est le passage obligé vers une « professionnalisation » de la production laitière. L'autre volet qui doit trouver une réponse est la question du prix à la production du lait.

Ce dernier fait face à une rude concurrence des produits à haute valeur ajoutée (PHVA). Dans le contexte actuel, en raison des prix administrés du lait pasteurisé, les prix à la production du lait cru sont tirés vers le bas ce qui inscrit par conséquent ce produit dans le registre de ceux à faible valeur ajoutée. Que faire ? A la suite de A.Benachnou (mai 2006), il nous semble que « L'économie

de marché peut réussir en Algérie notamment si l'Etat se retire plus de sa fonction de production de biens et services, organise valablement et renforce sa fonction de régulation et réforme son action de protection sociale en ciblant mieux les bénéficiaires, notamment en luttant contre les inégalités régionales ».

La troisième mesure attendue porte sur l'application de la seconde génération des réformes dans le segment transformation, relevant du secteur public, à savoir, le passage à la privatisation des filiales de GIPLAIT. Des constats que nous avons dégagés précédemment, il semble bien que la filière lait se trouve à l'heure actuelle à la croisée des chemins. Il s'agit donc d'envisager la manière la plus à même d'enclencher les mesures « idoines » en vue de la sortir de sa léthargie. Un travail considérable reste à réaliser pour permettre une « véritable » mise à niveau de la filière lait et l'inscrire dans une perspective de durabilité. Pour ce faire, nous proposons ici quelques idées maîtresses.

- Les pouvoirs publics (ie l'Etat) doivent faire montre d'une volonté d'associer les organisations professionnelles. Mais, il faut dire à leur décharge que la profession est dans l'obligation de faire sa mue, en devenant le véritable réceptacle de toutes les attentes des producteurs. Actuellement, seuls les producteurs « encartés » dans diverses organisations et structures professionnelles composent la représentation syndicale dans la filière lait. Il est du devoir des pouvoirs publics de s'assurer de la présence d'une diversité des producteurs et des espaces géographiques au sein des organisations professionnelles. Ce qui permettra la prise en charge des doléances de la majorité silencieuse des producteurs (on pense ici aux petits éleveurs). En un mot, il est attendu des organisations professionnelles d'être le porte voix de la base vis-à-vis des pouvoirs publics, mais cela passe par l'apprentissage de l'écoute.

- La professionnalisation de l'activité lait dans son volet production passe, certes, par une attention particulière au prix à la production en tenant compte, notamment du critère qualité du « lait » et selon les spécificités régionales (sous certains isohyètes, il est plus aisé de produire du lait que sous d'autres. Voir la notion d'avantages comparatifs). Mais le recours à d'autres instruments d'encouragement de la production de lait a prouvé toute son efficacité sous d'autres cieux. Les mesures de soutien dans le cadre du programme de développement agricole aux producteurs de lait à l'œuvre actuellement, doivent être élargies à d'autres actions, en concertation avec la profession. La construction d'étables, l'électrification des exploitations et l'AEP paraissent des actions fort attendues par les éleveurs et réalisables dans le cadre du contexte présent. La mise en place des centres de collecte afin de sortir les éleveurs de l'isolement (F.Chehat, Agro ligne, Juillet-Août 2000) doit se poursuivre. Les prix à la production doivent permettre à la profession de vivre décemment. Quant au prix à la consommation, une politique de rattrapage des prix « intelligente » est indispensable. La prise en charge de la question des prix (à la production et à la consommation) par

la sortie progressive des prix administrés est à coup sûr le moyen le plus approprié en vue d'attirer de nouveaux investisseurs dont la filière a tant besoin. L'Algérie fait actuellement partie des quelques rares pays au monde à produire les produits dérivés, tel le camembert, à partir de matières premières importées. A ce niveau, le recours aux leviers indirects d'incitation à la fabrication de ces derniers à partir du lait local est à encourager. Ce qui permettra à la fois une meilleure traçabilité du produit et une meilleure articulation entre les différents segments de la filière lait. Depuis l'extinction des coopératives agricoles de comptabilité et de gestion (CACG), seules les banques (BADR et CRMA) sont juges et parties en disposant de référentiels technico- économiques. Il est temps de songer à la remise en place de ces coopératives avec la participation de tous les partenaires impliqués dans la filière lait.

La mise en place d'une banque de données (ie à l'image du Réseau d'Information de Comptabilité Agricole« RICA »en France) permettra de disposer d'un outil d'aide à la décision. Les industriels privés et les multinationales demeureront tournés vers les inputs importés tant que le dénouement des questions du foncier agricole (démembrement et privatisation) et de la libéralisation des prix sur l'ensemble des segments de la filière lait n'a pas eu lieu. Une fois ces deux verrous sautés, un mécanisme de reconfiguration/recomposition s'enclenchera dans la filière lait. Ce qui permettra un dynamisme réel de cette filière.

Références bibliographiques

Ouvrages

- ALLAIRE G et BOYER R.** La grande transformation de l'agriculture. INRA. Economica 444 pages. PARIS. 1995.
- AMIGUES J.P. et ali.** Valorisation des usages de l'eau. INRA. Economica. Poche Environnement. 111 pages. Paris. 1995. PARIS. 1995.
- AMMOUR B.** Le système bancaire Algérien. Texte et réalités Ed. DAHLEB. 2^e édition. 107 pages. ALGER.2001.
- BABA A.** Diagnostic d'un non développement. Ed. L'HARMATTAN. 330 pages. PARIS. 1999.
- BADILLO D.** Stratégie agro- alimentaire en Algérie. Perspectives 2000. Edisud.348 pages. AIX en PROVENCE. 1980.
- BEAUMAIS O, CHIROLEAU- ASSOULINE M.** Economie de l'environnement. Bréal Edition. 239 pages. PARIS. 2002.
- BENACHENHOU A.** Les nouveaux investisseurs. ALPHA DESIGN. 283 pages. Mai 2006.
- BENISSAD H.** La réforme économique en Algérie (ou l'indicible ajustement structurel). OPU. 2^e édition (mise à jour). 159 pages. ALGER. 1991.
- BENISSAD H.** L'ajustement structurel L'expérience du Maghreb. OPU.121pages .ALGER.1999.
- BENISSAD H.** De la planification socialiste à l'économie de marché. ENAG. Edition. 283 pages. ALGER.2004.
- BOUGHABA A.** Comptabilité analytique. BERTI. 2^e édition. 375pages .ALGER.1994.
- BOUZIDI A.** Les années 90 de l'économie Algérienne. Les limites des politiques conjoncturelles. ENAG Edition.297 pages. ALGER.1999.
- BOUZIDI M'HAMSADJI.** 5 essais sur l'ouverture de l'économie algérienne. Edition ENAG.ALGER. 1998.
- CARLES R., CORDONNIER P et MARSHAL P.** Economie de l'entreprise. Ed CUJAS.540 pages. PARIS. 1970.
- CONSO P.** La gestion financière de l'entreprise. DUNOD. Entreprise. 7^e édition. 691 pages. PARIS.1989.
- COTE M.** L'Algérie : Espace et société. Ed. ARMAND COLIN. 253 pages .PARIS.1996.
- DUBOIS Y, DUPHIL F et PANTEAU Y.** Commerce international. Ed FOUCHER. PARIS. 2000.
- DUROUSSET M.** La mondialisation de l'économie. Edition ELLIPSES. 176pages.PARIS. 1994.
- ECREMENT M.** Indépendance politique et libération économique : Un quart de siècle de développement de l'Algérie 1962-1985. Ed. Statistishes Bundesamet. BRUXELLES. 1984.
- EL MOKHTAR BEY.** Le crédit bail mobilier. Ed GILBERT. PARIS. 1993.
- GAMBLIN A.** (sous la direction). Images Economiques du monde. Ed. ARMAND COLIN./ Campus.384 pages. PARIS. 2005.
- GILLOT J.** Initiation au leasing. Ed J DELMAS et CIE. PARIS
- GUEDJ N.** De l'analyse comptable à la gestion financière. Edition Organisation .PARIS.1992.
- GUERAOUI D et RICHET X.** Stratégie de privatisation : Comparaison Maghreb -Europe. Edition l'Harmattan.317 pages. PARIS. 1995.
- GUITTON H et VITRY D.** Economie politique. Précis DALLOZ .DEUG. 1^{er} cycle. PARIS 1978.
- HAICHOUB B.** Le défi agro- alimentaire de l'Algérie. Edition OPU. ALGER. 1992.
- HAMED M.** Algérie. Etudes et prospectives. Ed. Inédit / Economie / essai. 120 pages. ALGER. 2003.
- HERSI A.** Les mutations des structures agraires en Algérie depuis 1962. OPU. 2 Edition .203 pages. ALGER.1981.
- HOUEE P.** Les politiques de développement rural des années de croissance au temps d'incertitude. INRA. Economica. 307 pages. PARIS. 1996.
- JACOUD G.** Inflation et désinflation. Ed du seuil / Mémo n°42. 62 pages. PARIS. 1996.
- KHELIL AEK.** La société montagnarde en question. Edition ANEP.104 pages +annexes. ALGER.2000.
- LABARONNE D.** Les privatisations à l'Est. Edition Management / société (EMS).128pages. CAEN.1999.
- LAUNEY R, BEAUFRERE J.P et DEBROSSE G.** L'entreprise agricole. Ed ARMAND COLIN. Collection U.365 pages. PARIS. 1967.
- LEHMANN Y.** Le financement de l'économie. Edition du Seuil. Mémo n° 103. 94 pages. PARIS. 1998.
- MAHMAR R.** L'impact des réformes économiques sur le financement du Commerce extérieur. Edition ENSAG. ALGER. 1997.
- MALASSIS L, GHERSI G.** Initiation à l'économie agro- alimentaire. AUPLF. HATIER.335pages. 1992.PARIS.
- MALASSIS L.** Economie agro alimentaire. Economie de la consommation et de la production agroalimentaire. Edition CUJAS. PARIS. 1979.
- MARION A.** Diagnostic de l'entreprise. Processus et méthodes. Edition Economica. PARIS.1999.
- MEKIDECHE M.** L'Algérie entre économie de rente et économie émergente. Essai sur la conduite des réformes économiques (1986-1999). Edition DAHLEB. 211 pages. ALGER.2000.
- MENDRAS H.** La fin des paysans. Suivi d'une réflexion sur la fin des paysans. Vingt ans après. Edition BAREL. 3^e édition. 437pages. PARIS.1991.
- MESLI M.E.** Les vicissitudes de l'agriculture Algérienne de l'auto gestion à la restitution des terres de 1990. Edition DAHLEB. 222 pages. ALGER.1996.
- MESLI M.E.** Essai d'une politique agricole. Quête d'une illusion ou d'une aptitude. Edition DAHLEB. 159pages. ALGER.1997 ?

- POULON E.** Economie générale. Edition DUNOD / Bordas. 478pages. PARIS.1984.
- RAFFINOT M.** Dette extérieure et ajustement structurel. EDICEF. 238 pages. MONTREAL. CANADA.1991.
- RAINELLI M.** Les stratégies des entreprises face à la mondialisation Ed . Management.109 pages.1999.
- ROLIN S.** Leasing. Manuelle technique de financement. MARABOUT. Service. BRUXELLES. 1970.
- TEMMAR H.** Structure et modèle de développement de l'Algérie. SNED. 318pages.ALGER.1974.
- TROIN JF** (sous la direction) Le Maghreb. Hommes et espaces. ARMAND COLIN. Editeur. Collection U. 360pages.PARIS. 1985.
- VIZZAVONA P.** Pratique de la gestion, analyse financière. Edition BERTI. Tome 1.PARIS. 1991

Thèses

- BEKKOUCHE M,** Le développement agricole : les grands périmètres irrigables d'Algérie. Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle .Université de Paris I Panthéon Sorbonne. 1973.
- BELKACEM BENOUNENE A.** Production et commercialisation du lait et produits laitiers en Algérie. Etude de cas Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle .Socio- Economie.Université de Paris I panthéon Sorbonne. IEDES. PARIS. 1982-1983.
- BOUKELLA M.** Politiques alimentaires, marchés inter nationaux et dépendance : La filière des huiles végétales en Algérie (1962-1988) Thèse de Doctorat d'Etat. Science Economiques. Université de LYON II. 1992.
- BOULAHCHICHE N,** Etude des systèmes de production. Caractères structurels et fonctionnels de quelques exploitations agricoles d'élevage bovin de la Mitidja. Thèse de Magister. Economie rurale .INA .EL HARRACH. 1996/1997.
- BOULAIN J.L.G,** Etude des sols des plaines du Cheliff. Thèse de Doctorat. Sciences. Université d'ALGER. 1957.
- BRAHIMI M .,** Etude de la production et de la commercialisation du lait et des produits laitiers au sein de l'Unité de Arib (Wilaya de AIN DEFLA).Thèse de Magister (langue arabe) .Université d'ALGER. (1998-1999).
- CHAULET C,** La terre, les frères et l'argent. Stratégies familiales et production agricole en Algérie depuis 1962. Thèse de Doctorat d'Etat. Sociologie .Université PARIS V. 1984.
- CHEHAT F .**Contribution à l'étude de la question agraire en Algérie. Cas de la céréaliculture. Thèse de Doctorat d'Etat. 2 volumes Université F ABBES .Sétif . 1999.
- CHIKH S.** La problématique de la filière lait en Algérie de sa production et de son développement. Thèse de Magister .Sciences économiques. Université d'ALGER. 1993.
- DAOUDI A,** Le crédit agricole mutuel , problèmes et perspectives . Thèse de Magister, Economie rurale. INA. EL HARRACH 1999.
- DEPERTHUIS C,** l'Algérie face au déséquilibre Agro –alimentaire .Thèse de Doctorat d'Etat. Sciences économiques. Université de MONTPELIER. 1984.
- DJEBBARA M,** Calcul économique et mise en valeur hydro agricole sur le périmètre du Haut Cheliff. Thèse de Magister. Economie rurale. INA EL HARRACH. 1986.
- HANAFI née DJOHLAL N,** Contribution à l'analyse de la situation et des perspectives de développement de la filière lait en Algérie. Thèse de Magister. Zootechnie. INA. EL HARRACH. 2002.
- MUTIN G,** La Mitidja, décolonisation et espace géographique. OPU ALGER. CNRS PARIS. (Thèse de Doctorat d'Etat, Géographie BORDEAUX 1. 1977.)
- SAHLI Z,** Développement rural et processus de marginalisation, cas des zones de piémonts et de montagne de la vallée du Cheliff (Algérie) Mémoire pour le diplôme des Hautes Etudes du CIHEAM .MONTPELIER .1980 .
- TAIB S,** Importance de la commercialisation au sein d'une entreprise dans le cadre de la transition économique en cours. Etude de cas : La laiterie de Arib (wilaya de AIN DEFLA). Thèse de Magister (langue Arabe). Université d'ALGER .2004 .
- YACONO X.** La colonisation des plaines du Cheliff. Université d'ALGER. IMBERT – 2 volumes 1955.

Mémoires d'ingénieur et de licence

- YAKOUBI M,** Etude de la collecte et de la distribution du lait sur la wilaya de AIN DEFLA par le future complexe laitier (ARIB). Mémoire d'ingénieur d'application. Zootechnie. ITA MOSTAGANEM. 1988.
- KEDDARI AEK,** Aspect technico -Economiques de l'approvisionnement et de la distribution dans une unité laitière en vue de rationaliser la production. Etude de cas : L'UPL 05. ORLAC (Arib). Mémoire d'ingénieur. Economie Agro – Alimentaire. INES d'Agronomie Université de BLIDA. 1989-1990.
- CHOUIREB A,** Contribution à l'étude des systèmes de production animale dans la wilaya de AIN DEFLA. Mémoire d'ingénieur d'Etat. Economie Agro – alimentaire. INES d'agronomie Université de BLIDA. 1990-1991.
- MOKRANE A, Analyse de la production laitière dans la région du Haut Cheliff. Mémoire d'ingénieur d'Etat. Zootechnie –INES d'agronomie CHLEF. 1991.
- LAZRI N.** Etude du fonctionnement de quelques exploitations de production laitière et évaluation de la production d'un échantillon de la race Die rouge Montbéliarde dans le périmètre du Haut Cheliff. Mémoire d'ingénieur d'Etat – Zootechnie INES d'agronomie. CHLEF. 1994.
- BELKAID K,** Détermination des facteurs de variation de la production laitière dans le périmètre du Haut – Cheliff à partir de la courbe de lactation. Mémoire d'ingénieur d'Etat. Zootechnie INES d'agronomie. CHLEF -1995

- TOUAMI F, HASSAS O**, Contribution à l'étude de la situation actuelle du bovin laitier moderne. Mémoire d'ingénieur d'Etat – Zootechnie INA El HARRACH. 2000.
- ZERROUKI A**, Analyse des contraintes technico- Economiques et financières de la production et de la distribution du lait. Cas de la laiterie – Fromagerie de BOUDOUAOU. Mémoire d'ingénieur d'Etat. Economie rurale. INA EL HARRACH 2000.
- BENIDIR S, NAANA M**, Les importations de produits alimentaires de base en Algérie. Etat des lieux et perspectives à court terme. Mémoire d'ingénieur d'Etat. Planification et Statistique INPS. ALGER 2003/ 2004.
- MOULA S**. Diagnostic financier d'une entreprise publique avant privatisation. Cas de l'UAB de SIDI LAKHDAR (wilaya de AIN DEFLA). Mémoire de licence. Sciences de gestion. Option comptabilité Institut des Sciences économiques .Centre Universitaire de KHEMIS- MILIANA 2004 / 2005.

Périodiques / revues

- CLAUS R. et LEGOUPIL JC**. Station expérimentale de KHEMIS–MILIANA. Le milieu du Haut Cheliff et ses implications agronomiques. L'Agronomie tropicale, vol XXVII, n°2, Février 1972. IRAT.
- CAMPAGNE P**. Etat et paysans : Les contradictions entre systèmes de reproduction. Economie rurale, n°147-148, pp 39-44. PARIS.
- BURGAT F**. L'Etat et l'agriculture en Algérie. Vers de nouveaux équilibres. The Maghreb Review, vol 8, 3-4 1983, pp 85- 90.
- PETIT M**. Rambervillers 10 ans après. Bulletin Technique d'Information, n°384-385, pp 743-750. Novembre-décembre 1983. PARIS.
- BENFRID M**. Processus d'intensification et difficulté d'intégration agro- industrielle sur le périmètre du Haut Cheliff. Séminaire développement rural et intensification agricole. 3- 4 – 5mars 1986.INA El HARRACH.
- PERENNES J.J**. La crise des modèles de mise en valeur des périmètres irrigables en Algérie. Le cas du Haut Cheliff. ROMM45, 1987-3, pp 94-105.
- DE PERTHUIS C**. Agriculture et industrie agro- alimentaire : Concurrence ou convergence ? Economie rurale, n° 188. Novembre- décembre 1988. PARIS.
- BESSAOUD O**. La réforme agricole : Une nouvelle tentative d'issue à la crise de l'agriculture Algérienne. Mondes en développement, tome 17, n°67, 1989, pp 117- 127.
- BEDRANI S**. Enjeux actuels des restructurations dans l'agriculture. Economie et Humanisme n°309, pp 23-29, Septembre- Octobre 1989.PARIS.
- BOUTONNET J.P**. La spéculation ovine en Algérie. Un produit clé de la céréaliculture. Données statistiques. Série Notes et Documents. N°90. Septembre 1989. INRA. ENSA. MONTPELIER.
- CHAULET C**. L'enjeu alimentaire. Les cahiers du CREAD. N° 31-32, 3^e et 4^e trimestre 1993, pp 55-74. ALGER.
- BESSAOUD O**. L'agriculture en Algérie. De l'autogestion à l'ajustement structurel (1963-1992). Options Méditerranéennes. Série B, n°8, pp 101-103.PARIS. 1994.
- BESSAOUD O et TOUNSI M**. Les stratégies agricoles et agro- alimentaires de l'Algérie et les défis de l'an 2000. Options méditerranéennes, série B, n° 14, pp101-118.PARIS. 1995.
- BAZIN G**. Réformes de la PAC et évolution des revenus agricoles. Aménagement et Nature. N°120/ Hiver 1995-96, pp63-72.PARIS.
- BOULAHCHICHE N. et MEKERSI S**. Système de production bovin viande. Cas de la Mitidja. Recherche agronomique, n°0/Juin 1997, pp85-88. INRA. ALGER.
- BEDRANI S. et BOUAITA A**. Consommation et production de lait en Algérie : Eléments de bilan et perspectives. Revue du CREAD, n°44/ 2^e trimestre 1998, pp 45- 70. ALGER.
- BOUKELLA M**. Restructuration industrielle et développement : Le cas de l'industrie agro-alimentaire. Les cahiers du CREAD, n°45/ 3^e trimestre 1998. ALGER.
- BOUKELLA M et BRABEZ F**. Effets de l'ajustement structurel sur les IAA de base. Les cahiers du CREAD, n°46-47/ 4^e trimestre 1998 et 1^{er} trimestre 1999, pp 97-112. ALGER.
- HOUMANI M**. Production animale. Situation alimentaire du bétail en Algérie. Recherche agronomique, n°4 / Mai 1999, p.p 35-45. INRAA. ALGER.
- BOUKELLA M**. Les restructurations agricoles dans les années 1990. Quels objectifs ? Quels moyens ? Les cahiers du CREAD, 51/ 2000, pp 5-28. ALGER.
- BOULAHCHICHE N**. Les exploitations laitières bovines en Mitidja : Structures et fonctionnements. Recherche agronomique. n°9 / Décembre 2001, pp 65-74. INRAA. ALGER.
- BEDRANI S, CHEHAT F, ABABSA S**. « L'agriculture algérienne en 2000, une révolution tranquille ». Le PNDA. Revue prospective agricole. N°1/2001.INRAA. ALGER.
- BENCHARIF A**. Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie : Etat des lieux et problématiques. Options Méditerranéennes, Série B / N°32, pp 25-46, 2001.CIHEAM.
- Le Monde. Dossiers et Documents**. N° 299. juin 2001. PARIS. Crise du modèle agro –alimentaire.
- Dossiers** : Quelle politique laitière pour l'Union Européenne. Recherches en Economie et Sociologie rurales. Sciences sociales. n°1-2 / 01.Novembre2001 .INRAA.PARIS .

- TALHA L.** L'économie algérienne au milieu du gué. In MAHIOU A et HENRY J. (sous la direction de) où va l'Algérie. KARTALA- IREMAM. PARIS, Aix en PROVENCE 2001.
- KENNICHE M.** Monnaie surévaluée. Système de prix et dévaluation en Algérie. Les cahiers du CREAD, n°57 / 2001, pp 9- 41. ALGER.
- BEDRANI S. et DAOUDI A.** Le financement non institutionnel dans l'agriculture : Quelques résultats d'une enquête rapide. Recherche agronomique. N°11, décembre 2002, pp 77-89, INRAA. ALGER.
- CHEHAT F.** Elevage. La production laitière au Maghreb. La collecte et la transformation Agro Ligne n°23. Juillet-Août 2002.
- CHEHAT F.** La filière lait au Maghreb. La collecte et la transformation Agro Ligne. N°23, juillet- août 2002.
- BOUKELLA M. et BOUAITA A.** Les évolutions récentes dans le secteur des IAA en Algérie : Entre dynamisme et pesanteurs. Les cahiers du CREAD., n°61 / 3^e trimestre 2002. pp5-29. ALGER.
- BRABEZ F. et BEDRANI S.** Les stratégies des acteurs du système agro- alimentaire face à l'intégration. EURO-Méditerranéenne. Les cahiers du CREAD, n° 61 / 3^e trimestre 2002, pp 31-47. ALGER.
- ADLI Z.** Réformes économiques et transparence dans les pays en transition vers l'économie de marché. Une approche institutionnelle. Recherche agronomique n°13/ décembre 2003, pp 79-86. INRAA. ALGER.
- A.L.** Industrie laitière algérienne un secteur en plein essor. Agri Economics, pp44-45, décembre 2005. PARIS.
- YLIES S.** Production laitière nationale l'autosuffisance n'est plus une utopie. GREEN Algérie, n°11/ Avril 2006, pp 13-14. ALGER.
- BABDI F.** Industrie du lait en Algérie. Une filière en quête de croissance. Le point Economique. Hebdomadaire. N° 21. 12 Avril 2006, p.p 1-3. ALGER.

Rapports

- COLSON F , GAILLARD B , RUFFIN J.C .** Combinaison optimale entre la terre et l'eau pour le développement de la production laitière en zone méditerranéenne. Bilan de huit années d'expérimentation fourragère sur le périmètre du Haut -Cheliff. CCCE / SERA PARIS. MARA / CDR Haut Cheliff. ALGERIE. Décembre 1975.
- OTAM,** mise en valeur du périmètre du Haut Cheliff. Rapport de synthèse. 141 pages. PARIS .Juillet 1972.
- Wilaya de AIN DEFLA .**Service de Développement Agricole. L'agriculture dans la wilaya de AIN DEFLA. Réunion du conseil exécutif de la wilaya de AIN DEFLA. Rapport du service de développement agricole. Décembre 1987 .AIN DEFLA.
- MINISTERE de L'AGRICULTURE.** Le secteur agricole et les perspectives de sa promotion et de son développement. Rapport général. Commission Nationale Consultative sur l'agriculture .ALGER . Janvier 1992
- MINISTERE de L'AGRICULTURE.** Réunion des Directeurs des services Agricoles. Rapport de la DSA de AIN DEFLA. Réunion des 29 et 30 septembre 1992 .ALGER
- MINISTERE de L'AGRICULTURE.** Rapport .La filière lait en Algérie. Ministère de l'agriculture .Mai 1994. ALGER .
- MINISTERE de L'AGRICULTURE.** Conférence Nationale sur le développement Agricole. Communication relative à la synthèse du rapport général. Ministère de l'agriculture .Palais des Nations. 1 et 2 juin 1996.ALGER.
- CHIKH S.** La question agricole et alimentaire à l'horizon 2010. INESG .ALGER .Mai 1997.
- MINISTERE de L'AGRICULTURE.** Réunion des Directeurs des services Agricoles. Rapport de la DSA de AIN DEFLA. Programme de développement de l'agriculture de la wilaya de AIN DEFLA. Rencontre des 25 et 26 février 1996 .ALGER .
- MINISTERE de L'AGRICULTURE et du DEVELOPPEMENT RURAL.** INRAA .Rapport du groupe technique Spécialisé. Suivi et évaluation du PNDA groupe de rédaction .Suivi et évaluation INRAA. Décembre 2001. ALGER.
- MADR,** 2001, Rapports de conjoncture 1^{er} et 2^{eme} semestres.
- MADR,** 2001 Analyse globale des filières. Ministère de l'agriculture / DRDPA. Mai 2001. ALGER.
- MADR,** 2002, rapports de conjoncture 1^{er} et 2^{eme} semestres
- MADR. RGA .**Rapport général des résultats définitifs 2001. MADR. DSASI. FAO. ALGER JUIN 2003.
- MINISTRE de L'AGRICULTURE et du DEVELOPPEMENT RURAL.** Revue de secteur agricole en Algérie Analyse de l'évolution des politiques de développement du secteur .Rapport de synthèse .Version première. Ministère de l'agriculture et du développement rural .Alger .Mai 2002.
- ASSEMBLEE POPULAIRE de WILAYA.** Rapport du secteur agricole .Session de printemps de l'A.P.W. DSA AIN DEFLA .Avril 2001.
- ACTES** de l'atelier national sur la stratégie de développement des cultures Fourragères en Algérie .10-12 juin 2001 .ITGC .ALGER . 2003.
- CNES .**Rapport sur la problématique de développement Agricole : Eléments pour un débat national.
- CNES .**Commission Perspectives de développement Economique et Social. ALGER. 2001.
- MINISTERE de L'AGRICULTURE et du DEVELOPPEMENT RURAL.** Rapport sur la situation du secteur agricole .2003- 2005 (série) .MADR .ALGER.
- MINISTERE de L'AGRICULTURE et du DEVELOPPEMENT RURAL.** Rapport de la DSA de AIN DEFLA .Evolution du secteur agricole 4^{eme} trimestre 2004 .MADR .Réunion des cadres .Février 2005.

- CNIEL** .L'Economie laitière en chiffres. Edition 2006 .CNIEL . PARIS.
- ASSEMBLEE POPULAIRE de WILAYA (APW)** Rapport de la Commission Agriculture, les Forêts et l'Hydraulique .Bilan des réalisations par rapport aux orientations (?) pour les secteurs de l'agriculture, des Forêts et de l'hydraulique. Session ordinaire de printemps. Du 9 au 23 Mai 2004 AIN DEFLA.
- MINISTERE de L'AGRICULTURE**. Relance économique PNDA. Programme d'exécution et indicateurs d'impacts. 2001 / 2004. National / Wilayate Elaboré à l'INRA avec la collaboration de l'ITGC, l'ITAFV, l'INVA et l'INPV et l'appui des Directions centrales du Ministère de l'agriculture, de la DGF, du HCDS et des DSA steppiques et sahariennes. Ministère de l'agriculture. ALGER .27-04-2001.
- FAO**. Lait et produits laitiers. FAO. Perspectives. FAO- ROME. JUIN 2006.

ANNUAIRES

- ONS**. Collections statistiques n°45 / décembre 1992. ALGER. Dépenses de consommation des ménages 1988. Résultats globaux.
 - ONS**. Statistiques n°35 / 1993. ALGER. Spécial. Séries statistiques Rétrospective 1962 – 1991.
 - ONS**. Bulletin statistique courant. N°29/ 1993. ALGER. Prix et tensions inflationnistes 1982 -1992.
 - ONS**. Collections statistiques n°80 / 1999. Série S. Statistiques sociales .ONS . Juin 1999. ALGER. RGPH. 1998. Recensement général de la population et de l'Habitat. Commerce extérieur. Evolution des échanges de marchandises 1992- 1998.
 - ONS**. Donn2es statistiques. n°374/ juillet 2003. ALGER. Les tableaux Economiques d'Ensemble de 1988 à 2001.
 - ONS**. Données statistiques n°372 / juillet 2003. ALGER. Enquêtes sur la situation et les perspectives dans le commerce au 1^{er} trimestre 2003.
 - ONS**. Données statistiques n°412 / 2004. ALGER Les tableaux Economiques d'Ensemble de 1995 –à 2003.
 - ONS**. Données statistiques n° 433 / Octobre 2005. ALGER. Les comptes Economiques de 1995 à 2004.
 - ONS**. Données statistiques n°420 / 2005. ALGER. Les Répertoires des Agents Economiques et Sociaux du trimestre 2005(volet personnes morales).
 - ONS**. Série « Démographie Algérienne » 1970- 2005. Données statistiques. ALGER.
 - ONS**. Collections statistiques n°119 / 2005. ALGER. Statistiques régionales et cartographie. Statistiques de l'Agriculture et de la Pêche 1989- 2001.
 - ONS**. Collections statistiques n° 120 / 2005. Série E. Economie n°34. Indice des prix à la consommation 1994 – 2004.
 - ONS**. Collections statistiques n°122 /Juin 2005. Série E. Economie n°36.Activité industrielle 1989 – 2004.
 - ONS**. Collections statistiques n°124 /octobre 2005. Série E. Economie n°37.Evolution des échanges de marchandises de 1992 –à 2004.
 - ONS**. Collections statistiques n°125 / octobre 2005. Série E. Economie n° 38.Rétrospective des comptes Economiques de 1963 à 2004.
 - ONS**. L'Algérie en quelques chiffres. Résultat 2003. n°34 /Edition 2005/ONS.ALGER.
 - ONS**. Quelques statistiques et indicateurs économiques (brochure). Avril – 2006. ALGER.
- Douanes Algériennes**
- CNIS**. Annuaire statistiques des importations et des exportations. Produit/ Pays, Pays/ Produit 1995- 2005 CNIS-Douanes Algériennes. ALGER.
 - CNIS**. Rapports annuels d'analyse des statistiques du commerce extérieur de l'Algérie. 1995-2005 CNIS. Douanes Algériennes. ALGER.
- Ministère de l'agriculture**
- MADR**. Séries statistiques agricoles (superficies et productions) Série B. MADR. DSASI. ALGER.
 - MADR**. Dépliant. L'agriculture par les chiffres. 1999-2004.
 - MADR**. Statistiques agricoles 2003. MADR. DSASI. ALGER. Wilaya de AIN DEFLA.
 - DPAT**. MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE AIN DEFLA. 2004. Wilaya de AIN DEFLA. DPAT. AIN DEFLA.
 - WILAYA de AIN DEFLA**.(dépliant). Réalités et Perspectives. Wilaya de AIN DEFLA. CALPI. N.d

Textes réglementaires et décisions officielles (Décrets, Lois, Arrêtés, Circulaires, Décisions, Instructions, Ordonnances et Règlements)

- Décret n°85. 26. du 29 octobre 1985 portant approbation d'un cahier des charges types relatif à l'octroi des concessions de gestion, d'exploitation et d'entretien des équipements hydrauliques dans les périmètres irrigués.
- Décret n°85. 26 / du 29 octobre 1985, fixant le statut type des OPI (Etablissements publics à caractère économique).
- Loi n°87. 19 du 8 décembre 1987 déterminant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national et fixant les droits et obligations des producteurs.
- Loi n°90.25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière.
- Loi n°90. 31 du 4 décembre 1990 relative aux associations.
- Loi n° 90.10 du 14 avril 1990 relative à la Monnaie et au crédit (voir article 112 introduisant le Leasing comme opération de banque en Algérie) .
- Décret exécutif n°90 .208 du 1 juillet 1990 relatif au FNDA.

- Circulaire interministérielles (MAIMF) du 23 janvier 1991 relative à la mise en œuvre du Fonds National de Développement Agricole.
- Décret exécutif n° 91 .38 du 16 février 1991 portant statut général des chambres d'agriculture.
- Décret législatif n° 93-07 du 24 avril 1993 relatif aux objectifs généraux de la période 1993- 1997 et portant plan national pour 1993.
- Règlement de la Banque d'Algérie n° 95-01 du 28 février 1995 portant dérogation en faveur de la CNMA pour effectuer des opérations de banque.
- Ministère de l'agriculture. Circulaire ministérielle n°617 / SPM du 13 Août 1995 relative aux investissements productifs finances avec le concours du Fonds National de Développement Agricole –Ministère de l'agriculture. ALGER.
- Ministère de l'Agriculture. Instruction ministérielle n°409 SPM du 10 juin 1995, relative à la mise en œuvre de la politique de réhabilitation de la production laitière .Ministère de l'agriculture. ALGER.
- Ordonnance n°96-09 du 10 janvier 1996, relative au crédit – bail.
- Instruction n°07. 96 au 22 octobre 1996, relative aux modalités de constitutions des sociétés de crédit – bail et aux conditions de leurs agréments.
- Société Algérienne de Leasing Mobilier (SALEM) Etablissement financier agréé par la Banque d'Algérie n°97-03 du 28 juin 1997.
- Ministère de l'agriculture .Instruction ministérielle n° 299 SPM Du 15 août 1998 portant amendement de la circulaire n° 903 SPM du 18 novembre 1996 .Ministère de l'agriculture .ALGER .
- Décret exécutif n° 2000-118 du 30 mai 2000 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation n°302 - 067 intitulé « Fonds National de Régulation et de Développement Agricole ».
- Arrêté interministériel (MA/ MF) du 25 juin 2000, déterminant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-067 intitulé « Fonds National de Régulation et de Développement Agricole ».
- Ministère de l'Agriculture. Lettre ministérielle du 14 juin 2000 sur financement du développement du secteur agricole par la CNMA et les CRMA .Ministère de l'agriculture ALGER.
- Ministère de l'agriculture .Instruction n°00313 du 8 juillet 2000 portant conditions d'accès au crédit lié à la caisse de Mutualité Agricole pour le financement des actions et opérations inscrites dans le cadre des programmes de développement du secteur agricole Ministère de l'agriculture . ALGER.
- Ministère de l'agriculture .Décision ministérielle du 8 juillet 2000 fixant les conditions d'éligibilité aux Fonds (FNRDA) , les modalités de paiement des aides ainsi que les taux du soutien par type d'activité .Ministère de l'agriculture. ALGER.
- Ministère de l'agriculture. Circulaire n°00332 du 18 juillet 2000 portant stratégie de mise en œuvre du plan National de Développement Agricole « PNDA » Ministère de l'agriculture . ALGER.
- Ordonnance n°01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement.
- Ordonnance n°01-04 du 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques (EPE).
- Ministère de l'agriculture .Décision n°1324 /SM du 14 octobre 2001, modifiant et complétant la décision n°599 du 8 juillet 2000 fixant les conditions éligibilité au soutien sur le Fonds National de régulation et de Développement Agricole (FNRDA) ainsi que les modalités de paiement des subventions et aux taux et / ou montants des soutiens aux actions et opérations de développement du secteur agricole visées par ce Fonds.
- Décret n° 01-282 du 24 septembre2001, modifié et complété, portant attribution, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI).
- Ministère de l'Agriculture Décision n°118 du 24 avril 2003modifiant et complétant la décision n°599 du 8 juillet 2000 fixant les conditions d'éligibilité au soutien sur le Fonds National de régulation et de Développement Agricole (FNRDA) ainsi que les modalités de paiement des Subventions . Ministère de l'agriculture .ALGER.
- Décret exécutif n° 05-14 du 9 janvier 2004 définissant les modalités de tarification de l'eau à usage agricole ainsi que les tarifs y afférents.
- Décret n° 05-183 du 18 mai 2005 portant création de l'office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID).

- Décret exécutif n°05-367 du 26 septembre 2005 portant dissolution de l'office des Périmètres d'irrigation de la vallée de CHLEF et transfert de son patrimoine à l'Office National de l'Irrigation et du Drainage (OND).
- Arrêté du 7 juin 2005 portant agrément de la caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA).
- Décret exécutif n° 05-309 du 7 septembre 2005 relatif aux attributions du Ministère des participations et de la Promotion des Investissements (MPPI).
- Décret exécutif n°05-310 du 7 septembre 2005 portant organisation de l'administration centrale du MPPI.
- Décret exécutif n° 05-413 du 25 octobre 2005 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-067 intitulé. « Fonds National de Développement de l'Investissement Agricole (FNDIA).
- Décret n° 05-415 du 25 octobre 2005 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-121 intitulé « Fonds National de Régulation de la Production Agricole ».
- Ministère de l'agriculture. Décision n°504 du 11 décembre 2005 portant Bonification d'intérêts sur le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNDA) Ministère de l'agriculture .ALGER .

Mots-clés :

Algérie / Wilaya de Ain-Defla / Haut Cheliff / Filière lait / Réformes économiques / FNDA / FNRDA / PNDA / Crédit bail/ Bovin lait / Ressource eau.

Key-words :

Algeria / Department of Ain Defla / Upper Cheliff / Dairy sector / Reforms economy /FNDA /FNRDA/PNDA / Leasing / Cattle dairy /Resource waters.

الكلمات الدالة

الجزائر / ولاية عين دلفة / الحلف الأعلى / قطاع الحليب / إصلاحات اقتصادية / FNDA / FNRDA / PNDA / الإئتمان / الحليب البقري / موارد المياه.

ADDENDA

Au moment où le gouvernement Algérien annonçait un nouveau programme d'industrialisation du pays, le ministre du commerce, en date du 7 février 2007 a révélé deux décisions à contre courant de la politique relative à la filière lait à l'œuvre depuis 1995 dans le cadre du FNDA puis FNRDA. L'une porte sur la reconduction du prix à la consommation sur le marché national et ce, depuis le troisième trimestre de l'année 2006 et sans compter les réajustements successifs des diverses charges connexes entre 2001 et 2007 pour l'industrie laitière. Ce qui a engendré la fermeture en cascades des mini-laiteries (70 sur 78 unités privées sont à l'arrêt selon la Confédération des Industriels et Producteurs Algériens CIPA, (cf El-Wattan n° 4984, 3 avril 2007, p1 et p7) avec le risque de mise en péril de l'industrie naissante.

Last but not least l'autre décision non moins importante arrêtée par le ministère du commerce porte sur le projet de mise en place d'un Office du lait chargé de l'importation des matières premières destinées à l'industrie laitière. Choix conforté par le ministère des Finances par la voix de son secrétaire général (In Le Maghreb, n°2363, 29 mars 2007, p4) selon lequel le gouvernement a décidé de procéder dans l'immédiat à l'importation de la poudre de lait afin d'approvisionner régulièrement le marché du lait. Toujours selon le responsable du ministère des Finances l'office en question aura une subvention qui permettra la prise en charge du prix du lait. Cette subvention sera prévue dans la Loi de finances complémentaire de 2007 et de poursuivre si le prix continue à augmenter la subvention qui était prévue de 10 MDS de DA juste pour l'Autorité de régulation, augmentera probablement en fonction de l'analyse du marché ajustée. Par ailleurs, analysant la philosophie de la nouvelle politique d'industrialisation dévoilée par le Ministère des Participations et de la Promotion des Investissements MPPI, les Professeurs A.Khelif et M.Boukella posent le problème des filières industrielles de manière interrogative « Industrialisation durable ou simple ajustement de la spécialisation internationale ? ». Les deux auteurs précités notent « en l'occurrence, l'échec du modèle rentier et la nécessité de son dépassement doivent ouvrir de nouveau le chantier et les grands débats sur les choix et les options que le pays doit emprunter afin qu'il trouve sa place parmi les nations développées (In A.Khelif et M.Boukella, Industrialisation durable ou simple ajustement de la spécialisation internationale, dans El-Wattan n°4960, 6 février 2007, p13 et El-Wattan, n°4961, 7 février 2007, p 13). Comme nous venons de le voir ces choix risquent de remettre en cause les fragiles résultats du FNDA puis FNRDA dans la politique de réhabilitation de la production laitière engagée il y a de cela plus d'une décennie et par voie de conséquence du report aux calendes grecques de son insertion dans la filière lait. En fait, le recours exagéré ou inconsidéré au Trésor public pour le soutien à l'importation de la poudre de lait et le retour à l'étatisation et/ou la ré-installation du monopole sur l'importation des matières premières destinées à l'industrie laitière correspondent à un choix périlleux de mise à mort de l'option d'intégration agriculture- industrie

dans la filière lait. La re-nationalisation du volet importation des matières premières destinées à l'industrie laitière et la recours à la pratique du primat accordé au secteur public industriel du lait, avec la captation de l'essentiel du financement pour l'import de la matière première poudre de lait et MGLA correspondent à des ruptures systémiques en inadéquation avec les règles de l'économie de marché. Choix lourd de conséquence en cas de retournement des marchés au niveau mondial et surtout option qui risque de se traduire par la rupture du lien déjà lâche entre les divers segments de la filière.

En un mot il y a là une option délibérée qui ressemble fort à une stratégie d'adossement de l'industrie laitière algérienne au marché mondial. En d'autres termes, il s'agit d'une volonté de tourner le dos au secteur agricole au lieu et place d'une recherche de l'intégration entre l'agriculture et l'industrie.

L'Algérie est dans l'obligation d'assurer un minimum de couverture des besoins en lait et produits dérivés à partir de ses propres ressources. C'est là où il y a urgence.

A ce propos H. AIT AMARA (El- Wattan, n°4984, 3avril 2007, p12) note ce qui suit « ...de l'idée que l'on peut substituer les espaces du sud aux terres du nord est une idée dangereuse, fallacieuse, il faut également recouvrer notre souveraineté alimentaire ; c'est-à-dire le droit de décider de notre politique agricole alimentaire, droit aujourd'hui menacé par l'OMC ».

La crise du lait de l'hiver 2007 en Algérie est là pour nous rappeler l'urgence de mise en place d'une stratégie de la filière lait fondée sur les propres moyens du pays avec en arrière plan la nécessité d'une recherche d'un minimum d'auto suffisance.

Cette bataille est certes difficile, pleine d'embûches, mais « les batailles perdues sont celles qu'on refuse de livrer ».

Liste des tableaux

- Tableau N° 1 :* Evolution du cheptel national en ruminants selon les espèces et le capital productif en lait (vaches, brebis et chèvres)
- Tableau N° 2 :* Evolution comparative des CDI et des CDD dans les effectifs totaux
- Tableau N° 3 :* GIPLAIT, Evolution de la répartition des salariés selon les CSP
- Tableau N° 4 :* Evolution comparative des CDI et des CDD dans les effectifs totaux
- Tableau N° 5 :* Evolution du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée ainsi que du ratio VA/CA de GIPLAIT
- Tableau N°6 :* GIPLAIT - Evolution de la productivité physique par salarié en litres de tout lait /salarié /an
- Tableau N°7 :* GIPLAIT - Evolution de la productivité physique par salarié en litres de tout lait / salarié / an
- Tableau N° 8 :* GIPLAIT : Evolution de la valeur ajoutée par salarié
- Tableau N°9 :* GIPLAIT - Evolution des effectifs, des frais de personnel ainsi que du salaire mensuel moyen
- Tableau N° 10 :* Evolution comparative du taux d'intégration et du TUC des filiales GIPLAIT
- Tableau N° 11 :* Evolution du taux d'intégration de l'industrie laitière publique
- Tableau N° 12 :* Répartition de la structure en équivalent lait consommé selon le statut juridique de l'offreur
- Tableau N° 13 :* Public national/IAA. Évolution comparative des indices de production des IAA (y compris tabacs et allumettes) et de la production de lait et dérivée
- Tableau N°14 :* Etude comparative de l'évolution de la population résidente et de l'offre en lait et produits laitiers du secteur public
- Tableau N°15 :* Impact des réformes économiques sur l'intervention du secteur public industriel dans les importations relevant de la filière lait
- Tableau N° 16 :* Evolutions respectives de la production nationale de lait, de la collecte de lait cru et du taux de collecte
- Tableau N°17 :* Taux d'intégration de l'industrie laitière Algérienne
- Tableau N° 18 :* Impact de l'ouverture du segment collecte de lait cru aux opérateurs privés sur le poids respectif des transformateurs privés et du secteur public
- Tableau N°19 :* GIPLAIT : Evolution de la structure de collecte selon les régions
- Tableau N° 20 :* GIPLAIT : Evolution en nombre d'éleveurs agréés au programme public de soutien à la production laitière selon les régions.
- Tableau N°21 :* Evolution de la collecte totale et des volumes de lait ramassé par les filiales Giplait
- Tableau N° 22 :* Evolution des importations physiques de PDL et MGLA
- Tableau N° 23 :* Evolution des prix moyens à l'importation de la poudre de lait et de la MGLA
- Tableau N° 24 :* Répartition selon les principaux fournisseurs de l'Algérie en PDL
- Tableau N° 25:* Evolution respective des effectifs en vaches laitières, de la production de lait cru de vache et du rendement en lait par vache.
- Tableau N° 26 :* Evolution comparative des groupes d'éleveurs selon la taille du cheptel (en nombre de VL/éleveur)
- Tableau N°27 :* Régime thermique du Haut Cheliff
- Tableau N°28:* Haut Cheliff - Répartition des précipitations selon les saisons
- Tableau de la situation pluviométrique sur 25 ans - 1977-2002 Station Agro Météo. ITGC de Khemis-Miliana
- Tableau N°29 :* Ressources hydriques de la wilaya
- Tableau N°30 :* Wilaya de Ain Defla - Répartition générale des terres 2004/2005

<i>Tableau N°31 :</i>	Répartition des terres par type d'exploitations
<i>Tableau N°32:</i>	Le potentiel végétal
<i>Tableau N°33 :</i>	Le potentiel animal
<i>Tableau N°34 :</i>	Evolution de la superficie, de la production et du rendement des fourrages consommés en sec
<i>Tableau N°35 :</i>	Vesce avoine : Moyennes mobiles de cinq ans de la superficie, de la production et du rendement
<i>Tableau N°36 :</i>	Place de la vesce avoine dans les fourrages artificiels consommés en sec
<i>Tableau N°37 :</i>	Evolution de la contribution des superficies consacrées aux fourrages consommés en vert par rapport aux superficies totales de fourrages (en sec et vert).
<i>Tableau N°38 :</i>	Evolution des superficies de la jachère
<i>Tableau N°39 :</i>	Evolution du cheptel dans la wilaya
<i>Tableau N°40 :</i>	Production comparée des viandes rouges et des viandes blanches
<i>Tableau N°41 :</i>	Évolution des effectifs et de la structure en UGB du bovin lait
<i>Tableau N°42 :</i>	Place du secteur public dans l'élevage bovin laitier après sa réorganisation
<i>Tableau n°43 :</i>	Incidences de la réorganisation du secteur public sur son effectif de vaches laitières par rapport à l'effectif total de la wilaya de Ain Defla
<i>Tableau N° 44 :</i>	Evolution de l'occupation du sol en irrigué à partir de la grande hydraulique
<i>Tableau N° 45:</i>	Haut Cheliff - Structure en % de l'occupation du sol en irrigué à partir de la grande hydraulique selon les spéculations
<i>Tableau N° 46 :</i>	Wilaya de Ain Defla : Bilan des plantations arboricoles et viticoles 2000/2004, FNRDA- concession –Forets -Hors programme
<i>Tableau N° 47 :</i>	Bilan des plantations arboricoles et viticoles
<i>Tableau N° 48 :</i>	capacité de production
<i>Tableau N°49 :</i>	Wilaya d'Aïn Defla : Estimation du taux de collecte pour la transformation par rapport à la production totale de lait de vache
<i>Tableau N°50 :</i>	Place des vaches laitières dans les effectifs vaccinés 2001-2005
<i>Tableau N° 51 :</i>	Estimation de la production à partir des vaccinations
<i>Tableau N°52 :</i>	Comparaison des volumes collectés et du potentiel de production
<i>Tableau N°53 :</i>	Evolution de la production, du rendement et de la collecte
<i>Tableau N°54 :</i>	Evolution de la collecte mensuelle de lait de vache
<i>Tableau N° 55 :</i>	Evolution du ratio de saisonnalité de la production de lait destinée à la transformation
<i>Tableau N° 56 :</i>	Evolution comparative de quelques indicateurs techniques portant sur la collecte du lait cru sur le Haut Cheliff
<i>Tableau N° 57 :</i>	Laiterie de Arib : Evolution du volume de lait cru collecté au kilomètre parcouru
<i>Tableau N°58 :</i>	Laiterie d'Arib : Prévisions des paramètres d'activités de la collecte de lait cru
<i>Tableau N°59 :</i>	Laiterie d'Arib : Impact du FNDA puis FNRDA sur la densité de collecte de lait cru au kilomètre parcouru
<i>Tableau N° 60 :</i>	Haut-Cheliff - Impact de la réorganisation du secteur public et de la restitution des propriétés nationalisées aux privés sur la taille moyenne en VP/UP- 1990-1995
<i>Tableau N° 61 :</i>	Haut-Cheliff : Mise en œuvre du FNDA et taille moyenne en VP/UP contractuelle avec la laiterie de Arib.
<i>Tableau N° 62 :</i>	Haut Cheliff : Impact du FNRDA sur l'activité lait en 2001-2005
<i>Tableau N° 63 :</i>	Haut- Cheliff : activité collecte de lait
<i>Tableau N° 64 :</i>	Haut-Cheliff - Impact de la réorganisation du secteur public et de la restitution des propriétés nationalisées aux privés sur la taille moyenne en VP/UP- 1990-1995
<i>Tableau N° 65 :</i>	Contribution de chaque type de fournisseurs à l'approvisionnement en lait cru de l'unité de transformation d'Arib - 1990-2004

- Tableau N° 66 :* Laiterie de Arib : Evolution indiciaire de la production collectée selon le statut juridique du fournisseur
- Tableau N° 67 :* Impact des mesures de soutien à la filière lait sur la contribution de chaque type de fournisseurs à la laiterie Arib
- Tableau N° 68 :* Evolution comparative des IAF et des volumes de lait ramassé
- Tableau N° 69 :* Evolution de la contribution des producteurs contractuels FNDA puis FNRDA aux livraisons de lait cru à l'UPL Arib ainsi qu'à la laiterie WANISS de Bir Ould Khelifa.
- Tableau N° 70 :* Wilaya de Ain-Defla - Evolution de l'importance des producteurs agréés par rapport au nombre total des fournisseurs de lait cru à l'industrie de transformation.
- Tableau N° 71 :* Comparaison du nombre d'éleveurs agréés et du nombre de producteurs ayant recouru à l'IA sur leur cheptel.
- Tableau N° 72 :* Evolution du nombre moyen d'IA par éleveur
- Tableau N° 73 :* Nombre moyen de vaches laitières par producteur « tous types confondus » et par producteur agréé
- Tableau N° 74 :* Evolution comparative du nombre moyen de vaches laitières par an par éleveur (tous types confondus) et par producteur agréé.
- Tableau N° 75 :* Répartition des volumes collectés selon les types de collecteurs
- Tableau N° 76 :* Impact de l'ouverture du segment collecte aux jeunes investisseurs, selon les types de collecteurs
- Tableau N° 77 :* Origine du lait cru réceptionné par les usines de transformation de la wilaya de Ain Defla
- Tableau N° 78 :* Poids du soutien à la filière lait par rapport à l'ensemble des soutiens FNDA puis FNRDA
- Tableau N° 79 :* Répartition des investissements selon les sources de financement sur Fonds d'Etat 1996-2004
- Tableau N° 80 :* Evolution du poids de l'investissement à la ferme par rapport au soutien à la filière lait et au total FNDA puis FNRDA.
- Tableau N° 81 :* Wilaya d'Ain Defla : Structure du soutien à la filière lait selon les rubriques du volet « réhabilitation de la production laitière (1996-2004)
- Tableau N° 82 :* Wilaya de Ain Defla : Evolution des acquisitions en matériels d'équipements spécialisés d'élevage
- Tableau N° 83 :* Wilaya d'Ain Defla : Evolution comparative des primes accordées par la CRMA aux producteurs et aux collecteurs de lait dans le cadre du FNDA puis du FNRDA.
- Tableau N° 84 :* Evolution comparative des volumes de lait collecté dans le cadre du FNDA puis FNRDA et des primes versées aux producteurs par la CRMA de Khemis Miliana
- Tableau N° 85 :* Laiterie d'Arib : Impact du programme portant réhabilitation de la production laitière sur le niveau de la collecte du lait cru 1990-2004
- Tableau N° 86 :* Tableau synoptique portant sur les taux de réalisation de L'IA dans le cadre du FNDA puis FNRDA 1996-2005
- Tableau N° 87 :* Evolution respective du nombre d'inséminateurs, du ratio IAR/Inséminateur et du taux de réussite de l'IA
- Tableau N° 88 :* Evolution du nombre d'IAF/producteur
- Tableau N° 89 :* Calcul des frais d'irrigation à l'hectare
- Tableau N° 90 :* Haut Cheliff, grande hydraulique : comparaison du produit brut, des charges totales et du produit net des fourrages par rapport aux autres spéculations.
- Tableau N° 91 :* Comparaison de la productivité des frais d'irrigation sur les fourrages par rapport aux autres spéculations
- Tableau N° 92 :* Comparaison de la productivité du mètre cube d'eau d'irrigation sur les fourrages par rapport aux autres spéculations
- Tableau N° 93 :* Comparaison du produit brut, des charges totales et du produit net sur les fourrages par rapport aux autres spéculations

<i>Tableau N° 94 :</i>	Tableau synoptique portant sur la comparaison de quelques ratios économiques sur fourrage par rapport aux spéculations.
<i>Tableau N° 95 :</i>	Répartition de la production en équivalent lait
<i>Tableau N° 96 :</i>	Evolution de la contribution du LPC à la production totale en équivalent- lait
<i>Tableau N° 97 :</i>	Moyennes mobiles de 5 ans portant sur la contribution du LPC à la production totale en tout lait (1990-2004)
<i>Tableau N° 98 :</i>	Taux d'utilisation des capacités
<i>Tableau N° 99 :</i>	Evolution respective des taux d'intégration par rapport à la capacité théorique et à la production effective de l'UPL
<i>Tableau N°100 :</i>	Evolution comparative des primes d'intégration sur Fonds d'Etat et du taux d'intégration (2001- 2005)
<i>Tableau N° 101 :</i>	Evolution de la répartition du lait cru collecté entre les produits finis
<i>Tableau N°102 :</i>	Evolution de l'effectif total en main d'œuvre
<i>Tableau N° 103 :</i>	Evolution de la répartition de la main d'œuvre selon les classes d'âge (2000-2004)
<i>Tableau N° 104 :</i>	Répartition de la main d'œuvre selon les CSP - 1997-2004
<i>Tableau N° 105 :</i>	Evolution du coût salarial (1997-2004)
<i>Tableau N° 106 :</i>	Poids de la masse salariale dans le chiffre d'affaires 1997- 2004
<i>Tableau N° 107 :</i>	Evolution du résultat net par salarié
<i>Tableau N° 108 :</i>	Productivité physique par salarié en litres d'équivalent / lait salarié/an
<i>Tableau N° 109 :</i>	Répartition de la valeur ajoutée
<i>Tableau N° 110 :</i>	Productivité monétaire par salarié
<i>Tableau N° 111 :</i>	Valeur Ajoutée par salarié - 1995-2004
<i>Tableau N° 112 :</i>	Evolution comparative des coûts de production de l'équivalent lait et du LPC (1998-2004)
<i>Tableau N° 113 :</i>	Evolution du coût de production du litre de lait pasteurisé
<i>Tableau N° 114:</i>	Evolution de la structure du coût de revient du lait pasteurisé
<i>Tableau N° 115 :</i>	Principaux paramètres liés aux coûts de revient de litre en équivalent lait
<i>Tableau N° 116 :</i>	Evolution de la structure des coûts par rapport au chiffre d'affaires (en %) - 1995-2004
<i>Tableau N° 117 :</i>	Contribution des ventes de lait cru à la formation du C.A.
<i>Tableau N° 118 :</i>	Contribution de la rubrique « produits vendus » au chiffre d'affaires (1995-2004)
<i>Tableau N° 119 :</i>	Evolution de quelques ratios (1995-2004)
<i>Tableau N° 120 :</i>	Evolution du ratio de solvabilité générale
<i>Tableau N° 121 :</i>	Evolution des principaux ratios de gestion
<i>Tableau N° 122 :</i>	Rentabilité des ventes de lait cru de vache en l'état (2004)
<i>Tableau N° 123 :</i>	Evolution du résultat d'exploitation
<i>Tableau N° 124 :</i>	Evolution des résultats hors-exploitation
<i>Tableau N° 125 :</i>	Evolution du résultat net
<i>Tableau N° 126 :</i>	Evolution de la structure des actifs en % (1995-2004)
<i>Tableau N° 127 :</i>	Evolution de la structure du passif en % (1995-2004)
<i>Tableau N° 128 :</i>	Evolution du cash-flow (1995-2004)
<i>Tableau N° 129 :</i>	Evolution du taux de la valeur ajoutée
<i>Tableau N° 130 :</i>	Evolution de l'excédent brut d'exploitation (EBE) de 1995 à 2004
<i>Tableau N° 131 :</i>	Evolution du rapport charges financières / EBE
<i>Tableau N° 132 :</i>	Productivité du facteur capital 1995-2004
<i>Tableau N° 133 :</i>	Evolution de la rentabilité nette d'exploitation (1995-2004)

Liste des graphes

- Grappe N°1* : Evolution comparative de la production et de la main d'œuvre au sein des filiales GIPLAIT
- Grappe N°2* : Evolution de la productivité physique par salarié
- Grappe N°3* : Evolution comparative du taux d'intégration et du taux d'utilisation
- Grappe N°4* : Evolution comparative de la population résidente en Algérie et de l'offre en lait et produits laitiers du secteur public industriel
- Grappe N°5* : Evolution du poids du secteur public dans les importations totales relevant de la filière lait
- Grappe N°6* : Production et collecte de lait cru
- Grappe N°7* : Taux de collecte de la production nationale de lait cru
- Grappe N°8* : ALGERIE - Evolution comparative de la production industrielle de tout lait et de la collecte de lait cru
- Grappe N°9* : Evolution comparative de la collecte totale et des volumes ramassés par les filiales GIPLAIT
- Grappe N°10* : Haut Cheliff – Répartition des précipitations dans le Haut Cheliff Moyenne récente sur 25 ANS Service Agro-météo station ITGC) Khémis-Miliana -1978/2002
- Grappe N°11* : Haut Cheliff – Diagramme Ombrothermique de Gausson sur 15 ans « 1988/2002 » - Service Agro-météo-Station ITGC) Khémis-Miliana
- Grappe N° 12* : Haut Cheliff - Trend de la place des fourrages intensifs par rapport à la surface totale en irrigué, à partir de la grande hydraulique
- Grappe N° 13* : Haut Cheliff - Place des fourrages dans l'allocation des ressources provenant de la grande hydraulique et destinée à l'agriculture
- Grappe N° 14* : Haut Cheliff – Trend de la place des fourrages intensifs par rapport à la surface totale en irrigué, à partir de la grande hydraulique en %
- Grappe N°15* : Wilaya de Aïn Defla – Evolution comparative de la production totale, de la collecte et du taux de collecte par rapport à la production
- Grappe N°16* : Production et collecte de lait de vache
- Grappe N°17* : Wilaya d'Ain Defla - Evolution de la collecte mensuelle de lait
- Grappe N°18* : Laiterie de Arib - Evolution du ratio de saisonnalité de la production de lait destiné à la transformation
- Grappe N° 19* : Laiterie d'Arib : Evolution de la densité de collecte au KM parcouru
- Grappe N° 20* : Evolution comparative du nombre de producteurs de lait et la moyenne en VP par exploitation
- Grappe N° 21* : Evolution comparative de la collecte totale et des effectifs en VL
- Grappe N° 22* : Haut Chélif - Evolution du nombre d'exploitations contractuelles avec les transformateurs du lait
- Grappe N°23* : Evolution du nombre moyen de vaches présentes par exploitation contractuelle avec les transformateurs du lait
- Grappe N° 24* : Laiterie de Arib - Impact des mesures de soutien à la filière lait sur la contribution de chaque type de fournisseurs aux livraisons de lait
- Grappe N° 25* : Evolution comparative de la production de lait ramassé pour la transformation et du nombre d'IAF
- Grappe N° 26* : Comparaison du nombre de vaches laitières intégrées au programme public de soutien à la production laitière et du nombre de VL inséminées artificiellement
- Grappe N° 27* : Comparaison du nombre d'éleveurs agréés au programme lait et du nombre d'éleveurs utilisant l'insémination artificielle
- Grappe N°28* : Structure de la contribution en % de chacun des types de collecteurs au ramassage total de lait cru par les industriels de la wilaya

Grappe N° 29 : Impact de l'ouverture du segment collecte aux jeunes investisseurs sur le poids dans la collecte des différents types de collecteurs

Grappe N°30 : Structure des livraisons de lait cru aux laiteries selon l'origine des fournisseurs

Grappe N°31 : WILAYA d'Aïn Defla : Répartition des investissements selon les sources de financement sur fonds publics (1996/2004)

Grappe N° 32 : Wilaya d'Aïn Defla : Evolution des poids respectifs de l'investissement à la ferme par rapport au soutien à la filière lait et au FNDA puis au FNRDA (1996/2004)

Grappe N° 33 : Wilaya de Aïn Defla – Répartition en % du soutien à la filière lait selon les rubriques du volet « réhabilitation de la production laitière » 1996/2004

Grappe N° 34 : Laiterie de Arib - Impact du programme portant réhabilitation de la production laitière sur le niveau de collecte de lait cru

Grappe N° 35 : Laiterie d'Arib : Evolution de la répartition de la production selon les produits

Grappe N°36 : Evolution de la contribution du LPC à la production en tout lait (1990/2004)

Grappe N° 37 : Evolution comparative de la production en équivalent lait et des ventes de produits

Grappe N° 38 : Evolution de la répartition des ventes selon les produits (1997/2004)

Grappe N° 39 : Laiterie de ARIB Evolution du taux d'utilisation des capacités

Grappe N° 40 : Evolution du taux d'intégration

Grappe N°41 : Laiterie de Arib - Evolution comparative des primes d'intégration (converties en litres) et des volumes de lait réellement usinés

Grappe N° 42 : Laiterie de Arib - Evolution de la destination du lait collecté

Grappe N° 43 : Laiterie des ARIBS - Evolution de la répartition des effectifs selon les CSP

Grappe N° 44 : Laiterie de Arib - Evolution comparative de la production et de l'effectif en main d'œuvre

Grappe N° 45 : Evolution de la productivité physique par salarié

Grappe N° 46 : Laiterie d'Arib : Evolution de la productivité monétaire par salarié

Grappe N° 47 : Laiterie d'Arib : Evolution comparative des prix de revient de l'équivalent lait et du LPC

Grappe N° 48 : Evolution de la structure du coût du litre de lait pasteurisé

Grappe N° 49 : Laiterie de Arib - Evolution du coût de revient, du prix de vente et du produit net du lait pasteurisé

Grappe N° 50 : Laiterie de Arib - Comparaison du coût de revient et du prix de vente du LPC à la consommation

Grappe N° 51 : Laiterie de ARIB - Evolution comparative des quantités de lait cru entier vendu et des volumes réellement usinés

ANNEXES

Liste des documents en annexes

ANNEXE 1 : Bilan des investissements réalisés dans le Haut-Chélif pour le développement du bovin laitier.

ANNEXE 2 : Fiche technique de l'Unité Arib et de l'Unité Wannis.

ANNEXE 3 : Table portant sur le calcul de la capacité de production installée/jour de la laiterie Arib (Selon constructeur Intercoop -Italie).

ANNEXE 4 : Structure de l'emploi et présentation des différentes fonctions de chaque direction au sein de la laiterie Arib (y compris organigramme).

ANNEXE 5 : Coût de production dans la laiterie de Arib

ANNEXE 6 : Situation des infrastructures en étables des DAS (Patrimoine recensé dans le cadre de l'application de la loi 87-19 portant Réorganisation du secteur public).

ANNEXE 7 : Schéma portant sur l'impact des politiques de développement et des réformes de structures au sein du secteur public agricole sur la taille du cheptel bovin (en nombre de vaches présentes par Unité de production).

-Trois études de cas intéressant le Haut Cheliff.

ANNEXE 8 : Décret exécutif N°5-14 du 9 janvier 2004 définissant les modalités de tarification de l'eau à usage agricole ainsi que les tarifs y afférents.

Journal officiel (Algérie) N° 5 du 12 JANVIER 2005, p.p 7-8.

ANNEXE 9 : MADR. Décision N°504 du 11 décembre 2005 portant bonification des taux d'intérêt sur le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA) .

ANNEXE 10 : La SALEM .Présentation de la Société Algérienne de Leasing Mobilier.

ANNEXE 11 : Carte de la wilaya de Aïn-Defla.

ANNEXE 1 : Bilan des investissements réalisés dans le Haut-Chélif pour le développement du bovin laitier

1) Programme « Etables » 1969 -1984

Désignation	Année de réalisation	Nombre	Capacité totale en UZ *
Anciens bâtiments Aménagés en étables	1969	6	520
Construction nouvelles étables	1969-1970	10	850
Construction nouvelles étables	1973 et 1974	12	1100
Construction nouvelles étables	1975 à 1977	9	990
Construction nouvelles étables	Programme spécial ?	4	400
Capacité totale	---	41	4.460

* Unité zootechnique

2) Programme «centre d'engraissement de taurillons» (CET)

désignation	Année	nombre	capacité
Aménagements anciens bâtiments	1975	1	500 têtes

3) Programme «pépinière de génisses»

Désignation	Année	Nombre	Capacité
Pépinière « Djendel »	Programme Spécial	1	1000 génisses

4) Programme «Equipement salle de traite»

Année	Nombre
1977	13
1980	17
total	30

La nomenclature des réalisations physiques montre que les investissements opérés, l'ont été dans le cadre d'une doctrine de développement de la production laitière sur le périmètre du Haut Cheliff. Stratégie s'inscrivant dans la mise en place des bassins laitiers sur les périmètres de grande hydraulique. La création de pépinière de génisses et CET obéit à des considérations bien précises, que sont, notamment :

- Ateliers lait dans un cadre d'UZ réduite
- Gestion centralisée de la production de génisses, en vue d'assurer un dispatching cohérent des produits (génisses), selon les besoins de renouvellement ou d'extension des ateliers VL des exploitations du périmètre.

Après ce bilan physique des infrastructures en étables et en capacités connexes pour le bovin lait, il serait intéressant de compléter cet état des lieux, par une présentation succincte des efforts consentis au plan financier.

Structure des investissements réalisés pour le bovin lait dans le secteur public agricole 1969 – 1984

Unité : 1000 DA

Chapitre	Montant	%
Nouvelles étables	22.796	77.67
Aménagement anciens bâtiments	1.523	5.19
AEP	517	1.76
Electrification	557	1.90
Traite mécanique	3.957	13.48
Total	29.350	100.00

Construit à partir des bilans du CDR Haut Cheliff. Khemis Miliana

A la lecture du tableau précédent, il dégage que le coût réel des investissements réalisés est bien supérieur à l'évaluation du CDR. Haut Cheliff. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'acquisition de génisses, à partir de pays de l'U E, n'a pas été prise en compte dans l'évaluation des coûts. Egalement, une fraction du coût de rénovation du périmètre irrigué est destinée aux cultures fourragères en irrigué. Et enfin, certains investissements connexes, dont ceux immatériels, liés au management du programme et à la formation ont été tout simplement, évacués du coût de la mise en place du bovin lait sur le Haut Cheliff.

Concernant l'effort consenti pour le développement du bovin lait sur le Haut Cheliff (Ain Defla), il peut être qualifié de conséquent. Mais la doctrine « pêche » en elle-même, par certaines incohérences dont, notamment, l'exclusion du secteur privé agricole dans le développement de la filière lait et l'omission de la mise en place d'une laiterie sur le périmètre. Pour rappel, l'U P L Arib a vu le jour, près de 20 années après le lancement du programme de développement du bassin laitier du Haut Cheliff.

ANNEXE 2 : Fiche technique de l'unité Arib et de l'unité Waniss

<u>Terrain / foncier</u>	Superficie couverte	:	7,00 hectares
	Superficie non couverte	:	4,00 hectares
	Superficie totale	:	11,00 hectares

Surface et composition de l'unité

L'unité se compose des bâtiments et ateliers suivants :

- Bâtiments de production : 6710m²
- Bâtiments de stockage : 5190 m²
- Ateliers de maintenance : 550 m²
- Contrôles auxiliaires de laboratoires : 798m²
- Bâtiments administratifs : 1500m²
- Poste de garde : 20m²
- Bâtiment social : 100m²
- Poste de transformation électrique
- Deux forages d'eau

Capacités de production

Les capacités de production pour chaque produit sont les suivantes :

- lait pasteurisé conditionné : 200.000 l/j
- lait pasteurisé fermenté : 40.000 l/j
- Yaourt : 400.000 l/j
- Crème fraîche : 40.000 l/j
- crème glacée : 10.000 l/j
- Smen : 2000 l/j

L'unité suit un programme de production de 16 heures / jour en deux équipes.

Capacités de stockage de lait et des produits laitiers et matières premières

1- chambre froide :

-la chambre froide pour LPC : 2400m³. Le mouvement journalier est de 240.000 litres de produits dans la chambre à 4°C.

-La chambre froide destinée à la conservation du fromage et du Yaourt a un volume de 2.880 m³.

-De 55.000 à 60.000 kg de produits sont stockés dans la chambre destinée à la conservation de la crème glacée. Le mouvement journalier est de 1.500 kg de produits à 10-15°C .

2- Hangars de stockage :

L'usine est équipée de 3 hangars de stockage des matières premières suivantes :

- MGLA (Matière grasse de lait anhydre) et la graisse végétale.
- La poudre de lait
- Les ingrédients de produits laitiers

Maintenance

La maintenance des équipements de l'unité est assurée par deux ateliers et un magasin de pièces de rechange, contrôlés par des mécaniciens qui étudient tous les problèmes mécaniques.

Les moyens humains

- A son démarrage en 1990, la laiterie de Arib disposait d'un effectif de 830 salariés. Ce nombre a été ramené à 265 en 2006. Soit une baisse de 68%.

- Structure de l'emploi : Cf organigramme. Après avoir défini l'organigramme de cette unité.

La laiterie Waniss :

Dénomination : EURL Wannis
Propriétaire : Bouzekrini Mourad
Capital social : 700.000 DA

Localisation et implantation :

Siège et unité de production : Sidi N'Har dans la fraction des Oued Slimane, commune de Bir Ould Khelifa (wilaya de Ain Defla), à 4 km du chef lieu de la commune de Bir Ould Khalifa à 128 km à l'Ouest de la capitale.

Constructeur : ALPES Industries Services (France).

Historique

- Date de mise en service : juillet 2002.
- Le projet remonte au 9 décembre 1999.
- Concrétisation du projet : 18 juin 2002.

Terrain :

- Superficie couverte : 1.380 m²
- Superficie non couverte : 8.820 m²
- Superficie totale : 9.600 m²

Moyen humains : 44 salariés.

Activités : Production de lait et produits laitiers.

Laiterie de Arib

(Calcul de la capacité de production installée / jour / selon contrat constructeur) INTERCOOP

Appareil	Caractéristiques techniques	Quantité	Capacité de production	Capacité totale	Remarques
1. Réfrigérateur	Technique				
2. Appareil	Technique				
3. Appareil	Technique				
4. Appareil	Technique				
5. Appareil	Technique				
6. Appareil	Technique				
7. Appareil	Technique				
8. Appareil	Technique				
9. Appareil	Technique				
10. Appareil	Technique				
11. Appareil	Technique				
12. Appareil	Technique				
13. Appareil	Technique				
14. Appareil	Technique				
15. Appareil	Technique				
16. Appareil	Technique				
17. Appareil	Technique				
18. Appareil	Technique				
19. Appareil	Technique				
20. Appareil	Technique				
21. Appareil	Technique				
22. Appareil	Technique				
23. Appareil	Technique				
24. Appareil	Technique				
25. Appareil	Technique				
26. Appareil	Technique				
27. Appareil	Technique				
28. Appareil	Technique				
29. Appareil	Technique				
30. Appareil	Technique				
31. Appareil	Technique				
32. Appareil	Technique				
33. Appareil	Technique				
34. Appareil	Technique				
35. Appareil	Technique				
36. Appareil	Technique				
37. Appareil	Technique				
38. Appareil	Technique				
39. Appareil	Technique				
40. Appareil	Technique				
41. Appareil	Technique				
42. Appareil	Technique				
43. Appareil	Technique				
44. Appareil	Technique				
45. Appareil	Technique				
46. Appareil	Technique				
47. Appareil	Technique				
48. Appareil	Technique				
49. Appareil	Technique				
50. Appareil	Technique				
51. Appareil	Technique				
52. Appareil	Technique				
53. Appareil	Technique				
54. Appareil	Technique				
55. Appareil	Technique				
56. Appareil	Technique				
57. Appareil	Technique				
58. Appareil	Technique				
59. Appareil	Technique				
60. Appareil	Technique				
61. Appareil	Technique				
62. Appareil	Technique				
63. Appareil	Technique				
64. Appareil	Technique				
65. Appareil	Technique				
66. Appareil	Technique				
67. Appareil	Technique				
68. Appareil	Technique				
69. Appareil	Technique				
70. Appareil	Technique				
71. Appareil	Technique				
72. Appareil	Technique				
73. Appareil	Technique				
74. Appareil	Technique				
75. Appareil	Technique				
76. Appareil	Technique				
77. Appareil	Technique				
78. Appareil	Technique				
79. Appareil	Technique				
80. Appareil	Technique				
81. Appareil	Technique				
82. Appareil	Technique				
83. Appareil	Technique				
84. Appareil	Technique				
85. Appareil	Technique				
86. Appareil	Technique				
87. Appareil	Technique				
88. Appareil	Technique				
89. Appareil	Technique				
90. Appareil	Technique				
91. Appareil	Technique				
92. Appareil	Technique				
93. Appareil	Technique				
94. Appareil	Technique				
95. Appareil	Technique				
96. Appareil	Technique				
97. Appareil	Technique				
98. Appareil	Technique				
99. Appareil	Technique				
100. Appareil	Technique				

**ANNEXE 4 : Laiterie de Arib Structure de l'emploi et organigramme.
Présentation des différentes fonctions de chaque direction.**

Le Président Directeur Général

Son rôle est de :

- Gérer l'unité avec une responsabilité directe sur toutes les activités journalières de l'unité au niveau de toutes les sous-directions.
- D'exécution de toutes les orientations et les politiques tracées pour l'unité. (Approvisionnement, production et commercialisation).
- Responsabilité civile et pénale pour toutes les activités de la laiterie. De ce fait, il est le premier responsable « juridique » de l'unité.
- Savoir tout ce qui concerne la situation financière et comptable de l'unité.
- être informé des différentes données de gestion de l'unité et les conditions de travail.
- Organisateur des assemblées générales (AG) cycliques entre toutes les sous-directions de l'unité pour une meilleure coordination entre elles.
- Adoption de tous les documents « officiels » et les différents rapports.

Le secrétariat

Il s'occupe de :

- La gestion du bureau du PDG.
- De l'orientation de l'unité en ce qui concerne les opérateurs et associés.
- Transmettre toutes instructions et ordres du PDG à toutes les Sous-directions.

Sécurité.

Son rôle est de :

- Assurer la sécurité et la protection du patrimoine de l'unité.

Cellule AUDIT

Son rôle est de :

- Contrôle journalier des états de production et de ventes.
- Contrôle journalier des états de consommation des matières premières.
- Contrôle journalier des stocks.
- Contrôle des actifs et des consommations des pièces détachées du parc roulant.
- Contrôle de gestion des inventaires
- Contrôle des taux de réalisation et de rentabilité.

Contentieux.

Son rôle est de :

- Etudier tous les dossiers contentieux.

- Travailler en parallèle avec l'avocat de l'unité pour s'occuper des dossiers de contentieux devant les tribunaux.

Laboratoire.

Son rôle est de :

- Exécution de la politique tracée par l'entreprise, concernant l'hygiène et le contrôle de la qualité.
- Coordonner les différentes fonctions des Sous – directions (bactériologie, (physiologie ...)
- Déterminer les besoins de laboratoire (produits, équipement) .
- Assurer la propreté générale des lieux de travail.
- Assurer les Normes des consommations
- Assurer le respect de la loi sur la qualité des composants par rapport à la santé humaine.
- Exploitation et contrôle des résultats d'analyse.

Direction technique.

Elle comprend deux sous-directions :

A) Direction de la production :

- Exécution des programmes de production de l'entreprise.
- Elaboration des rapports d'activité.
- Préparation des programmes de production et de consommation des matières premières.
- Assurer les normes de consommation des matières premières et des ingrédients.
- Assurer l'opération technologique et son amélioration.

B) Sous – direction de la maintenance :

Son rôle est de :

- Déterminer les politiques de maintenance et de gestion de ces fonctions.
- Préparation des programmes et le budget annuel de maintenance.
- Participation à l'élaboration des plans de formation et de recyclage.
- Participe à la prise de décision au niveau de l'emploi, de la production et le transport.

Direction Administration et Finance.

Elle comprend deux sous directions :

A) Sous direction des finances et Comptabilité.

Son rôle est de :

- Assurer les enregistrements comptables, l'inventaire et les rapprochements bancaires.
- Assurer le paiement des crédits, dettes et le recouvrement des créances auprès des clients.
- Assurer les déclarations fiscales et les révisions comptables.
- Assurer les contrôles cycliques de la trésorerie et la détermination des charges de production.

-L'application de la grille des prix de vente et le plan comptable.

B- Sous direction de l'administration générale.

Son rôle est de :

- Gérer et contrôler les activités des différents services (service de personnel, la paie et le social) .
- Assurer l'application et le respect du règlement intérieur de l'unité.
- L'adoption et le contrôle de toutes les affaires administratives concernant la gestion des ressources humaines.
- S'occuper des relations inter – unités et les organismes publics dans le cadre des lois de travail.

Direction commerciale.

Elle comprend deux sous directions :

A- Sous direction des ventes.

Son rôle est de :

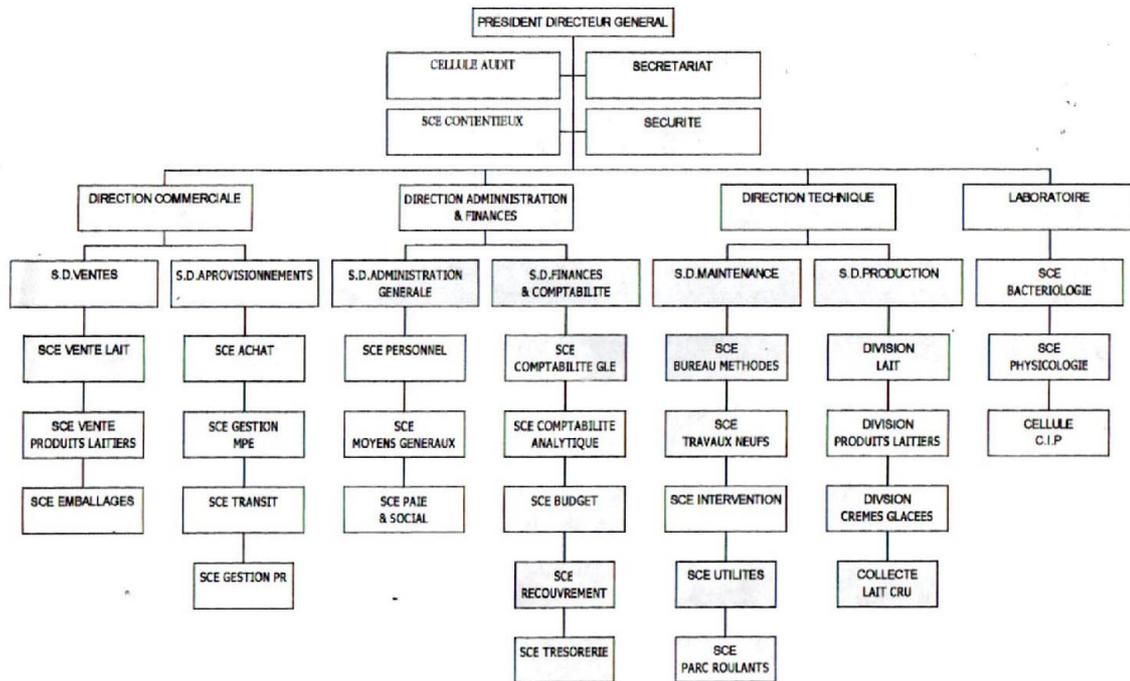
- Participer à l'élaboration des budgets prévisionnels annuels.
- Participer à l'élaboration des programmes de commercialisation.
- Exécuter les plans de commercialisation.

B- Sous direction des approvisionnements

Son rôle est de :

- Faire des provisions en fonction des ateliers de production et le stock existant.
- Assurer la bonne saisie des fiches de stockage.
- Elaboration des rapports cycliques et la participation dans les opérations d'inventaire.
- Assurer de bon stockage des matières premières.

Organigramme de la laiterie de Arib



ANNEXE 5 : Coûts de production dans la laiterie d'Arib

Tableau N° 1 : Calcul du coût de production du litre de tout lait pour 1998

U : D.A

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	1. 359. 949	23,00	31. 278. 827	2,68
- PL26%	3 .312 .631	108,10	358 095 411,10	30,68
- PL0%	2. 876 .549	120,60	346 911 809,40	29,72
- MGLA	116. 504	142	16.543.568	1,42
-S/Total			752 829 615,50	64,50
<u>Autres matières et fournitures</u>			100 700.935,20	8,63
MO			96 561 750,76	8,27
<u>Autres charges de production</u>			217.051 690,90	18,60
Total des charges de production			1.167. 143 .992	100,00
Quantité (litre)			58 092 937	
CPU (DA .litre)			20,09	

Tableau N° 2 : Calcul du coût de production du litre de tout lait en 1999

U = DA

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	1. 466. 700	22,57	33.103. 419	2,83
- PL26%	3. 590 .181	103,34	371 002 794,10	31,70
- PL0%	2 .310. 635	128,10	295 992 343,50	25,29
- MGLA	139. 012	136,90	19. 030. 742,80	1,63
-S/Total			771.129.299,90	61,45
<u>Autres matières et fournitures</u>			104.354.546,70	8,92
MO			88 648 792,34	7,57
<u>Autres charges de production</u>			258.216.308,10	22,06
Total des charges de production			1.170.348.947	100,00
Quantité (litre)			55 678 724	
CPU (DA. litre)			21,02	

Tableau N°3 : Calcul du coût de production du litre de tout lait en 2000

U = DA

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	19 .56. 926	23,03	45.068.005,78	3,17
- PL26%	4 .190 .796	148,60	622 752 285,60	43,83
- PL0%	1. 683. 196	135	227. 231. 460	16,00
- MGLA	340 .418	141,30	48 .101. 063,40	3,39
-S/Total			943.152.814,80	66,39
<u>Autres matières et fournitures</u>			115.569.993,2	8,14
MO			106.508.720,54	7,50
<u>Autres charges de production</u>			255.318.301,60	17,97
Total des charges de production			1.420.549.830	
Quantité (litre)			58 .326. 948	100,00
CPU (DA .litre)			24,36	

Tableau N° 4 : Calcul du coût de production du litre de tout lait en 2001

U = DA

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	1. 969. 700	22,89	45.086. 433	3,36
- PL26%	3 .351 .250	192,34	644 .579. 425	48,10
- PL0%	1. 433. 525	188,10	269 646.052,50	20,12
- MGLA	277. 400	144,34	40. 039 .916	2,99
-S/Total			999.351.826,50	74,57
<u>Autres matières et fournitures</u>			89.818.809,50	6,70
MO			108.611.302,36	8,10
<u>Autres charges de production</u>			142.421.210,10	10,63
Total des charges de production			1.340.203. 148	
Quantité (litre)			48.749.708	100,00
CPU (DA .litre)			27,49	

Tableau N° 5 : Calcul du coût de production du litre de tout lait en 2002

U = DA

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	1. 818. 063	23,02	41.851.810,26	4,58
- PL26%	3 .080. 850	130,91	403 314 073,50	44,11
- PL0%	551. 675	163,97	90.458 .149,75	9,89
- MGLA	355 678	134,37	47 .792 .452,86	5,22
-S/Total			583 416.604,40	63,80
<u>Autres matières et fournitures</u>			105.121.052,80	11,50
MO			106 216 275,74	11,62
Autres charges de production			119.600 059,30	13,08
Total des charges de production			914 353 874,20	100,00
Quantité (litre)			38 .363. 838	
CPU (DA .litre)			23,84	

Tableau N° 6 : Calcul du coût de production de tout lait en 2003

U = DA

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	1.009. 994	23.16	23. 391.461,04	2,89
- PL26%	55.300	153,43	39.170.679	4,83
- PL0%	447.900	150,54	368.506.866	45.44
- MGLA	320. 890	147,87	47.450. 004,30	5,85
-S/Total			478.519.010,30	59,01
<u>Autres matières et fournitures</u>			109.184.847	13,46
MO			110.558.073,55	13,63
Autres charges de production			112.695.321	13,90
Total des charges de production			810.951.251,8	100,00
Quantité (litre)			30.535.267	
CPU (DA .litre)			26,56	

Tableau N° 7 : Calcul du coût de production du litre de tout lait en 2004

U = DA

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	1 .369 .774	23,62	32.354.061,88	4,71
- PL26%	39.925	151,52	6.049. 436	0,88
- PL0%	1.816.250	148,98	270.584.925	39,40
- MGLA	266.931	155,38	41.475.738,78	6,04
-S/Total			350.464.161,78	51,03
<u>Autres matières et fournitures</u>			116.036.601,70	16,89
MO			106.845.095,03	15,56
Autres charges de production			113.438.415,40	16,52
Total des charges de production			686.784.273,80	
Quantité (litre)			23.097. 625	100,00
CPU (DA .litre)			29,73	

Tableau N° 8 : Calcul du coût de production du litre de LPC en 1998

U = DA

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	283.282	23,00	6.515.486	0,647
- PL26%	2 681.872	108,10	289.910 363,20	29,67
- PL0%	2.640.184	120,60	381.406 190,40	32 ,59
- MGLA	08.138	142	15. 355. 596	1,57
-S/Total			630.187.635,60	64,50
<u>Autres matières et fournitures</u>			84.286.682,76	8,63
MO			81 794 515,43	827
Autres charges de production			181.672.265,30	18,60
Total des charges de production			976.968.769,10	
Quantités (litre)			48.624.581	100,00
CPU (DA litre)			20,09	

Tableau N° 9 : Calcul du coût de production du litre de L.P.C. en 1999

U = DA

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	173.578	22,57	3.917.655,46	0,43
- PL26%	2.654.369	103,34	274.302.492,50	30,22
- PL0%	2.046.264	128,10	262 126 418,40	28,89
- MGLA	114.19	136,90	15 631 105,10	1,72
-S/Total			555 977 671,50	61,26
<u>Autres matières et fournitures</u>			81 313 062,79	8,96
MO			69 075 138,99	7,61
Autres charges de production			201.202.147,30	22,17
Total des charges de production			907.568.020,50	
Quantité (litre)			43 387 750	100,00
CPU (DA .litre)			20,91	

Tableau N° 10 : Calcul du coût de production du litre de L.P.C en 2000

U = DA

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	241. 140	23,03	5.553.454,20	0,50
- PL26%	3. 251. 814	148,60	483.219.560,40	43,84
- PL0%	1.489.976	135	201 146 760	18,25
- MGLA	300. 435	141,30	42. 451. 465,50	3,85
-S/Total			732.371.240,10	66,44
<u>Autres matières et fournitures</u>			89.555.187,73	8,12
MO			82. 533.607,52	7,49
Autres charges de production			197.846.151,90	17,95
Total des charges de production			1.102.306. 187	
Quantité (litre)			45. 195. 550	100,00
CPU (DA. litre)			24,39	

Tableau N° 11 : Calcul du coût de production du litre de L.P.C. en 2001

U = DA

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	196.254	22 ,89	4.492.254,06	0,41
- PL26%	2.767.208	192,34	532.244.786,70	48,94
- PL0%	1.304.114	188,10	245.303.843,40	22,55
- MGLA	257.900	144,34	37.225.286	3,42
-S/Total			819.266.170,20	75,32
<u>Autres matières et fournitures</u>				
MO			70.705.366,84	6,50
			85.498.817,17	7,86
Autres charges de production			112.113.976,60	10,31
Total des charges de production			1.087.584.331	
Quantité (litre)			38.379.790	100,00
CPU (DA. litre)			28,33	

Tableau N° 12 : Calcul du coût de production du litre de L.P.C. en 2002

U = DA

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	181.970	23.02	4.188.949 ,4	0,67
- PL26%	2.446.110	130,91	320.220.671,91	45,73
- PL0%	497.273	163,67	81.388.671,91	11,62
- MGLA	309.700	134,47	41.645.359	5,94
-S/Total			447.443.240,40	63,89
<u>Autres matières et fournitures</u>				
MO			80.312.484,134	11,47
			81.149.234,63	11,59
Autres charges de production			91.374.445,31	13,05
Total des charges de production			700.279.404,70	
Quantité (litre)			29.310.300	100,00
CPU (DA .litre)			23,89	

Tableau N° 13 : Calcul du coût de production du litre de LPC en 2003

U : DA

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	41.059	23,16	950.926 ,44	0,16
- PL26%	215.975	153,43	33.137.044,25	5,60
- PL0%	1.849.400	150,54	278.408.676	47,06
- MGLA	272.131	147,87	40.240.010,97	6,80
-S/Total			352.736.657,7	59,62
<u>Autres matières et fournitures</u>			78.460.231,05	13,26
MO			79.447.031,62	13,43
Autres charges de production			80.982.857,67	13,69
Total des charges de production			591.626.778	100,00
Quantité (litre)			21.945.000	
CPU (DA .litre)			26,95	

Tableau N° 14 : Calcul du coût de production du litre de LPC en 2004

U = DA

Désignations	Quantités	CUMP	Montant	Pourcentage %
<u>MP consommées</u>				
- L.cru	151.259	23,62	3.572.737,58	0,78
- PL26%	35.050	151,52	5.310.776	1,16
- PL0%	1.275.875	148,98	190.079.857,84	41,57
- MGLA	218.468	155,38	33.945.557,84	7,42
-S/Total			232.908.928,9	50 ,93
<u>Autres matières et fournitures</u>			77.419.620,65	16,93
MO			71.287.047,38	15,59
Autres charges de production			75.685.110,75	16,55
Total des charges de production			457.301.707,7	100,00
Quantité (litre)			15.411.900	
CPU (DA .litre)			29,67	

Périmètre du Haut-Chéiff - Secteur Public Agricole
Elevage bovin laitier
Situation des infrastructures en étables
des domaines agricoles socialistes
au moment de la réaorganisation du secyeur public agricole

Communes	Ex DAS	Étables	
		Nombre	Capacités en UZ
Khemis-Miliana	SI RABAH	2	280
	TOUBRINET	1	120
	GARAMIDA	1	120
Total /commune KM	-	4	520
Sidi Lakhdar	BENACHOUR	1	100
	BOUGARA	2	180
	SOUADI	1	50
	CHOUHADA	2	200
	SI LAKHDAR	1	80
Total /commune Sidi Lakhdar	-	7	610
Djendel	BARKET	2	280
	SI HACENE	1	110
	TATI	1	80
	BENOUADAH * Autre Dénomination / ferme pilote haut chéiff * EST *	1	80
	DOUHMI	1	80
Total /commune Djendel	-	6	630
Oued Chorfa	BOUNAAMA	1	50
Total /commune Oued Chorfa	-	1	50
Ain-Sultan	ALI Amar	2	200
	BENZEGHOUDA	1	100
	BELLOUTI	1	80
	KHEDDAOUI	3	250
	BENKHOUS	2	160
Total /commune Ain-Sultan	-	9	790
Bir Ouled Khelifa	OUADANI	1	100
	BESSAMI	2	200
	BENBRIK	2	300
	AYED	1	80
	HACHAMI	1	80
Total /commune Bir Ouled Khelifa	-	7	760
Ain-Iechiakh	FERROUKHI	2	100

Total /commune Ain-Lechiakh	-	2	100
El Amra	KHEDDAOUI	1	100
Total /commune El Amra	-	1	100
ARIB	GHOUAT	2	200
	GHENIMA	1	50
	ZERAOULA* Autre Dénomination / ferme pilote haut chélif « OUEST »	1	300
Total /commune ARIB	-	4	550
Ain-Defla	KOUADRI	3	240
	BOUZEKAR	1	180
Total /commune Ain- Defla	-	4	420
Djelida	RAIS	1	100
	BOUKHEDA	1	100
Total /commune Djelida	-	2	200
El Abadia	OUFFA	2	200
Total /commune El Abadia	-	2	200
Rouina	KHERFI	1	100
Total /commune Rouina	-	1	100
El Attaf	BACHOUCHI	1	200
	CHEKALIL	1	160
Total /commune El Attaf	-	2	360
Total General Haut –Cheliff	35DAS + 2 fermes pilotes	52	5390

ANNEXE 7

Impact des politiques de développement et des réformes de structures sur la taille du cheptel bovin (en nombre de **VL/UP**), sur le secteur public. Le cas de l'ex domaine autogéré CHOUHADA - Bir ould khélifa - Haut Chéloff

			TOTAL	MOY. VL/UP		
1971	173 VL		173 VL	173 VL		
1977	195 VL		195 VL	195 VL		
1984	<table border="1"> <tr> <td>FP. BESSAMI 93 VL</td> <td>FP. BENBRIK 55 VL</td> </tr> </table>	FP. BESSAMI 93 VL	FP. BENBRIK 55 VL		148 VL	74 VL
FP. BESSAMI 93 VL	FP. BENBRIK 55 VL					
1990	<table border="1"> <tr> <td>FP. BESSAMI 72 VL</td> <td>FP. BENBRIK 63 VL</td> </tr> </table>	FP. BESSAMI 72 VL	FP. BENBRIK 63 VL		135 VL	68 VL
FP. BESSAMI 72 VL	FP. BENBRIK 63 VL					
1997	<table border="1"> <tr> <td>FP. BESSAMI 40 VL</td> <td>FP. BENBRIK 32 VL</td> </tr> </table>	FP. BESSAMI 40 VL	FP. BENBRIK 32 VL		72 VL	36 VL
FP. BESSAMI 40 VL	FP. BENBRIK 32 VL					
2006	<table border="1"> <tr> <td>FP. BESSAMI 72 VL</td> <td>Abandon en 1998</td> </tr> </table>	FP. BESSAMI 72 VL	Abandon en 1998		72 VL	72 VL
FP. BESSAMI 72 VL	Abandon en 1998					

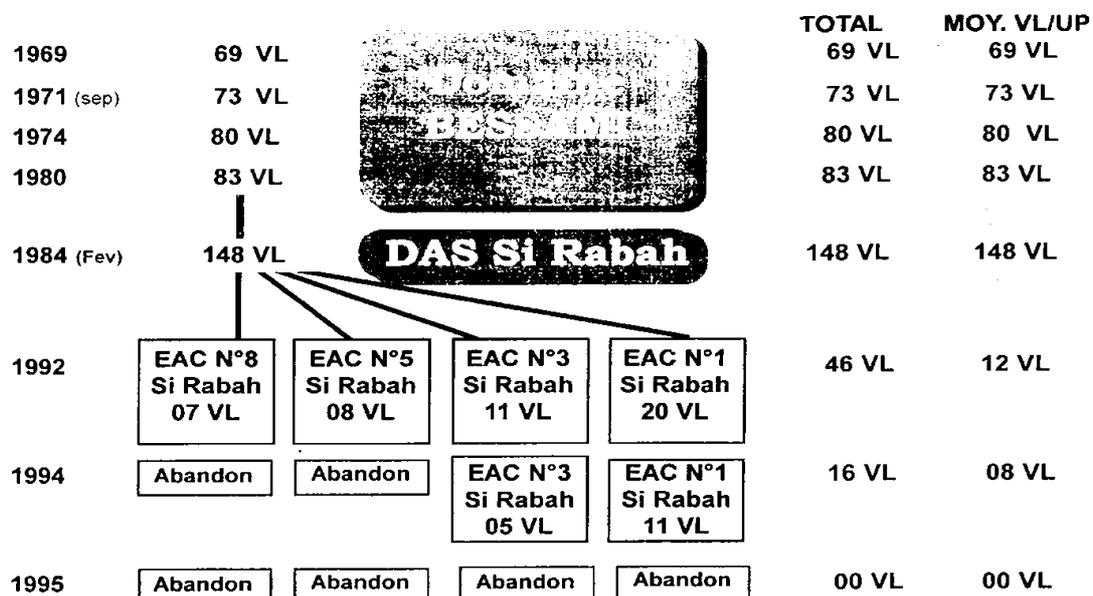
Source : Enquêtes personnelles - Documents divers (D.R.-C.A.G.-D.A.S et Thèses INRAH)

Impact des politiques de développement et des réformes de structures sur la taille du cheptel bovin (en nombre de **VL/UP**, sur le secteur public. Le cas de l'ex domaine autogéré ALI AMAR - Sidi lakhdar - Haut Chélif

				TOTAL	MOY, VL/UP	
1971	73 VL			73 VL	73 VL	
1974	85 VL			85 VL	85 VL	
1980	153 VL			153 VL	153 VL	
1984	DAS Chouhada 83 VL	DAS Bougara 122 VL	DAS Souadi 85 VL	290 VL	97 VL	
1990 (Fev)	EAC N°9 Chouhada 26 VL	EAC N°6 Bougara 22 VL	EAC N°7 Souadi 29 VL	EAC N°10 Souadi 21 VL	98 VL	25 VL
1992	EAC N°9 Chouhada 20 VL	Abandon	Abandon	Abandon	20 VL	20 VL
1993	Abandon	Abandon	Abandon	Abandon	0 VL	0 VL

Source: Enquêtes personnelles - documents divers (CDE CACG-DAS et Thèses INRA/ITA)

Impact des politiques de développement et des réformes de structures sur la taille du cheptel bovin (en nombre de VL/UP, sur le secteur public. Le cas de l'ex domaine autogéré BESAAMI - Khemis-Miliana - Haut Chélif



Source: Enquêtes personnelles - documents divers et DR-CACG-DAS et Theses INRA-ET4

IC : Indice des coûts des facteurs de la fonction "collecte";

E : Prix d'achat HT de l'électrisme MVA;

S : Indice des salaires publiés par le BOMOP (salaires, charges sociales et fiscale correspondante);

M : Indice composite des indices publiés par le BOMOP (prix de l'électricité, du PVC, du papier...);

t : Année courante, t-1 : année 2005.

Les coefficients α , β et γ sont à déterminer en fonction des systèmes de « collecte » utilisés par région.

Application de la formule d'indexation

Les valeurs retenues des deux indices IC et EI s'appliquent aux tarifs moyens ou aux tarifs de la première tranche de consommation au coefficient de raccordement près. Ces tarifs moyens ou de la première tranche (TA) sont exprimés en prix de l'année courante en prenant la part collectée et la part en amont.

TA_t = TA_{t-1} (IC_t x EI_t);

TA_t : tarif de la première tranche de l'année courante en DA 2005;

h : nombre des volumes épures sur les volumes facturés;

Par exemple, h = 0,25 m³ épure sur 1 m³ collecté.

★

Decret executif n° 05-14 du 28 Dhou El Kadda 1425 correspondant au 9 janvier 2004 définissant les modalités de tarification de l'eau à usage agricole ainsi que les tarifs y afférents.

Le Chef de Gouvernement;

Sur le rapport du ministre des ressources en eau;

Vu le Conseil, et notamment ses articles 85-4 et 135 (alinéa 2);

Vu la loi n° 83-7 du 16 juillet 1983, modifiée et complétée portant code des eaux;

Vu l'ordonnance n° 9405 du 25 juillet 1995 correspondant au 31 décembre 1994, portant loi de finances pour 1995 notamment ses articles 122 et 143;

Vu l'ordonnance n° 05-06 du 9 Janvier El Kadda 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable;

Vu le décret présidentiel n° 04-136 du 29 Safar 1425 correspondant au 19 avril 2004 portant nomination du Chef du Gouvernement;

Vu le décret présidentiel n° 04-138 du 6 Rabi' El Aouel 1425 correspondant au 26 avril 2004 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret exécutif n° 98-156 du 19 Moharram 1419 correspondant au 16 mai 1998 définissant les modalités de tarification de l'eau à usage domestique, industrielle, agricole et pour l'assainissement ainsi que les tarifs y afférents.

Decrète :

Article 1er. - Le présent décret a pour objet de fixer les modalités de tarification de l'eau à usage agricole ainsi que les tarifs y afférents.

Art. 2. - Le tarif de l'eau à usage agricole couvre les trus et les charges d'entretien et d'exploitation des ouvrages et infrastructures d'irrigation et d'assainissement-drainage et contribue au financement des investissements pour leur renouvellement et leur extension.

Art. 3. - L'eau destinée agricole dont les terres irrigables sont situées dans un périmètre irrigué mais en cas est tenu de contracter un abonnement.

Art. 4. - Les tarifs dus par l'usage au titre de la fourniture ou du prélèvement d'eau sont calculés sur la base du débit maximal autorisé et du volume effectivement consommé.

Art. 5. - Le prix du mètre cube d'eau à usage agricole est fixé en tenant compte des conditions spécifiques de chaque périmètre irrigué et des cultures qui y sont pratiquées.

Art. 6. - Les tarifs applicables pour la fourniture de l'eau à usage agricole dans les périmètres irrigués sont fixés conformément au tableau ci-dessous.

PERIMETRES D'IRRIGATION	TARIF VOLUMETRIQUE (DA par m ³)	TARIF FIME (DA par l.s.l.m)
Sic	2,50	250
Hera	2,50	250
Mira	2,00	250
Bas Chelil	2,00	250
Mouen Chelil	2,00	250
Haut Chelil	2,50	400
Mitidja Ouest	2,50	400
Hamm	2,50	400
Chelil Bouchelem	2,50	500
Saï Saï	2,00	500
Beunamaoussa	2,50	400

Art. 7 — Les tarifs applicables pour la fourniture d'eau à usage agricole dans les périmètres irrigués autres que ceux cités à l'article 6 ci-dessus, sont fixés comme suit :

— en l'volume de 100 DA par mètre cube en tête de parcelle ;

— tarif fixe : 250 DA par litre seconde hectare sous-irrig.

Art. 8 — Les tarifs de l'eau à usage agricole fixés aux articles 6 et 7 ci-dessus s'appliquent en hors taxes et entrent en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2005.

Art. 9 — Les dispositions relatives à l'eau à usage agricole du décret exécutif n° 98-296 du 19 Meftatim 14-9 correspondant au 16 mai 1998, susvisé, sont abrogées.

Art. 10 — Le présent décret sera publié au *Journal Officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 28 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 9 janvier 2005.

Ahmed GRAYAHA

★

Décret exécutif n° 05-15 du Aouel Dhou El Hidja 1425 correspondant au 11 janvier 2005 instituant une prime d'encouragement à la direction des thèses de doctorat.

Le Chef du Gouvernement

Sur le rapport du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

Vu la Constitution, notamment ses articles 88-1 et 135 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 99-05 du 08 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 3 avril 1999, susvisée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 94-280 du 1^{er} octobre 1994 portant création au diplôme de doctorat en sciences médicales ;

Vu le décret n° 86-57 du 08 mars 1986, modifié, portant statut des maîtres de thèse du secteur de la recherche scientifique et technique ;

Vu le décret n° 86-276 du 1^{er} novembre 1986, modifié et complété, fixant les conditions de recrutement des personnes etrangères dans les services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements organisés ou en cours d'être organisés ;

Vu le décret présidentiel n° 64-136 du 29 Setfar 425 correspondant au 9 août 2004 portant nomination du Chef du Gouvernement ;

Vu le décret présidentiel n° 41-38 Du Rabie El Aouel 425 correspondant au 26 avril 2003 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 89-122 du 18 juillet 1989, modifié et complété, portant statut particulier des maîtres appartenant aux corps spécifiques de l'enseignement et de la formation supérieurs ;

Vu le décret exécutif n° 81-471 du 7 décembre 1997, modifié et complété, portant statut particulier des spécialistes hospitalo-universitaires ;

Vu le décret exécutif n° 94-260 du 19 Rabie El Aouel 415 correspondant au 27 août 1994 fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

Vu le décret exécutif n° 96-170 du 21 Joumada El Thania 1417 correspondant au 3 novembre 1996 fixant les conditions de recrutement de certains enseignants de l'enseignement et de la formation supérieurs ;

Vu le décret exécutif n° 98-254 du 21 Raye El Thani 1419 correspondant au 27 août 1998 relatif à la formation doctorale à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire ;

Décrète :

Article 1^{er} — Il est instituée une prime d'encouragement à la direction des thèses de doctorat :

— Elle a pour objet d'encourager les professeurs de l'enseignement supérieur, les professeurs hospitalo-universitaires, les directeurs de recherche, les maîtres de conférences et les maîtres de thèse à orienter les thèses de doctorat dont ils assurent l'encadrement dans un délai maximum de six mois à compter de la date de la première inscription au doctorat.

Art. 2 — Le montant de la prime prévue à l'article 1^{er} ci-dessus est fixé à cent mille dinars (100 000 DA) par thèse de doctorat soutenue dans le délai fixé à l'article 1^{er} ci-dessus.

Art. 3 — La prime prévue à l'article 1^{er} ci-dessus est soumise à cotisation de sécurité sociale.

Art. 4 — Les enseignants recrutés en qualité de professeurs de l'enseignement supérieur, professeurs hospitalo-universitaires et maîtres de conférences contractuels par application du décret exécutif n° 98-370 du 21 Joumada El Thania 1417 correspondant au 3 novembre 1996, susvisé, ainsi que les personnels étrangers recrutés en qualité de professeurs de l'enseignement supérieur et maîtres de conférences par application du décret n° 86-276 du 1^{er} novembre 1986, modifié et complété, susvisé, bénéficient des dispositions du présent décret.

Art. 5 — Le présent décret sera publié au *Journal Officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le Aouel Dhou El Hidja 1425 correspondant au 11 janvier 2005.

Ahmed GRAYAHA

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

11 ديسمبر 2005 رقم: 104/أ.و.

*Décision n°..... du..... correspondant au..... portant
bonification du taux d'intérêt sur le Fonds National de Régulation et de
Développement Agricole (FNDA)*

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural :

- Vu le décret présidentiel n° 04- 136 du 26 Safar 1425 correspondant au 19 Avril 2004 portant nomination du Chef du Gouvernement.
- Vu le décret présidentiel n° 05- 161 du 22 Rabie El Aoual 1426 correspondant au 01 Mai 2005 portant nomination des membres du gouvernement.
- Vu le décret exécutif n° 90- 12 du 04 Joumada Ethania 1411 correspondant au 1^{er} Janvier 1990 modifié et complété, fixant les attributions du Ministère de l'Agriculture.
- Vu le décret exécutif n° 96- 63 du 7 Ramadhan 1416 correspondant au 27 Janvier 1996 définissant les activités agricoles et fixant les conditions et les modalités de reconnaissance de la qualité d'agriculteur.
- Vu le décret exécutif n°2000-118 du 26 Safar 1421 correspondant au 30 Mai 2000 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302- 067 intitulé « Fonds National de Régulation et de Développement Agricole ».
- Vu l'arrêté interministériel n° 586 du 25 Juin 2000 déterminant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302- 067 intitulé « Fonds National de Régulation et de Développement Agricole ».
- Vu la décision n° 000599 du 08 Juillet 2000 modifiée et complétée fixant les conditions d'éligibilité au soutien sur le FNDA ainsi que les modalités de paiement des subventions.

DECIDE

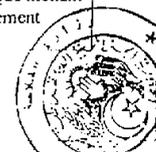
Article 1 : La présente décision a pour objet de fixer la bonification du taux d'intérêt sur le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole, conformément à l'Annexe ci-joint.

Article 2 : Le Directeur de l'Administration des Moyens, le Directeur de la Régulation et du Développement des Productions Agricoles, le Directeur de la Programmation des Investissements et des Etudes Economiques, le Directeur des Affaires Juridiques et de la Réglementation, les Directeurs des Services Agricoles de Wilaya, les Membres des Comités Techniques de Wilaya et les Responsables des Institutions Financières Spécialisées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prend effet le premier Janvier 2006 et sera publiée au bulletin officiel du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.



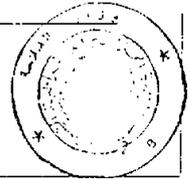
Liste des équipements, matériels et investissements proposés à la bonification du taux d'intérêt

rubrique	Taux de bonification	Montant du crédit (10 ³) plafonné à	Condition d'éligibilité
Matériel agricole: <ul style="list-style-type: none"> • Tracteur + 80 cv • Tracteur ≤ 40 cv • Moissonneuse batteuse • Charrue à soc • Charrue à disque • Charrue vigneronne • Pulvérisateurs, Cover Crop • Ensilieuses • Chisel, cultivateurs, déchaumeuse • Atomiseurs 400 l • Atomiseurs 1000 l • Pulvérisateurs 400l • Semoir en ligne • Epandeur d'engrais • Planteuse pomme de terre • Arracheuse de Pomme de Terre • râteau faneur • groupe électrogène < à 10 KVA 	4%	<ul style="list-style-type: none"> • 5.000 • 1.000 • 5.000 • 500 • 500 • 500 • 200 • 200 • 500 • 500 • 800 • 500 • 500 • 200 • 1000 • 1000 • 200 • 500 	<p>Agriculteur, groupement d'agriculteurs, coopérative, prestataire de service justifiant d'une superficie à travailler en propriété en location ou en contrat de prestation de service de 50 ha et plus.</p> <p>• Exploitation agricole localisée en zone non desservie en énergie électrique mettant en œuvre un projet de développement agricole</p>



Liste des équipements, matériels et investissements proposés à la bonification du taux d'intérêt

rubrique	Taux de bonification	Montant du crédit (10 ³) plafonné à	Condition d'éligibilité
Equipement d'élevage			
Equipement spécialisé pour:			
• Bovin		•2.000	Eleveur disposant d'une carte délivré par la CNA disposant de conditions d'élevage requises
• Ovin		•1.000	
• Avicole		•4.000	
• Cunicole		•300	
• Apicole		•300	
• caprin		•500	
Cheptel reproducteur			
• Génisses pleines	4%		Agrément sanitaire délivré par l'inspection vétérinaire de Wilaya
• Taureaux de reproduction		•2500	
• Poule		•3.000	
• Dinde		• 2.000	
• Lapin		• 2000	
		• 500	



Liste des équipements, matériels et investissements proposés à la bonification du taux d'intérêt

rubrique	Taux de bonification	Montant du crédit (10 ³) plafonné à	Condition d'éligibilité
Equipement de valorisation : <ul style="list-style-type: none"> • Unité de conditionnement de fruits et légumes destinés à l'exportation • Atelier d'abattage et de découpe de volaille • Huilerie • Confiserie • laiterie • unité de conditionnement de miel • équipement pour la conservation sous froid • Unité de conditionnement de semences • Atelier de transformation de lait de chèvre en fromage fermier • Equipement de transformation du pois chiches 	4%	<ul style="list-style-type: none"> • 12.000 • 12..000 • 12.000 • 12.000 • 12.000 • 8.000 • 12.000 • 10.000 • 10.000 • 10.000 • 8.000 	Promoteur actif dans la transformation et la conservation des produits agricoles, s'engageant les valoriser et ne disposant d'aucun soutien de l'Etat



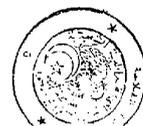
Liste des équipements, matériels et investissements proposés à la bonification du taux d'intérêt

rubrique	Taux de bonification	Montant du crédit (10 ³) plafonné à	Condition d'éligibilité
Équipement cultures protégées <ul style="list-style-type: none"> • Serre multi chapelles • Serre de nébulisation pour plants d'olivier • Complexe de greffage: Chambre chaude et chambre froide • Serre pour la production de plants issus in vitro 	4%	<ul style="list-style-type: none"> • 12.000 • 12.000 • 12.000 • 12.000 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs pratiquant les cultures maraichères • Pépiniériste producteur de plants d'oliviers agréé • Pépiniériste • Producteur agréé de plants <p>respect des recommandations techniques de l'institution technique compétente</p>
Plantation arboricole et viticole: <ul style="list-style-type: none"> • Oléiculture • viticulture • Phœniciculture • Arbo rustiques • agrumiculture • Pépinières 	4%	<ul style="list-style-type: none"> • 2.000 • 2.000 • 2.000 • 1.000 • 2.000 • 4.000 	<ul style="list-style-type: none"> • Arboriculteur respectant les recommandations techniques de l'ITAF



Liste des équipements, matériels et investissements proposés à la bonification du taux d'intérêt

rubrique	Taux de bonification	Montant du crédit (10 ³) plafonné à	Condition d'éligibilité
Equipement et infrastructure d'irrigation: <ul style="list-style-type: none"> • forage • puits • bassin • réseau, goutte à goutte • réseau aspersion • Travaux d'aménagement et de protection des sols • réhabilitation de drains dans la parcelle (200 ml/ha - maximum: 05ha) • Confection de nouveaux drains dans la parcelle (200ml/ha - Maximum /0,5 ha) • Acquisition de pivot pour irrigation 	4%	<ul style="list-style-type: none"> • 2.000 • 500 • 1.000 	<ul style="list-style-type: none"> • respect des recommandations techniques de l'institution technique compétente ▪ Exploitation agricole ne disposant pas de soutien pour ces équipements et infrastructures



ANNEXE 10

Présentation de la société SALEM Spa

Localisation et siège social

113, Lot SAID HAMDINE Birmandreis ALGER

Moyens de communication

Téléphone: 020 24 61 17 au 18 & 20 et 21
Fax 020 24 61 16 & 19

Nature juridique : Société par actions

Capital social : 1.650 milliards de dinars

Le capital social a été porté à 1.650 milliards de dinars (AGEX du 30 septembre 2003)

Souscriptions :

<i><u>Actionnaires</u></i>	<i><u>100%</u></i>	<i><u>capital</u></i>	<i><u>Nombre d'actions</u></i>
✓ CNMA	61%	1 000 000 000 DZD	1 000 000
✓ SOFINANCE	21%	350 000 000 DZD	35 000
✓ BADR	6%	100 000 DZD	1 000
✓ CPA	6%	100 000 DZD	1 000
✓ CNEP Banque	6%	100 000 DZD	1 000

Les missions et activités de la SALEM

Présentation de la société

La Société SALEM Spa a été créée en date du 13/04/1998 sous le N° du Registre du commerce RC 3570 B 98 pour une durée de 99 ans .

Elle est régie par :

- Le code de commerce modifié et complété par le décret législatif n°93- 08 du 23 avril 1993
- Les règlements de la banque d'Algérie
- Les statuts

La Société dénommée SALEM Spa a pour objet social :

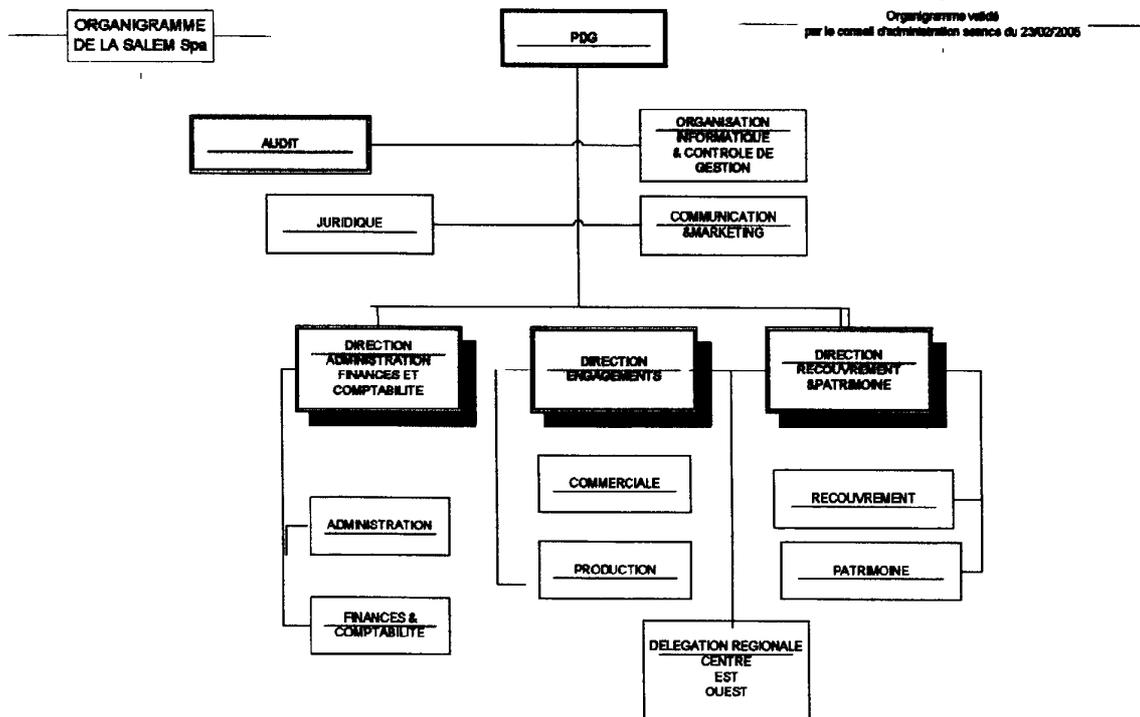
Les opérations de leasing mobilier portant sur tous les matériels ou équipements
Tous services d'assistance et de conseils d'ordre financier, technique, commercial ou administratif

Toutes opérations à la commission ou de représentation soit par elle-même soit par l'intermédiaire d'agents ou de représentants

En conséquence ,la société pourra agir seule ou avec des tiers pour son compte ou pour celui d'autrui .elle pourra acheter , vendre ou échanger tous biens et notamment toutes valeurs mobilières,prendre part à toutes souscriptions, faire tous emplois de fonds et plus généralement effectuer toutes opérations financières ,commerciales ,industrielles ou immobilières se rattachant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à son objet social.

SALEM Spa

Etablissement financier agréé par la Banque d'Algérie
sous le N° 97-03 du 28/06/97
Spa au capital social de 1.65 MDS de DA



ANNEXE 11 Le découpage administratif de la wilaya de Aïn Defla

